



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'URBANISME ET HABITAT



# ÉTUDE SOCIALE DANS LE CADRE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET DE RÉSILIENCE DE LA VILLE DE KINSHASA

*Pour préparer le plan d'actions du projet, optimiser le degré de sa réussite  
et freiner l'avancée de la pauvreté et la vulnérabilité*

**VERSION PROVISOIRE**

Avril 2018

**GROUPEMENT**

**SOTUEC**  
International

**G.E.I.** SARL  
GROUPE D'ÉTUDES ET D'INTERVENTIONS

**SGBTP**

Immeuble Golden Towers A3.1  
Centre Urbain Nord – 1082 Tunis - Tunisie  
Tél. : +216 71 947 474 / Téléc. : +216 71 947 475  
E-mail : [sotuec@sotuec.com](mailto:sotuec@sotuec.com)  
web : [www.sotuec.com](http://www.sotuec.com)

## REMERCIEMENTS

---

Le groupement SOTUEC International, SGBTP et GEI, saisit l'opportunité qui lui est offerte par le présent document constituant le rapport final de l'étude sociale dans le cadre du Projet de Développement Urbain et de Résilience de la ville de Kinshasa pour remercier tous les membres du SP-PDU, DUAS et la Banque Mondiale, en charge de cette étude sociale, et qui nous accompagnent tout au long de notre mission.

C'est le lieu pour nous de saluer la collaboration franche des différents autres intervenants, ce qui a pu permettre d'assurer la cohérence interne des données (résultats), le respect des délais de réalisation des différentes étapes malgré quelques impondérables dans l'exécution de certaines tâches.

Nous remercions particulièrement :

- La Banque Mondiale pour son appui technique et financier ;
- Les populations des quartiers enquêtés pour leur entière disponibilité et exprimons notre gratitude aux autorités administratives des cinq communes de la ville de Kinshasa (N'djili, Kimbanseke, Matete, Kisenso et Lemba) pour leur sollicitude et leur assistance aux équipes sur le terrain ;
- Tous les représentants des parties prenantes qui ont participé aux différents focus groupes lors de la réalisation du volet qualitatif de cette étude sociale pour leur présence aux focus groupes et leur appropriation du projet PDUR-K ;
- Le personnel de terrain à savoir les superviseurs, contrôleurs et les enquêteurs, ainsi que les agents de la saisie des données de l'enquête quantitative pour leur courage, leur endurance et leur dévouement ayant permis de surmonter les conditions de travail parfois difficiles ;
- Le personnel de l'encadrement technique de la mission pour leur efficacité et leur disponibilité pendant toute la durée de la mission.

## RESUME EXECUTIF

---

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un appui de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) du Groupe de la Banque Mondiale pour réaliser un projet intitulé « Projet de Développement Urbain et de Résilience de la ville de Kinshasa (PDUR-K) » sur une durée de 11 ans.

Plusieurs études, élaborées avec l'appui de bailleurs multi ou bilatéraux de fonds, ont révélé la nécessité d'un renforcement des infrastructures de base, l'amélioration des services communs et, plus particulièrement, ceux relevant des secteurs routiers, de l'électricité, de l'eau potable et d'autres commodités urbaines (comme l'assainissement, l'élimination des déchets, etc.) ainsi que le renforcement de la gestion urbaine et municipale de plusieurs zones urbaines de la ville de Kinshasa. Par ailleurs, on enregistre des disparités très significatives en termes d'effectifs démographiques, de niveau d'urbanisation, de niveau de vie et de qualité des infrastructures de base entre des subdivisions administratives de la ville de Kinshasa. Ces études ont notamment révélé que la partie au sud de l'Avenue Lumumba nécessite des améliorations des conditions de vie physique, économiques et sociales des populations des quartiers situés le long de la rivière N'djili.

Dans ce contexte, le PDUR-K a été élaboré avec l'appui de l'IDA du Groupe de la Banque Mondiale afin de répondre à ces impérieuses nécessités évoquées ci-dessus. La phase 1 de ce projet constitue une action d'envergure puisqu'elle vise à soutenir la vision du gouvernement de la RDC qui consiste à améliorer les conditions de vie et les opportunités socioéconomiques des populations des quartiers pauvres et vulnérables ciblés grâce à des investissements sélectionnés et à renforcer donc la capacité de planification et de gestion urbaine de la ville de Kinshasa. Ainsi et particulier, ces quartiers pauvres et vulnérables seront plus vivables, mieux connectés aux infrastructures et aux services, résilientes et mieux gérés.

Tirant profit de son expérience dans les précédents projets de développements urbains, la Banque Mondiale a adopté pour la mise en œuvre du projet PDUR-K une approche donnant aux acteurs locaux l'opportunité de participer au processus de préparation du projet et de s'approprier de ses objectifs et approches. Cette approche programmatique et participative donnera l'opportunité aux populations ciblées par le projet à l'identification de leurs besoins et l'expression de leurs priorités.

Ainsi, la mise en œuvre de la phase 1 du projet PDUR-K a nécessité l'élaboration d'une étude sociale dont l'objectif principal est d'informer la conception du projet sur les dynamiques et défis sociaux dans la zone d'intervention du projet. Cette étude sociale a été réalisée par le groupement des trois bureaux d'études SOTUEC International – SGBTP et GEI avec l'appui financier du Gouvernement de la RDC et de la Banque Mondiale, et l'analyse de ses résultats constitue l'objet de ce rapport.

La présente étude sociale fait partie du dispositif d'outils prévus dans la phase 1 du projet PDUR-K et s'inscrit dans un dispositif permettant de préparer le plan d'actions et la mise en œuvre de différents sous-projets dans le cadre du PDUR-K. En effet, l'ambition de jeter un regard analytique et qualitatif et d'avoir par la suite une image réelle sur les caractéristiques d'intérêt économique, sociale et culturelle en ce qui concerne les populations de la zone d'intervention du projet, d'une part, et d'analyser les préoccupations, les priorités ainsi que les intérêts, etc. des parties prenantes de cette zone d'intervention, permettront de mieux préparer l'exécution du projet et de favoriser une meilleure appropriation des résultats.

Par conséquent, la pertinence de cette étude sociale réside dans les faits suivants : son caractère novateur dans le milieu des études des projets de développements urbains et au moment de la programmation du plan d'actions du PDUR-K, son double objectif de soutien à la préparation participative du projet et enfin, la possibilité méthodologique que l'expérience offrait de mener une enquête quantitative auprès d'un échantillon représentatif de la population des zones ciblées et une enquête qualitative auprès des parties prenantes de ces dernières zones. Ainsi, cette étude sociale a permis d'identifier les aspects sociaux clés dans les zones du projet, ce qui permettra de fournir des intrants techniques pour une meilleure conception et mise en œuvre du projet.

La présente étude sociale visait quatre objectifs qui sont :

- 1) Effectuer une analyse socio-économique, culturelle, politique et institutionnelle des zones concernées par le projet afin de brosser un tableau complet de la situation et des dynamiques dans lesquelles le projet va évoluer, avec une attention particulière aux contraintes et opportunités que le contexte pose au projet ;
- 2) Identifier les principaux intervenants, déterminer comment les relations entre les groupes d'intervenants affecteront ou seront affectées par le projet et élaborer un cadre de consultation participative pour la conception, la mise en œuvre et le S&E du projet ;
- 3) Veiller à ce que les résultats de l'étude puissent fournir des données pour orienter la conception et pour faciliter le suivi du projet lors de sa mise en œuvre et de l'évaluation des résultats à l'achèvement du projet ;
- 4) Contribuer à la conception et à la faisabilité du projet avec des recommandations spécifiques concernant des mesures à prendre pour optimiser les impacts positifs du projet et mitiger les retombées négatives, avec une attention particulière à la réduction de la pauvreté et vulnérabilité, à l'inclusion, à la recherche de synergies et à la soutenabilité.

Le texte qui présente ci-dessous les résultats des six activités de cette étude sociale comprend trois parties. La première décrit d'une manière succincte les principaux résultats de l'enquête quantitative (volet A) auprès d'un échantillon représentatif des populations de la zone de l'étude sociale, ou en d'autres termes « l'activité a » comme dénommée dans les termes de référence.

En deuxième partie, nous présentons brièvement les résultats et recommandations issues de la réalisation du volet B de l'étude sociale, à savoir l'enquête qualitative auprès des parties prenantes de la zone de l'étude sociale. Enfin, à la lumière de la présentation de ces deux parties de l'analyse des deux enquêtes quantitative et qualitative, nous dégagons une conclusion générale et quelques recommandations pertinents pour arriver à la proposition d'un cadre de suivi et évaluation. Ce cadre de suivi et évaluation est innovateur dans le sens qu'il a tenu compte des questions socioéconomiques avec les données recueillies dans le cadre des deux volets précédents de la présente étude sociale.

#### **a) Le volet A de l'étude sociale**

Il n'est point besoin de rappeler que la connaissance des caractéristiques sociodémographique, économique, et culturelle de la population ciblée par le PDUR-K peut être très utile pour l'établissement de standards ou de normes pour des services de qualité ainsi que pour mieux gérer le projet en tenant compte des attentes de cette population. C'est en effet assez naturel et assez normal qu'une organisation pourvoyeuse d'aide se donne les moyens d'améliorer des aspects des services que la population juge utiles et indispensables pour freiner la pauvreté et la vulnérabilité.

Pour collecter les données telles que définies dans « l'activité a » des termes de référence, l'enquête quantitative du volet A de la présente étude sociale a été essentiellement participative et a touché une cible de ménages répartis sur tout le champ de l'enquête, à savoir les 10 strates/quartiers. Sur le plan méthodologique, un échantillonnage simple et aléatoire a été adopté pour les 10 strates et a permis d'interviewer 706 chefs de ménage. La composition de ces 706 ménages, représentatifs des caractéristiques majeures de la population cible, a permis d'avoir des informations pertinentes sur un ensemble de 4 366 individus. La principale technique de collecte des données adoptée pour recueillir ces informations était l'enquête par questionnaire auprès des chefs de ménage. Une place assez importante a été également accordée à la recherche documentaire qui a permis de récolter dans les études antérieures certains indicateurs existants. Les données quantitatives ont été traitées à l'aide du logiciel SAS. L'analyse croisée des données de l'enquête quantitative a permis d'enregistrer de différents taux d'indicateurs socioéconomiques, de pauvreté, de vulnérabilité, de perception des conditions de vie, de moyen d'accès aux infrastructures de base, des attentes, des priorités etc. variant en fonction du sexe, de l'âge, du profil de la pauvreté et d'autres variables de contrôle. Cette analyse a aussi permis de présenter une synthèse pour chaque strate ciblée par l'étude sociale.

L'analyse des résultats du volet A de l'étude sociale a permis de classer la population des 706 ménages sondés en non pauvre, sévèrement pauvre, pauvre et vulnérable à partir du calcul du score de privation de la pauvreté multidimensionnelle.

- Les données recueillies ont montré que la répartition des 706 ménages selon la variable genre du chef de ménage est comme suit : 76,06% des ménages sont dirigés par des hommes

contre 23,96% des ménages avec un chef de sexe féminin. L'âge moyen des 706 chefs de ménage sondés est de l'ordre de 55,1 ans. La taille moyenne d'un ménage se trouvant dans la zone de l'étude est de 6,16 personnes qui est relativement supérieure à la moyenne nationale (5,3 personnes, Enquête Démographique et de Santé DS 2013-2014). Cette taille moyenne ne varie pas considérablement selon la répartition par strate/quartier malgré qu'elle soit plus élevée aux trois quartiers de la commune de N'djili (Q6, Q7 et Q10).

- ❑ L'analyse de la pauvreté croisée avec les caractéristiques du ménage et celle du chef de ménage permet de dresser le profil type du ménage non pauvre, sévèrement pauvre, pauvre et vulnérable de la zone cible par l'étude.
- ❑ En particulier, on a enregistré que parmi les 76,6% de ménages dont le chef est un homme : 27,3% sont non pauvres, 9,1% avec un profil de pauvreté sévère, 14,3% sont pauvres et 25,4% sont vulnérables. Par contre, l'analyse des résultats a révélé que parmi les 23,96% de ménages dont le chef est une femme : 8,2% sont non pauvres, 3% avec un profil de pauvreté sévère, 5,8% sont pauvres et 6,9% sont vulnérables.
- ❑ La répartition des ménages selon la variable taille a fait paraître qu'environ trois ménages sur cent (2,55%) sont composés d'une seule personne et 44,49% comptent de 2 à 5 personnes. Les ménages de grande taille (six personnes ou plus) représentent plus que la moitié de l'effectif (52,97%) dont un peu moins du quart (13,03%) comptent 10 personnes et plus.
- ❑ Le statut matrimonial surtout chez les femmes chefs de ménage conditionne la taille du ménage. On a observé tout d'abord que le veuvage a constitué le moyen le plus important à l'accès au statut de chef de ménage avec une proportion de 42,01% contre seulement 5,59% chez les hommes.
- ❑ En particulier, on a enregistré 35,6% de ménages non pauvres (1,8% composés d'une seule personne, 21% dont la taille varie de 2 à 5 personnes et 12,7% avec une taille de 6 personnes ou plus), 12,1% de ménages avec un profil de pauvreté sévère (2,5% composés de ménages dont la taille varie de 2 à 5 personnes et 9,6% avec une taille de 6 personnes ou plus), 20,1% de ménages pauvres (0,3% composés d'une seule personne, 6,8% dont la taille varie de 2 à 5 personnes et 13% avec une taille de 6 personnes ou plus), et enfin 32,2% de ménages vulnérables (0,4% composés d'une seule personne, 14% de ménages dont la taille varie de 2 à 5 personnes et 17,8% avec une taille de 6 personnes ou plus).
- ❑ L'analyse de la pauvreté croisée avec le niveau d'instruction du chef de ménage a permis d'observer que 4,3% de chefs de ménage n'ont aucun niveau d'instruction (0,9% sont non pauvres, 0,7% sont sévèrement pauvres, 1,3% sont pauvres et 1,4% sont vulnérables), 11,6% ont un niveau d'instruction de primaire (2% sont non pauvres, 2,8% sont sévèrement pauvres, 2,7% sont pauvres et 4,1% sont vulnérables), 53,5% ont un niveau d'instruction de secondaire (17,9% sont non pauvres, 5,1% sont sévèrement pauvres, 12,3% sont pauvres et

18,1% sont vulnérables) et enfin 30,7% ont un niveau d'instruction du supérieur (14,7% sont non pauvres, 3,4% sont sévèrement pauvres, 4% sont pauvres et 8,6% sont vulnérables).

- ❑ On a noté une prédominance des couples avec enfants et des familles élargies dans des proportions de 52,4% et 22,7%. De plus, quel que soit la strate de la zone d'étude, la famille couple avec enfants est prédominante.
- ❑ Le recouplement de la variable type de ménage avec la catégorie socioprofessionnelle des chefs de ménage a bien confirmé l'importance relative des couples avec enfants et des familles élargies.
- ❑ Des populations des ménages sondés des 10 strates de la zone de l'étude, dans tout sauf trois cas, la disparité est en faveur des masculins (Q1, Q2 et Q9), et dans quatre des 10 cas, la disparité est importante en faveur des féminins (4,28% dans le quartier Q8, 6,42% dans le quartier Q5, 7,86% dans le quartier Q6 et 13,16% dans le quartier Q4).
- ❑ En termes de résultats, l'enquête a révélé que la population des ménages sondés se caractérise par sa grande jeunesse : presque la moitié est âgée de moins de 20 ans, soit une proportion de 43,13% (44,85% chez les masculins contre 41,42% chez les féminins).
- ❑ Les résultats de l'enquête quantitative ont révélé que globalement 96,42% des membres de la population des 706 ménages âgés de 15-49 ans sont alphabètes (97,36% chez les masculins contre 95,57% chez les féminins).
- ❑ Le taux d'alphabétisation des adultes (15 ans ou plus) est de l'ordre de 95% (97,06% pour les hommes contre 93,05% pour les femmes). Le croisement de la variable alphabétisation des adultes de 15 ans ou plus avec les strates a révélé que les taux d'alphabétisation des quartiers Q5 (96,8%), Q10 (98,37%), Q1 (98,59%) et Q8 (97,88%) sont nettement supérieurs aux taux de l'ensemble des quartiers (95%).
- ❑ Le taux d'analphabétisation des chefs de ménage (5%) ne varie presque pas avec le niveau du bien-être socioéconomique du ménage : 2,6% chez les ménages non pauvres contre 2,4% chez les ménages pauvres.
- ❑ L'analyse de l'emploi avec le statut de pauvreté indique que pour la population des chefs de ménage actifs et occupés en plein temps et d'une manière régulière (30,2%) : 11,5% sont non pauvres, 3,7% sont sévèrement pauvres, 5,2% sont pauvres et 9,8% sont vulnérables. De plus, pour la population des chefs de ménage actifs et occupés dans l'informel (25,5%) : 10,8% sont non pauvres, 2,7% sont sévèrement pauvres, 4,4% sont pauvres et 7,7% sont vulnérables.
- ❑ Le taux de sous-emploi est de l'ordre de 8,6%. L'analyse du sous-emploi avec le statut de la pauvreté indique qu'il est de : 2% sont non pauvres, 1,3% sont sévèrement pauvres, 2% sont pauvres et 3,4% sont vulnérables.

- Le taux de chômage est de l'ordre de 22,7%. L'analyse du chômage avec le statut de la pauvreté indique qu'il est de : 6,5% pour les non pauvres, 2,7% chez les sévèrement pauvres, 5,7% chez les pauvres et 7,8% chez les vulnérables.

D'autres aspects ont été également abordés dans le volet A de l'étude sociale dont on trouve plus de détails dans le corps de ce rapport, comme l'occupation principale ou le type de l'emploi, les avoirs et patrimoine des ménages, le statut de l'occupation de l'habitat, la principale source d'approvisionnement en eau de boisson, le principal mode d'éclairage, l'accès aux infrastructures de base, etc. Ainsi, la base des données recueillies nous permettra facilement de présenter toute une batterie d'indicateurs très utiles pour la préparation du plan d'actions du projet PDUR-K.

### **b) Le volet B de l'étude sociale**

Pierre angulaire de toute approche participative d'une étude sociale urbaine de résilience, notre étude qualitative ambitionne de relever six défis :

- i. Le premier vise à sonder le cognitif des parties prenantes de notre zone d'étude telle que définie dans les Termes De Références. Cette démarche nous permettra de préciser les mécanismes mentaux qui favorisent l'inertie, suscitent la curiosité, éveillent l'intérêt et le transforme en soutien pour devenir une force d'identification, d'adhésion, d'appropriation et d'engagement à l'égard du projet PDUR-K.
- ii. Le deuxième défi porte sur l'analyse des relations sociales qui s'établissent entre les parties prenantes en mettant en exergue les mécanismes d'agrégation autour d'intérêts partagés ou d'influences subies.
- iii. Le troisième défi porte sur la dimension constructive en mettant en évidence le ciment social indispensable à l'édification de structures sociales viables, organisées pour recevoir et faire évoluer toutes les composantes du projet PDUR-K.
- iv. Le quatrième défi est culturel et porte sur les mécanismes de pensée et conatif. Un projet de développement social ne se nourrit ni par l'éphémère ni par l'immédiat. Son présent est déjà demain et son horizon se compte en décennies.

Le temps des bénéficiaires du projet et celui du concepteur n'est pas le même. Le décalage est une énergie qui alimente les frustrations, l'impatience et in fine les risques sociaux. La culture du développement est une éducation et une mentalité.

- v. Le cinquième défi est de proposer les outils et les instruments pour la réalisation de l'étude qualitative et relever les différents défis que nous venons de préciser. Ces instruments nous permettront de tracer les lignes directrices pour naviguer dans la complexité du processus du changement social souhaité.
- vi. Le sixième défi consiste, à partir des outils utilisés ou conçus à cet effet, de cerner en totalité l'objectif principal et les objectifs spécifiques de la partie qualitative.



Notre point de départ consiste à identifier les différentes parties prenantes. De mettre en évidence leurs spécificités et l'intérêt qu'ils portent aux différentes activités du projet.

Il serait nécessaire de s'interroger à ce niveau sur la nature et le contenu de cet intérêt et par quel mécanisme le transformer en soutien.

Dans le même espace – temps il serait opportun de mettre en évidence les mécanismes qui éveillent les contraintes et aiguissent les oppositions.

- ❑ **La matrice d'influence exercée ou subie** nous permettra de cerner les jeux de pouvoir d'influence et d'intérêt au regard du projet.
- ❑ **Le diagramme des axes** nous fournira les quatre quadrants regroupant les parties prenantes selon l'intensité et leur sensibilité relative à l'égard du projet.
- ❑ **Les mécanismes compensation** : pour garder la dynamique d'ensemble du processus social dans les différents quartiers, les mécanismes de compensation nous permettent d'aller plus loin que le simple constat d'une influence faible ou forte.

Nous montrerons que l'influence exercée par une partie prenante sur une autre s'inscrit dans une mouvance évolutive. Nous mettrons en évidence ce mécanisme et son usage. Une société n'est pas un réseau de lien mais une mouvance évolutive de liens compensés.

L'approche qui consiste à agir sur les liens en vue de les renforcer demeurera réductrice et insuffisante. Par contre, agir sur les liens compensés permettra de maîtriser la dynamique sociale au sein de chaque quartier objet de notre étude.

- ❑ **Les mécanismes de renforcement de l'influence** : Conçus dans le même état d'esprit que le mécanisme de compensation, ils permettent de ne pas se contenter des scores élevés d'influence mais de s'assurer en permanence de l'action d'un flux de renforcement venant de certaines parties prenantes. Ceci permettra de s'assurer le maintien de l'influence d'une partie prenante à son niveau maximal.
- ❑ **La structure des effets** nous permettra de définir la configuration de l'enchevêtrement du réseau interconnecté de chaque quartier
- ❑ **La matrice des conflits / partenariat** nous permettra de déceler les relations de petits, moyens ou forts conflits. Il en est de même pour les relations de partenariat. Nous avons rajouté la notion de flamme qui indique la présence d'un conflit latent non observable par les méthodes classiques. Ces foyers nécessitent un suivi et une observation régulière.
- ❑ **La matrice SWOT** nous a permis à travers les focus groups de dégager les forces, les faiblesses de chaque quartier ainsi que les menaces et les opportunités qu'il renferme. C'est à partir de ces informations qu'un éclairage sera apporté aux différents sous-projets que renfermera le projet PDUR-K.

Une attention particulière a été portée aux catégories vulnérables dans les mécanismes de recherche d'information, son extraction, son analyse, son interprétation et son intégration

éventuelle dans un processus sélectif de structuration du projet et la mise en place éventuelle de filets sociaux.

Le projet PDUR-K se veut résilient. Ce dernier concept est pluriel. La résilience peut porter sur des ouvrages physiques mais elle se doit aussi d'être comportementale et mentale. Il s'agit de mettre en place et figer un système de pensée qui intègre le développement social comme mode de vie et mode de pensée.

Le projet le PDUR-K veut s'intégrer dans un continuum dont le fil conducteur de départ est le jeu appropriation - opposition. La première exprime une adéquation entre les intérêts et la lecture perceptuelle à ce stade par les parties prenantes des sous-projets. Le deuxième exprime le décalage entre les attentes et le contenu effectif.

La lecture individuelle de cet écart déterminera la nature, l'intensité de l'opposition et ses mutations successives dans une spirale régressive allant de l'opposition au risque social, au conflit et à la contagion qui pourrait évoluer par palier de proche en proche, de rue en rue, de quartier en quartier, ou carrément s'étendre de manière virale.

Autant il est porteur d'intérêt le projet PDUR-K comme tout projet social, possède en filigrane les leviers de méfiance et d'opposition sur lesquels vont s'appuyer ses détracteurs. Nous recommandons d'agir dans des temporalités parallèles, de l'immédiat au long terme.

En guise de synthèse de l'étude qualitative nous présentons une spirale du développement social du projet PDUR-K qui retrace dans une construction schématique détaillée et expliquée, le cheminement proposé allant de l'intérêt que fera naître le projet chez chaque partie prenante au changement culturel de la vie sociale et ce, à partir d'une approche participative recommandée dans les TDR.

### **c) Le volet C de l'étude sociale**

Le dispositif institutionnel proposé pour intégrer la maîtrise d'œuvre sociale et mettre en place la démarche participative du projet PDUR-K, est composé d'un opérateur central nommé « l'Observatoire Social » et d'une structure de médiation sociale par commune.

L'observatoire social pourra assurer le pilotage et le suivi des instruments de sauvegarde sociale (PGES, consultations publiques, PAR, MGP (mécanismes de gestion des plaintes), etc.) durant les travaux du projet. Il pourra ainsi accompagner les médiations sociales au niveau des communes ciblées, et par conséquent centraliser et analyser les rapports de suivi & évaluation ainsi que ceux élaborés par les médiateurs.

La structure de la médiation sociale proposée dans ce rapport tire son avantage à partir de la base des données recueillies lors de la réalisation et l'analyse de l'enquête qualitative (**volet B**). Elle pourra comporter un ensemble de médiateurs (coordinateur des médiateurs, Agent de prévention et médiation, Femmes-relais, Médiateur de rue, Correspondant de Nuit, Correspondant réseau éducatif, Médiateur de résilience, Médiateur de santé, Médiateur école-famille et Médiateurs du secteur du commerce). Les rôles de ces différents médiateurs sont

respectivement la présence active de proximité, la gestion de conflits en temps réel ou sur un temps différé, la concertation avec les habitants et les parties prenantes, la veille technique (déclaration des dysfonctionnements) et la sensibilisation de la population.

Le suivi & évaluation des activités sociale s'appuiera sur un système d'information articulé autour d'un ensemble de rapports et de tableaux de bords élaborés à l'échelle de la commune par les structures de la médiation sociale et consolidés et analysés à l'échelle centrale par l'Observatoire social. Les principaux indicateurs de résultats sont :

- La conformité de la mise en place des instruments de sauvegarde sociale selon les directives de la Banque Mondiale durant le déroulement de PDUR-K
- Les indicateurs de progrès du réseau de la médiation sociale dans la zone de projet (nombre et performance des médiateurs).
- Les indicateurs socio-économiques qui ressortent de l'enquête quantitative de la présente étude sociale (**volet A**) : taux de pauvreté, vulnérabilité, scolarisation et abondant des enfants, d'activités économiques, chômage, sous-emploi, etc.
- Taux de satisfaction des habitants à l'égard du service de la médiation sociale.
- Nombre de médiations réalisées et taux de personnes pour lesquelles un accord a été trouvé.
- Contribution du projet PDUR-K à la résolution des conflits.
- Nombre de dysfonctionnements et dégradations signalés et taux de réparations et interventions effectuées.
- Taux de croissance du nombre de bénéficiaires du PDUR-K
- Le gap entre les attentes de la population et la réalisation des sous-projets programmés dans le cadre des actions du PDUR-K.

# SOMMAIRE

REMERCIEMENTS .....	1
RESUME EXECUTIF .....	2
SOMMAIRE .....	11
LISTE DES TABLEAUX.....	17
LISTE DES GRAPHIQUES .....	19
LISTE DES ABREVIATIONS.....	20
1. Contexte, Justification et Objectifs de l'Étude Sociale.....	21
1.1 Justification de l'étude sociale .....	21
1.2 Les objectifs de l'étude sociale.....	22
1.3 La zone d'intervention de l'étude sociale .....	23
1.4 Description des volets de l'étude sociale .....	25
2. Présentation Générale du volet A de l'Étude Sociale.....	26
2.1 L'objectif principal du volet A.....	26
2.2 Les objectifs spécifiques du volet A.....	26
2.3 Champ et organisation de l'enquête quantitative .....	27
2.3.1. Champ de l'enquête .....	28
2.3.2. Organisation de l'enquête.....	28
2.3.3. Organisation administrative de l'enquête.....	30
2.3.4. Échantillonnage .....	31
2.3.5. La collecte des données .....	33
2.3.6. Le traitement informatique des données .....	34
2.4 Présentation de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle.....	34
2.5 Analyse des résultats du volet A .....	36
2.6 Caractéristiques sociodémographiques des ménages et de la population.....	36
2.6.1. Taille, composition et typologie des ménages .....	37
2.6.2. Analyse des déterminants de la pauvreté des ménages.....	40
2.6.3. Genre et âge des membres de ménages.....	42
2.6.4. Education et alphabétisation de la population .....	45
2.7 Caractéristiques socioéconomiques de la population et des ménages .....	46
2.7.1. Situation du marché de l'emploi .....	46

2.7.2.	Occupation principale ou type d'emploi .....	48
2.7.3.	Sous-emploi.....	48
2.7.4.	Chômage.....	49
2.8	Avoirs et patrimoine des ménages.....	50
2.8.1.	Le statut d'occupation.....	50
2.8.2.	Le nombre de pièces du logement.....	51
2.8.3.	Le principal type de toilette utilisé.....	52
2.8.4.	La principale source d'approvisionnement en eau de boisson.....	52
2.8.5.	Le principal mode d'éclairage .....	54
2.8.6.	La principale source d'énergie pour la cuisson .....	55
2.9	Accès aux infrastructures sociaux de base.....	55
2.10	Perceptions des conditions de vie des ménages.....	58
2.11	Priorités et solutions des ménages .....	60
3.	Volet B : Etude qualitative.....	67
3.1	Introduction.....	67
3.2	Approche méthodologique .....	67
3.2.1	La principale source d'énergie pour la cuisson .....	67
3.2.2	Diagnostic social .....	67
3.2.3	Guides d'entretien : Elaboration et contenu.....	68
3.2.4	Déroulement des focus groups .....	69
3.2.5	Identification des parties prenantes .....	70
3.2.6	Méthode d'évaluation des intérêts et de l'influence des parties prenantes vis-à-vis PDURK	70
3.3	Analyse qualitative du quartier Q1 – Commune de Ndjili.....	72
3.3.1	Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes .....	72
3.3.2	Participation potentielle et intérêt à l'égard des activités prévues dans le projet.....	73
3.3.3	Matrice d'influence d'intérêt .....	75
3.3.4	Diagramme des axes .....	79
3.3.5	Le phénomène de compensation et d'auto renforcement.....	80
3.3.6	Le mécanisme de renforcement de l'influence.....	81
3.3.7	La structure des effets.....	82
3.3.8	Evaluation de diversité et l'égalité .....	83
3.3.9	Les plates-formes et les mécanismes de participation existants dans le quartier.....	84

3.3.10	Les menaces et les opportunités.....	85
3.3.11	Les risques sociaux potentiels .....	88
3.3.12	Les conflits potentiels.....	90
3.3.13	Le risque de contagion .....	92
3.4	Analyse qualitative du quartier Q6 – Commune de Ndjili.....	94
3.4.1	Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes .....	94
3.4.2	Matrice d’influence d’intérêt .....	95
3.4.3	Diagramme des axes .....	101
3.4.4	Le phénomène de compensation et d'auto renforcement.....	102
3.4.5	Le mécanisme de renforcement de l’influence.....	103
3.4.6	La structure des effets.....	103
3.4.7	Evaluation de diversité et l’égalité .....	104
3.4.8	Les menaces et les opportunités.....	104
3.4.9	Les risques sociaux potentiels .....	106
3.4.10	Les conflits potentiels.....	107
3.5	Analyse qualitative du quartier Q7 – Commune de Ndjili.....	108
3.5.1	Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes .....	108
3.5.2	Matrice d’influence d’intérêt .....	109
3.5.3	Diagramme des axes .....	112
3.5.4	Le phénomène de compensation et d'auto renforcement.....	112
3.5.5	Le mécanisme de renforcement de l’influence.....	113
3.5.6	La structure des effets.....	114
3.5.7	Evaluation de diversité et l’égalité .....	116
3.5.8	Les menaces et les opportunités.....	116
3.5.9	Les risques sociaux potentiels .....	119
3.5.10	Les conflits potentiels.....	119
3.6	Analyse qualitative du quartier Q8 – Commune de Ndjili.....	121
3.6.1	Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes .....	121
3.6.2	Matrice d’influence d’intérêt .....	122
3.6.3	Diagramme des axes .....	127
3.6.4	Le phénomène de compensation et d'auto renforcement.....	128
3.6.5	Le mécanisme de renforcement de l’influence.....	129
3.6.6	La structure des effets.....	130

3.6.7	Evaluation de diversité et l'égalité .....	131
3.6.8	Les menaces et les opportunités .....	131
3.6.9	Les risques sociaux potentiels .....	133
3.6.10	Les conflits potentiels.....	134
3.7	Analyse qualitative du quartier Q9 – Commune de Ndjili.....	135
3.7.1	Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes .....	135
3.7.2	Participation potentielle et intérêt à l'égard des activités prévues dans le projet...	136
3.7.3	Matrice d'influence d'intérêt .....	137
3.7.4	Diagramme des axes .....	140
3.7.5	Le phénomène de compensation et d'auto renforcement.....	141
3.7.6	Le mécanisme de renforcement de l'influence.....	142
3.7.7	La structure des effets.....	143
3.7.8	Evaluation de diversité et l'égalité .....	144
3.7.9	Les menaces et les opportunités.....	144
3.7.10	Les risques sociaux potentiels .....	147
3.7.11	Les conflits potentiels.....	147
3.8	Analyse qualitative des quartiers de la Commune Matete.....	149
3.8.1	Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes .....	149
3.8.2	Participation potentielle et intérêt à l'égard des activités prévues dans le projet...	150
3.8.3	Matrice d'influence d'intérêt .....	151
3.8.4	Diagramme des axes .....	153
3.8.5	Le phénomène de compensation et d'auto renforcement.....	154
3.8.6	Le mécanisme de renforcement de l'influence.....	155
3.8.7	La structure des effets.....	156
3.8.8	Evaluation de diversité et l'égalité .....	157
3.8.9	Les menaces et les opportunités.....	157
3.8.10	Les risques sociaux potentiels .....	160
3.8.11	Les conflits potentiels.....	160
3.9	Analyse qualitative des quartiers de la Commune Kimbanseke .....	162
3.9.1	Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes .....	162
3.9.2	Participation potentielle et intérêt à l'égard des activités prévues dans le projet...	163
3.9.3	Matrice d'influence d'intérêt .....	164
3.9.4	Diagramme des axes .....	166

3.9.5	Le phénomène de compensation et d'auto renforcement .....	167
3.9.6	Le mécanisme de renforcement de l'influence.....	168
3.9.7	La structure des effets.....	169
3.9.8	Evaluation de diversité et l'égalité .....	170
3.9.9	Les menaces et les opportunités.....	170
3.9.10	Les risques sociaux potentiels .....	172
3.9.11	Les conflits potentiels.....	173
3.10	Analyse qualitative du quartier Echangeur de la Commune Lemba .....	174
3.10.1	Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes .....	174
3.10.2	Participation potentielle et intérêt à l'égard des activités prévues dans le projet...	175
3.10.3	Matrice d'influence d'intérêt .....	176
3.10.4	Diagramme des axes .....	178
3.10.5	Le phénomène de compensation et d'auto renforcement.....	178
3.10.6	Le mécanisme de renforcement de l'influence.....	179
3.10.7	La structure des effets.....	180
3.10.8	Evaluation de diversité et l'égalité .....	181
3.10.9	Les menaces et les opportunités.....	181
3.10.10	Les risques sociaux potentiels .....	183
3.10.11	Les conflits potentiels.....	184
3.11	Analyse qualitative du quartier Livulu de la Commune Lemba.....	185
3.11.1	Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes .....	185
3.11.2	Participation potentielle et intérêt à l'égard des activités prévues dans le projet...	186
3.11.3	Matrice d'influence d'intérêt .....	187
3.11.4	Diagramme des axes .....	190
3.11.5	Le phénomène de compensation et d'auto renforcement.....	191
3.11.6	Le mécanisme de renforcement de l'influence.....	191
3.11.7	La structure des effets.....	192
3.11.8	Evaluation de diversité et l'égalité .....	193
3.11.9	Les menaces et les opportunités.....	193
3.11.10	Les risques sociaux potentiels .....	195
3.11.11	Les conflits potentiels.....	196
3.12	Analyse qualitative des quartiers de Kisenso .....	197
3.12.1	Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes .....	197



3.12.2	Participation potentielle et intérêt à l'égard des activités prévues dans le projet ...	198
3.12.3	Matrice d'influence d'intérêt .....	199
3.12.4	Diagramme des axes .....	201
3.12.5	Le phénomène de compensation et d'auto renforcement .....	202
3.12.6	Le mécanisme de renforcement de l'influence .....	202
3.12.7	La structure des effets .....	203
3.12.8	Evaluation de diversité et l'égalité .....	204
3.12.9	Les menaces et les opportunités .....	204
3.12.10	Les risques sociaux potentiels .....	207
3.12.11	Les conflits potentiels .....	207
3.13	Synthèse de l'analyse qualitative (Volet B) .....	209
3.13.1	Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes .....	209
3.13.2	Participation potentielle et intérêt à l'égard des activités prévues dans le projet ...	211
3.13.3	Synthèse d'influences-intérêts des parties prenantes .....	212
3.13.4	Diagramme des axes .....	214
3.13.5	Le mécanisme de compensation: .....	215
3.13.6	Le mécanisme de renforcement de l'influence .....	216
3.13.7	La structure des effets .....	217
3.13.8	Diversité et l'égalité dans la zone d'étude .....	217
3.13.9	Synthèse des plates-formes de participation et consultation au niveau des quartiers 218	
3.13.10	Les menaces et les opportunités .....	219
3.13.11	Les risques sociaux potentiels .....	221
3.13.12	Les conflits potentiels .....	222
3.13.13	Le risque de contagion .....	223
3.13.14	La spirale du développement d'un projet social-La spirale régressive .....	225
3.14	Mécanisme de gestion de conflits dans le cadre de PDURK .....	228
3.14.1	Introduction .....	228
3.14.2	Le rôle de médiateur .....	228
3.14.3	Composantes de la médiation sociale et coût .....	230
4.	Cadre de Suivi & Evaluation des activités sociales .....	231
4.1	Le suivi .....	231
4.2	L'évaluation .....	232

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1</b> : Répartition de l'échantillon de l'enquête par strate.....	33
<b>Tableau 2</b> : Liste des 10 indicateurs composant l'IPM.....	35
<b>Tableau 3</b> : Répartition (en %) des ménages enquêtés selon la taille et la strate.....	39
<b>Tableau 4</b> : Répartition (en %) des ménages enquêtés selon la taille et l'âge du CM.....	40
<b>Tableau 5</b> : Les trois dimensions et les 10 indicateurs retenus pour l'IPM .....	41
<b>Tableau 6</b> : Répartition (en %) de la population selon le sexe, l'âge et la strate.....	43
<b>Tableau 7</b> : Niveau d'instruction pour le groupe d'âges 5-24 ans .....	45
<b>Tableau 8</b> : Taux de chômage par strate et par sexe .....	49
<b>Tableau 9</b> : Nombre de pièces (en %) du logement selon le statut de la pauvreté multidimensionnelle.....	51
<b>Tableau 10</b> : Répartition des ménages selon le principal type de toilette utilisé.....	52
<b>Tableau 11</b> : Répartition des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson .....	53
<b>Tableau 12</b> : Répartition des ménages selon la principale source d'éclairage .....	55
<b>Tableau 13</b> : Répartition des ménages selon la principale source d'énergie de cuisson.....	55
<b>Tableau 14</b> : Accès en % de ménages aux infrastructures de base .....	56
<b>Tableau 15</b> : Accessibilité physique et taux de satisfaction d'une école primaire publique selon la strate et le statut de pauvreté .....	57
<b>Tableau 16</b> : Perception des chefs de ménage à l'égard du niveau de vie.....	60
<b>Tableau 17</b> : Répartition selon la strate des principales priorités évoquées par les sondés.....	61
<b>Tableau 18</b> : Répartition selon la strate des 3 meilleurs moyens de lutte contre la pauvreté.....	62
<b>Tableau 19</b> : Répartition selon la strate des 2 principales voies pour la réduction de la pauvreté....	64
<b>Tableau 20</b> : Caractéristiques spécifiques des parties prenantes – Quartier Q1.....	72
<b>Tableau 21</b> : Intérêts des parties prenantes – Quartier Q1 .....	73
<b>Tableau 22</b> : Analyse de la matrice d'Intérêt-Influence – Quartier Q1.....	77
<b>Tableau 23</b> : Attente des parties prenantes – Quartier Q1 .....	87
<b>Tableau 24</b> : Symboles de la matrice de conflit .....	90
<b>Tableau 25</b> : Caractéristiques spécifiques des parties prenantes – Quartier Q6.....	94
<b>Tableau 26</b> : Analyse de la matrice d'Intérêt-Influence – Quartier Q6.....	96
<b>Tableau 27</b> : Attente des parties prenantes – Quartier Q6 .....	106
<b>Tableau 28</b> : Caractéristiques spécifiques des parties prenantes – Quartier Q7.....	108
<b>Tableau 29</b> : Analyse de la matrice d'Intérêt-Influence – Quartier Q7.....	110
<b>Tableau 30</b> : Attentes des parties prenantes – Quartier Q7.....	118
<b>Tableau 31</b> : Caractéristiques spécifiques des parties prenantes – Quartier Q8.....	121
<b>Tableau 32</b> : Analyse de la matrice d'Intérêt-Influence – Quartier Q8.....	123
<b>Tableau 33</b> : Attentes des parties prenantes – Quartier Q8.....	133
<b>Tableau 34</b> : Caractéristiques spécifiques des parties prenantes – Quartier Q9.....	135
<b>Tableau 35</b> : Intérêts des parties prenantes – Quartier Q9 .....	136
<b>Tableau 36</b> : Analyse de la matrice d'Intérêt-Influence – Quartier Q9.....	138
<b>Tableau 37</b> : Attente des parties prenantes – Quartier Q9 .....	146

<b>Tableau 38</b> : Caractéristiques spécifiques des parties prenantes – Quartiers Matete.....	149
<b>Tableau 39</b> : Intérêts des parties prenantes – Quartiers Matete .....	150
<b>Tableau 40</b> : Analyse de la matrice d’Intérêt-Influence – Quartiers Matete .....	152
<b>Tableau 41</b> : Attente des parties prenantes des Quartiers de Matete .....	159
<b>Tableau 42</b> : Caractéristiques spécifiques des parties prenantes – Quartiers Kimbanseka .....	162
<b>Tableau 43</b> : Intérêts des parties prenantes – Quartiers Kimbanseka.....	163
<b>Tableau 44</b> : Analyse de la matrice d’Intérêt-Influence – Quartiers Kimbanseka .....	165
<b>Tableau 45</b> : Attentes des parties prenantes– Quartiers Kimbanseka .....	172
<b>Tableau 46</b> : Caractéristiques spécifiques des parties prenantes – Quartiers Echangeur.....	174
<b>Tableau 47</b> : Intérêts des parties prenantes – Quartiers Echangeur .....	175
<b>Tableau 48</b> : Analyse de la matrice d’Intérêt-Influence – Quartier Echangeur .....	176
<b>Tableau 49</b> : Attentes des parties prenantes du Quartier Echangeur .....	183
<b>Tableau 50</b> : Caractéristiques spécifiques des parties prenantes – Quartier Livulu.....	185
<b>Tableau 51</b> : Intérêts des parties prenantes – Quartier Livulu .....	186
<b>Tableau 52</b> : Analyse de la matrice d’Intérêt-Influence – Quartier Livulu .....	188
<b>Tableau 53</b> : Attentes des parties prenantes– Quartier Livulu .....	195
<b>Tableau 54</b> : Caractéristiques spécifiques des parties prenantes – Quartiers Kisenso .....	197
<b>Tableau 55</b> : Intérêts des parties prenantes – Quartiers Kisenso .....	198
<b>Tableau 56</b> : Analyse de la matrice d’Intérêt-Influence – Quartiers Kisenso.....	199
<b>Tableau 57</b> : Attentes des parties prenantes– Quartiers Kisenso.....	206
<b>Tableau 58</b> : Caractéristiques spécifiques des parties prenantes – Synthèse .....	209
<b>Tableau 59</b> : Les relations avec les parties prenantes – Synthèse .....	210
<b>Tableau 60</b> : Intérêts des parties prenantes – Synthèse.....	211
<b>Tableau 61</b> : Analyse de la matrice d’Intérêt-Influence – Synthèse .....	213
<b>Tableau 62</b> : Rôle des médiateurs.....	228
<b>Tableau 63</b> : Types des médiateurs.....	229
<b>Tableau 64</b> : Evaluation du coût de la médiation sociale .....	230
<b>Tableau 65</b> : Plan du Suivi & Evaluation.....	235

## LISTE DES GRAPHIQUES

---

<b>Graphique 1</b> : Carte de la zone d'étude .....	25
<b>Graphique 2</b> : Répartition des ménages sondés selon l'aspect genre du chef de ménage .....	37
<b>Graphique 3</b> : Répartition des ménages selon la taille et le sexe du chef de ménage .....	38
<b>Graphique 4</b> : Typologie des ménages selon le sexe du CM.....	38
<b>Graphique 5</b> : Profils de pauvreté des ménages sondés.....	42
<b>Graphique 6</b> : Répartition des profils de pauvreté des ménages sondés par quartier.....	42
<b>Graphique 7</b> : Pyramide des âges de la population sondée .....	44
<b>Graphique 8</b> : Taux d'alphabétisation des chefs de ménage selon le profil de pauvreté du ménage	46
<b>Graphique 9</b> : Situation professionnelle actuelle des personnes actives .....	47
<b>Graphique 10</b> : Situation professionnelle actuelle des personnes actives selon le sexe.....	47
<b>Graphique 11</b> : Répartition de la population active et occupée selon le sexe.....	48
<b>Graphique 12</b> : Statut d'occupation de l'habitat selon la pauvreté multidimensionnelle .....	51
<b>Graphique 13</b> : Répartition de la population selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson et selon le profil de la pauvreté .....	54
<b>Graphique 14</b> : Perception subjective de la pauvreté des gens du quartier .....	59
<b>Graphique 15</b> : Les trois actions prioritaires à réaliser pour améliorer les conditions de vie .....	59
<b>Graphique 16</b> : Formes de contribution à l'égard des programmes de lutte contre la pauvreté .....	65
<b>Graphique 17</b> : Répartition des principales actions prioritaires .....	66
<b>Graphique 18</b> : Diagramme des axes – quartier Q1.....	79
<b>Graphique 19</b> : Structure des effets – quartier Q1 .....	83
<b>Graphique 20</b> : Diagramme des axes – quartier Q6.....	101
<b>Graphique 21</b> : Structure des effets – quartier Q6 .....	104
<b>Graphique 22</b> : Diagramme des axes – quartier Q7.....	112
<b>Graphique 23</b> : Structure des effets – quartier Q7 .....	115
<b>Graphique 24</b> : Diagramme des axes – quartier Q7.....	128
<b>Graphique 25</b> : Structure des effets – quartier Q8 .....	131
<b>Graphique 26</b> : Diagramme des axes – quartier Q9.....	141
<b>Graphique 27</b> : Structure des effets – quartier Q9 .....	144
<b>Graphique 28</b> : Diagramme des axes – quartiers Matete.....	154
<b>Graphique 29</b> : Structure des effets – quartiers de Matete .....	157
<b>Graphique 30</b> : Diagramme des axes – quartiers Limbanseke.....	167
<b>Graphique 31</b> : Structure des effets – quartiers Kambanseke.....	170
<b>Graphique 32</b> : Diagramme des axes – quartier Echangeur .....	178
<b>Graphique 33</b> : Structures des effets– quartier Echangeur .....	181
<b>Graphique 34</b> : Diagramme des axes – quartier Livulu .....	190
<b>Graphique 35</b> : Structure des effets – quartier Livulu .....	193
<b>Graphique 36</b> : Diagramme des axes – quartiers Kisenso .....	201
<b>Graphique 37</b> : Structure des effets – quartier Kisenso.....	204
<b>Graphique 38</b> : Diagramme des axes – Synthèse.....	214
<b>Graphique 39</b> : Matrice de compensation des influences– Synthèse .....	216
<b>Graphique 40</b> : Matrice de renforcement des influences– Synthèse .....	217

<b>Graphique 41</b> : Spirale régressive .....	222
<b>Graphique 42</b> : Carte des flux de contagion– Synthèse.....	224
<b>Graphique 43</b> : La spirale régressive - Synthèse .....	225
<b>Graphique 44</b> : Schéma d’articulation du système d’informations portant sur le suivi-évaluation de l’approche participative de PDURK .....	238

## LISTE DES ABREVIATIONS

<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>CCD</b>	Comité Communal de Développement
<b>CLD</b>	Comité Local de Développement
<b>CM</b>	Chef de ménage
<b>CSP</b>	Catégorie Socio-Professionnelle
<b>DUAS</b>	Division Urbaine des Affaires Sociales, Ministère Provincial des affaires sociales
<b>IDA</b>	Association Internationale pour le Développement
<b>IDH</b>	Indice de Développement Humain
<b>IPM</b>	Indice de pauvreté multidimensionnelle
<b>MARP</b>	Méthode Accélérée de Recherche Participative
<b>MGP</b>	Mécanismes de Gestion des Plaintes
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OPHI</b>	Oxford Poverty and Human Development Initiative
<b>PAR</b>	Plan d’Appui à la Réinstallation
<b>PCD</b>	Plan Communal de Développement
<b>PDUR-K</b>	Projet de Développement Urbain et de Résilience de la ville de Kinshasa
<b>PGES</b>	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
<b>PME</b>	Petites et Moyennes Entreprises
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>RDC</b>	République Démocratique de Congo
<b>REGIDESO</b>	Régie de distribution d’eau
<b>S&amp;E</b>	Suivi et Evaluation
<b>SNE</b>	Société Nationale d’Electricité
<b>SNHR</b>	Service National d’Hydraulique Rurale
<b>SP-PDU</b>	Secrétariat Permanent du Projet de Développement Urbain
<b>SWOT</b>	Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats
<b>TDR</b>	Termes De Références

## 1. Contexte, Justification et Objectifs de l'Étude Sociale

---

Les disparités au sein de la ville de Kinshasa sont manifestes dans la subdivision administrative et géographique en quatre districts urbains inégaux en termes de superficie, d'effectifs démographiques, de niveau d'urbanisation, de niveau de vie et de qualité des infrastructures de base. Ces mêmes disparités constituent également des sujets de préoccupation au sein de la majorité des 24 communes de Kinshasa constituant ces quatre districts urbains et dont chacune d'elles est subdivisée en quartiers. Ces disparités et ces inégalités devraient donc être prises en compte dans toutes les études touchant les aspects sociale, économique et culturelle, car celles-ci ont une grande incidence dans la contribution des populations à la conception et à la faisabilité des projets de développement urbain de la ville de Kinshasa.

Dans ce contexte, et dans le cadre de la préparation du Projet de Développement Urbain et de Résilience de la ville de Kinshasa (PDUR-K), financé par **l'Association Internationale pour le Développement (IDA)** du Groupe de la **Banque Mondiale**, le gouvernement de la République Démocratique du Congo, représenté respectivement par **le Secrétariat Permanent du PDU (SP-PDU)** et **la Division Urbaine des Affaires Sociales (DUAS)**, Ministère Provincial des affaires sociales), dénommés dans ce rapport maître d'ouvrage, a initié la présente étude sociale dont l'objectif principal est de soutenir la préparation participative de ce projet.

Le PDUR-K est basé sur le concept de « villes inclusives et résilientes » sous un angle spatial, économique et social et de résilience aux aléas. Il constitue un appui au développement urbain de la ville de Kinshasa puisqu'il permettra, entre autres, de financer des infrastructures prioritaires et de liaison et des investissements de proximité et de lutte contre les inondations et les érosions au niveau de la zone ciblée, en abordant également le défi de sous-emploi et de cohésion sociale, ainsi que les renforcements de capacité en matière de gestion urbaine.

Tous ces investissements seront concentrés au niveau des bassins versants Est et Ouest de la rivière N'djili, et ce dans le but de répondre partiellement aux importantes lacunes d'infrastructures auxquelles la ville de Kinshasa, et principalement les quartiers pauvres et vulnérables des communes de cette dernière zone font face, à une résilience accrue aux risques naturels et à une meilleure gestion et planification urbaines.

### 1.1 Justification de l'étude sociale

---

Lorsque le PDUR-K s'initie avec une meilleure conception et mise en œuvre, et s'exécute dans de bonnes conditions, alors il pourra ouvrir des perspectives d'emploi pour la main-d'œuvre semi-qualifiée et non qualifiée et favorisera les petites et moyennes entreprises (PME) dans le bâtiment et les services urbains dans la zone ciblée. En outre, le PDUR-K pourra améliorer les capacités au niveau local de planification, gestion et entretien des infrastructures et services, tout comme il pourra soutenir la capacité de promouvoir le développement urbain au niveau central.

Ainsi, la mise en œuvre de la phase 1 du projet PDUR-K a nécessité l'élaboration d'une étude sociale dont l'objectif principal est d'informer la conception du projet sur les dynamiques et défis sociaux dans la zone d'intervention du projet. Cette étude sociale a été réalisée par le groupement des trois bureaux d'études SOTUEC International – SGBTP et GEI avec l'appui financier du Gouvernement de la RDC et de la Banque Mondiale, et l'analyse de ses résultats constitue l'objet de ce rapport.

La présente étude sociale fait partie du dispositif d'outils prévus dans la phase 1 du projet PDUR-K et s'inscrit dans un dispositif permettant de préparer le plan d'actions et la mise en œuvre de différents sous-projets dans le cadre du PDUR-K. En effet, l'ambition de jeter un regard analytique et qualitatif et d'avoir par la suite une image réelle sur les caractéristiques d'intérêt économique, sociale et culturelle en ce qui concerne les populations de la zone d'intervention du projet, d'une part, et d'analyser les préoccupations, les priorités ainsi que les intérêts, etc. des parties prenantes de cette zone d'intervention, permettront de mieux préparer l'exécution du projet et de favoriser une meilleure appropriation des résultats.

## **1.2 Les objectifs de l'étude sociale**

---

La pertinence de la présente étude sociale réside dans les faits suivants : son caractère novateur dans le milieu des études des projets de développements urbains et au moment de la programmation du plan d'actions du PDUR-K, son double objectif de soutien à la préparation participative du projet et enfin, la possibilité méthodologique que l'expérience offrait de mener une enquête quantitative auprès d'un échantillon représentatif de la population des zones ciblées et une enquête qualitative auprès des parties prenantes de ces dernières zones. Ainsi, cette étude sociale a permis d'identifier les aspects sociaux clés dans les zones du projet, ce qui permettra de fournir des intrants techniques pour une meilleure conception et mise en œuvre du projet.

La présente étude sociale visait quatre objectifs qui sont :

- 1)** Effectuer une analyse socio-économique, culturelle, politique et institutionnelle des zones concernées par le projet afin de dresser un tableau complet de la situation et des dynamiques dans lesquelles le projet va évoluer, avec une attention particulière aux contraintes et opportunités que le contexte pose au projet ;
- 2)** Identifier les principaux intervenants, déterminer comment les relations entre les groupes d'intervenants affecteront ou seront affectées par le projet et élaborer un cadre de consultation participative pour la conception, la mise en œuvre et le S&E du projet ;
- 3)** Veiller à ce que les résultats de l'étude puissent fournir des données pour orienter la conception et pour faciliter le suivi du projet lors de sa mise en œuvre et de l'évaluation des résultats à l'achèvement du projet ;

- 4) Contribuer à la conception et à la faisabilité du projet avec des recommandations spécifiques concernant des mesures à prendre pour optimiser les impacts positifs du projet et mitiger les retombées négatives, avec une attention particulière à la réduction de la pauvreté et vulnérabilité, à l'inclusion, à la recherche de synergies et à la soutenabilité.

### 1.3 La zone d'intervention de l'étude sociale

---

Comme évoqué plus haut, la zone ciblée par le PDUR-K se situe au niveau des bassins versants Est et Ouest de la rivière N'djili, soit au niveau des cinq communes Lemba, Matete, Kisenso, N'djili et Kimbanseke. Le choix de ces cinq communes est justifié par le fait que l'accès aux services urbains est dérisoire, notamment dans les parties sud des deux communes de Kimbanseke et Kisenso, et que la situation est particulièrement préoccupante à Kisenso qui apparaît presque totalement enclavée et souffre d'un fort ravinement en raison de la présence de pentes sur un sol érodable. Ces communes sont également marquées par la persistance des inondations dans les parties basses (la zone d'érosion de Kisenso, les collecteurs de Matete, la zone inondable de Lemba et la zone d'érosion et les collecteurs de N'djili). Certaines populations de ces cinq communes se sont installées dans le lit majeur de la rivière, en plus de ce que la capacité hydraulique du cours d'eau est sans cesse réduite par les ordures non enlevées et la sédimentation issue des produits de l'érosion. La situation est particulièrement sensible dans les communes de Matete et Kisenso qui ont subi les affres de plusieurs épisodes d'inondations.

Ainsi, la zone de l'étude sociale, constituant presque la zone ciblée par le projet, se situe principalement au sud de l'Avenue Lumumba et sera subdivisée dans le cadre de notre étude sociale en 10 strates ou quartiers comme nous allons l'expliquer dans la suite.

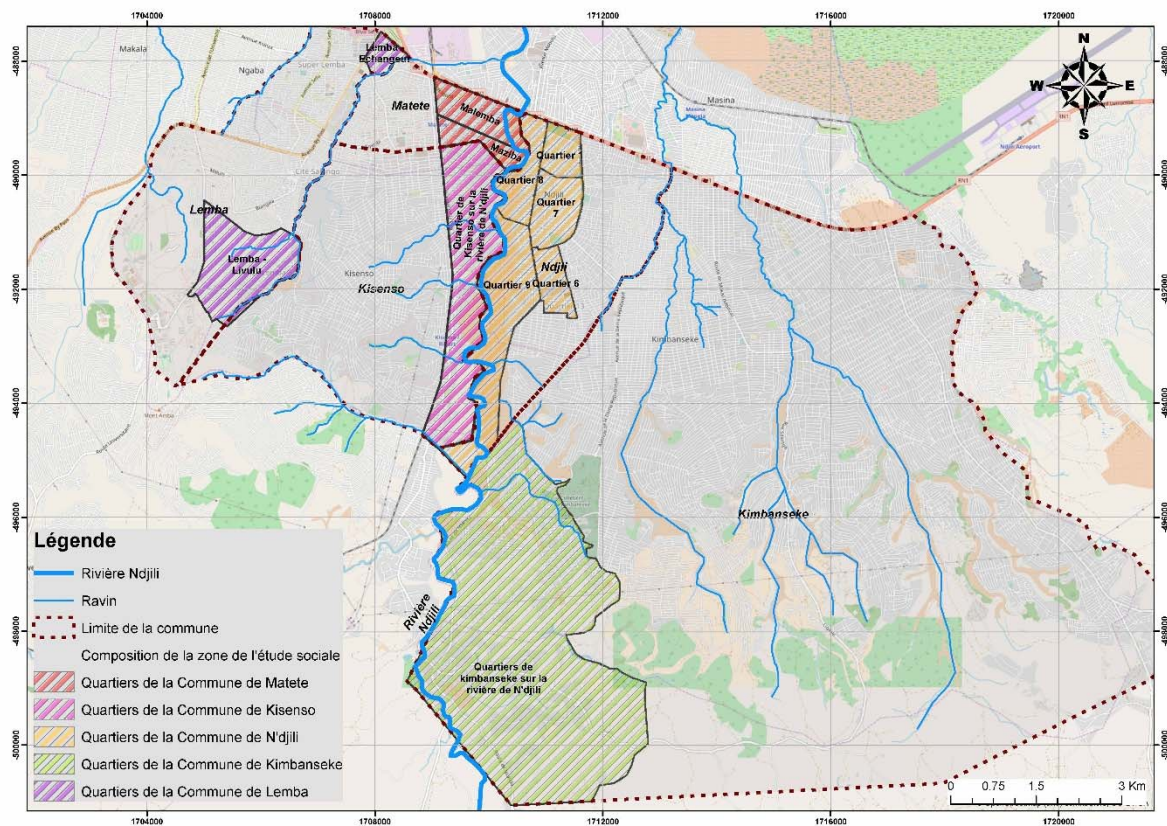
La présente étude sociale auprès de la population de la zone ciblée par le PDUR-K est une opération fort importante pour la mise en œuvre du projet. Le champ de l'étude sociale a été construit à l'aide d'une stratification de la zone ciblée par le PDUR-K en 10 strates, appelées aussi quartiers dans la suite, qui se situent toutes au niveau des bassins versants Est et Ouest de la rivière N'djili, et principalement au sud de l'Avenue Lumumba. Cette stratification a donc couvert :

- 5 quartiers de la commune de N'djili (quartier 1 : Makazi, quartier 6 : Kasai, quartier 7 : Oriental, quartier 8 : Ubangui et quartier 9 : Mongala) ;
- Presque un ensemble de quatre quartiers de la commune Kimbanseke qui représente l'une des plus grandes communes de Kinshasa et la plus peuplée (désigné par le quartier 2 dans la suite de ce document) se situant principalement au sud de l'Avenue Lumumba ;
- Deux quartiers de la commune de Lemba (quartier 5 : l'Échangeur et quartier 10 : Livulu) ;
- Un quartier de la commune de Kisenso (quartier 4) ;
- Deux quartiers de la commune de Matete (quartier 3 : Maziba et Malemba).



Ces dix régions géographiques constituent l'ensemble des 10 strates ou quartiers ciblées par l'étude sociale. Comme nous allons le constater lors de l'analyse des résultats du volet A, la plupart de ces dix régions sont excentriques et d'extension. En effet, ils sont essentiellement d'auto-construction, isolés, non cadastrés et en majorité habités par des couches sociales à faibles revenus. Certaines de ces régions ont été créés sur des sites inondables et des collines érodables, d'où l'accessibilité est aléatoire et impraticable à certains endroits. La mobilité piétonnière est importante et les infrastructures publiques de base sont quasi-inexistantes. Les transports en commun sont aléatoires et, l'accessibilité piétonne est difficile et non aménagée.

Le découpage de la zone d'étude en 10 strates/quartiers a bien un sens puisqu'un quartier peut cesser d'être un simple découpage administratif pour devenir un espace de mobilisation de l'ensemble de ses habitants qui ont une volonté commune d'en valoriser les ressources, de travailler à la cohésion et au développement d'une véritable société locale. Ainsi, un quartier peut vraisemblablement être le lieu où se fait la réponse aux demandes sociales (création d'une infrastructure urbaine ou des services par exemple, ...). Il constitue le premier lieu d'identité, de création de groupes d'appartenance autour des projets insérés dans un territoire, et enfin, c'est le lieu de la refondation de la citoyenneté et même de la démocratie. C'est dans ce cadre qu'une partie des résultats de l'étude sociale interrogent les formes d'appropriations possibles, permettant l'émergence de dynamiques collectives. Ainsi, le questionnaire administré auprès des ménages des 10 strates ou quartiers a intégré des questions se rapportant à la manière dont les habitants peuvent se saisir d'un développement durable, le redéfinir et se le réapproprier comme support pour la construction d'un devenir commun à l'échelle du quartier.



Graphique 1 : Carte de la zone d'étude

#### 1.4 Description des volets de l'étude sociale

La présente étude sociale comprend six activités selon les dénominations dans les termes de référence de cette étude sociale. Ces six activités ont été partagée en trois volets :

- Un premier volet désigné par le **volet A** dans ce rapport, constituant une enquête quantitative auprès d'un échantillon représentatif de ménages de la zone d'intervention du projet et formant l'activité dénommée « **activité a** » dans les termes de référence de cette étude sociale ;
- Un deuxième volet désigné par le **volet B** dans ce rapport, constituant une enquête qualitative auprès des parties prenantes de la zone d'intervention du projet et formant les activités dénommées « **activité b, c, d et e** » dans les termes de référence de cette étude sociale ;
- Un troisième volet désigné par le **volet C** dans ce rapport et constituant l'activité dénommée « **activité f** ». L'objet de ce volet consiste à proposer un cadre de suivi et d'évaluation

## **2. Présentation Générale du volet A de l'Étude Sociale**

---

Le volet A de l'étude sociale se traduit par la réalisation et la présentation des principaux résultats et recommandations d'une enquête quantitative menée auprès d'un échantillon représentatif de ménages des populations de la zone d'étude.

Ainsi, ce volet A s'avère presque une nécessité pour la conception, la mise en œuvre et par conséquent pour la réussite de l'exécution du projet. Il donnera l'occasion d'approfondir les informations quantitatives et qualitatives dont le maître d'ouvrage dispose dans le but de la formulation de ses politiques de mise en œuvre des activités du projet.

En effet, la nécessité de réaliser un tel travail auprès des ménages de la zone de l'étude sociale découle d'un besoin d'informations pertinentes sur la population devant l'absence de données et/ou même si elles existent, elles sont insuffisantes.

### **2.1 L'objectif principal du volet A**

---

Le volet A de la présente étude sociale a pour objectif principal la collecte et l'analyse des données sur des caractéristiques d'intérêt économique, sociale, culturelle, conditions de vie, etc. d'une partie des unités de la population ciblée par le PDUR-K tout en tenant compte de leurs préoccupations, priorités et recommandations. En effet, il permettra d'établir un profil sous plusieurs aspects de la population de la zone de l'étude sociale, et de contribuer, par la suite, à l'identification des aspects sociaux clés dans la zone ciblée permettant aux gestionnaires du PDUR-K de bien cibler les sous-projets.

Comme nous venons de le dégager plus haut, le volet A est composé d'une phase de collecte de données sur le terrain, suivie d'un exercice de compilation permettant de présenter les données sous une forme récapitulative et utile pour assembler une base de données à des fins analytiques permettant de fournir des intrants techniques pour une meilleure conception et mise en œuvre du projet.

### **2.2 Les objectifs spécifiques du volet A**

---

La présente partie de l'étude sociale a donc été initiée avec l'ambition de jeter un regard analytique sur les caractéristiques sociale, économique et culturelle en ce qui concerne les populations de la zone d'intervention du projet à l'aide de la combinaison d'outils de collecte d'information. Les dimensions socioéconomique et culturelle de ces dernières populations étant prises en compte de façon intégrée, et ce dans une approche de proximité avec des ménages choisis de manière aléatoire et constituant ainsi un échantillon représentatif de chaque strate (quartier) ciblée par notre enquête quantitative. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'objectif général du volet A est de permettre de disposer de données actuelles, fiables et pertinentes sur les conditions de vie des ménages de la zone ciblée par le projet en vue de préparer un plan d'actions et de donner aux acteurs locaux l'opportunité de participer au processus de

préparation du projet et de s'approprier de ses objectifs et approches, et ce en complément du volet B de cette étude sociale qui sera développée et présentée dans le reste de ce document.

La question principale qui a été formulée au départ dans le cadre du volet A de l'étude sociale est la suivante : Quelles sont les caractérisations sociale, économique et culturelle, en prenant en compte leur répartition géographique sur la zone ciblée par le projet et l'ensemble de leurs moyens d'existence ? Cette question a donné lieu à un ensemble de sous-questions dont les principales sont formulées comme suit :

- ❑ Quelles sont les caractéristiques socioéconomiques des ménages de la zone ciblée par la présente étude sociale ?
- ❑ Qui sont-ils (caractéristiques principales du ménage : composition du ménage, taille du ménage, sexe, âge, niveau d'instruction, situation d'activité, des membres du ménage, etc.) ?
- ❑ Que font les membres des ménages (activités exercées) ?
- ❑ Quelle appréciation font les chefs de ménage de leurs situations ?
- ❑ Quelles sont les dépenses de consommation et les revenus des ménages ?
- ❑ Comment se structurent leurs dépenses en termes de scolarisation des enfants ?
- ❑ Quels sont les taux d'emploi, sous-emploi et de chômage ?
- ❑ Quels sont les profils de pauvreté multidimensionnelle et de vulnérabilité des ménages ?
- ❑ Quels sont les caractéristiques de l'habitat ?
- ❑ Quelles sont les infrastructures de base de la zone d'étude ?
- ❑ Quelles sont les priorités et les solutions des ménages de la zone d'étude ?
- ❑ Quelles sont les activités communautaires de chaque strate de la zone d'étude ?
- ❑ Quels sont les tissus associatifs ainsi que les mécanismes de solidarité ?

Ainsi, nous pouvons rassembler les objectifs assignés au volet A de l'étude sociale comme suit :

- ❑ Fournir des données socioéconomiques de base sur l'essentiel des indicateurs de niveaux de vie de la population (alphabétisation, éducation, santé, emploi, sous-emploi, chômage, logement, possession de biens durables, etc.).
- ❑ Fournir un certain nombre d'indicateurs de suivi des objectifs du projet PDUR-K ;
- ❑ Permettre le suivi et l'évaluation des programmes et projets d'amélioration des conditions de vie et de réduction de la pauvreté des populations de la zone d'étude dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

### **2.3 Champ et organisation de l'enquête quantitative**

---

Comme évoqué plus haut, la zone ciblée par le PDUR-K se trouve au niveau des cinq communes Lemba, Matete, Kisenso, N'djili et Kimbanseke. Le choix de ces cinq communes est justifié par le

fait que l'accès aux services urbains est dérisoire, notamment dans les parties sud des deux communes de Kimbanseke et Kisenso, et que la situation est particulièrement préoccupante à Kisenso qui apparaît presque totalement enclavée et souffre d'un fort ravinement en raison de la présence de pentes sur un sol érodable. Ces communes sont également marquées par la persistance des inondations dans les parties basses (la zone d'érosion de Kisenso, les collecteurs de Matete, la zone inondable de Lemba et la zone d'érosion et les collecteurs de N'djili). Certaines populations de ces cinq communes se sont installées dans le lit majeur de la rivière, en plus de ce que la capacité hydraulique du cours d'eau est sans cesse réduite par les ordures non enlevées et la sédimentation issue des produits de l'érosion. La situation est particulièrement sensible dans les communes de Matete et Kisenso qui ont subi les affres de plusieurs épisodes d'inondations.

### **2.3.1. Champ de l'enquête**

---

L'enquête quantitative auprès des ménages de la zone ciblée par le PDUR-K est une opération fort importante pour la mise en œuvre du projet. Le champ de l'enquête a été construit à l'aide d'une stratification de la zone ciblée par le PDUR-K en 10 strates, appelées aussi quartiers dans la suite, qui se situent toutes au niveau des bassins versants Est et Ouest de la rivière N'djili, et principalement au sud de l'Avenue Lumumba. Cette stratification a donc couvert :

- 5 quartiers de la commune de N'djili (quartier 1 : Makazi, quartier 6 : Kasai, quartier 7 : Oriental, quartier 8 : Ubangui et quartier 9 : Mongala) ;
- Presque un ensemble de quatre quartiers de la commune Kimbanseke qui représente l'une des plus grandes communes de Kinshasa et la plus peuplée (désigné par le quartier 2 dans la suite de ce document) se situant principalement au sud de l'Avenue Lumumba ;
- Deux quartiers de la commune de Lemba (quartier 5 : l'Échangeur et quartier 10 : Livulu) ;
- Un quartier de la commune de Kisenso (quartier 4) ;
- Deux quartiers de la commune de Matete (quartier 3 : Maziba et Malemba).

### **2.3.2. Organisation de l'enquête**

---

Le volet A de l'étude sociale est une enquête par sondage qui a été réalisée auprès des ménages ordinaires résidant sur les 10 quartiers. Il est à rappeler qu'un ménage est défini comme l'ensemble des personnes partageant de façon régulière le même toit ainsi que la nourriture des repas. Les ménages collectifs (internats, malades de longue durée dans les hôpitaux, etc.) ont été exclus du champ de l'enquête. Le ménage est à la fois, une unité de sondage et l'unité de collecte (ou d'observation). Les observations sur l'habitat, les équipements du logement, l'accès aux services de base, l'occupation principale, le niveau d'éducation, les revenus du ménage, la perception des conditions de vie porteront sur l'unité de collecte « ménage » tandis que les caractéristiques sociodémographiques, économiques, culturelle, les activités, les revenus etc.

seront collectées à partir du chef de ménage. La collecte de toutes ces données a pu mettre un fort accent sur les activités et les moyens de subsistance économiques (y compris les moyens illégaux) et l'accès aux services de base en tenant compte des différences liées au sexe, à l'âge ou à toute autre caractéristique personnelle.

Principalement, le questionnaire de l'enquête a comporté deux principaux modules. Un module relatif à l'ensemble des membres du ménage, et un deuxième module relatif aux indicateurs de base du bien-être et de perception des conditions de vie dont l'unité statistique est le chef du ménage. Il a permis de produire des indicateurs statistiques essentiels pour l'étude sociale et la production des indicateurs de base du bien-être des populations des 10 quartiers qui se rapportent à leurs conditions de vie actuelles. Plus précisément, le questionnaire de 16 pages qui a été administré auprès des ménages échantillons a tenu compte des deux modules ci-dessus, et se compose de 13 sections couvrants les thèmes suivants :

- **Section A : Identification du ménage**

Cette section donne des informations relatives à la localisation géographique du ménage.

- **Sections B et C : Liste des membres du ménage, niveau d'éducation et les activités**

Elles renseignent sur les caractéristiques des membres de chaque ménage (âge, sexe, religion, activité économique, etc.). De même, elles traitent des problèmes de l'éducation et de l'alphabétisation des membres du ménage.

- **Section D : Caractéristiques du logement**

Cette section renseigne sur les logements des ménages (statut, type de l'habitat, nature du sol, etc.), et le confort dans lequel ils vivent (eau, électricité, aisance, etc.).

- **Section E : Renseignements sur le chef du ménage**

Elle renseigne sur les caractéristiques du chef de ménage, sa perception à l'égard de sa situation financière, les biens et équipements électroménagers possédés par le ménage, ainsi que de sa perception de l'évolution récente de sa situation économique, sociale et environnementale.

- **Section F : Renseignements sur le chef du ménage**

Elle traite de l'existence ou non des services sociaux de base et du temps mis par les membres des ménages pour les atteindre (établissements scolaires, structures de santé, marchés de produits alimentaires, transport en commun, etc.) et de la distance qui les sépare de ces infrastructures.

- **Sections G, H et I : Emploi actuel, activité principale et chômage**

Ces trois sections collectent les informations sur l'activité économique du chef de ménage, le sous-emploi ainsi que le chômage et les différents types de revenus hors emploi.

- **Sections J et K : Perception des conditions de vie**

Ces deux sections permettent de relever les informations sur la pauvreté (appréciation des ménages de leurs propres conditions de vie), les revenus des ménages, etc.

- **Section K : Priorités et solutions du ménage**

Cette section traite de la perception du chef de ménage sur les priorités du quartier habité ainsi que les solutions à proposer pour lutter et réduire la pauvreté.

- **Section L : Activités communautaires**

Cette section collecte les informations sur les activités communautaires réalisées au cours des cinq dernières années dans le quartier, le financement de ces activités communautaires, le degré de leurs importances pour les habitants du quartier ainsi que le niveau de participation des membres de ménage dans la réalisation de ces activités.

- **Section M : Tissu associatif et mécanismes de solidarité**

Enfin la dernière section du questionnaire traite le tissu associatif et les mécanismes de solidarité actuels dans le quartier. Elle renseigne sur la perception du chef de ménage des activités réalisées par les différents types d'associations qui existent et opèrent dans le quartier.

### **2.3.3. Organisation administrative de l'enquête**

---

L'organisation administrative de l'enquête quantitative de l'étude sociale auprès des ménages des 10 strates a été placée sous la responsabilité d'une équipe de coordination composée d'un directeur technique (chef de la mission de la présente étude sociale) et d'un gestionnaire administratif et financier. L'exécution pratique de l'enquête sur le terrain a fait appel à trois catégories de personnel d'appui : deux superviseurs, deux contrôleurs et un ensemble de 28 enquêteurs. Pour des raisons pratiques d'organisation, une subdivision de la zone d'étude en zones de supervision a été faite en vue d'une répartition équitable du personnel de terrain.

L'enquête quantitative du volet A auprès des ménages des quartiers ciblés a nécessité de se rendre dans les zones d'intervention de l'étude sociale (les 10 strates) afin d'y recueillir des données en interviewant les chefs des ménages et en observant les éléments clés.

L'enquête a été réalisée en « face à face » avec les chefs de ménage, au cours de la période 08-23 Février, auprès d'un échantillon représentatif de 706 ménages, sélectionnés selon la méthode aléatoire simple. La production des indicateurs sociodémographique, sur le niveau de vie des ménages, des taux de pauvreté et de vulnérabilité, etc. permettant d'établir un profil social et de pauvreté ne sera vraiment définitive que si l'on dispose d'une meilleure extrapolation des données, notamment à l'intérieur de chaque quartier ou strate constituant le champ de l'enquête quantitative. Cependant, au regard du temps alloué à cette étude sociale, et malgré les tentatives d'investigations sur l'extrapolation finale des données, cet exercice nécessite un traitement approfondi qui ne peut se faire qu'en recueillant des informations très fines et récentes sur toute la population (effectifs des ménages, répartition des populations par groupes d'âges, genre, CSP, niveau d'instruction, etc.) au niveau de chaque strate du champ de l'enquête. Ainsi, en face du manque criant d'informations statistiques fiables sur la région de la présente étude sociale, tout en notant au passage que l'unique information qui était disponible au cours de notre investigation se trouvait auprès des administrations communales (chez les agents

recenseurs des communes) présentant uniquement la répartition des populations des quartiers par nationalité, genre et adulte/jeune (pas de registres de ménages au niveau des communes pouvant permettre de déterminer leur nombre), nous étions donc contraints de présenter les résultats de cette enquête à l'échelle de l'échantillon puisque des redressements d'extrapolation à postériori des données de l'enquête ne peuvent se faire.

#### 2.3.4. Échantillonnage

---

En tenant compte de l'objectif principal du volet A qui est d'analyser les situations sociale, économique et culturelle de la population des 10 quartiers, la stratification de la zone d'étude s'est basée sur deux critères, à savoir le choix du maître d'ouvrage de la zone ciblée par le projet et le classement des 10 strates formant la zone de l'étude sociale selon le poids démographique. Dans toutes les enquêtes quantitatives, la taille de l'échantillon est un facteur déterminant pour obtenir des données fiables. On rappelle que la formule de calcul de la taille d'un échantillon est :

$$n = \frac{z^2 p(1 - p)}{m^2}$$

où : n = taille de l'échantillon ;

z = niveau de confiance selon la loi normale centrée réduite (à titre d'exemple, pour un niveau de confiance de 95%, z = 1.96, et pour un niveau de confiance de 99%, z = 2.575) ;

p = proportion estimée de la population qui présente la caractéristique. Dans le cas où on ne dispose d'aucune information sur cette caractéristique, on attribue la valeur 0.5 à cette proportion estimée de la population, ce qui correspond au cas le plus défavorable, c'est-à-dire la dispersion la plus grande ;

m = marge d'erreur tolérée (par exemple on veut connaître la proportion réelle à 4% près). En général une marge de +/-4% est choisie.

Comme on l'a déjà mentionné, l'enquête quantitative ne cible pas un groupe particulier parmi la population de chacun des 10 quartiers ciblés par le projet. Par conséquent, l'échantillon des unités statistiques à sonder sera tiré avec une stratification par quartier ciblée par le projet. Aussi, un échantillon aléatoire simple est bien adapté à notre étude, et l'unité statistique, appelée aussi l'unité de sondage, de l'enquête est le ménage. En effet, ce type de sondage aléatoire basé sur un choix aléatoire des ménages de chacun des 10 échantillons (un échantillon de ménages pour chaque quartier) peut bien être appliqué dans le cadre de l'activité du volet A puisque tous les ménages de chacun des 10 quartiers ciblés sont concernés par les travaux du projet PDUR-K.

Les personnes enquêtées dans le cadre du volet A sont les chefs de ménage. Cette méthode est pratiquement utilisée dans les enquêtes ménages et les études de perception auprès des individus.

En absence de données statistiques précises, c'est-à-dire comme on est en face d'une impossibilité de connaître de façon précise la population totale des 10 quartiers ciblés par le



projet, les règles de probabilité en mathématiques démontrent que cela importe peu lorsque cette population est relativement importante (de l'ordre de **64 456 ménages**). Ainsi, il est recommandé de choisir la valeur 0.5 pour la proportion estimée de la population qui présente la caractéristique puisqu'il est difficile de l'estimer.

Puisque notre étude est probabiliste avec un échantillon simple à choix aléatoire, la valeur 1 est appropriée pour le facteur de correction pour le calcul de la taille d'un échantillon. Ainsi, pour notre cas d'étude, on aura :

$$n = \frac{z^2 p(1 - p)}{m^2} = \frac{1.96^2 (0.5(1 - 0.5))}{0.04^2} = 600.25$$

Ainsi, cette formule un échantillon de l'ordre de 600 ménages au moins pour avoir des résultats significatifs. Au vu de ces analyses, des objectifs poursuivis et des contraintes budgétaires, la taille de l'échantillon avait été fixée à 645 ménages représentatifs de l'ensemble de la zone d'étude comme nous allons l'expliquer dans ce qui suit.

Toutefois, il est à noter que les termes de référence de la présente étude sociale ne donnent pas d'indication sur les effectifs des ménages de chacun des 10 quartiers. Par ailleurs, nous nous sommes arrivés à obtenir de tels informations (avec quelques particularités de la population, comme les tranches d'âge, le genre, niveau d'instruction, etc.) auprès d'autres sources fiables et reconnues.

Ainsi, pour se conformer au calcul précédent, on note le nombre le nombre de ménages dans le quartier  $Q_i$  par la variable  $N_i$  et on se propose qu'il y ait lieu d'enquêter **un ménage sur  $N_i/100$** . Ainsi, tous les ménages du quartier  $Q_i$  sont équiprobables et le coefficient d'extrapolation primaire est uniforme au niveau de tous les ménages échantillons du quartier et est égal à  **$N_i/100$** . Cependant, les coefficients d'extrapolation des ménages échantillons ne sont pas uniformes au niveau de l'ensemble des 10 quartiers. Ainsi, le nombre total de ménages échantillons dans les 10 quartiers sera de l'ordre de **645**.

L'objectif d'administrer **645** questionnaires permettait donc de garantir une marge d'erreur sur les résultats à +/-4% près, tout en étant assuré à 95% que les réponses obtenues dans l'échantillon correspondent à celle du groupe de population tout entier des ménages des 10 quartiers.

Après réalisation du travail de terrain du volet A de l'étude sociale, d'apurement des données recueillies et afin de préserver l'harmonie dans les principaux modules du questionnaire administré, **706** questionnaires ont été entièrement traités, soit un taux de réalisation de 109,5%. Les 706 questionnaires retenus au final permettent de consolider la robustesse des résultats obtenus. La répartition de l'échantillon des ménages des 10 strates ciblées par l'enquête est donnée par le tableau 1 suivant.

**Tableau 1** : Répartition de l'échantillon de l'enquête par strate

Commune	Quartier $Q_i$	N <sup>bre</sup> de ménages du quartier $Q_i$	N <sup>bre</sup> de ménages échantillons	N <sup>bre</sup> de ménages enquêtés
N'djili	Quartier 1 : Makazi	2 357	24	33
	Quartier 6 : Kasai	2 700	27	29
	Quartier 7 : Oriental	4 071	41	48
	Quartier 8 : Ubangui	3 300	33	41
	Quartier 9 : Mongala	3 214	32	35
Kimbanseke	Quartier 2	37 757	377	380
Matete	Quartier 3 : Maziba & Malemba	4 414	44	50
Kisenso	Quartier 4	2 786	28	38
Lemba	Quartier 5 : L'Échangeur	3 857	39	27
	Quartier 10 : Livulu			25
<b>Total</b>		<b>64 456</b>	<b>645</b>	<b>706</b>

### 2.3.5. La collecte des données

Avant l'organisation proprement dite des enquêtes qui ont eu lieu entre le 08 et le 22 Février 2018, il était impérieux de procéder à la formation des superviseurs, contrôleurs et des enquêteurs retenus en vue de leur transmettre le thème général de la recherche, son objectif ainsi que l'essence des différentes questions. La formation a comporté aussi l'organisation d'une pré-enquête afin de permettre non seulement aux enquêteurs de mieux se familiariser avec les questionnaires mais aussi afin de nous permettre de mieux apprécier la compréhension du questionnaire par les enquêteurs et par les enquêtés. La phase de formation a été précédée par la formation des superviseurs par l'équipe technique, et en particulier par le chef de la mission. Le chef de la mission ainsi que les superviseurs ont formé à leur tour les enquêteurs et les contrôleurs. Le questionnaire a été partagé aux agents enquêteurs lors d'une journée de formation. Il a été testé par simulation auprès des agents enquêteurs et cela a permis de s'assurer que le système de collecte était maîtrisé, que les questions posées étaient claires et surtout d'avoir l'idée de la fluidité et de la durée du questionnaire.

Lors de la collecte des données sur terrain, chaque enquêteur devait se rendre à un point de repère dans le quartier présélectionné. L'enquêteur devait ensuite se positionner au centre de la rue et faire tourner un crayon sur une surface plane. La direction indiquée au repos désigne la direction de départ de l'enquête. Ensuite, il choisit au hasard un nombre entre 1 et 6. Si le chiffre 4 sort, il commencera l'enquête à partir de la quatrième maison (personne) par rapport au point de départ de l'enquête. Le second logement (personne) enquêté sera la  $4+6 = 10^{\text{ème}}$ , puis  $10+6 = 16^{\text{ème}}$ , lors de l'enquête, et ainsi de suite. Si un foyer ne présente pas d'individus ciblés (chef de ménage), il passe au prochain, etc. Le questionnaire a été administré en format papier que l'enquêteur remplissait au cours d'un entretien avec un chef de ménage faisant partie de l'échantillon représentatif choisi.

Les superviseurs ont dû visiter régulièrement les enquêteurs afin de les aider, de contrôler la qualité de leur travail, de contrôler et vérifier les questionnaires remplis et les récupérer à la fin

de la journée. De même, et de cadre du suivi des travaux sur le terrain, des missions de supervision et de coordination ont été organisées par les membres de la coordination technique pour apprécier les conditions de travail des superviseurs et enquêteurs, contrôler la qualité du travail et résoudre les problèmes éventuels rencontrés par ces derniers.

### **2.3.6. Le traitement informatique des données**

---

L'exploitation informatique de l'enquête englobe la vérification des questionnaires pour une deuxième fois, la codification des questions ouvertes et les modalités de quelques questions, la saisie, le contrôle des données, leur correction et enfin l'organisation et l'extraction des fichiers destinés à la production des tableaux et à l'analyse.

Pour la saisie et la codification des données, 08 agents expérimentés ont été recrutés pour ce travail. Les agents de saisie ont été encadrés par le chef de la mission. Le logiciel utilisé pour la saisie et le contrôle des données est le **CSPro**, sur la base des spécifications établies à partir des différentes sections du questionnaire. La phase d'apurement du fichier a duré 03 jours. Elle a été réalisée à l'aide du logiciel **SAS**, et a permis grâce à un contrôle de cohérence très minutieux, de détecter et de corriger les erreurs de collecte, de saisie et de cohérence dans les fichiers des données. Ainsi, la durée totale de traitement des données est de l'ordre de 20 jours de codification et saisie, et 03 jours d'apurement des données. Enfin, les données ont été exportées vers le logiciel **SAS** pour le traitement statistique et exploitation des résultats.

## **2.4 Présentation de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle**

---

Dans le cadre du volet A de l'étude sociale, nous nous proposons de mesurer la pauvreté des ménages dans les 10 strates formant la zone ciblée par l'étude sociale à l'aide de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM). Au cours de l'année 2010, l'Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI) avec le soutien du PNUD initiait une nouvelle mesure de la pauvreté, connue aujourd'hui sous l'appellation de l'indice de pauvreté multidimensionnelle. Cet indice tire son appellation du fait qu'il reflète le caractère multidimensionnel de la pauvreté ou du bien-être. Il représente les manques graves dont souffrent des ménages (et par conséquent, chaque personne qui en fait partie) de manière simultanée. Il identifie les manques simultanés des ménages sur l'ensemble des trois mêmes dimensions de bien-être pertinents que pour l'IDH (Indice de Développement Humain), à savoir la santé, l'éducation et le niveau de vie. La principale caractéristique de ce nouvel indice est qu'il rend compte de la pauvreté « aigüe » et de ses multiples manifestations en ne se limitant pas aux aspects économiques mais en éclairant différentes formes de privations avec le ménage comme unité de mesure. Ainsi, les données recueillies dans le cadre du volet A de la présente étude sociale sont bien adaptées pour faire appel à cet indice pour mesurer la pauvreté. La pondération des trois domaines : Santé, Éducation et Niveau de vie et est identique (33,3%). Les 10 indicateurs le composant sont pondérés de la manière suivante comme le montre le tableau 2 ci-dessous.

**Tableau 2** : Liste des 10 indicateurs composant l'IPM

Domaine	Indicateur	Privation recensée	Pondération	
SANTÉ	1	Mortalité infantile	Population vivant dans un foyer où un enfant est mort avant 5 ans	16,7%
	2	Nutrition	Population vivant dans un foyer où enfant ou adulte sont en état de malnutrition	16,7%
ÉDUCATION	3	Scolarisation	Population vivant dans un foyer où aucun membre n'a bénéficié de 5 années d'école	16,7%
	4	Sortie de l'école avant 8 années de scolarité	Population vivant dans un foyer où un enfant est sorti de l'école avant d'avoir terminé ses 8 années de scolarité	16,7%
CONDITIONS DE VIE	5	Électricité	Population vivant dans un foyer ne disposant pas d'électricité	5,6%
	6	Assainissement	Population vivant dans un foyer ne disposant pas de sanitaires	5,6%
	7	Eau potable améliorée	Population vivant dans un foyer n'ayant pas accès à une eau potable améliorée ou dont l'accès est éloigné de plus de 30 minutes de marche	5,6%
	8	Sol de l'habitat	Population vivant dans un foyer où le sol est en terre battue, en sable	5,6%
	9	Combustible d'alimentation	Population vivant dans un foyer où le combustible pour la cuisine est le bois, le charbon de bois ou les excréments animaux	5,6%
	10	Biens mobiliers	Population vivant dans un foyer ne disposant pas de plus d'un élément mobilier suivant : radio, TV, téléphone, voiture, motocyclette, bicyclette, etc.	5,6%

L'IPM montre le nombre moyen de personnes pauvres et les manques auxquels les ménages pauvres doivent faire face. Un manque unique peut ne pas signifier nécessairement la pauvreté. Il fait état des manques de la part d'un ménage selon des indicateurs multiples en même temps. Pour permettre de déterminer les ménages en situation de pauvreté multidimensionnelle, on fait la somme des privations de chaque ménage afin d'obtenir le niveau de privations par ménage noté **c** pour un ménage **i**. Ainsi, on considère qu'un ménage (et chaque personne qui en fait partie) **est pauvre de manière « multidimensionnelle »** si les indicateurs pondérés dans lesquels il subit des manques s'élèvent à au moins 30,3%. La valeur-seuil de 33,3%, qui correspond à un tiers des indicateurs pondérés, sert donc à faire la distinction entre les ménages pauvres et les ménages non pauvres. De même, on considère qu'un ménage (et chaque personne qui en fait partie) dont le niveau de privations se situe entre 20% et 33,3% **est vulnérable à la pauvreté multidimensionnelle** ou risque de se retrouver dans cette situation. Les ménages dont le niveau de privations est supérieur ou égal à 50% sont en situation de pauvreté multidimensionnelle sévère.

La valeur de l'IPM est le résultat du produit de deux mesures : **H** = le taux de pauvreté multidimensionnelle et **A** = la sévérité (ou ampleur) de la pauvreté, c'est-à-dire que **IPM = H \* A**.

- **Le taux de pauvreté**, appelé aussi **l'incidence de pauvreté**, représente la proportion de la population en situation de pauvreté multidimensionnelle :  $H = \frac{q}{n}$ , où **q** correspond au nombre de personnes (ou bien nombre de ménages) en situation de pauvreté multidimensionnelle et **n** la taille de la population totale.
- **La sévérité** de la pauvreté (ou ampleur) **A**, appelée aussi **l'intensité moyenne de pauvreté**, représente la proportion de privations subies par les personnes en même temps. Elle reflète la proportion des indicateurs pondérés des composantes dans laquelle, en moyenne, les personnes pauvres souffrent de privation. Dans le cas des ménages pauvres uniquement, on aura :  $A = \frac{\sum_{i=1}^q c_i}{q}$ , où  $c_i$  est le niveau de privations du ménage pauvre  $i$ , et **q** le nombre de personnes (ou bien nombre de ménages) en situation de pauvreté multidimensionnelle.

## 2.5 Analyse des résultats du volet A

---

Cette section présente l'analyse des réponses au questionnaire administré à l'ensemble des **706** ménages constituant l'échantillon représentatif de l'enquête quantitative du volet A de la présente étude sociale. Nous avons prévu un plan d'analyse suivant les niveaux suivants : l'ensemble de la population ciblée, l'ensemble des chefs de ménages ainsi que les chefs de ménage et la population de chacun des 10 strates constituant la zone de l'étude, et par conséquent les zones ciblées par le PDUR-K avec un ensemble de croisements pertinents en termes de groupes socioéconomique, sexe, âgé et autres variables jugées pertinentes dans l'analyse des résultats. La richesse des données recueillies dans cette enquête quantitative en termes d'informations sur les ménages nous a conduit à présenter dans ce rapport que les résultats jugés pertinents au regard e leur utilisation ultérieure dans le cadre de l'élaboration du plan d'actions du PDUR-K. Par ailleurs, les analyses qui seront effectuées dans la deuxième partie de ce rapport peuvent largement compléter les résultats présentés dans cette partie du rapport et concernant le volet A de l'étude sociale et vice versa.

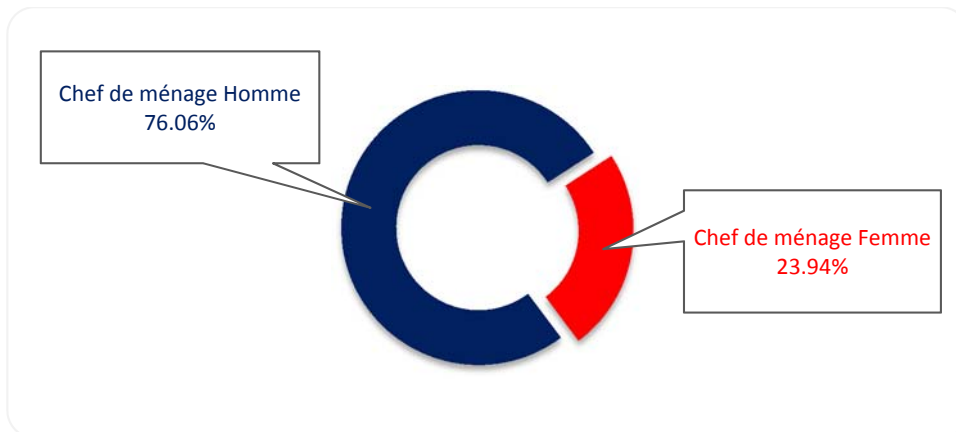
## 2.6 Caractéristiques sociodémographiques des ménages et de la population

---

La collecte et l'analyses des réponses recueillies aux questionnaires administrés ont permis de recueillir des informations sur les ménages sondés et leur logement. Du point de vue descriptif, cette sous-section traite des principales caractéristiques des ménages et de la population qui les compose. En particulier, dans cette section seront examinés la répartition de la population et des ménages selon la strate (le quartier), la structure et la composition des ménages, la typologie et les caractéristiques des ménages selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage, son âge, son sexe et selon le statut de la pauvreté multidimensionnelle.

### 2.6.1. Taille, composition et typologie des ménages

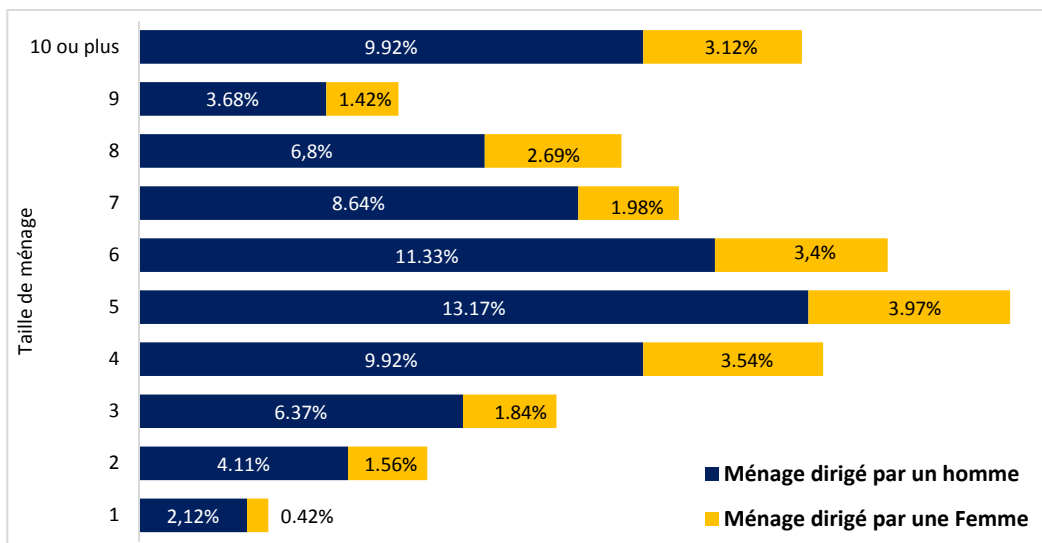
Les données du graphique 1 ci-dessous montrent que pour la zone d'étude, plus de trois ménages sur quatre (76,06%) sont dirigés par des hommes contre 23,94% des ménages qui ont à leur tête une femme. Ainsi, les proportions des chefs de ménage hommes et des chefs de ménage femmes ne sont pas équitablement réparties dans l'échantillon : les hommes (537, soit 76,06%) sont plus nombreux que les femmes (169, soit 23,94%), soit un rapport de féminité de 31,47 chefs de ménage femmes pour 100 chefs de ménage hommes. Cependant, il est valable d'affirmer que les chefs de ménage femmes sont correctement représentées dans le volet A de la présente étude sociale.



**Graphique 2** : Répartition des ménages sondés selon l'aspect genre du chef de ménage

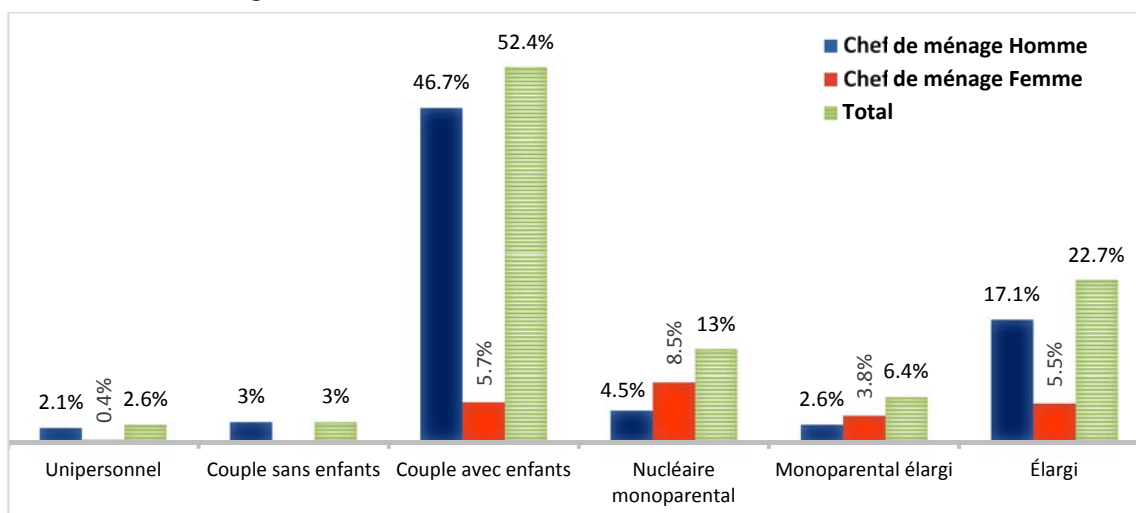
L'âge moyen des 706 chefs de ménage est de l'ordre de 55,2 ans. La répartition des ménages selon leur taille fait apparaître qu'environ trois ménages sur cent (2,55%) sont composés d'une seule personne et 44,49% comptent de 2 à 5 personnes. Les ménages de grande taille (six personnes ou plus) représentent plus que la moitié de l'effectif, soit 52,97% dont un peu moins du quart (13,03%) comptent 10 membres ou plus. La lecture et l'analyse des données du tableau 3 ci-dessous fait remarquer que les ménages qui comptent 10 personnes ou plus se manifestent principalement dans le quartier Q10 avec la proportion de 27,97%, et au niveau du quartier Q5 avec un taux de 22,25%.

Par ailleurs, à la lecture des données du graphique 2 ci-dessous, il ressort l'existence d'une corrélation assez importante entre la taille de ménage et le sexe du chef de ménage. En effet, pour les ménages dont la taille est de 10 personnes ou plus et qui sont représentés dans l'échantillon avec un taux de 13,03% (voir tableau 3 ci-dessous), on trouve parmi eux 22, soit une proportion de 3,12%, qui sont dirigés par une femme contre 70, soit une proportion de 9,91%, dont le chef est un homme. Ce rapport de pourcentage est presque du même ordre pour tous les ménages dont la taille est supérieure à 5. Au final, on peut donc constater que pour les ménages dont l'effectif des membres dépasse 5, un ménage sur trois est dirigé par une femme, et que cette proportion est de moindre pour les ménages de petite taille.



**Graphique 3** : Répartition des ménages selon la taille et le sexe du chef de ménage

A la lecture du graphique 3 ci-dessous, on note à ce niveau une prédominance des couples avec enfants et des familles élargies, dans des proportions respectives de 52,4% et 22,7%. La proportion relativement élevée des familles élargies peut s'expliquer, en partie, par le fait que les ménages urbains accueillent les enfants dont les parents biologiques demeurent dans le milieu rural. Les ménages nucléaires monoparentaux et monoparentaux élargis suivent de loin avec respectivement 13% et 6,4%. Les couples sans enfant représentent à peine 3% de l'ensemble des ménages.



**Graphique 4** : Typologie des ménages selon le sexe du CM

Quel que soit la strate de la zone d'étude, la famille couple avec enfants est prédominante. De même, dans l'ensemble des 10 strates, les couples sans enfant sont représentés par la plus faible proportion. Les couples avec enfants sont tous dirigés par un chef de ménage homme. Toujours selon les données du graphique 3 ci-dessus, pour les ménages nucléaires monoparentaux et monoparentaux presque deux ménages sur trois sont dirigés par une femme. Il faut aussi noter qu'une femme chef de ménage sur six vit seule (0,42%) contre 2,1% parmi les hommes.

Le recouplement de la variable type de ménage avec la catégorie socioprofessionnelle des chefs de ménage a bien confirmé l'importance relative des couples avec enfants et des familles élargies. Seuls les autres actifs occupés dans l'informel et ceux qui sont occupés d'une manière occasionnelle vivent soit en isolés (1%), soit dans des couples sans enfant (0,6%) ou dirigent principalement des familles élargies (7,1%). De même, un croisement entre le type de ménage avec la strate (le quartier) confirme bien l'importance relative des deux types de ménages couples avec enfants et des familles élargies, sauf à l'exception du quartier Q4 où les couples avec enfants gardent la première avec une proportion de 60,53%, suivis du type monoparental élargi avec un taux de 18,42%.

D'après le tableau 3 ci-dessous, la taille moyenne d'un ménage est de l'ordre de 6,16 personnes dans l'ensemble qui est légèrement supérieure à la moyenne nationale (5,3 personnes, Enquête Démographique et de Santé 2013-2014). Elle ne varie pas considérablement selon la répartition par quartier. Toutefois, le fait qu'elle soit plus élevée aux 3 quartiers (Q6 : 6,6 ; Q7 : 6,7% et Q10 : 6,6%) de la commune de N'djili pourrait s'expliquer par un taux de pauvreté multidimensionnelle relativement élevé dans ces trois quartiers comme nous allons pouvoir le constater par la suite. Parmi ces trois derniers quartiers où la taille moyenne d'un ménage est relativement élevée, on constate que sont ceux où le chef de ménage s'est désigné une femme. Sur l'autre extrémité de la distribution, on trouve les ménages des trois quartiers (Q1 : 5,88 ; Q3 : 5,84 et Q5 : 5,78).

**Tableau 3** : Répartition (en %) des ménages enquêtés selon la taille et la strate

Caractéristique	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Ensemble
<b>Chef de ménage</b>											
Homme	4,53	40,51	5,1	3,26	2,55	3,54	5,24	4,25	4,39	2,69	76,06
Femme	0,14	13,31	1,98	2,12	1,27	0,57	1,56	1,56	0,57	0,85	23,94
<b>Taille du ménage</b>											
1	-	1,56	0,14	0,14	-	0,14	0,14	0,14	0,28	-	2,55
2	0,42	2,69	0,42	0,14	0,71	0,14	0,14	0,0	0,57	0,42	5,67
3	0,42	4,39	0,85	0,42	0,57	-	0,71	0,14	0,14	0,57	8,22
4	0,57	6,37	0,85	0,85	0,99	0,42	0,99	1,13	0,99	0,28	13,46
5	1,27	9,63	0,99	0,85	0,28	0,85	0,71	1,42	0,71	0,42	17,14
6	0,71	8,50	0,99	0,99	-	0,71	1,27	0,85	0,57	0,14	14,73
7	0,14	5,52	1,42	0,57	0,28	0,71	0,57	0,42	0,42	0,57	10,62
8	0,42	6,09	0,42	0,57	0,14	0,14	0,57	0,85	0,28	-	9,49
9	-	2,55	0,28	0,42	-	0,57	0,57	0,42	0,14	0,14	5,10
10 ou plus	0,71	6,52	0,71	0,42	0,85	0,42	1,13	0,42	0,85	0,99	13,03
<b>Total</b>	<b>4,67</b>	<b>53,82</b>	<b>7,08</b>	<b>5,38</b>	<b>3,82</b>	<b>4,11</b>	<b>6,80</b>	<b>5,81</b>	<b>4,96</b>	<b>3,54</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif des ménages</b>	<b>33</b>	<b>380</b>	<b>50</b>	<b>38</b>	<b>27</b>	<b>29</b>	<b>48</b>	<b>41</b>	<b>35</b>	<b>25</b>	<b>706</b>
<b>Taille moyenne des ménages</b>	<b>5,88</b>	<b>6,14</b>	<b>5,84</b>	<b>6,0</b>	<b>5,78</b>	<b>6,59</b>	<b>6,69</b>	<b>6,27</b>	<b>6,0</b>	<b>6,6</b>	<b>6,16</b>

Les données du tableau 4 ci-dessous montre que la taille du ménage augmente avec l'âge du chef de famille (sauf au niveau de la tranche d'âge 50 – 59 ans). Ce même constat est relevé chez les chefs de ménage hommes (4,47% ; 16,2% ; 27,56% ; 21,42% ; 30,35%) que pour ménages dirigés par des femmes (6,51% ; 23,08% ; 21,89% ; 20,12% ; 28,4%). On doit noter une proportion assez faible de chefs de ménage de moins de 30 ans. Toutefois, pour ces chefs de ménage de moins de



30 ans, il y a beaucoup plus de chefs de famille féminins (6,51%) que de chefs de famille masculins (4,47%). Ce constat peut s'expliquer par les divorces hâtifs.

**Tableau 4** : Répartition (en %) des ménages enquêtés selon la taille et l'âge du CM

Âge du chef de ménage	Taille du ménage										Ensemble
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 ou +	
20 - 29 ans	0,57	0,42	0,99	1,56	0,57	0,28	0,28	0,14	-	0,14	4,96
30 - 39	0,71	1,98	2,41	3,82	3,54	2,55	0,85	1,27	0,14	0,57	17,85
40 - 49	0,71	0,85	1,98	3,26	5,67	4,25	3,68	2,27	1,7	1,84	26,2
50 - 59	-	0,85	0,57	2,27	3,82	3,4	1,98	2,83	1,27	4,11	21,1
60 ans ou plus	0,57	1,56	2,27	2,55	3,54	4,25	3,82	2,97	1,98	6,37	29,89
<b>Total</b>	2,55	5,67	8,22	13,46	17,14	14,73	10,62	9,49	5,1	13,03	100

Le statut matrimonial surtout chez les femmes conditionne la taille du ménage. On constate tout d'abord que le veuvage a constitué le moyen le plus important à l'accès au statut de chef de ménage avec un taux de 42,01%, contre seulement 5,59% chez les hommes. Toutefois, on relève aussi un taux assez élevé de l'ordre de 32,54% de femmes mariées monogames chefs de ménage dont le conjoint est résidant ou non. Une explication possible est qu'il s'agit de femmes vivant en séparation de corps mais qui renoncent à se déclarer comme telles et préfèrent être considérées comme mariées, ou bien de la non résidence du conjoint, ces femmes se retrouvent de facto chef de ménage, soit que le mari réside dans une autre localité, soit en tant qu'épouses de polygame mais possédant leur propre logement indépendant.

Du fait que les hommes ont tendance à se marier plus tard que les femmes, la proportion de célibataires est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (27,34% contre 25,31%). À l'inverse, la proportion de personnes en rupture d'union (divorce, séparation ou veuvage) est plus élevée chez les femmes (6,33%) que chez les hommes (2,23%).

Il est à noter que les résultats de l'enquête ont révélé que la population sondée est formée en majorité de citoyens de nationalité congolaise (99,4%) contre une proportion très faible d'autres africains (0,6%) dont 0,1% sont de pays limitrophes.

Quant aux principales tendances religieuses, les résultats du sondage ont spécifié que dans la zone d'étude la religion Catholique est représentée avec une proportion de 22,2%, le Protestantisme avec un taux de 19,2%, le Christianisme avec autres églises chrétiennes : 34%, le kimbanguisme : 5,2%, l'Islam avec une proportion très faible de 1% et enfin les autres religions (y compris sans religion) avec un taux de 18,5%.

### 2.6.2. Analyse des déterminants de la pauvreté des ménages

Cette section vise à examiner le profil de la pauvreté des 706 ménages sondés dans le cadre de l'approche multidimensionnelle. Comme nous l'avons déjà expliqué plus haut, la pauvreté multidimensionnelle se base sur le calcul d'un score pour chaque ménage. Nous attribuons donc à chaque ménage un score de privations en fonction du nombre de privations subies pour chacun

des 10 indicateurs des composantes qui définissent l'IPM. Chacune des trois dimensions santé, éducation et niveau de vie faisant l'objet sera pondérée par le coefficient 1/3 dans le calcul du score de privations. En d'autres termes, le score maximal pour chaque dimension est de 33,3%. Le tableau 5 suivant résume les trois dimensions sélectionnées ainsi que les indicateurs qui composent chacune d'elles.

**Tableau 5** : Les trois dimensions et les 10 indicateurs retenus pour l'IPM

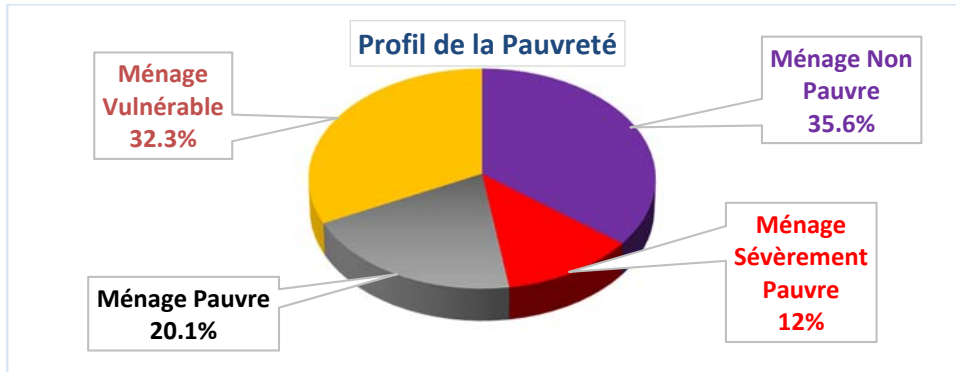
Dimension		Variable	Codage
<b>Santé</b>			
I <sub>S1</sub>	Mortalité infantile	Un ou plusieurs enfants du ménage sont décédés	0 = Non 1 = Oui
I <sub>S1</sub>	Nutrition	Au moins un membre du ménage souffre de malnutrition	0 = Non 1 = Oui
<b>Éducation</b>			
I <sub>E1</sub>	Scolarisation	Aucun membre du ménage n'a achevé cinq années de scolarité	0 = Non 1 = Oui
I <sub>E2</sub>	Sortie de l'école avant 7 années de scolarité	Au moins un enfant d'âge scolaire (5-14 ans) ne fréquente pas l'école	0 = Non 1 = Oui
<b>Conditions de vie</b>			
I <sub>V1</sub>	Mode d'éclairage	Le logement du ménage est connecté à la SNE	0 = Non 1 = Oui
I <sub>V2</sub>	Aisance	Accès à des installations d'assainissement adéquates	0 = Non 1 = Oui
I <sub>V3</sub>	Accès à une eau potable	Accès à un point d'eau potable	0 = Non 1 = Oui
I <sub>V4</sub>	Nature du sol de l'habitat	Sol en terre battue dans l'habitation	0 = Non 1 = Oui
I <sub>V5</sub>	Énergie de cuisson	Utilisation de combustibles de cuisson « sales » (bois ou charbon de bois)	0 = Non 1 = Oui
I <sub>V6</sub>	Équipements	Le ménage ne possède ni voiture, ni véhicule motorisé similaire, mais possède tout au plus l'un des biens suivants : bicyclette, motocyclette, radio, réfrigérateur, téléphone portable ou téléviseur	0 = Non 1 = Oui

Enfin, le score de privation attribué à chaque ménage est donné par la formule suivante :

$$\text{Score de Privation} = \frac{1}{6}I_{S1} + \frac{1}{6}I_{S2} + \frac{1}{6}I_{E1} + \frac{1}{6}I_{E2} + \frac{1}{18}I_{V1} + \frac{1}{18}I_{V2} + \dots + \frac{1}{18}I_{V6}$$

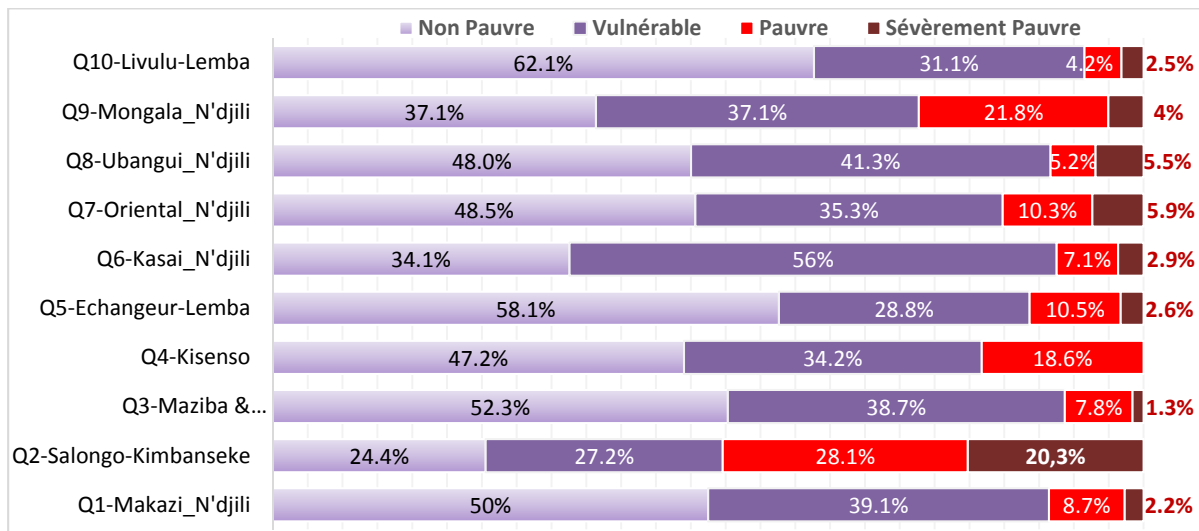
L'utilisation de l'ensemble des scores de privation des 706 ménages de notre échantillon nous a permis de classer ces derniers selon le profil de la pauvreté multidimensionnelle. Nous tenons à rappeler qu'un ménage (et par conséquent chaque personne qui en fait partie) est pauvre de manière « multidimensionnelle » si son score de privations est au moins de l'ordre de 30,3%. Cette valeur-seuil de 33,3%, qui correspond au tiers des indicateurs pondérés, sert donc à faire la distinction entre les ménages pauvres et les ménages non pauvres. De plus, un ménage dont le score de privations se situe entre 20% et 33,3% est qualifié de vulnérable à la pauvreté

multidimensionnelle ou risque de se retrouver dans cette situation. Le ménage dont score de privations est supérieur ou égal à 50% est en situation de pauvreté multidimensionnelle sévère. Ainsi, la compilation d'un ensemble de données recueillies de notre enquête nous a aussi permis d'évaluer l'ampleur de la pauvreté dans la zone de l'étude sociale selon les principales caractéristiques retenues de la pauvreté multidimensionnelle. La typologie de la pauvreté multidimensionnelle, expliquée plus haut, a donné la répartition des 706 ménages sondés selon le profil de la pauvreté multidimensionnelle qui est résumée dans le graphique 4 suivant.



Graphique 5 : Profils de pauvreté des ménages sondés

A la lecture des données du graphique 4, on enregistre que 12 ménages sur cent sont en situation de pauvreté multidimensionnelle sévère (12%), plus de deux ménages sur 10 (20,1%) sont pauvres de manière multidimensionnelle presque le tiers des ménages sondés sont vulnérables à la pauvreté multidimensionnelle, et enfin un peu plus du tiers ne sont pas pauvres. Par ailleurs, lorsqu'on a croisé le profil de la pauvreté des ménages sondés selon les 10 strates de la zone d'étude. Les résultats de cette investigation sont donnés dans le graphique 5 ci-dessous.



Graphique 6 : Répartition des profils de pauvreté des ménages sondés par quartier

### 2.6.3. Genre et âge des membres de ménages

Concernant l'aspect genre, il ressort qu'il y a une légère disparité entre les deux sexes dans l'échantillon. Le tableau 5 ci-dessous présente la répartition par sexe et par âge de la population

des membres des 706 ménages enquêtés. Il ressort des 4 346 personnes résidentes de fait et dénombrées que les féminins (2 190, soit 50,39%) sont légèrement plus nombreuses que les masculins (2 156, soit 49,61%), ce qui donne un rapport de masculinité de 98,45 hommes pour 100 femmes. L'âge moyen de cette population est de l'ordre de 40,6 ans.

Des populations des ménages sondés des 10 strates de la zone d'étude, dans tout sauf trois cas, la disparité est en faveur des masculins (Q1, Q2 et Q9), et dans quatre des 10 cas, la disparité est importante en faveur des féminins (4,28% dans le quartier Q8, 6,42% dans le quartier Q5, 7,86% dans le quartier Q6 et 13,16% dans le quartier Q4).

Pour éliminer les effets d'attraction et de répulsion constatés à l'issu de l'évaluation des déclarations d'âge, il est procédé au regroupement par groupes d'âges quinquennaux. Leur représentation dans le tableau 6 ci-dessous offre une lecture simple et a donné une allure plus régulière de la pyramide des âges. Ce regroupement a considérablement amoindri les distorsions et a permis d'atténuer les biais liés aux déclarations d'âge individuel.

**Tableau 6 : Répartition (en %) de la population selon le sexe, l'âge et la strate**

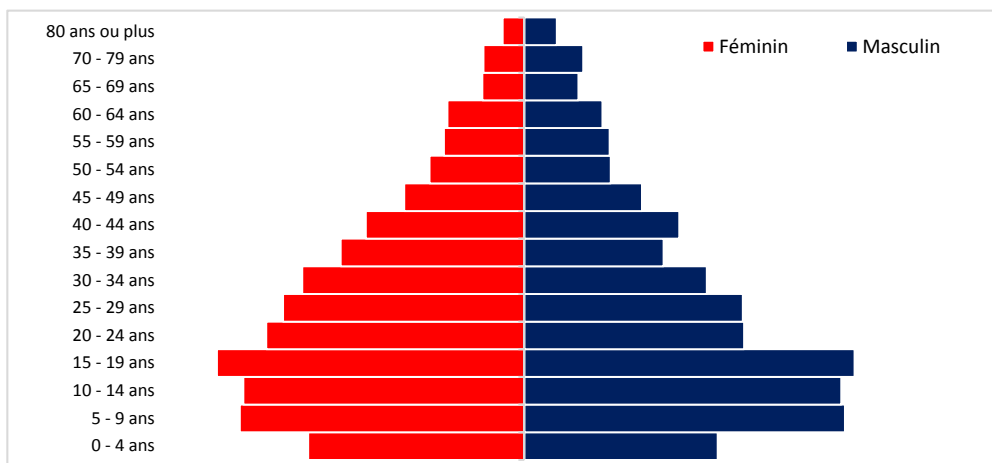
Caractéristique	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Ensemble
<b>Effectif de la population</b>	194	2 332	292	228	156	191	321	257	210	165	4 346
Masculin	53,09	50,56	49,32	43,42	46,79	46,07	49,53	47,86	50,48	49,70	<b>49,61</b>
Féminin	46,91	49,44	50,68	56,58	53,21	53,93	50,47	52,14	49,52	50,30	<b>50,39</b>
<b>Groupe d'âges</b>											
0 – 4 ans	0,32	4,3	0,46	0,51	0,07	0,37	0,76	0,46	0,35	0,25	7,85
5 - 9	0,41	6,88	0,83	0,51	0,32	0,44	0,76	0,55	0,6	0,3	11,6
10 - 14	0,46	6,53	0,6	0,71	0,32	0,46	0,76	0,55	0,64	0,41	11,46
15 - 19	0,48	6,51	0,85	0,64	0,35	0,74	0,94	0,81	0,58	0,32	12,22
20 - 24	0,28	5,11	0,62	0,53	0,44	0,35	0,53	0,6	0,44	0,28	9,16
25 - 29	0,51	4,07	0,55	0,46	0,53	0,32	0,74	0,62	0,44	0,58	8,81
30 - 34	0,48	3,84	0,67	0,35	0,41	0,35	0,48	0,48	0,3	0,39	7,75
35 - 39	0,39	3,38	0,48	0,25	0,25	0,14	0,48	0,25	0,21	0,35	6,19
40 - 44	0,12	3,22	0,41	0,35	0,35	0,28	0,51	0,39	0,25	0,14	6,01
45 - 49	0,21	2,42	0,25	0,21	0,23	0,28	0,32	0,37	0,21	0,07	4,56
50 - 54	0,14	1,68	0,28	0,23	0,07	0,23	0,32	0,23	0,25	0,05	3,47
55 - 59	0,16	1,63	0,35	0,14	0,12	0,25	0,25	0,12	0,09	0,07	3,18
60 - 64	0,16	1,63	0,07	0,14	0,05	0,16	0,25	0,18	0,16	0,16	2,97
65 - 69	0,16	0,87	0,07	0,09	0,07	0	0,09	0,16	0,09	0,23	1,84
70 - 79	0,09	0,92	0,18	0,12	0,02	0,05	0,12	0,12	0,09	0,21	1,91
80 ans ou plus	0,09	0,64	0,05	0,02	0	0	0,07	0,02	0,14	0	1,04
<b>Total</b>	<b>4,46</b>	<b>53,66</b>	<b>6,72</b>	<b>5,25</b>	<b>3,59</b>	<b>4,39</b>	<b>7,39</b>	<b>5,91</b>	<b>4,83</b>	<b>3,8</b>	<b>100</b>

Suite du tableau

Groupe d'âges de dépendance	Total		Hommes		Femmes	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 – 14	1 343	30,9	692	15,92	651	14,98
15 – 64	2 795	64,31	1 343	30,9	1 452	33,41
65 ans ou plus	208	4,79	121	2,78	87	2,0
<b>Population d'enfants et adultes</b>						
Enfants de 0-17 ans	1 647	37,9	855	19,67	792	18,22
Adultes de 18 ans ou plus	2 699	62,1	1 301	29,94	398	32,17

En termes de résultats et d'après les données du tableau 6, on peut relever que la population formée par les membres des 706 ménages enquêtés se caractérise par sa grande jeunesse : presque la moitié de la population est âgée de moins de 20 ans, soit une proportion de 43,13% (44,85% chez les masculins contre 41,42% chez les féminins). Ce constat peut aussi s'observer à travers la base élargie et le sommet rétréci de la pyramide des âges (graphique 4). Ce phénomène qui résulte de l'effet d'une fécondité élevée (en moyenne 6,6 enfants par femme) et d'un niveau de mortalité relativement élevé est l'une des caractéristiques principales de la population sondée. Toutefois, un recoupement avec la variable strate infirme ce constat : seulement 29,53% pour le quartier Q5 ; 33,68% pour le quartier Q10 et 37,44% pour le quartier Q1.

La répartition de la population par groupes d'âge de dépendance (tableau 6) indique que presque le tiers de la population (64,31%) a l'âge de travailler (15 -64 ans). La seconde proportion, presque le tiers (30,9%), est constituée des dépendants, c'est-à-dire des enfants de moins de 15 ans, et enfin les personnes dont l'âge est égal ou supérieur à 65 ans sont représentées dans la distribution avec une proportion égale à 4,79%. Globalement les mêmes tendances s'observent au niveau des hommes et des femmes. Le tableau 5 indique par ailleurs que la population dénombrée et sondée par ménage est majoritairement constituée d'adultes âgés de 18 ans ou plus qui représentent 62,1% contre 37,9% d'enfants de moins de 18 ans.



**Graphique 7 : Pyramide des âges de la population sondée**

La pyramide des âges du graphique 6 ci-dessus révèle aussi que, quel que soit le sexe, la proportion de la population décroît en fonction de l'âge. En particulier, la proportion de la population de 0-4 ans est de l'ordre de 7,85%. Ce taux des jeunes enfants dans la population résulte certainement, en partie, de la baisse de fécondité survenue au cours de ces dernières années. Les tranches d'âges 5-9 ans, 10-14 ans, 20-24 ans et surtout 15-19 ans ont les proportions de population les plus importantes par rapport aux âges élevés qui ont des proportions plus faibles. Il faut également souligner une légère supériorité de la proportion de personnes de 15-19 ans (12,22%) par rapport aux groupes d'âges plus jeunes. Ce constat est confirmé pour les masculins (12,76%) comme pour les féminins (11,69%) du même âge, fortement validé pour les

quartiers Q6 (16,86%) et quartier Q8 (13,71%), mais infirmé pour les quartiers Q10 (8,42%) et le quartier Q1 (10,76%).

#### 2.6.4. Education et alphabétisation de la population

Prises globalement, l’instruction et la scolarisation de la population sondée permettent de se faire une idée sur la qualité du capital humain dont dispose la zone d’étude du PDUR-K. Dans le cadre de cette enquête quantitative, l’alphabétisation a été évaluée d’après la capacité d’une personne à lire et écrire en le comprenant un exposé simple et bref.

Les résultats de l’enquête révèlent que globalement 96,42% de la population de 15-49 ans savent lire et écrire en le comprenant un exposé simple et bref (97,36% chez les masculins contre 95,57% chez les féminins).

Globalement, les hommes ont un niveau d’instruction plus élevé que les femmes. En effet, 4,1% de femmes de 15-49 ans n’ont aucun niveau d’instruction contre 2,64% d’hommes du même groupe d’âges. De plus, pour ce même groupe d’âges, 7,14% de femmes ont un niveau d’instruction du primaire contre 5,52% d’hommes. Enfin, 92,86% de femmes et 94,48% d’hommes ont atteint un niveau secondaire ou plus pour le groupe d’âges 15-49 ans.

En outre, d’après le tableau 6 pour le groupe d’âges 5-24 ans dont l’effectif est de 1 753 qui ont fréquenté l’école à n’importe quel moment durant l’année scolaire 2016-2017, on relève que 3,08% fréquentent le préscolaire, 39,3% sont en classes du primaire, 51,57% sont en classes du secondaire et seulement 6,05% fréquent les instituts du supérieur. En effet, l’instruction semble quasi universelle d’autant que près de 97% de la population ont franchi au moins le cycle primaire. Il est surtout réconfortant de remarquer que la discrimination suivant le sexe ne permet pas de constater de sérieux écarts des principaux indicateurs d’éducation. Toutefois, les filles dépassent de loin les garçons au niveau du supérieur (53,77% contre seulement 46,23% pour les garçons), et que cette situation se renverse au niveau du primaire. Enfin, on ne relève pas de différence au niveau du secondaire.

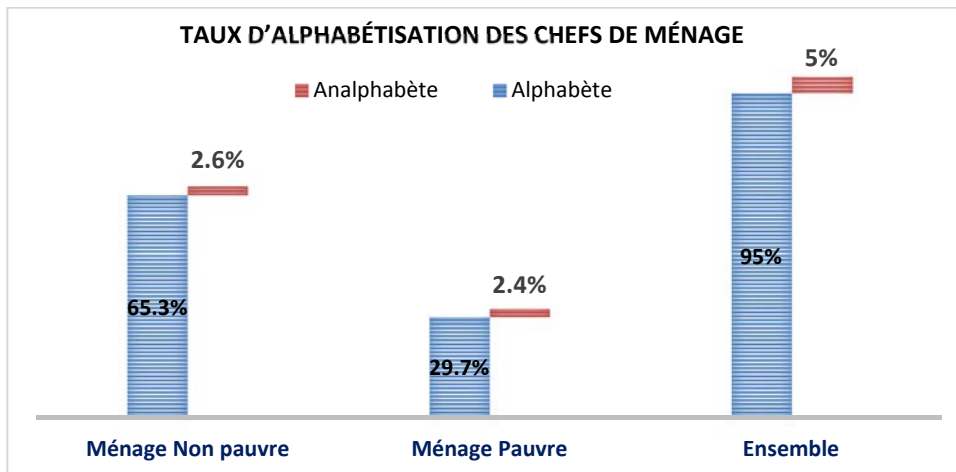
De même, dans l’ensemble du groupe d’âges 5-24 ans, on enregistre seulement 3,08% qui ont suivi un programme d’éducation de préscolaire ou maternelle (composés des enfants dont d’âge est de 5 ans au cours de la période de l’enquête avec les personnes plus âgées et qui ont eu l’occasion de suivre seulement ce cycle de formation), et qu’il n’existe qu’une faible différence liée au genre (24 masculins contre un effectif de 30 pour les féminins).

**Tableau 7** : Niveau d’instruction pour le groupe d’âges 5-24 ans

	Effectif			Pourcentage		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Maternelle	24	30	54	44,44	55,56	3,08
Primaire	361	328	689	52,39	47,61	39,3
Secondaire	460	444	904	50,88	49,12	51,57
Supérieur	49	57	106	46,23	53,77	6,05
Total	894	859	1 753	51	49	100

Par ailleurs, le taux d’alphabétisation des adultes (15 ans ou plus) est de l’ordre de 95% (97,06% pour les hommes contre 93,05% pour les femmes). Le croisement de la variable alphabétisation des adultes de 15 ans ou plus avec les strates (quartiers) nous révèle que les taux d’alphabétisation des quartiers Q5 (96,8%), Q10 (98,37%), Q1 (98,59%) et Q8 (97,88%) sont nettement supérieurs au taux de l’ensemble des 10 quartiers (95%) contre seulement 93,4% pour le quartier Q2 et 94,3% pour le quartier Q3.

Par ailleurs, les données du graphique 7 ci-dessus nous renseigne sur la répartition des 706 chefs de ménage sondés selon la variable alphabétisation et le profil de pauvreté. Ainsi, on enregistre un taux d’alphabétisation global de 95%. Toutefois, le taux d’analphabétisation des chefs de ménage (5%) ne varie presque pas avec le niveau de bien-être socioéconomique du ménage puisqu’il est presque partagé entre les deux profils de ménage : 2,6% chez les ménages non pauvres contre 2,4% chez les ménages pauvres.



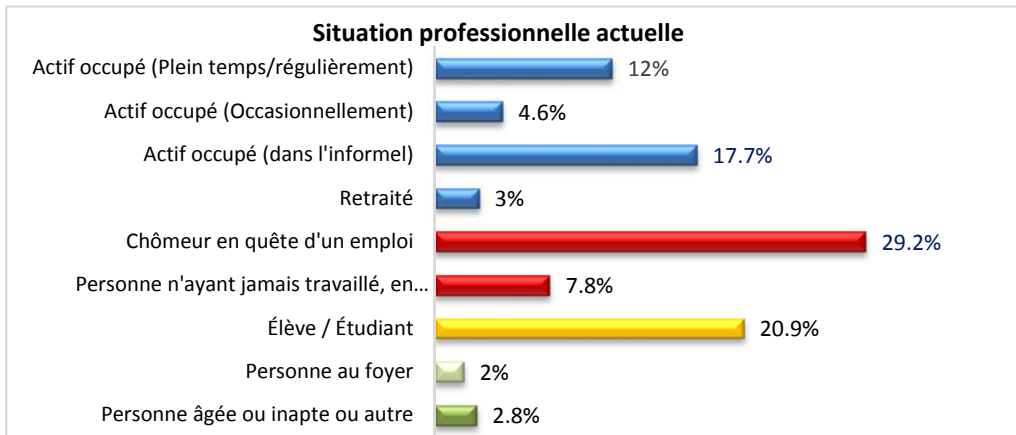
**Graphique 8** : Taux d’alphabétisation des chefs de ménage selon le profil de pauvreté du ménage

## 2.7 Caractéristiques socioéconomiques de la population et des ménages

### 2.7.1. Situation du marché de l’emploi

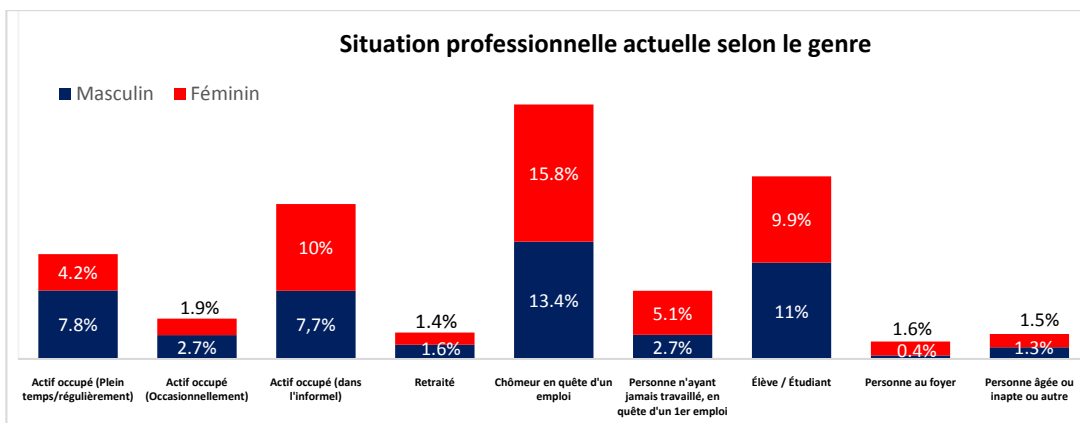
Les résultats du sondage ont permis de répartir les personnes actives, c’est-à-dire les personnes âgées de 15 ans ou plus ou bien la population en âge de travailler (69,1% de la population totale dénombrée), selon leur situation professionnelle actuelle. Cette répartition, représentée à l’aide de la figure ci-dessous, met en exergue l’importance du taux de chômage parmi les actifs de cette population. En effet, une prédominance des actifs chômeurs avec ceux qui n’ont jamais travaillé, et qui sont en quête d’un premier emploi (29,2%+7,8%=37%). À l’opposé, les actifs occupés dans l’informel sont représentés dans la distribution avec un taux relativement assez élevé de 17,7%, suivis des actifs occupés en plein temps et d’une manière régulière avec seulement un taux de 12%, et des actifs occupés d’une manière occasionnelle avec une proportion encore plus faible de 4,6%. Les élèves / étudiants sont représentés avec une proportion de 20,9%. Les personnes âgées ou inaptes ou autres ainsi que les retraités sont représentés presque avec le même taux 2,8% et 3%. Enfin, les personnes au foyer est la catégorie la moins présente avec un taux de 2%.

Le graphique 8 ci-après résume la répartition de la population active selon la situation professionnelle actuelle.



**Graphique 9** : Situation professionnelle actuelle des personnes actives

Les résultats recueillis sur la situation professionnelle actuelle de la population active relatifs à la variable genre sont résumés dans le graphique 9 ci-dessous. De ce dernier graphique, il ressort que des 37% chômeurs, 20,9% sont des femmes contre seulement 16,1% hommes. Ainsi, la proportion des femmes actives au chômage est nettement supérieure à celle des hommes au chômage. D'après ce constat, ce qui attire le plus l'attention est que les femmes actives qui n'ont jamais travaillé et en quête d'un premier emploi sont presque deux fois plus nombreuses (5,1%) que ceux de la même catégorie de situation professionnelle pour les hommes (2,7%). Ceci peut en partie être expliqué par le fait que les femmes trouvent beaucoup plus de difficultés à accéder au marché du travail. A l'opposé, la proportion d'hommes actifs et occupés en plein temps et régulièrement (7,8%) est presque le double de celle des femmes (4,2%) de la même catégorie de situation professionnelle. De même, on observe que les femmes actives et occupées dans un emploi informel (10%) sont relativement nombreuses par rapport à toutes les femmes actives et occupées, et le taux de cette catégorie dépasse de loin celui des hommes (7,7%). Un autre constat qui se confirme encore une fois est que la discrimination suivant le sexe ne permet pas de constater de sérieux écarts dans le domaine de scolarisation (11% pour les hommes contre 9,9% pour les femmes).



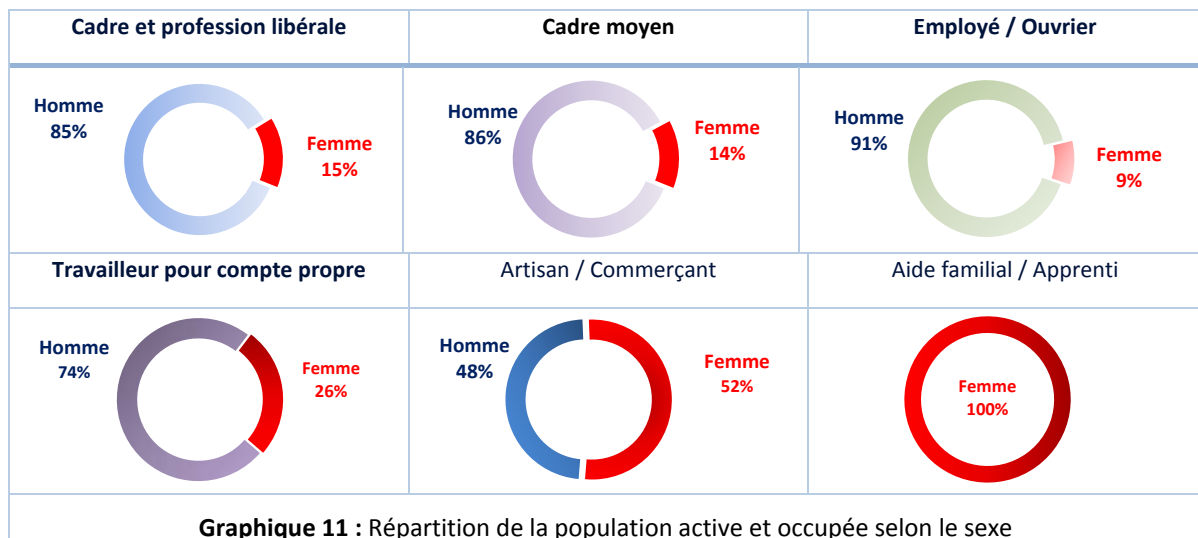
**Graphique 10** : Situation professionnelle actuelle des personnes actives selon le sexe



### 2.7.2. Occupation principale ou type d'emploi

La répartition des actifs occupés par catégorie socio-professionnelle (CSP) montre que les travailleurs pour propre compte demeurent dans l'ensemble le groupe le plus important sur le marché de l'emploi de la zone d'étude avec 30,83% des effectifs. Il est à noter que l'ampleur de ce dernier phénomène dans ce groupe tient de sa composition puisque cette catégorie rassemble les commerçants qui du reste demeurent majoritaires et pratiquent en général les commerces et les petits métiers informels à l'instar des vendeurs des produits alimentaires, les commerces ambulants, les couturiers, etc.

Les artisans / commerçants viennent en seconde position (24,95%), suivis des employés /ouvriers (22,02%). Les cadres moyens et les cadres et profession libérale sont représentés ensemble dans la distribution avec un taux de  $8,62+6,79=15,41\%$ . Les actifs de ces deux groupes sont pour la plupart, des fonctionnaires dont le principal mode d'emploi est le salariat. Enfin, le apprentis et aide familial représentent 6,79% des actifs occupés. Les résultats de la répartition de la population active et occupée selon la variable genre sont résumés dans le graphique 10 suivant.



### 2.7.3. Sous-emploi

Dans le cadre de cette enquête, on définit le sous-emploi comme la situation professionnelle actuelle d'une personne qui est en âge de travailler et qui est occupée d'une manière occasionnelle (la deuxième modalité de la question B12 du questionnaire). Le taux de sous-emploi est un indicateur de l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail. Les résultats de l'enquête montrent que le taux de sous-emploi est de l'ordre de 4,6%. La différence entre hommes et femmes est particulièrement marquée : le sous-emploi touche 1,9% des femmes actives occupées contre 2,7% des hommes.

Par ailleurs, on relève que le sous-emploi est élevé aux niveaux des strates Q4 et Q2 où cet indicateur est estimé à 5,88% et 5,57% respectivement. A l'opposé, le taux de sous-emploi est

plus faible que celui des 10 strates prises ensemble dans les quartiers Q5 : 1,6% ; Q9 : 2,84% et Q10 : 2,44%.

#### 2.7.4. Chômage

Le chômage touche une bonne partie de la population dénombrée et en âge de travailler. Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, la maîtrise du chômage constitue une préoccupation majeure pour le gouvernement de la République Démocratique du Congo, et surtout dans les quartiers urbains pauvres et vulnérables de la ville de Kinshasa.

Les résultats du sondage du volet A de notre étude révèle que le taux de chômage se situe à 36,98% au niveau de l'ensemble de la zone d'étude. Le tableau 8 ci-dessous résume les différents taux de chômage par strate et par sexe.

**Tableau 8 : Taux de chômage par strate et par sexe**

Caractéristique	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Ensemble
<b>Effectif de la population active</b>											
Masculin	73	781	104	68	63	62	104	87	65	57	1 464
Féminin	69	781	106	85	62	73	118	102	76	66	1 538
<b>Total</b>	<b>142</b>	<b>1562</b>	<b>210</b>	<b>153</b>	<b>125</b>	<b>135</b>	<b>222</b>	<b>189</b>	<b>141</b>	<b>123</b>	<b>3 002</b>
<b>Taux de chômage par sexe</b>											
Masculin	30,14	32,65	39,42	44,12	39,68	38,71	29,81	41,38	21,54	12,28	33,13
Féminin	53,62	40,08	56,6	48,24	56,45	38,36	33,9	38,24	25,0	19,70	40,64
<b>Taux de chômage par groupe d'âges</b>											
15 – 19 ans	15,38	18,24	22,22	33,33	10,0	31,25	8,70	31,58	50,0	16,67	20,73
20 – 24	16,67	34,34	37,5	40,0	28,57	33,33	40,0	50,0	12,5	25,0	33,88
25 – 29	90,91	56,25	61,54	62,5	62,5	80,0	55,56	63,64	37,5	23,08	57,14
30 ans ou plus	20,93	31,96	40,35	44,74	48,39	37,14	32,26	38,3	12,82	5,88	31,8
<b>Total</b>	<b>41,55</b>	<b>36,36</b>	<b>48,1</b>	<b>46,41</b>	<b>48,0</b>	<b>38,52</b>	<b>31,98</b>	<b>39,68</b>	<b>23,4</b>	<b>16,26</b>	<b>36,98</b>

Ce taux qui est plus élevé aux niveaux des deux quartiers Q3 et Q5 et est estimé respectivement à 48,1% et 48%. Á l'opposé, le niveau du chômage est nettement moindre aux niveaux des deux quartiers Q10 et Q9 avec des taux respectifs de l'ordre de 16,26% et 23,4%.

Selon le genre, le chômage est plus important chez les femmes (40,64) que chez les hommes (33,13%). Cette situation est valable dans presque toutes les strates, sauf pour les deux quartiers Q6 et Q8.

Lorsqu'on considère l'âge des chômeurs, l'on constate que le chômage touche toutes les tranches d'âges, et sévit particulièrement le groupe des 25-29 ans (taux de chômage de l'ordre de 57,14%). Théoriquement, ces jeunes viennent de quitter le cursus universitaire et sont donc à la recherche d'un emploi. Le taux de chômage est relativement inférieur à la moyenne de la zone ciblée dans les autres groupes d'âges, et principalement pour les moins de 19 ans (20,73% : puisque ces adolescents sont dans un cursus scolaire). Il est de l'ordre de 33,88% pour les 20-24 ans et 31,8% pour les 25-29 ans).

Ainsi, cette précarité de l'emploi se traduit par un fort risque d'exclusion sociale et de pauvreté des populations vivant dans ces quartiers. De plus, cette concentration de précarités peut amener à parler d'une ghettoïsation territoriale couplé d'une segmentation sociale. Dans ce contexte où les mécanismes d'exclusion sociale se traduisent par une stigmatisation territoriale et sociale, la question des discriminations se pose.

## **2.8 Avoirs et patrimoine des ménages**

---

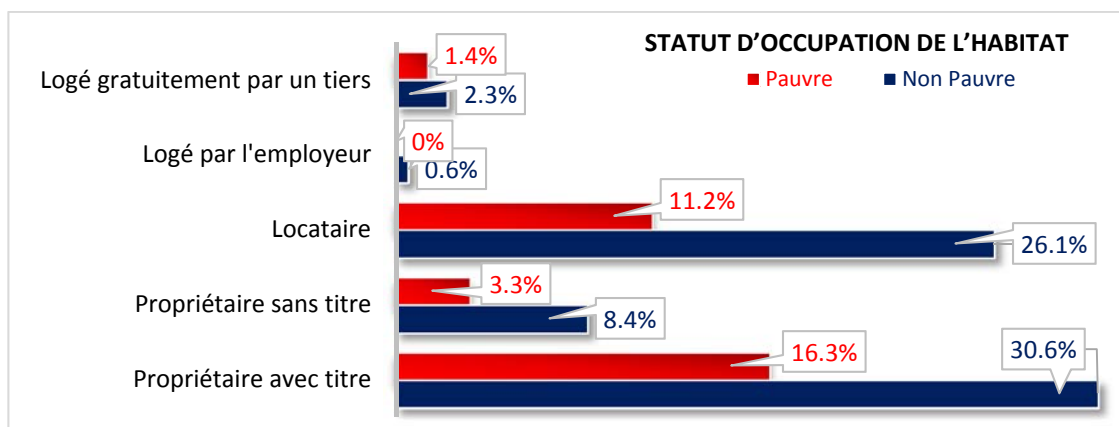
Dans cette section du rapport, nous allons présenter les statistiques des données qui ont été collectées au cours de l'enquête quantitative sur les avoirs et patrimoine des ménages sondés. Le fait pour un ménage d'être propriétaire ou non de certains types de biens peut permettre de mesurer indirectement son statut socioéconomique. Ainsi, le volet A de l'étude sociale réalisée dans le cadre de la préparation du plan d'actions du PDUR-K s'est intéressée au statut d'occupation de l'habitat par les ménages ainsi que ses caractéristiques et son confort, et sur une liste de biens qui comporte des items aussi différents que les éléments de confort comme le TV, la radio, le téléphone portable, le réfrigérateur mais aussi des biens plus importants comme le matériel roulant (bicyclette, motocyclette, voiture, etc.). Détenir ces biens est considéré comme une forme de sécurité.

### **2.8.1. Le statut d'occupation**

---

Les réponses aux questions du module D du questionnaire administré auprès des 706 chefs de ménage des 10 strates de la zone de l'étude sociale ont révélé que presque un ménage sur deux (46,9%) était propriétaire ou copropriétaire du logement avec titre qu'il occupait au moment de l'enquête, alors que 37,3% étaient locataires ou colocataires. Ce dernier taux qui dépasse un peu le tiers des sondés (37,3%) peut bien être expliqué par le fait que la location est un phénomène essentiellement urbain. De plus, un peu plus d'un ménage sur dix (11,6%) étaient propriétaires ou copropriétaires du logement mais sans titre. Le reste des ménages, peu nombreux (4,3%) était soit logé gratuitement par un tiers (3,7%), soit logé par l'employeur.

Comme le montre les données du graphique 11 ci-après, le statut d'occupation est variable d'un ménage pauvre à un ménage non pauvre. Plus précisément, le statut d'occupation de l'habitat baisse considérablement avec le statut de la pauvreté multidimensionnelle. Il est de l'ordre de la moitié pour les différents types de statuts d'occupation de l'habitat. A titre d'exemple, la proportion de ménages qui occupent un possèdent un logement avec titre passe de 30,6% pour les non pauvres à 16,3% pour les pauvres. De plus, un peu moins de la moitié (14,5%) des ménages pauvres (32,2%) sont ou bien locataires (11,2%) ou bien propriétaires sans titre (3,3%). Enfin, on enregistre un taux de 1,4% de ménages pauvres qui sont logés par un tiers contre une proportion de 2,3% de ménages non pauvres.



**Graphique 12** : Statut d'occupation de l'habitat selon la pauvreté multidimensionnelle

### 2.8.2. Le nombre de pièces du logement

L'information sur le nombre de pièces à usage d'habitation est une mesure indirecte du niveau de peuplement du ménage qui peut traduire, d'une certaine manière, les conditions de vie et le niveau socioéconomique du ménage. Par ailleurs, puisque le champ de l'enquête quantitative de la présente étude sociale est totalement urbain, alors la promiscuité et le manque d'hygiène constituent un phénomène assez répandu, et la plupart des ménages disposent d'un nombre limité de pièces dans leur logement.

Les données du tableau 9 ci-dessous illustrent bien cette situation. Presque 7 ménages sur 10 (69,3%) vivent dans un logement disposant d'au plus trois pièces et presque le tiers des ménages (28,9%) occupent des logements de 4-6 pièces. Enfin, 1,8% des ménages disposent de 7 à 8 pièces. Ainsi, les logements disposant d'au plus trois pièces sont plus fréquentes dans la zone de l'étude sociale.

**Tableau 9** : Nombre de pièces (en %) du logement selon le statut de la pauvreté multidimensionnelle

Caractéristique	Nombre de pièces dans le logement								Ensemble
	1	2	3	4	5	6	7	8	
<b>Statut de pauvreté</b>									
Ménage pauvre	2,1	9,9	10,8	4,8	3	0,7	0,6	0,3	32,2
Ménage non pauvre	2,5	20,6	23,4	12,5	5,8	2,1	0,6	0,3	67,9
<b>Total</b>	4,6	30,5	34,2	17,3	8,8	2,8	1,2	0,6	100

Au regard des données du tableau 8 ci-dessus, la répartition du nombre de pièces dans le logement par le statut de pauvreté indique que la plupart des ménages pauvres occupent des logements de 2-3 pièces (9,9%+10,8% = 20,7%), constituant ainsi presque le tiers des ménages pauvres représentés dans l'échantillon avec une proportion de 32,2%). De plus, il n'y a pas de différence entre ménage pauvre et non pauvre pour les logements de 7-8 pièces, et ceux à une pièce. Enfin, la grande différence entre ces deux types de ménages réside aux niveaux des logements composés entre 2-6 pièces.

### 2.8.3. Le principal type de toilette utilisé

Cet indicateur permet de mesurer le niveau d'hygiène des toilettes utilisées par les membres du ménage. L'information collectée sert à identifier dans les ménages, l'utilisation d'installations sanitaires qui ne remplissent pas les conditions minimales d'hygiène nécessaire à la bonne santé. En République Démocratique du Congo, l'égout, les chasses d'eau et les latrines couvertes sont les types de toilettes qui sont considérés comme répondant aux critères d'un niveau d'assainissement acceptable.

Les résultats de l'enquête montrent que les niveaux d'accès à de bonnes conditions d'assainissement restent encore faibles. Près 9,6% des ménages ne disposent même pas de toilettes dans leur logement et font leurs besoins dans la nature ou dans des lieux publics. L'absence des conditions minimales d'hygiène nécessaire à la bonne santé est principalement enregistrée dans le quartier Q2 (6,2%). Moins de quatre ménages sur dix (33,7%) seulement sont branchés à l'égout ou utilisent principalement des chasses d'eau avec fosse et 7,9% disposent de latrines aménagées privées. Le reste des ménages (plus de 48,7%) utilisent des toilettes connectées à une fosse septique

**Tableau 10** : Répartition des ménages selon le principal type de toilette utilisé

Caractéristique	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Ensemble
<b>Aisance</b>											
WC moderne dans le logement	0,7	4,8	0,3	-	0,6	0,1	0,6	0,1	-	0,3	7,5
WC extérieur privé avec chasse d'eau	0,9	6,1	0,3	0,6	0,6	0,1	2,0	1,1	1,1	2,0	14,7
WC Commun à plusieurs ménages, avec chasse d'eau	0,4	8,4	0,3	0,1	0,1	0,4	0,7	0,6	0,1	0,3	11,5
Latrines aménagées privées	0,1	3,3	0,0	0,9	0,3	0,1	1,4	0,4	1,3	0,1	7,9
Latrines aménagées Publiques	-	2,4	0,4	0,4	0,3	-	0,7	0,3	0,7	-	5,2
WC connectée à une fosse septique	2,6	25,1	5,7	3,4	2,0	3,3	1,4	2,8	1,7	0,9	48,7
Pas de toilettes	-	3,8	0,1	-	-	-	-	0,4	-	-	4,4
<b>Total</b>	<b>4,7</b>	<b>53,8</b>	<b>7,1</b>	<b>5,4</b>	<b>3,8</b>	<b>4,1</b>	<b>6,8</b>	<b>5,8</b>	<b>5,0</b>	<b>3,5</b>	<b>100,0</b>

Au regard des données du tableau 10 ci-dessus, les conditions sont plus favorables aux quartiers Q1, Q7 et Q10 où la plupart des ménages jouissent de conditions d'hygiène satisfaisantes, avec respectivement 42,4%, 47,9% et 71,8% qui ont une chasse d'eau, et aucun ménage des deux quartiers Q1 et Q10 n'a pas de toilettes. Dans les autres quartiers, ces proportions varient de 11,9% pour le quartier Q3, 13,2% pour le quartier Q4 jusqu'à la proportion de 35,8% pour le quartier Q2.

### 2.8.4. La principale source d'approvisionnement en eau de boisson

L'intérêt de la question de l'approvisionnement en eau de boisson découle du fait que l'eau potable peut aussi être source de maladie. La ville de Kinshasa est dotée d'un réseau de distribution d'eau potable (REGIDESO) de qualité douteuse. L'extension rapide de la ville fait qu'il se pose des problèmes tant sur le plan de l'exploitation que sur celui de la distribution. Pour

résoudre ce déficit, la ville recourt aux services du SNHR (Service National d’Hydraulique Rurale) pour suppléer le réseau classique par le forage des puits d’eau dans les communes périphériques. Ainsi, les difficultés d’accès à l’eau potable constituent d’une manière générale un obstacle majeur au développement de la ville de Kinshasa et une menace permanente pour la santé de toute la population de Kinshasa.

Dans la présente enquête, nous avons retenu comme source d’eau de boisson améliorée l’une des sources suivantes : l’eau courante dans les habitations (robinet dans le logement, robinet extérieur, forage et robinet d’un autre ménage), les bornes fontaines, les puits ou source protégée et l’eau de pluie recueillie.

Ainsi, comme nous venons de le préciser, le but principal de la question qui se rapporte à la principale source d’approvisionnement en eau de boisson est d’apprécier la qualité de l’eau que les chefs des ménages sondés ainsi que les membres des ménages utilisent principalement pour la boisson et d’autres besoins comme la cuisson des repas. La distribution de la population sondée selon les strates et selon la source d’approvisionnement en eau de boisson est présentée dans le tableau 11 ci-dessous.

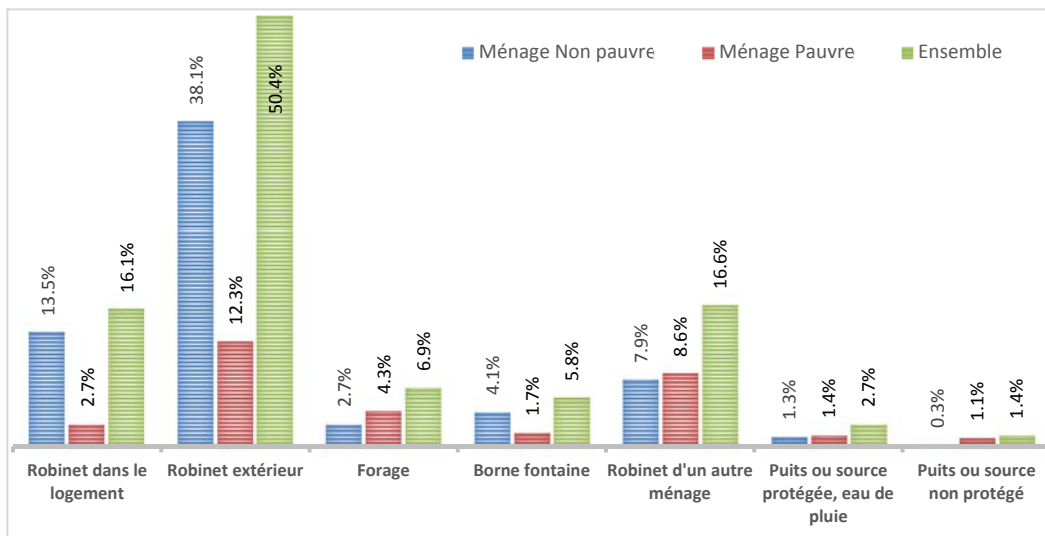
**Tableau 11** : Répartition des ménages selon la principale source d’approvisionnement en eau de boisson

Caractéristique	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Ensemble
<b>Source d’eau de boisson</b>											
Robinet dans le logement	0,85	7,65	1,42	1,42	0,99	1,13	0,99	0,71	0,42	0,57	16,2
Robinet extérieur	3,68	23,80	4,67	0,42	2,12	2,55	5,52	3,12	3,40	1,13	50,4
Forage	-	5,10	-	1,84	-	-	-	-	-	-	6,9
Borne fontaine	-	2,69	0,28	0,42	0,14	0,14	-	0,42	-	1,70	5,8
Robinet d’un autre ménage	0,14	11,90	0,71	0,14	0,42	0,28	0,28	1,42	1,13	0,14	16,6
Puits ou source protégée, eau de pluie	-	1,56	-	0,99	0,14	-	-	-	-	-	2,7
Puits ou source non protégée	-	1,13	-	0,14	-	-	-	0,14	-	-	1,4
<b>Total</b>	<b>4,67</b>	<b>53,82</b>	<b>7,08</b>	<b>5,38</b>	<b>3,82</b>	<b>4,11</b>	<b>6,80</b>	<b>5,81</b>	<b>4,96</b>	<b>3,54</b>	<b>100,0</b>

Les données du tableau 11 font ressortir qu’un peu plus de la moitié des ménages (50,4%) s’approvisionnent d’un robinet extérieur du logement. Moins de deux ménages sur dix (16,2%) disposent d’un robinet intérieur, 5,8% s’approvisionnent par les bornes fontaines publiques et 16,6% utilisent le robinet du voisin, soit un taux d’accès à l’eau courante de 89%. Ce taux de desserte à l’eau courante, estimé à 80% des populations urbaines en 2015 selon la REGIDESO, semble indiquer que les habitants des quartiers du champ de l’étude sociale sont relativement bien connectés à une source d’eau. Si on considère les forages et les puits ou source protégée ainsi que l’eau de pluie auxquels ont recours respectivement 6,9% et 2,7 des ménages, comme source protégée, seulement 1,4% des ménages utilisent des sources non protégées.

Toutefois il est à noter que l'accès à l'eau potable est presque égalitaire pour les 10 strates du champ de l'enquête, à l'exception des trois quartiers Q2, Q4 et Q8 où un certain pourcentage non négligeable de ménages qui s'approvisionnent par des puits ou sources non protégées.

La proportion de la population utilisant des sources d'eau de boisson améliorées varie considérablement avec le bien-être socioéconomique du ménage. En effet, elle est de 25,3% pour les ménages pauvres et de 63,7% pour les ménages non pauvres. Par ailleurs, le taux d'accès à l'eau de boisson à l'aide d'un robinet dans le logement pour les ménages non pauvres (13,5%) est cinq fois celui pour les ménages pauvres. Enfin, on enregistre que le moyen d'accès à l'eau courante par le biais d'un puits ou une source non protégée est principalement utilisé par les ménages pauvres (1,1%) contre seulement une proportion de 0,3% par les ménages non pauvres. Les données du graphique 12 ci-dessous résume les différents taux mettant en exergue la disparité entre ménage pauvre et non pauvre selon le moyen d'accès à une source d'eau de boisson.



**Graphique 13** : Répartition de la population selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson et selon le profil de la pauvreté

### 2.8.5. Le principal mode d'éclairage

L'électricité est le moyen le plus couramment utilisé pour s'éclairer mais la plupart des ménages n'y ont pas accès : presque le quart de la population sondée. Toutefois, l'usage de l'électricité de la SNE est assez élevé avec une proportion de 72,9% des ménages. Les données du tableau 12 ci-dessous fait ressortir aussi que l'électricité est loin d'être partagée équitablement entre les 10 strates de la zone d'étude. À l'opposé, l'usage de la lampe tempête et de la lampe à pétrole artisanale (19,1%) est encore très répandu dans la zone d'étude. Il touche 11,9% des ménages du quartier Q2 contre seulement 0,1% du quartier Q10. Le reste de la population fait recours à l'énergie solaire comme source d'éclairage (4,3%) et l'alimentation à l'aide d'un groupe électrogène (3,7%). Il est à noter qu'on a enregistré aussi des ménages qui utilise différentes sources d'éclairage.

**Tableau 12** : Répartition des ménages selon la principale source d'éclairage

Caractéristique	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Ensemble
<b>Éclairage</b>											
Éclairage : SNE (électricité)	4,5	29,9	6,9	4,3	3,6	3,9	6,6	5,3	4,5	3,3	72,9
Groupe électrogène	0,2	3,2	-	-	0,1	-	0,1	-	-	-	3,7
Énergie solaire	-	3,4	0,1	0,1	-	0,6	-	-	-	-	4,3
Pétrole + lampe tempête	1,0	11,9	1,3	1,3	0,7	1,1	0,2	1,3	0,2	0,1	19,1

### 2.8.6. La principale source d'énergie pour la cuisson

La source d'énergie ou type de combustible utilisé pour la cuisine fournit également une bonne appréciation du statut socioéconomique du ménage. Pendant longtemps, le bois de chauffe et le charbon de bois ont été les principales sources d'énergie auxquelles les congolais ont recours pour la cuisson de leurs repas.

**Tableau 13** : Répartition des ménages selon la principale source d'énergie de cuisson

Caractéristique	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Ensemble
<b>Éclairage</b>											
Énergie cuisine : Électricité	3,54	11,19	5,81	3,4	2,41	3,82	5,38	3,82	2,97	2,83	45,2
Gaz	0,14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,14
Pétrole	0,85	4,11	0,14	0,14	-	0,28	0,14	0,71	-	-	6,4
Charbon de bois	3,54	48,02	6,37	4,39	3,26	3,97	4,82	4,82	4,25	3,4	86,8
Bois de chauffe	0,14	13,31	0,42	0,57	0,14	0,28	1,27	0,99	1,84	3,12	22,1

Les résultats du tableau 13 ci-dessus semblent indiquer que l'utilisation du gaz (0,14%) comme moyens de combustible n'est pas encore une pratique généralisée chez les ménages sondés. Par contre, une grande majorité d'entre eux (86,8%) utilise le charbon de bois pour faire la cuisine, et un peu moins du quart (22,1%) des ménages font aussi recours au bois de chauffe. On enregistre l'utilisation du gaz seulement auprès des ménages du quartier Q1 avec une proportion de 0,14%. Les contraintes du cadre de vie urbain et le coût du gaz peuvent expliquer en partie ces différences dans l'accès au gaz.

## 2.9 Accès aux infrastructures sociales de base

Comme nous pensons que les investissements consacrés ans le cadre du PDUR-K à la construction et/ou la réhabilitation des établissements scolaires, des centres de santé de base, des marchés d'alimentation, écoles (tout comme l'approvisionnement en eau) auront sûrement des effets très positifs dans l'amélioration des conditions de vie des habitants de la zone d'étude du projet, nous avons cherché à déterminer les conditions d'accessibilité physique des populations à ces infrastructures de base dans les 10 quartiers de la zone d'étude. L'analyse de ces conditions d'accessibilité a nécessité la collecte et l'analyse des réponses aux questions du module F du questionnaire administré.



Plusieurs types d'infrastructures ont été proposés lors de l'administration du questionnaire. Toutefois, en termes d'analyse des réponses, nous avons retenu les principales infrastructures de base qui peuvent constituer des objectifs prioritaires dans les activités à réaliser dans le cadre du PDUR-K. Les infrastructures retenues sont : l'école primaire publique la plus proche, l'établissement secondaire public, le marché d'aliments et le centre de santé de base. Pour chacune de ces infrastructures, il a été demandé : (i) le moyen le plus souvent utilisé par le ménage pour se rendre à l'infrastructure la plus proche, (ii) la durée du trajet et (iii) la distance à parcourir

Ce qu'il faut retenir le plus de l'analyse des réponses aux questions concernant la problématique de l'accessibilité physique aux infrastructures sociales de base est le temps de parcours pour y accéder qui sera analysé lorsqu'on regarde principalement le temps mis à pieds par la population pour y accéder. D'une manière générale, et indépendamment de la strate de la zone d'étude, ce temps est évalué à moins que 30 minutes. Sur cette base, l'on conviendra que l'accès à ces services de base devient problématique lorsqu'une bonne proportion des ménages mettent plus d'une demi-heure pour y accéder.

**Tableau 14** : Accès en % de ménages aux infrastructures de base

Caractéristique	Établissement secondaire public			Centre de santé de base			Marché d'aliments		
	Non pauvre	Pauvre	Ensemble	Non pauvre	Pauvre	Ensemble	Non pauvre	Pauvre	Ensemble
<b>Moyen d'accès</b>									
Pieds	74,5	23,5	98,0	65,0	33,5	98,6	63,0	32,4	95,4
Vélo/bicyclette	0,0	0,0%	0,0	0,4	0,0	0,4	0,2	0,0	0,2
Motocyclette	0,0	0,0%	0,0	0,5	0,0%	0,5	0,9	0,0	0,9
Voiture, taxi	0,0	1,0	1,0	0,0	0,2%	0,2	0,9	0,9	1,8
<b>Le temps moyen mis à pieds du domicile</b>									
Moins de 15 mn	28,5	15,0	43,4	43,1	21,4	64,5	31,8	15,7	47,5
16 – 30 mn	31,8	23,0	54,7	22,2	12,0	34,2	32,3%	17,8%	50,1
Plus de 30 mn	0,0	0,4	0,4	0,7	0,6	1,3	0,0	0,0	0,0

Les populations ont accès facilement à un établissement secondaire public, à un centre de santé de base et à un marché pour l'acquisition de biens de consommation. Ils y vont en général à pied (98% pour l'établissement secondaire, 98,6% pour le centre de santé de base et 95,4% pour le marché d'aliments). Par ailleurs, 43,4% des ménages (28,5% chez les non pauvres et 15% chez les pauvres) mettent moins d'un quart d'heure pour avoir accès à un établissement secondaire public ; 64,5% des ménages (43,1% chez les non pauvres et 21,4% chez les pauvres) mettent moins d'un quart d'heure pour avoir accès à un centre de santé, et 47,5% des ménages (31,8% chez les non pauvres et 15,7% chez les pauvres) mettent moins d'un quart d'heure pour avoir accès au marché d'aliments. Pour ces trois structures de base, presque la totalité (98,1%, 98,7% et 97,6% respectivement pour l'établissement secondaire public, le centre de santé et le marché respectivement) met moins d'une demi-heure pour y accéder.

Le tableau 15 ci-dessous résume l'analyse des données recueillies auprès des 706 chefs de ménages sondés au sujet de l'infrastructure d'école primaire publique. Par rapport à l'analyse faite pour les trois infrastructures précédentes, nous avons croisé les résultats avec une décomposition plus fine de la population en termes de pauvreté.

**Tableau 15** : Accessibilité physique et taux de satisfaction d'une école primaire publique selon la strate et le statut de pauvreté

Service social	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Ensemble
<b>École primaire publique</b>											
<u>Sévèrement Pauvre</u>											
Moins de 15 mn	0,0	15,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,4	0,0	0,0	16,6
16 – 30 mn	0,7	16,2	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	0,0	0,7	0,7	18,9
Plus de 30 mn	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Taux de satisfaction</i>	0,0	11,1	0,0	0,0	0,0	1,4	1,4	0,0	0,0	1,4	15,3
<u>Pauvre</u>											
Moins de 15 mn	0,0	23,0	0,0	1,4	0,0	0,0	1,4	0,7	1,4	0,0	28,1
16 – 30 mn	0,7	24,3	0,0	0,7	0,0	0,0	0,7	0,0	1,4	0,0	27,7
Plus de 30 mn	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Taux de satisfaction</i>	1,4	6,9	2,8	1,4	0,0	1,4	2,8	0,0	0,0	0,0	16,7
<u>Vulnérable</u>											
Moins de 15 mn	2,9	10,1	5,0	0,0	0,0	2,2	7,9	5,0	3,6	2,9	39,6
16 – 30 mn	1,4	17,6	0,7	3,4	0,0	4,7	1,4	2,0	3,4	0,7	35,1
Plus de 30 mn	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Taux de satisfaction</i>	2,8	4,2	6,9	4,2	0,0	5,6	11,1	0,0	0,0	4,2	38,9
<u>Non Pauvre</u>											
Moins de 15 mn	1,4	3,6	0,0	1,4	0,0	0,7	7,2	0,7	0,7	0,0	15,8
16 – 30 mn	0,7	9,5	0,7	2,7	0,0	1,4	0,7	0,7	1,4	0,7	18,2
Plus de 30 mn	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Taux de satisfaction</i>	1,4	2,8	8,3	5,6	0,0	2,8	6,9	0,0	0,0	1,4	29,2
<u>Ensemble</u>											
Moins de 15 mn	4,3	51,8	5,0	2,9	0,0	2,9	16,6	7,9	5,8	2,9	52,4
16 – 30 mn	3,4	67,6	1,4	6,8	0,0	6,8	2,7	2,7	6,8	2,0	47,6
Plus de 30 mn	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Taux de satisfaction</i>	5,6	25,0	18,1	11,1	0,0	11,1	22,2	0,0	0,0	6,9	100,0

Les données du tableau 14 ci-dessus font ressortir que la totalité des ménages, sauf pour le quartier Q5, ont accès à une école primaire publique au bout de 30 minutes, et ce indépendamment du statut de la pauvreté multidimensionnelle du ménage (52,4% mettent un temps moyen de moins que 15 mn contre 47,6% qui mettent un temps moyen entre 16 et 30 mn). Pour les ménages du quartier Q5, la distance dépasse 1 km, et donc la variable temps moyen pour accéder à une école primaire publique n'a pas été calculé. Mais d'une strate à une autre, ce taux global cache quelques disparités parfois assez nettes.

Suivant le statut de pauvreté multidimensionnelle, l'on ne note pas de différence significative entre pauvres et non pauvres. Ainsi, malgré ces tendances globalement assez positives, le quartier Q5 reste défavorisé en matière d'école primaire publique puisqu'on peut affirmer la non existence d'école primaire publique pour les enfants de ce quartier.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, même si une bonne proportion des enfants des ménages sondés accède à une école primaire publique en 30 minutes, on constate que les taux

de satisfaction par rapport à ce service social de base demeurent très faibles (il n'a pas dépassé 40% dans les meilleures situations). Ces taux oscillent entre 25% pour le quartier Q2 et 5,6% pour le quartier Q1. Dans l'ensemble, la proportion des populations issues de ménages vulnérables satisfaite par rapport aux services d'une école primaire publique est plus importante que celle identifiée dans les ménages pauvres sévèrement pauvres (15,3%) et dans les ménages pauvres (16,7%). Pour accroître les taux d'utilisation des écoles primaires publiques, il serait souhaitable d'envisager une amélioration globale de la qualité de ses services.

## **2.10 Perceptions des conditions de vie des ménages**

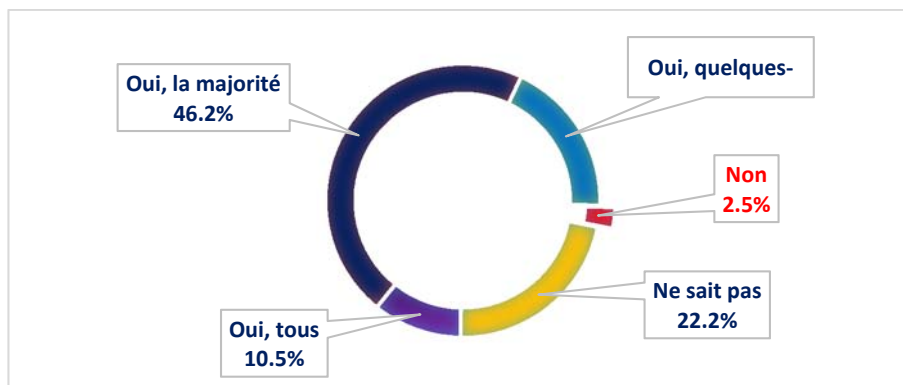
---

La perception des chefs de ménage sondés sur les conditions de vie a été approchée par un ensemble de questions formant le module J du questionnaire de l'enquête. L'objectif de ce module est de mettre en exergue les différentes opinions des sondés en matière d'actions prioritaires que le gouvernement devrait entreprendre afin d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers de la zone d'étude du projet PDUR-K. De même, à un niveau plus spécifique, l'analyse des réponses recueillies aux questions de ce module J du questionnaire permettra de disposer d'informations fiables qui pourront servir lors de l'exécution du projet PDUR-K afin de rendre les activités prévues plus efficaces et performants.

En exprimant de différentes causes qui déterminent la pauvreté, les 706 chefs de ménage interrogés ont déclaré que la première cause qui détermine la pauvreté est « l'absence de travail » (71,8%), suivie de « la mauvaise gestion / corruption » avec une proportion non négligeable de l'ordre de 16,6%. Quant à la deuxième principale cause, les sondés ont déclaré que « l'inégalité d'accès aux opportunités » détermine la pauvreté avec un taux de 39%, suivie aussi par « la mauvaise gestion / corruption » avec une proportion plus élevée que précédemment (27,6%). Enfin, pour la troisième cause principale, on enregistre les deux causes « la mauvaise gestion / corruption » et « l'inégalité d'accès aux opportunités » avec presque la même proportion 37,5% et 35,3% respectivement. D'autres causes ont aussi été exprimées mais avec des proportions faibles, comme la « paresse » et la « malchance ».

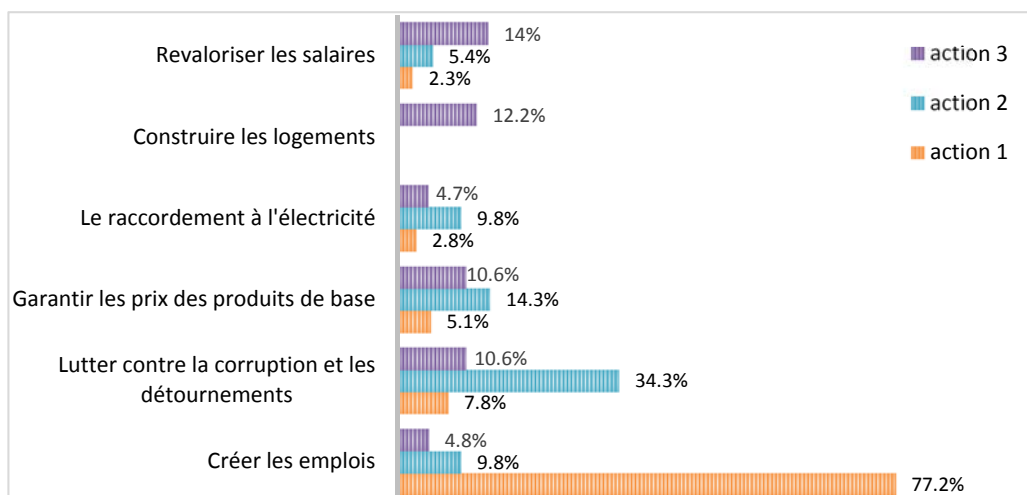
Puisque nous sommes arrivés à classer les 706 ménages selon le statut de la pauvreté, alors on a cherché à croiser les réponses à cette dernière question selon le profil de pauvreté. L'analyse des résultats de ce croisement n'a pas révélée de différences significatives.

Interrogés sur la perception subjective de la pauvreté en leur demandant s'ils pensent que les habitants du quartier sont pauvres, 75,3% des sondés sont affirmatifs mais se partagent en termes d'effectif : 10,5% pour la modalité « oui, tous », 46,2% pour la modalité « oui, la plupart » et 18,5% pour la modalité « oui, quelque uns ». Cependant, seulement 2,5% déclarent que les gens du quartier ne sont pas pauvres. Les réponses à cette dernière question sont résumées dans le graphique 13 suivant.



**Graphique 14** : Perception subjective de la pauvreté des gens du quartier

A l'égard des actions prioritaires que le gouvernement devrait entreprendre pour améliorer les conditions de vie des ménages, on a demandé aux différents chefs de ménage d'énumérer, par ordre de priorité, les principales actions jugées prioritaires à mettre en place. L'analyse des réponses à cette question indique que la création de l'emploi constitue la plus importante action à entreprendre par le gouvernement (77,2%), suivi de l'action de « lutte contre la corruption et les détournements » avec seulement une proportion de l'ordre de 7,8%. Toutefois, cette dernière action apparaît dans l'analyse en tant que deuxième action prioritaire avec un taux de 34,3%. Enfin, les sondés estiment que le gouvernement doit « revaloriser les salaires » (14%), « construire des logements » (12,2%), « assurer la sécurité des biens et des personnes » (11%), et d'autres actions prioritaires mais avec des proportions relativement faibles. Ainsi, les données du graphique 14 indiquent toute l'importance qui doit être accordée à la création d'activités économique et sociale qui peuvent s'intégrer dans le plan d'actions du projet PDUR-K.



**Graphique 15** : Les trois actions prioritaires à réaliser pour améliorer les conditions de vie

Quant aux perceptions que les chefs de ménages ont sur leurs niveaux de vie par rapport à leurs revenus (données du tableau 16), les jugements sont presque systématiquement négatifs. Ensemble, presque la moitié (49,7%) des chefs de ménage ont jugé que le niveau de vie est difficile, voire même très difficile (20,7%). Pour ces deux types de jugements, on ne constate pas de différence significative en termes d'inégalités entre chefs de ménage homme et chef de

ménage femme. En effet, les hommes perçoivent que le niveau de vie est difficile avec un taux de 49,4% contre 50,9% pour les femmes, et 20,1% des chefs de ménage hommes jugent que le niveau de vie est plutôt très difficile contre 22,5% chez les chefs de ménage femmes. A ce stade, on enregistre une légère inégalité (2,4%) en termes de jugement négatif sur le niveau de vie. Ceci peut être expliqué par le fait que les chefs de ménage femmes demeurent moins actives que leurs homologues hommes, et qu'elles occupent plus souvent des emplois à bas salaire ou à temps partiel. Cette explication nous paraît d'autant plus valable lorsqu'on compare la proportion de chefs de ménage hommes qui ont jugé que le niveau de vie est « Ça va, mais il faut faire attention » (16,8%) par rapport au taux de chefs de ménage femme pour le même jugement (14,2%).

**Tableau 16** : Perception des chefs de ménage à l'égard du niveau de vie

Caractéristique	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Ensemble
<b>Jugement personnel sur le niveau de vie</b>											
<b>Chef de ménage Homme</b>											
Bien	0,6	2,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,4	0,2	4,3
Ça va à peu près	1,7	2,8	0,6	0,4	0,9	0,2	0,7	0,6	0,6	1,1	9,5
Ça va, mais il faut faire attention	1,1	7,1	1,3	0,0	0,9	0,4	1,9	0,7	2,2	1,1	16,8
Difficilement	2,2	28,5	3,0	2,4	0,9	2,2	3,5	3,0	2,4	1,1	49,4
Très difficilement	0,4	12,1	1,9	1,5	0,6	1,9	0,4	1,3	0,2	0,0	20,1
<b>Chef de ménage Femme</b>											
Bien	0,00	7,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7,1
Ça va à peu près	0,00	4,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,0	0,6	0,0	5,3
Ça va, mais il faut faire attention	0,00	5,9	0,0	0,6	1,2	0,0	3,6	0,6	1,2	1,2	14,2
Difficilement	0,59	23,7	6,5	7,1	4,1	0,6	1,8	4,1	0,6	1,8	50,9
Très difficilement	0,00	14,8	1,8	1,2	0,0	1,8	0,6	1,8	0,0	0,6	22,5
<b>Ensemble</b>											
Bien	0,4	3,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,3	0,1	5,0
Ça va à peu près	1,3	3,1	0,4	0,3	0,7	0,1	0,7	0,4	0,6	0,9	8,5
Ça va, mais il faut faire attention	0,9	6,8	1,0	0,1	1,0	0,3	2,3	0,7	2,0	1,1	16,2
Difficilement	1,8	27,3	3,8	3,5	1,7	1,8	3,1	3,3	2,0	1,3	49,7
Très difficilement	0,3	12,8	1,8	1,4	0,4	1,8	0,4	1,4	0,1	0,1	20,7

Lorsqu'on croise les jugements des chefs de ménage avec les strates, les données du tableau 16 ci-dessus ne nous permettent pas d'enregistrer de grandes différences significatives.

## 2.11 Priorités et solutions des ménages

Puisque l'un des objectifs de cette étude sociale est l'exploration des priorités des ménages de la zone ciblée par le PDUR-K, on a eu l'occasion de poser une série de six questions constituant le module K du questionnaire administré aux 706 chefs de ménage sondés et de collecter les réponses afin de classer ces priorités par ordre d'importance. Ce module K nous a donc permis d'examiner les priorités et les solutions et de hiérarchiser les actions déclarées par les répondants pensant pouvoir constituer le meilleur moyen d'améliorer leurs conditions de vie. La prise en compte dans l'élaboration du plan d'actions du PDUR-K de ces actions prioritaires peuvent constituer tout à la fois un outil pour établir le plan d'actions du projet et un facteur de réussite.

Fort logiquement, les questions du module K, comme la plupart des questions posées aux chefs de ménage dans le cadre de cette enquête se situent dans le contexte du quartier. Interrogés sur les principales priorités à mener au niveau du quartier, l'analyse des réponses recueillies des sondés nous a permis d'établir une liste des actions modales résumées dans le tableau 17 suivant.

**Tableau 17** : Répartition selon la strate des principales priorités évoquées par les sondés

	<b>Priorité 1</b>	<b>Priorité 2</b>	<b>Priorité 3</b>	<b>Priorité 4</b>
	<b>33,3%</b>	<b>27,3%</b>	<b>24,2%</b>	<b>18,2%</b>
<b>Quartier 1</b>	L'emploi des jeunes	L'emploi des jeunes	Amélioration de l'assainissement et préservation de l'environnement	La lutte contre la violence et l'insécurité
	<b>32,9%</b>	<b>26,3%</b>	<b>16,6%</b>	<b>38,7%</b>
<b>Quartier 2</b>	Approvisionnement en eau potable	Approvisionnement en produits de première nécessité	La lutte contre la violence et l'insécurité	L'emploi des jeunes
	<b>32%</b>	<b>32%</b>	<b>32%</b>	<b>26%</b>
<b>Quartier 3</b>	L'emploi des jeunes	Amélioration de l'assainissement et préservation de l'environnement	L'approvisionnement en produits de premières nécessités	Amélioration de l'assainissement et préservation de l'environnement
	<b>42,1%</b>	<b>18,4%</b>	<b>21,1%</b>	<b>23,7%</b>
<b>Quartier 4</b>	Approvisionnement en eau potable	Amélioration de l'assainissement et préservation de l'environnement	L'emploi des jeunes	Amélioration de l'assainissement et préservation de l'environnement
	<b>40,7%</b>	<b>22,2%</b>	<b>22,2%</b>	<b>29,6%</b>
<b>Quartier 5</b>	L'emploi des jeunes	Amélioration de l'assainissement et préservation de l'environnement	Approvisionnement en produits de première nécessité	La promotion des activités productives
	<b>27,6%</b>	<b>24,1%</b>	<b>31%</b>	<b>17,2%</b>
<b>Quartier 6</b>	L'emploi des jeunes	Amélioration de l'assainissement et préservation de l'environnement	La promotion des activités productives	Approvisionnement en produits de première nécessité
	<b>22,9%</b>	<b>18,8%</b>	<b>25%</b>	<b>22,9%</b>
<b>Quartier 7</b>	La promotion des activités productives	Amélioration de l'assainissement et préservation de l'environnement	La lutte contre la violence et l'insécurité	L'emploi des jeunes
	<b>29,3%</b>	<b>14,6%</b>	<b>19,5%</b>	<b>24,4%</b>
<b>Quartier 8</b>	Approvisionnement en eau potable	Amélioration de l'assainissement et préservation de l'environnement	L'emploi des jeunes	La promotion des activités productives
	<b>57,1%</b>	<b>22,9%</b>	<b>17,1%</b>	<b>25,7%</b>
<b>Quartier 9</b>	L'emploi des jeunes	La lutte contre la violence et l'insécurité	Amélioration de l'assainissement et préservation de l'environnement	Approvisionnement en produits de première nécessité
	<b>32%</b>	<b>24%</b>	<b>32%</b>	<b>20%</b>
<b>Quartier 10</b>	Approvisionnement en eau potable	La construction d'écoles pour les enfants	L'emploi des jeunes	Amélioration de l'assainissement et préservation de l'environnement

Les grands résultats qui peuvent se dégager de la lecture du tableau 17 ci-dessus sont les suivants. La thématique « L'Emploi des jeunes » a été évoquée cinq fois sur 10 comme première priorité avec des taux allant de 57,1% (Quartier Q9) à 27,6% (quartier Q6), et citée aussi en deuxième et troisième position. Ce constat vient donc consolider ce que nous avons déjà illustré

lors de l'analyse du chômage auprès des jeunes de ces quartiers. De même, les 706 chefs de ménage sondés ont évoqué quatre fois sur dix la thématique « Approvisionnement en eau potable » en tant que première priorité. La thématique « L'Amélioration de l'assainissement et préservation de l'environnement » a été aussi citée à plusieurs reprises dans les quatre différentes positions avec des taux dépassant largement le tiers. Les données du tableau 17 font aussi ressortir, mais dans une moindre mesure, que les thématiques « La lutte contre la violence et l'insécurité » et « La promotion des activités productives » constituent aussi des priorités des habitants de la zone d'étude. Enfin, il est à signaler que toutes les priorités citées ont été évoquées par au moins 17,1% des sondés. Ce taux correspond à la modalité « Amélioration de l'assainissement et préservation de l'environnement » et a été évoquée par les sondés du quartier Q9. Ainsi, ces priorités représentent une demande sociale assez forte pour l'orientation des actions à entreprendre dans le cadre du PDUR-K afin d'optimiser ces impacts positifs.

Après avoir caractérisé les principales causes de la pauvreté selon les 706 chefs de ménage sondés, nous avons interrogé ces derniers sur les meilleurs moyens de lutte contre la pauvreté. Les moyens cités par ordre de priorité décroissante sont résumés dans le tableau 18 suivant.

**Tableau 18** : Répartition selon la strate des 3 meilleurs moyens de lutte contre la pauvreté

	<i>Moyen 1</i>	<i>Moyen 2</i>	<i>Moyen 3</i>
<b>Quartier 1</b>	<b>39,4%</b> Développer les activités génératrices de revenus	<b>27,3%</b> Développer les services sociaux de base	<b>15,2%</b> Aider la population à s'organiser et l'encadrer
<b>Quartier 2</b>	<b>40,5%</b> Développer les activités génératrices de revenus	<b>25,3%</b> Promouvoir la justice sociale	<b>22,1%</b> Assurer la sécurité des biens et des personnes
<b>Quartier 3</b>	<b>52%</b> Développer les activités génératrices de revenus	<b>26%</b> Fournir à la communauté un appui matériel et financier	<b>22%</b> Fournir à la communauté un appui matériel et financier
<b>Quartier 4</b>	<b>42,1%</b> Développer les activités génératrices de revenus	<b>26,3%</b> Aider la population à s'organiser et l'encadrer	<b>21,1%</b> Fournir à la communauté un appui matériel et financier
<b>Quartier 5</b>	<b>22,2%</b> Développer les activités génératrices de revenus	<b>25,9%</b> Développer les services sociaux de base	<b>22,2%</b> Fournir à la communauté un appui matériel et financier
<b>Quartier 6</b>	<b>41,4%</b> Développer les activités génératrices de revenus	<b>31%</b> Faciliter l'accès au crédit aux petites entreprises	<b>27,6%</b> Fournir à la communauté un appui matériel et financier
<b>Quartier 7</b>	<b>41,7%</b> Développer les activités génératrices de revenus	<b>20,8%</b> Aider la population à s'organiser et l'encadrer	<b>18,8%</b> Promouvoir la justice sociale
<b>Quartier 8</b>	<b>61%</b> Développer les activités génératrices de revenus	<b>22%</b> Développer les services sociaux de base	<b>14,6%</b> Éduquer et former les populations
<b>Quartier 9</b>	<b>45,7%</b> Développer les activités génératrices de revenus	<b>25,7%</b> Développer les services sociaux de base	<b>22,9%</b> Aider la population à s'organiser et l'encadrer
<b>Quartier 10</b>	<b>48%</b> Développer les activités génératrices de revenus	<b>24%</b> Faciliter l'accès aux logements	<b>20%</b> Assurer la sécurité des biens et des personnes

Comme la zone d'étude se trouve être parmi les régions les plus touchées par le chômage et les pauvres de la ville de Kinshasa, et que cette pauvreté affecte surtout les couches les plus

vulnérables de ses habitants, la lecture des données du tableau 9 ci-dessus fait ressortir que la totalité des répondants pensent et mettent en première position la modalité de « développement des activités génératrices de revenus » comme le meilleur moyen de lutte contre la pauvreté. Ainsi, les revenus d'activités sont mis en avant comme moyen le plus efficace pour lutter contre la pauvreté. Toutefois, ce moyen privilégié de lutte contre la pauvreté, malgré qu'il ait été cité en première position par tous les chefs de ménage, et ce indépendamment de la strate, il n'a pas été apprécié avec la même intensité. Plus précisément, sur l'ensemble des ménages (les taux varient de 22,2% pour le quartier Q5 à 61% pour le quartier Q8) déclarent que ces petites activités économiques qui seront destinées au profit des couches sociales pauvres, ne nécessitant pas un grand apport financier, mais peuvent rapporter des gains qui permettent la prise en charge des besoins biologiques et sociaux de la famille. Ceci peut s'expliquer par le fait que la ressource monétaire ou l'argent tout court, préoccupe presque la moitié des répondants qui la considèrent, par-dessus tout, comme le levier indispensable à actionner pour réduire la pauvreté. A titre d'exemple, le micro-crédit permettra le développement de ces petites activités génératrices de revenus, d'autant plus que les institutions financières traditionnelles ne sont pas accessibles aux populations pauvres.

Viennent ensuite en deuxième position comme moyens privilégiés de lutte contre la pauvreté plusieurs modalités avec de différentes proportions dont la principale est le « Développement des services sociaux de base » qui a été citée 4 fois sur 10 avec des taux allant de 27,3% au niveau du quartier Q1 à 22% au niveau du quartier Q8.

En troisième position, on trouve la modalité « Fournir à la communauté un appui matériel et financier » qui a été le plus citée (4 fois sur 10) avec des proportions allant de 27,6% au niveau du quartier Q6 contre 21,1% au niveau du quartier Q4. D'autres moyens ont été cités en troisième position pour arriver à bout de la pauvreté comme, par exemple, « Aider la population à s'organiser et l'encadrer » aux niveaux des deux quartiers Q9 et Q1 avec des proportions respectives de 22,9% et 15,2%, et « Aider la population à s'organiser et l'encadrer » aux niveaux des deux quartiers Q2 et Q10 avec des proportions respectives de 22,1% et 20%.

Aux fins de recueillir les points de vue des 706 chefs de ménage enquêtés sur les deux principales voies à suivre pour la réduction de la pauvreté dans leurs milieux de résidence, et par suite de s'engager dans une voie de développement durable, il a été demandé aux chefs de ménage d'indiquer les deux principales voies pour la réduction de la pauvreté dans le quartier ? ». Le traitement statistique des réponses recueillies sont résumés dans le tableau 19 ci-dessous.

La lecture des données du tableau 19 fait ressortir que la majorité des sondés perçoivent que « les interventions de l'État » constituent la principale voie pour la réduction de la pauvreté. Cette majorité de sondées qui résident 7 strates sur 10, ont déclaré avec une proportion moyenne assez élevée (la plus faible de l'ordre de 38,7% pour le quartier Q2 et la plus élevée de l'ordre de 96% pour le quartier Q10), que l'État doit proposer et fasse des interventions afin de réduire la pauvreté. Á l'opposé de cette dernière déclaration, on trouve les chefs de ménage des



trois quartiers Q5 (40,7%), Q3 (44%) et Q8 (51,2%) qui pensent qu'il faut plutôt suivre en premier lieu la voie de « l'intervention personnelle des ménages » afin d'arriver à réduire la pauvreté.

Vient ensuite en deuxième position, et à l'unanimité de tous les répondants avec des proportions variant de la plus faible pour le quartier Q3 (34%) à la plus élevée pour le quartier Q10, la voie du « système d'entraide et de solidarité sociale » en tant que voie privilégiée de lutte contre la pauvreté.

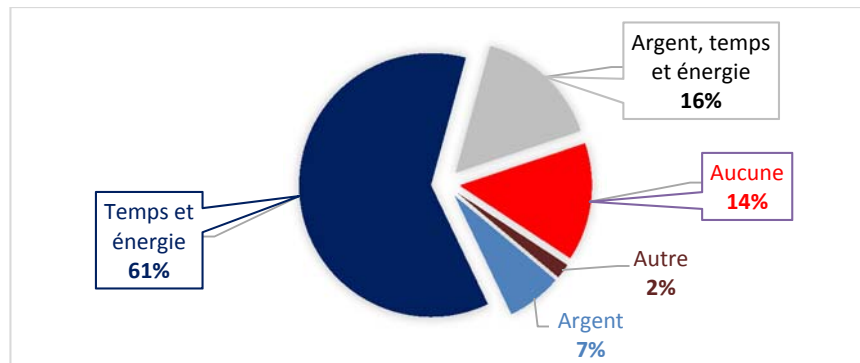
Ainsi, sur la question du choix de la voie à suivre pour réduire la pauvreté, les avis ne sont pas réellement partagés entre les strates. Les chefs de ménage du quartier Q10 sont relativement plus prononcés à penser que les interventions de l'État (près de 96%) ainsi que le système d'entraide et de solidarité sociale (près de 84%) constituent les deux principales voies pour la réduction de la pauvreté.

**Tableau 19** : Répartition selon la strate des 2 principales voies pour la réduction de la pauvreté

	<i>Voie 1</i>	<i>Voie 2</i>
<b>Quartier 1</b>	<b>42,4%</b> Les interventions de l'État	<b>42,4%</b> Le système d'entraide et de solidarité sociale
<b>Quartier 2</b>	<b>38,7%</b> Les interventions de l'État	<b>47,1%</b> Le système d'entraide et de solidarité sociale
<b>Quartier 3</b>	<b>44%</b> L'initiative personnelle des ménages	<b>34%</b> Le système d'entraide et de solidarité sociale
<b>Quartier 4</b>	<b>52,6%</b> Les interventions de l'État	<b>55,3%</b> Le système d'entraide et de solidarité sociale
<b>Quartier 5</b>	<b>40,7%</b> L'initiative personnelle des ménages	<b>37%</b> Le système d'entraide et de solidarité sociale
<b>Quartier 6</b>	<b>69%</b> Les interventions de l'État	<b>41,4%</b> Le système d'entraide et de solidarité sociale
<b>Quartier 7</b>	<b>58,3%</b> Les interventions de l'État	<b>68,8%</b> Le système d'entraide et de solidarité sociale
<b>Quartier 8</b>	<b>51,2%</b> L'initiative personnelle des ménages	<b>41,5%</b> Le système d'entraide et de solidarité sociale
<b>Quartier 9</b>	<b>51,4%</b> Les interventions de l'État	<b>62,9%</b> Le système d'entraide et de solidarité sociale
<b>Quartier 10</b>	<b>96%</b> Les interventions de l'État	<b>84%</b> Le système d'entraide et de solidarité sociale

Comme la plupart des habitants de la zone d'étude vivent dans des conditions difficiles, le sentiment d'un espoir qu'un éventuel programme visant la réduction de la pauvreté dans le quartier, et donc l'espoir d'une amélioration globale de la qualité de vie, nous a suscité à connaître les différentes formes de contribution des sondés à un éventuel programme visant la réduction de la pauvreté dans leurs zones d'habitation. L'analyse des réponses recueillies à cette

question fait ressortir que la forme de contribution la plus citée est « le temps et l'énergie » pour près des deux tiers (61%) des sondés contre uniquement 48 citations, soit 7% pour la modalité « Argent » et 102 citations, soit 14% pour « Aucune ». Le graphique 15 ci-dessous résume tous les taux des différentes formes de contribution dans un programme communautaire. Ainsi, on peut affirmer que la majorité sont des bénévoles puisqu'ils ne seraient prêts à fournir que le temps et l'énergie pour soutenir un éventuel programme visant la réduction de la pauvreté dans le quartier. Toutefois, cette forme de contribution majoritaire exprimée par les sondés peut refléter et façonner à la fois l'appui communautaire, le besoin et l'appropriation à l'égard des projets de développement urbain visant l'amélioration des conditions de vie.



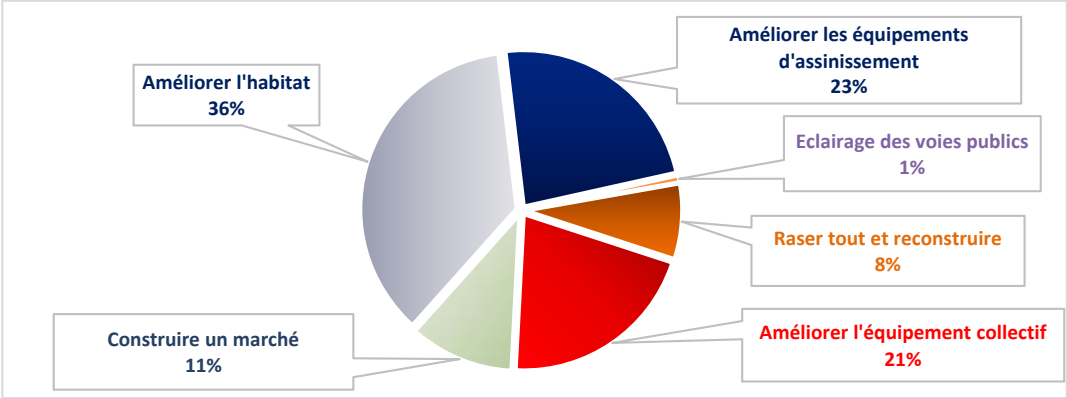
**Graphique 16** : Formes de contribution à l'égard des programmes de lutte contre la pauvreté

Nous avons invité les sondés à nous faire connaître leur opinion sur l'implication, la mobilisation et le travail en commun des citoyens riverains en vue de réaliser un projet de ruelle afin d'améliorer les conditions de vie ou pour le reconstruire. Il ressort de l'analyse des réponses que la moitié des répondants (50%) sont certains d'une collaboration entre les citoyens riverains pour un projet de ruelle. On enregistre aussi un peu moins de la moitié (40%) des sondés qui pensent que seulement certains de leurs voisins sont prêts à travailler ensemble pour un projet de ruelle. Vient à la fin l'aspect traduisant la certitude de la réfutation de l'implication et du travail en commun avec une proportion faible de l'ordre de 5%, et avec la même proportion des sondés qui cette déclarent cette réfutation mais avec hésitation.

Il semblerait ainsi que la presque certitude de l'aspect implication, mobilisation et travail en commun de la part des citoyens riverains des 10 quartiers soit la principale déclaration citée de par les sondés et qui peut donc largement influencer sur le niveau de la performance du PDUR-K lors de la phase de son exécution.

Au regard des réponses déjà analysées des chefs de ménage sondés des 10 quartiers, la dernière question du module K du questionnaire administré a été l'occasion de laisser exprimer les sondés sur les activités prioritaires à réaliser dans le cas où il y aura un peu d'argent disponible. La répartition des réponses à cette dernière question du module K sont illustrées dans le graphique 17 ci-dessous. Ainsi, on enregistre que plus du tiers des sondés (36%) estiment et insistent que toutes activités qui auront comme impact d'améliorer l'habitat constituent pour eux le meilleur l'une des priorités à réaliser. Ceci peut se traduire par la qualité des habitats de la zone de l'étude

sociale enregistrée lors de l'analyse des réponses recueillies au niveau du module caractéristiques de l'habitat du questionnaire. Vient ensuite le souhait d'améliorer les équipements d'assainissement avec une proportion qui avoisine le quart (23%) et la modalité « améliorer l'équipement collectif » avec presque la même proportion (21%). De telles activités peuvent s'intégrer en tant qu'actions prioritaires dans le cadre de l'élaboration du plan d'actions du projet PDUR-K.



**Graphique 17** : Répartition des principales actions prioritaires

### 3. Volet B : Etude qualitative

---

#### 3.1 Introduction

---

Le processus d'appropriation de l'espace par les habitants des dix quartiers de Kinshasa ciblés par notre étude apparaît de plus en plus, comme une nouvelle composante du projet d'aménagement dans son sens large et s'apparente de plus en plus au projet urbain. L'appropriation de l'espace étant la participation des habitants des quartiers ciblés (Quartiers 1, 6, 7, 8, 9, Kisenso, Matete-Maziba, Lemba Echangeur, Lemba Livulu, Kimbanseke) à la conception du projet. Notre enquête qualitative aura parmi ses principaux objectifs de mettre en évidence les leviers incitateurs, le ressenti ainsi que les facteurs de résilience à l'appropriation par les habitants de ces quartiers lors de la phase de conception du projet.

L'outil projet urbain suit et s'adapte à la mouvance de l'émergence d'un urbanisme ancré à l'échelle locale, souple et évolutif tout en demeurant fidèle à ses caractéristiques et à son identité.

Nos dix terrains d'étude sont localisés et intégrés au projet urbain de Kinshasa portant principalement sur les bassins-versants Est et Ouest de la rivière N'Djili.

#### 3.2 Approche méthodologique

---

##### 3.2.1 La principale source d'énergie pour la cuisson

---

L'objectif principal de l'étude consiste à soutenir la préparation participative du Projet de Développement Urbain et de Résilience de Kinshasa (PDUR-K), les objectifs spécifiques de l'analyse qualitative sont les suivants :

- Identifier les principaux intervenants, déterminer comment les relations entre les groupes d'intervenants affecteront ou seront affectées par le projet ;
- Veiller à ce que les résultats de l'étude puissent fournir des données pour orienter la conception et pour faciliter le suivi du projet lors de sa mise en œuvre et de l'évaluation des résultats à l'achèvement du projet ;
- Contribuer à la conception et à la faisabilité du projet avec des recommandations spécifiques concernant des mesures à prendre pour optimiser les impacts positifs du projet et mitiger les retombées négatives, avec une attention particulière à la réduction de la pauvreté et la vulnérabilité.

##### 3.2.2 Diagnostic social

---

La méthodologie d'investigation retenue est la MARP (Méthode Accélérée de Recherche Participative).

Le choix de la MARP repose essentiellement sur le diagnostic informationnel qu'elle engendre des différentes personnes ciblées par l'enquête. Il établit une connexion dès la phase

préparatoire en amont de l'enquête terrain et demeure tout au long de l'enquête pour se poursuivre en aval dans la phase du suivi des activités et l'évaluation des résultats. Outre le fait qu'elle éveille la curiosité et suscite la prise de conscience des différents acteurs du projet la MARP de par sa flexibilité, nous permettra une analyse approfondie de la situation, du contexte local, de l'implication des communautés bénéficiaires du projet. Elle nous permettra aussi de mettre en évidence les freins, la résilience et saisir les motivations des changements qualitatifs qu'engendrera le projet de développement urbain dans les quartiers ciblés et les potentialités qu'ils offrent aux acteurs locaux. Une attention particulière sera prise pour éviter différents biais notamment les suivants :

- biais spatio-temporels : Aucun quartier ne sera favorisé par rapport aux autres quartiers retenus dans le projet. Des investigations se dérouleront dans le même espace-temps de l'enquête de terrain.
- biais statutaire des différents acteurs : Toutes les parties prenantes retenues seront considérées avec la même attention :
- biais genre : Une attention particulière sera accordée à la représentation du genre féminin aussi bien en tant que bénéficiaire individuelle du projet mais aussi en tant que chef de ménage. Le but étant de saisir la capacité du projet à réduire la vulnérabilité des femmes et les violences qu'elles subissent au quotidien.

### **3.2.3 Guides d'entretien : Elaboration et contenu**

---

Les guides d'entretien ont été élaborés à partir d'une large recherche documentaire suivie d'entretiens avec des responsables locaux et des parties prenantes sur la zone d'étude ciblée par le projet PDUR-K avec comme fil conducteur les termes de référence pour l'élaboration de l'étude sociale. Il s'agit d'un guide de questionnement pour le modérateur. Il sert de trame à l'enquêteur pour ne pas perdre de vue le déroulement du focus groupe, et se construit en allant du plus général au plus particulier, de la situation actuelle à la situation prospective.

Nous avons sur cette base, élaboré les quatre guides d'entretien couvrant les quatre activités (B, C, D, E, F) notifiées dans les termes de référence.

Nous présentons ci-dessous ces différentes activités et les principaux enjeux que ces activités comportent ;

#### **Identifier et Analyser les Parties Prenantes Clés**

- Leurs caractéristiques spécifiques
- Leur participation potentielle
- Leur Intérêt dans les activités prévues par le projet PDUR-K
- Leur possible soutien ou opposition,
- Les contraintes et les opportunités

### **Evaluation de la Diversité et de L'égalité dans les Communautés Touchées**

- Mettre en évidence l'organisation des différents groupes sociaux
- Examiner et analyser cette organisation
- Mettre en évidence la structure sociale de chaque quartier
- Faire émerger les différentes relations au sein de cette structure sociale.

### **Identifier les Plates-Formes et les Mécanismes de Participation et de Consultation Culturellement Appropriés et Efficaces**

- Identifier des projets culturellement similaires
- Apprendre de l'expérience d'autres projets
- Proposer un cadre de participation
- Inciter à la participation des plus vulnérables
- Identifier et impliquer les institutions aux niveaux local municipal, provincial voire national de soutien aux plus vulnérables

### **Identifier les Risques Sociaux Potentiels**

- Anticiper les risques sociaux qui pourraient résulter des activités du projet
- Identifier les opportunités offertes par le projet
- Comment le projet peut contribuer à renforcer le tissu social au niveau du Quartier ?

#### **3.2.4 Déroulement des focus groups**

---

Les différents focus groups ont été animés par un modérateur avec pour principal objectif de faire émerger les différents points de vue. Il est aidé par une observatrice locale qui est chargée de noter le contenu de toutes les interventions avec l'identification et la qualification des intervenants. Pour cela, des numéros ont été attribués à chaque partie prenante du focus group et placé devant lui. Ceci facilitera la prise de notes de l'observatrice et l'identification de la partie prenante lors de l'analyse de contenu. L'observatrice étant congolaise et habitante de Kinshasa, servira de traductrice pour les interventions dans la langue locale. Une assistance technique composée de deux ingénieurs a été mobilisée pour l'enregistrement audiovisuel des séances de focus groups. Une assistance logistique composée de trois personnes a été mobilisée pour la réalisation des focus groups dans les meilleures conditions possibles en assurant, un cadre adéquat en offrant de l'eau des boissons gazeuses et une pause déjeuner.

Lors de démarrage du focus group, le modérateur a précisé les différents points suivants :

- Un mot de bienvenue et les remerciements des participants pour leur présence.
- Le programme du déroulement du focus group,
- Les informations nécessaires sur le projet PDUR-K,
- Le rappel des règles de base du focus group,
- L'heure des pauses café et déjeuner,

- Les règles de base assurant le temps de parole,
- Le respect d'autrui,
- La confidentialité des discussions ou encore d'autres valeurs éthiques particulières sont fixées
- L'échange d'idées, il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses, nous souhaitons connaître l'avis et l'expérience de chaque participant.
- Il n'est pas nécessaire non plus de parvenir à un consensus. Tous doivent se sentir à l'aise d'émettre leur opinion.
- Nous enregistrons parce que nous ne voulons perdre aucune des opinions émises.

### **3.2.5 Identification des parties prenantes**

---

La participation des acteurs est devenue une des caractéristiques déterminantes d'une gouvernance efficace et de qualité. Nous déterminerons dans ce qui suit : les catégories pertinentes, les facteurs et les niveaux d'influence.

La sélection des parties prenantes s'est effectuée en deux étapes. La première qui est purement documentaire a porté sur les spécificités sociales, culturelles, éducatives, administratives et historiques des quartiers ciblés par l'enquête qualitative. Dans la deuxième étape nous avons eu recours au chef de quartier.

Dans le but de le familiariser avec la conception du projet nous lui avons présenté les principaux problèmes que le projet cherche à traiter ou à soulager, et au profit de quelles intervenants. Nous lui avons demandé de lister toutes les parties prenantes qui pourraient intervenir directement ou indirectement dans le projet. Il s'agit en effet de ne pas omettre certaines parties qui pourrait intervenir de loin au niveau de la commune, du district, de la province voire au niveau national. La lecture comparative des deux listes nous a conduit à retenir la liste proposée par le chef de quartier car elle intègre toutes les parties prenantes issues de la recherche documentaire.

### **3.2.6 Méthode d'évaluation des intérêts et de l'influence des parties prenantes vis-à-vis PDURK**

---

Les objectifs de la matrice d'importance et d'influence sont divers et multiples. Dans notre enquête nous retiendrons les suivantes :

- Évaluation de l'influence et l'importance des parties prenantes,
- Positionner les parties prenantes dans une matrice selon leur importance et influence,
- Identifier les risques éventuels pour la réussite du projet qui existent au niveau des acteurs,
- Identifier une la collaboration potentielle entre des parties prenantes pour supporter le projet.

- Ces parties prenantes ne sont pas homogènes et agissent différemment les uns des autres dans un espace-temps donné.

Trois questions du guide d'entretien ont été successivement posées. Chacune a fait l'objet d'un tour de table auprès de toutes les parties prenantes du Focus Group :

- Question 1 : Quelles sont les parties prenantes qui ont une influence directe pour la réalisation du projet ? Cette influence peut aller de inexistante à forte
- Question 2 : Quelles sont les parties prenantes dont les besoins, les intérêts, et les attentes ont la priorité du projet ?
- Question 3 : Quelles sont les parties prenantes dont les intérêts s'alignent le plus étroitement sur les objectifs de projet ?

Les réponses à ces trois questions ont été complétées par les quatre éléments suivants :

- Les réactions de soutien, d'opposition ou d'indifférence d'une partie prenante à l'égard d'une autre ;
- L'utilisation répétée d'expression « je suis totalement d'accord avec maman, je soutiens l'idée de papa... » sachant que dans la République Démocratique du Congo on appelle maman toutes les femmes et papa tous les hommes ;
- Le degré de similitude, de l'analyse, du diagnostic et de l'argumentaire ;
- Des réactions non verbales aux interventions des autres parties prenantes.

A partir de cet ensemble d'informations, nous avons pu attribuer les scores d'influence à chacune des parties prenantes. L'intensité varie de 0 à 3 (0 aucune influence, 1 une influence faible, 2 une influence moyenne et 3 pour une forte influence).

**Le total actif (TA)** montre l'intensité de l'influence d'une partie prenante par rapport aux autres participants dans le système.

**Le total passif (TP)** montre à quel point une partie prenante est influencée par les autres dans système.



### 3.3 Analyse qualitative du quartier Q1 – Commune de Ndjili

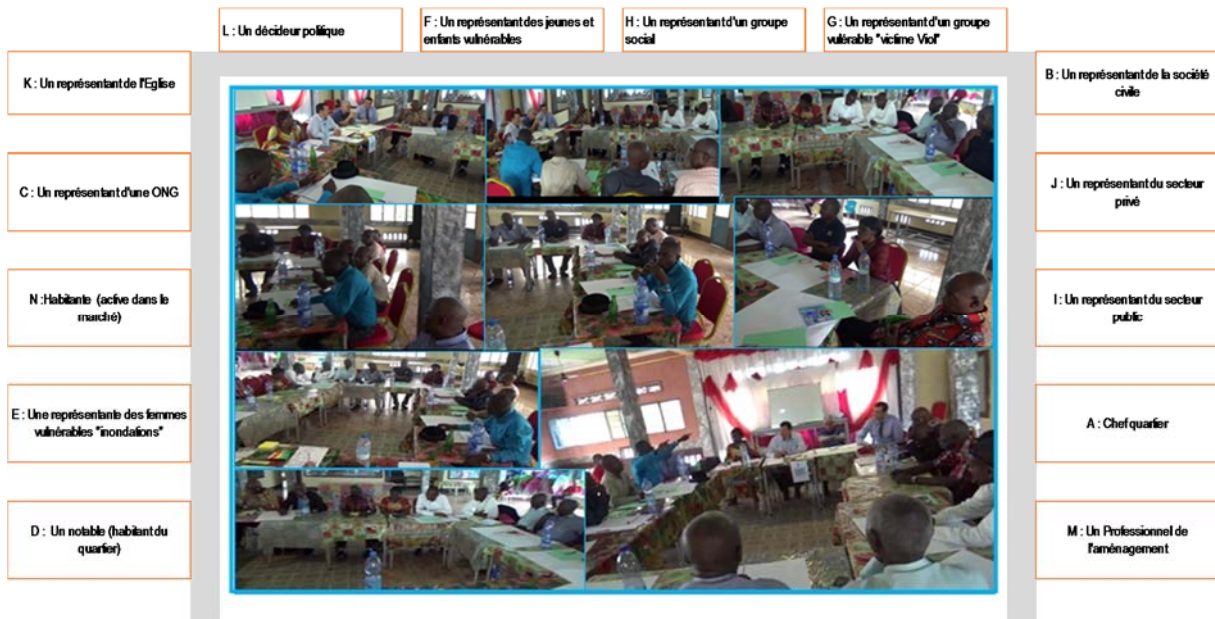
#### 3.3.1 Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes

Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes se présentent dans le tableau suivant :

**Tableau 20** : Caractéristiques spécifiques des parties prenantes – Quartier Q1

	Age	Sexe	Profession	Niveau d'instruction	Ethnie	Etat Civil
<b>A : Chef de quartier</b>	67	Masculin	Chef de Quartier	Supérieur	Tetela	Marié
<b>B: Représentant de la société civile</b>	61	Masculin	Avocat	Supérieur	Kongo	Marié
<b>C: ONG</b>	53	Masculin	Responsable ONG	Supérieur	Kongo	Marié
<b>D:Habitant du quartier notable</b>	60	Masculin	Sans profession	Primaire	Kongo	Veuf
<b>E: Représentant des habitants de quartier groupe vulnérable femme</b>	55	Femme	Commerçant			
<b>F: Représentant des habitants de quartier groupe vulnérable Jeune /Enfant</b>	35	Masculin	Fonctionnaire	Supérieur		
<b>G : Un représentant d'un groupe vulnérable "victime Viol"</b>	28	Femme				
<b>H:Groupe Social, Ethnie Ou Clan</b>	67	Masculin	Retraité	Supérieur	Kongo	Marié
<b>I: Secteur Public</b>	73	Masculin	Retraité	Supérieur	Luba	Marié
<b>J: Secteur Privé</b>	65	Masculin	Commerçant	Secondaire	Kongo	Marié
<b>K:L'église</b>	50	Masculin	Ouvrier	Supérieur	Kongo	Marié
<b>L:Décideur politique</b>	69	Masculin	Retraité	Secondaire	Kongo	Veuf
<b>M: Spécialiste de l'aménagement</b>	48	Masculin	Ingénieur	Supérieur	Kongo	Marié
<b>N:Habitante travaille au marché</b>	45	Femme	Vendeuse de pain			

Les dispositions des parties prenantes dans les focus groups se présentent comme suit :



### 3.3.2 Participation potentielle et intérêt à l'égard des activités prévues dans le projet

L'adhésion et l'appropriation par les habitants du quartier 1 du PDUR-K suivent un processus évolutif, cumulatif et auto-renforçant qu'il s'agira de mettre en évidence dans notre enquête qualitative.

Certaines parties prenantes peuvent manifester d'emblée un intérêt qui se traduira par un soutien plus ou moins ferme et manifeste. Toutefois, une certaine opposition chez d'autres parties prenantes peut émerger et s'exprimer de manière graduelle ou tout azimut. Nous mettrons en évidence les contraintes qu'elles pourraient éventuellement produire sur le processus d'intégration, d'adhésion et de participation.

Tout projet de développement urbain comme celui du PDUR-K est par essence porteur d'espoir, et offre de réelles opportunités pour la population ciblée. Nous ferons sortir les plus saillantes d'entre elles en mettant en évidence les intérêts de chaque partie prenante à l'égard du projet.

**Tableau 21** : Intérêts des parties prenantes – Quartier Q1

Parties Prenantes	Intérêts
Chef de quartier	Améliorer les conditions générales de son quartier (Aménagement et équipement des locaux du quartier, des rues, sécurité...)
	-Sécuriser le bureau de quartier.
Représentant de la société civile	Assurer les structures de base dans le quartier (routes, assainissement, déchets, toilettes publiques)
	Agir contre toute forme de vulnérabilité

Parties Prenantes	Intérêts
ONG	- Encadrement des jeunes vulnérables dans les structures relevant de l'église. Relais entre la population et l'église.
Un représentant des habitants de quartier d'un certain niveau éducatif et potentiellement affectée par les inondations et autres...	Désenclavement du quartier/infrastructures routières/caniveau.
	-Protection des maisons, renforcement
	-Renforcement du réseau des canalisations, débouchage des égouts
Un représentant des habitants de quartier « groupe vulnérable »: femme	-Trouver une assistance sociale, un encadrement pour les filles-mères et les femmes vulnérables. Création de structure d'accueil et de soin pour les filles mères.
Un représentant des habitants de quartier « groupe vulnérable »: Jeune/Enfant de la rue	-Diminuer le taux d'analphabétisme - loisirs jeunes (créer des centres de jeunes, activités sportives et culturelles)
	- Scolarisation obligatoire
Un représentant des habitants de quartier « groupe vulnérable »: victime	- Centre d'écoute, de soutien et de protection.
	- Aides financières, médicales et matérielles aux victimes
Un représentant d'un groupe social ou ethnie ou clan	Confirmer l'existence de groupes ethniques ou l'absence de cette diversité.
Un représentant du secteur public.	-Construction d'égouts, caniveaux, éclairage public, points d'arrivée d'eau
	-Réparation des routes
Un représentant du secteur privé	-Centres de formation, développement du réseau transport, éclairage
Un représentant de l'Eglise	- Encadrement des jeunes et enfants de la rue. - Faire face à la délinquance.
Décideur politique	-Accès à l'emploi, création de bureau d'emploi, santé publique
Professionnel de l'aménagement	- Réhabilitation des routes et des structures défectueuses
Une habitante travaillant au marché	- Aménagement du marché, éclairage, sécurité,

Ces intérêts lorsqu'ils se concrétisent par le projet PDUR-K dans le quartier 1 deviennent des soutiens qui s'expriment de diverses manières par les parties prenantes. Ces soutiens peuvent être directs ou procéder par palier. Soutenir suppose l'appui, l'encouragement et l'implication.

Le soutien suppose aussi l'existence de liens affectifs forts qui s'inscrivent dans la durée et favorisent l'adhésion et l'appropriation du projet par les habitants du quartier 1.

Certaines parties prenantes peuvent montrer une opposition au projet. Les raisons sont multiples allant de la non-adéquation de leurs besoins au projet, la localisation géographique éventuelle des travaux, le favoritisme anticipé d'un quartier sur un autre. Toutes ces raisons et d'autres seront mis en évidence dans notre enquête qualitative pour les circonscrire. Nous développerons ce mécanisme dans la partie consacrée aux risques sociaux.

Les contraintes s'expriment lorsque le projet s'oppose aux intérêts de certaines parties prenantes. Tout projet même de développement social se heurte en amont et dès sa phase de conception à des difficultés qu'il est nécessaire de cerner et d'évaluer. En effet certaines d'entre elles peuvent constituer en s'aggravant de véritables freins au projet. Nous essayerons dans le quartier 1 de mettre en évidence les contraintes susceptibles de ralentir un projet de développement social tel que le PDUR-K.

Les opportunités sont plurielles et touchent toutes les parties prenantes. Les opportunités sont en effet nombreuses et variées car le projet de par sa configuration sociale et dans une approche de développement, couvre un large éventail de secteurs d'activité et cible plusieurs parties prenantes du quartier 1 notamment les plus vulnérables. Les opportunités chargent les motivations, alimentent les attentes et en font des leviers initiateurs à l'action. Ceci peut se transformer en impatience si le démarrage du projet tarde car le temps des concepteurs du projet social et celui des bénéficiaires n'est pas le même.

### **3.3.3 Matrice d'influence d'intérêt**

---

La matrice d'influence d'intérêt des parties prenantes du quartier Q1, se présente comme suit :

Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	Σ TA
A : Chef quartier	A		1	1	2	2	1	3	2	2	3	1	3	2	3	26
B : Un représentant de la société civile	B	2		1	0	3	3	3	1	0	0	0	1	0	2	16
C : Un représentant d'une ONG	C	1	2		0	1	1	1	0	0	0	2	1	0	1	10
D : Un notable (habitant du quartier)	D	3	0	0		2	2	3	2	1	3	2	3	2	2	25
E : Une représentante des femmes vulnérables "inondations"	E	3	2	1	2		2	2	1	0	0	0	1	2	0	16
F : Un représentant des jeunes et enfants vulnérables	F	3	1	0	2	1		0	0	1	0	1	0	0	0	9
G : Un représentant d'un groupe vulnérable "victime Viol"	G	3	2	1	2	1	0		0	0	0	1	0	0	0	10
H : Un représentant d'un groupe social	H	1	0	0	2	0	2	0		2	2	2	2	0	1	14
I : Un représentant du secteur public	I	2	0	0	1	1	0	0	1		0	2	2	1	2	12
J : Un représentant du secteur privé	J	2	1	0	2	0	0	0	1	1		2	2	1	2	14
K : Un représentant de l'Eglise	K	1	3	2	1	1	1	1	1	1	2		0	1	0	15
L : Un décideur politique	L	2	2	0	2	1	0	0	2	2	2	2		2	2	19
M : Un Professionnel de l'aménagement	M	2	1	0	1	1	0	0	1	2	1	1	2		2	14
N : Habitante (active dans le marché)	N	3	2	1	2	1	1	0	2	2	2	1	2	2		21
	Σ TP	28	17	7	19	15	13	13	14	14	15	17	19	13	17	221
	TA x TP	728	272	70	475	240	117	130	196	168	210	255	361	182	357	

Il faut faire attention à l'interprétation de ces scores. Il n'exprime nullement une quelconque influence absolue d'une partie prenante sur une autre mais, uniquement en termes d'intérêt pour la réalisation du projet en question.

Une lecture horizontale des différents scores obtenue pour chaque partie prenante montre pour une partie prenante donnée sa capacité à influencer une autre pour la réalisation du projet. Une lecture verticale nous donne des scores sur les différentes influences exercées par les autres parties prenantes sur la partie prenante en question.

Le score global obtenu par le chef de quartier est de 28. Ceci s'explique par la convergence des différentes influences des autres parties prenantes surtout les plus vulnérables pour la réalisation du projet. Si une partie prenante exerce ou cherche à exercer une influence sur une autre c'est qu'elle la considère comme ayant la capacité pour la réalisation du projet.

Nous présentons dans le tableau suivant une lecture pour chaque partie prenante du niveau d'influence d'intérêt qu'elle exerce ou qu'elle subit de la part des autres parties prenantes au niveau individuel mais aussi au niveau global.

**Tableau 22** : Analyse de la matrice d'Intérêt-Influence – Quartier Q1

Parties prenantes	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
<b>A : Chef de quartier</b>	<p>Le chef de quartier obtient le score le plus élevé pour l'influence qu'il exercera sur la femme vulnérable victime qui attend beaucoup du projet social mais pense que c'est le chef du quartier qui en tant qu'autorité locale est le plus à même d'aider à la concrétisation du projet. D'ailleurs, dans ces deux interventions spontanées (non d'un tour de table).</p> <p>Elle utilise le mot "chef de quartier", le chef de quartier obtient le même score élevé pour la partie prenante habitante vendant sur le marché. Mais cette dernière intègre le chef de quartier comme une des parties prenantes influentes pour la réalisation du projet dans leur quartier. Le chef de quartier exerce aussi une forte influence pour la réalisation du projet sur la partie prenante exerçant dans le secteur privé. Ceci s'explique par le volet développement que comporte le projet et sa dimension intégrative. On remarque que le chef de quartier exerce une faible influence pour la réalisation du projet à l'égard des jeunes et enfants vulnérables (score). Ceci peut être dû au côté hors système et en dehors de la société des jeunes et enfants qui désormais la société se résume et s'exprime dans la rue. Pour eux le chef de quartier représente l'opposé de leur vision de leur vie vécue au quotidien.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le chef de quartier obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets de 26, score le plus élevé dans notre matrice. Il en est de même pour le score de l'influence globale subie par le chef de quartier de la part des autres et qui s'élève à 28.</p>
<b>B : Société civile</b>	<p>La société civile obtient le score le plus élevé (3) auprès des personnes vulnérables (jeunes, enfants, femmes affectées par les inondations). Ces derniers estiment que la société civile est un facteur déterminant dans la réalisation du projet, d'où cette sensibilité à l'égard de cet intérêt partagé. On note que la société civile n'exerce aucune influence pour l'intérêt de réalisation du projet à l'égard des notables, secteur Privé, public, l'église, et un score faible (1) à l'égard du décideur politique. Ceci montre que la société civile veut exercer son indépendance dans ses actions dans le quartier à l'égard du système dans toutes ses composantes. L'influence globale qu'exerce la société civile dans le quartier (1) sur les autres parties prenantes pour la réalisation du projet est de 16.</p>
<b>C : ONG</b>	<p>Tout en précisant que la seule O.N.G. qui exerce dans le quartier 1 est religieuse, on note que l'O.N.G. obtient un très faible score auprès de la quasi-totalité des autres parties prenantes. Elle possède une très faible capacité d'influer les autres parties prenantes pour la réalisation du projet. Il semble que pour eux, l'O.N.G. à connotation religieuse ne peut influencer sur un projet de développement urbain.</p>
<b>D : Habitant notable</b>	<p>Il possède une forte influence pour la réalisation du projet auprès de la quasi-totalité des parties prenantes ce qui explique son score global de 25. Toutefois il n'a aucune influence sur l'O.N.G. et la société civile. Ces derniers ne l'ont jamais cité dans leurs interventions dans le focus group</p>
<b>E : Femme affectée par les inondations</b>	<p>On note qu'elle n'exerce aucune influence pour la réalisation du projet sur le représentant du secteur public et privé ni sur l'église et encore plus surprenant sur le professionnel de l'aménagement sachant qu'elles sont victimes d'inondations.</p>
<b>F : Groupe vénérable jeune /enfants</b>	<p>Mise à part le chef de quartier, le groupe vulnérable n'exerce quasiment aucune influence pour la réalisation du projet sur les différentes parties prenantes. Il obtient le score global le plus faible (9). Il s'agit surtout d'une absence de volonté d'exercer une quelconque influence. Les jeunes du quartier 1 ne croient pas dans le projet de développement urbain. Dans ses interventions spontanées le représentant des</p>

Parties prenantes	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
	jeunes enfants vulnérables insiste sur les promesses non tenues, " <i>les jeunes ont perdu espoir</i> ".
<b>G : Groupe vulnérable, femme victime</b>	Leur zone d'influence en matière d'intérêt pour la réalisation du projet se limite à trois parties prenantes : le chef de quartier avec un score de 3. La société civile avec un score de 2 et l'habitant notable avec un score de 2. Pour les autres parties prenantes, elle exerce une influence faible voire aucune. L'influence globale des femmes vulnérables victimes s'élève à 10, un des scores les plus faibles. Elle semble se contenter d'influencer les trois parties prenantes qu'elle juge capable d'être influents pour la réalisation du projet.
<b>H : Groupe social, ethnique</b>	Les scores obtenus montrent un net clivage entre deux groupes et deux niveaux d'influence. Le groupe social exerce une influence forte sur 6 parties prenantes avec un score de 2 (notable, jeunes enfants, secteur privé et public, l'église et les décideurs politiques) et exerce une très faible influence sur le reste des parties prenantes et aucune influence pour la réalisation du projet à l'égard notamment de la société civile et de l'O.N.G. présente dans le quartier 1.
<b>I : Secteur public</b>	Il est surprenant de noter que dans un quartier où les infrastructures de base sont absentes ou à refaire entièrement (routes, canalisations, écoles, centre de formation, modernisation du marché, terrain de sport...) que le secteur public n'arrive pas à influencer les autres parties prenantes. Il n'exerce d'ailleurs aucune influence pour la réalisation du projet sur ses parties prenantes comprenant les plus vulnérables. Il s'agit ici d'un manque de crédibilité de la part de la population du quartier sur la capacité du secteur public à influencer sur la réalisation du projet. Elle l'identifie comme faisant partie des autorités du pays.
<b>J : Secteur privé</b>	On note que le secteur privé n'exerce aucune influence sur toutes les parties prenantes vulnérables. Pour ces derniers, il n'est pas créateur d'emploi ou de formation et ne peut être un levier de développement social.
<b>K: L'église</b>	Dans l'ensemble, l'église n'arrive pas à être influente dans la dynamique de réalisation du projet pour 10 parties prenantes, elle n'a aucune ou une très faible influence. L'église n'est pas considérée comme un levier ou un partenaire influent dans la réalisation du projet ce sentiment est émis aussi des parties prenantes dites vulnérables.
<b>L: décideur politique</b>	Il exerce dans l'ensemble et sur la majorité des parties prenantes une réelle influence pour la réalisation du projet, même si cette capacité n'est pas partagée par les parties prenantes dites vénérable.
<b>M: professionnel de l'aménagement</b>	Exerce une faible voire aucune influence sur la majorité des parties prenantes. Il obtient un score global d'influence pour la réalisation du projet de seulement 14 dans un quartier où son profil devrait lui permettre d'être nettement plus influent. Cela est sans doute dû à son intégration par les parties prenantes comme un maillon des autorités publiques.
<b>N: habitante (marché)</b>	Avec son score global de 21, l'habitante qui exerce un travail (étalage dans le marché) est donc possède une source de revenus possède une réelle influence sur les autres parties prenantes. On note que ce score est faible chez les personnes vénérables comme si elles la considèrent comme ne faisant plus partie des vrais vulnérables vu son activité commerciale sur le marché.





La lecture du diagramme des axes nous permet d'émettre les remarques suivantes : Le chef de quartier et l'habitant notable possèdent la plus forte sensibilité en termes d'intérêts pour le projet. Dans leurs différentes interventions ils expriment par le verbe « opportunités, espoir, mobiliser, participer, notre projet, il faut, nous... », par la voix et par le geste un réel engouement pour le projet. Le chef de quartier apparaît comme le maillon clé du dispositif des parties prenantes. Il possède le plus haut pouvoir d'influence et exprime la plus forte sensibilité en termes d'intérêts à l'égard du projet. Mise à part deux parties prenantes (A) le chef de quartier avec son autorité et sa notoriété et l'O.N.G (C) qui lui souffre d'une non adéquation dans la population entre la fonction religieuse et le développement social et urbain, il n'y a pas de clivage net dans la cartographie du diagramme. Toutefois la lecture du diagramme nous montre que la majorité des parties prenantes exerce cumulativement une réelle influence pour la réalisation du projet. Elles le veulent ce projet et sont prêts à le défendre.

### **3.3.5 Le phénomène de compensation et d'auto renforcement**

---

La lecture du degré d'influence au niveau individuel pour chaque partie prenante ne doit pas nous faire perdre de vue la dynamique d'ensemble. En effet, certains scores faibles du degré d'influence d'une partie prenante sur quelques autres pourraient être compensés par des niveaux élevés enregistrés par d'autres parties prenantes sur ces mêmes personnes. Ainsi la matrice d'influence/d'intérêt ainsi que le diagramme des axes montrent l'importance du chef de quartier dans l'influence qu'il exerce pour la réalisation du projet. Toutefois on remarque que cette influence est faible à l'égard de quatre parties prenantes : (B) la société civile, (C) O.N.G., (F) femme affectée par les inondations et (K) l'église. La même matrice nous indique que d'autres parties prenantes exercent une réelle influence sur ces quatre parties prenantes et peuvent compenser la faible influence enregistrée par le chef du quartier dans son influence sur ces quatre parties prenantes à l'égard de la réalisation du projet.

MECANISMES DE COMPENSATION DES INFLUENCES QUARTIER 1															
Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
A : Chef quartier	A		1	1	2	2	1	3	2	2	3	1	3	2	3
B : Un représentant de la société civile	B	2	↑	↑		3	3	3				↑			2
C : Un représentant d'une ONG	C		2				↑					2			
D : Un notable (habitant du quartier)	D	3	↑	↑		2	2	3	2		3	2	3	2	2
E : Une représentante des femmes vulnérables "inondations"	E	3	2	↑	2		2	2				↑		2	
F : Un représentant des jeunes et enfants vulnérables	F	3	↑	↑	2		↑					↑			
G : Un représentant d'un groupe vulnérable "victime Viol"	G	3	2	↑	2		↑					↑			
H : Un représentant d'un groupe social	H		↑	↑	2		2			2	2	2	2		
I : Un représentant du secteur public	I	2	↑	↑								2	2		2
J : Un représentant du secteur privé	J	2	↑	↑	2							2	2		2
K : Un représentant de l'Eglise	K		3	2							2				
L : Un décideur politique	L	2	2	↑	2				2	2	2	2		2	2
M : Un Professionnel de l'aménagement	M	2								2			2		2
N : Habitante (active dans le marché)	N	3	2	↑	2				2	2	2		2	2	

### 3.3.6 Le mécanisme de renforcement de l'influence

Le mécanisme de renforcement de l'influence qu'exerce une partie prenante sur une autre pour la réalisation du projet est réel et nous recommandons sa mise en place. À titre d'exemple nous voyons dans notre matrice que le chef de quartier exerce une très forte influence pour la réalisation du projet auprès des femmes victimes avec un score de 3, on constate aussi que d'autres parties prenantes exercent sur elles la même influence à savoir, la société civile, le notable, et la femme affectée par les inondations. Le cumul de ces multiples influences se renforce et la résultante de l'influence globale exercée sur la femme victime va cristalliser ce haut score et maintenir à ce niveau élevé.

Il en est de même de l'influence qu'exerce le chef de quartier sur le notable (2) qui pourra être renforcée par l'influence qu'exercent aussi les parties prenantes E, F, G, H, J, I, sur lui.

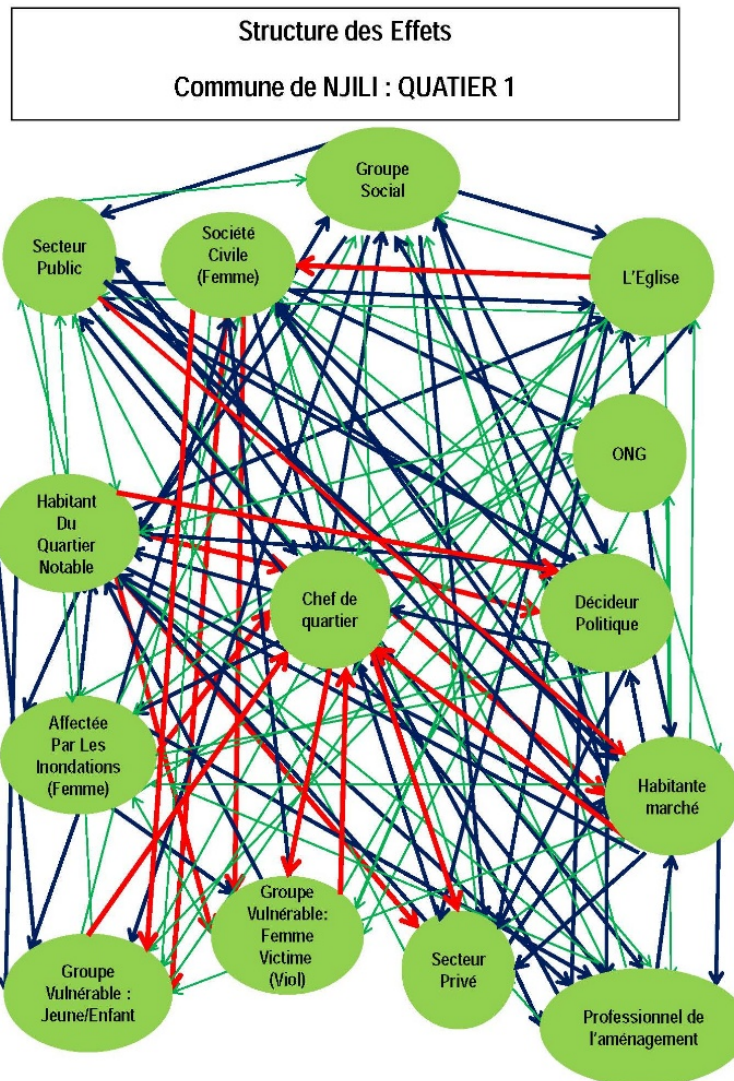
MECANISMES DE RENFORCEMENT DES INFLUENCES QUARTIER 1															
Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
A : Chef quartier	A				2	2		3	2	2	3		3	2	3
B : Un représentant de la société civile	B				↑	3		3	↑	↑	↑		↑	↑	2
C : Un représentant d'une ONG	C				↑	↑			↑	↑	↑		↑	↑	↑
D : Un notable (habitant du quartier)	D				↑	2		3	2	↑	3		3	2	2
E : Une représentante des femmes vulnérables "inondations"	E				2			2	↑	↑	↑		↑	2	↑
F : Un représentant des jeunes et enfants vulnérables	F				2				↑	↑	↑		↑	↑	
G : Un représentant d'un groupe vulnérable "victime Viol"	G				2				↑	↑	↑		↑	↑	
H : Un représentant d'un groupe social	H				2				↑	2	2		2	↑	↑
I : Un représentant du secteur public	I				↑				↑	↑	↑		2	↑	2
J : Un représentant du secteur privé	J				2				↑	↑			2	↑	2
K : Un représentant de l'Eglise	K				↑				↑	↑	2			↑	↑
L : Un décideur politique	L				2				2	2	2			2	2
M : Un Professionnel de l'aménagement	M				↑				↑	2			2		2
N : Habitante (active dans le marché)	N				2				2	2	2		2	2	

### 3.3.7 La structure des effets

La structure des effets nous montre en premier lieu le cours et l'intensité des flux individuels des effets.

Le chef de quartier possède le produit TA (26) et TP (28) le plus élevé. Il réunit le plus grand nombre de flux d'effets entrants et sortants et pour des raisons purement techniques nous l'avons fait figurer au centre du diagramme.

Ensuite - en partant de ce facteur central - tous les effets à intensité "3" ont été portés sur la matrice à l'aide de flèches grasses rouges. Les effets à intensité de «2 » ont été portés sur la matrice à l'aide de flèches bleues. Les effets à intensité de «1 » ont été portés sur la matrice à l'aide de flèches vertes.



**Graphique 19** : Structure des effets – quartier Q1

L'enchevêtrement dense que reflète la structure des effets du quartier 1 montre l'existence d'un réseau interconnecté en termes d'influence et d'intérêt à l'égard du projet. Cette structure corrobore les résultats obtenus dans les mécanismes de compensation et de renforcement précédemment présentés. Les habitants du quartier 1 veulent le projet PDUR-K et se mobilisent pour s'influencer mutuellement en vue de sa réalisation. Il ne faut pas se focaliser sur les effets à fortes intensités (flèche rouge) même si ils restent important, sans avoir une vision complète que la structure des effets nous procure car, des flux d'influences de moyenne voire de faibles intensités peuvent en s'agréant avoir de fortes répercussions positives sur la suite du projet.

### 3.3.8 Evaluation de diversité et l'égalité

Dans le quartier 1, il n'y a pas à proprement parlé ni diversité ni égalité sociale. La situation des enfants et des jeunes est très précaire dans tout le quartier 1 « Leur espoir vient de la rue, leur malheur aussi » affirme une partie prenante représentante de la société civile. Nullement liés à des groupes sociaux, ethnies ou clans à connotation culturelle et historique, le ciment fédérateur

ils le trouvent dans la dynamique de survie dans la rue. Leur groupe social se construit et se solidifie là-bas. Le statut social qui leur est attribué à la naissance ne constitue pas un ascenseur social. Les parents étant en majorité pauvres, les enfants hériteront de cette pauvreté. « Nous savons faire de nombreux enfants, mais nous ne savons pas les nourrir et les faire grandir ». La situation des femmes, est beaucoup plus compliquée car elle lutte pour elle, pour ses enfants et pour sa famille dans son ensemble. La représentante des femmes affirme « Nous n'étions pas riches dans ma jeunesse mais nous n'avions jamais faim, aujourd'hui une jeune fille vend son corps juste pour un sandwich ».

Carte d'identité des sociétés traditionnelles, un homme sans clan est un homme malheureux car il est dans la condition d'esclave. On voyage avec son identité clanique bien ancrée dans sa tête. Un clan est immuable sauf situation de servitude larvée. Dans le quartier 1, la population semble bien intégrée socialement mais la pauvreté durable, la rue comme seul espoir pour les jeunes, la prostitution pour les filles et la maltraitance pour les femmes ouvriront des cicatrices sociales porteuses de regroupements revendicatifs que les ressorts claniques et ethniques favorisent.

La population du Bas-Kongo est importante dans le quartier 1 et travaille principalement dans les activités du commerce. Une part importante travaille dans le secteur informel. Originaire de la province du Kongo central, appelé Bas-Congo jusqu'en 2015. La population Bandundu est forte dans le quartier 1 et travaille principalement dans le secteur agricole ou dans l'alimentation. Riche en produits agricoles et halieutiques, la ville de Bandundu alimente la capitale. La population originaire a accompagné ce commerce pour finir par s'installer dans les faubourgs de Kinshasa.

La population Angolaise malmené, balloter et exclue de son propre pays suite à des lutte et guerres incessantes est présente dans les faubourgs de Kinshasa dans le quartier 1 elle travaille principalement dans la mécanique, la réparation des autos, des motos et possèdent une grande réputation dans les activités de commerce dans le quartier. Toute la partie nord et nord-est de l'actuel Angola était des territoires du royaume Kongo dont les frontières s'étendaient sur tout le long du littoral de l'océan Atlantique de tous ces trois actuels pays Angola, République démocratique du Congo et République du Congo. La population Chinoise qui au début accompagnée les grands projets et d'infrastructures chinois représente une minorité de la population du quartier 1 travaille principalement dans le secteur de la santé et dans les centres de santé.

### **3.3.9 Les plates-formes et les mécanismes de participation existants dans le quartier**

La totalité des parties prenantes du focus group du quartier 1 ont affirmé ne pas être au courant de l'existence de plateformes et de mécanismes de participation mis en place lors de projets similaires ou assimilés qui pourraient être utilisés aujourd'hui dans le PDUR-K. Deux parties prenantes nous ont parlé de la phase de consultation qui précède l'élaboration du plan de développement communal. Unanimement, les parties prenantes ont affirmé que cette

consultation est formelle et fortement politisée et encadrée et ne peut en aucun cas servir de modèle. Le projet de la ceinture routière réalisée par les chinois a été discuté et à l'unanimité les parties prenantes ont affirmé qu'il a été négocié directement par les autorités du pays et demeure à ce jour inachevé.

Ils saluent la démarche choisie pour la réalisation du PDRU-K et souhaitent s'y impliquer. Toutefois, ils espèrent sa réalisation très prochainement.

### **3.3.10 Les menaces et les opportunités**

---

Pour mettre en évidence les menaces et les opportunités que peut rencontrer ou faire émerger le PDUR-K dans le quartier 1, nous avons élaboré à partir des focus groups une matrice SWOT. Pour la réalisation nous avons pour cela effectué auprès des parties prenantes quatre tours de table pour chacune des composantes de la matrice. Les résultats sont synthétisés dans la matrice suivante :

## Matrice SWOT Quartier 1

Points Forts (S)	Points Faibles (W)
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Population jeune.</li> <li>✓ Présence des écoles primaires et secondaires</li> <li>✓ Harmonie sociale malgré la présence de plusieurs ethnies et groupes sociaux à large majorité Bas Congo</li> <li>✓ Présence des institutions administratives.</li> <li>✓ Intégration des autres nationalités dans le quartier (exemple : les chinois et les angolais ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Absence des centres de formation professionnelle pour les jeunes.</li> <li>✓ Frais de scolarité élevé.</li> <li>✓ Chômage des jeunes</li> <li>✓ Pas de marché.</li> <li>✓ Taux d'alphabétisme élevé.</li> <li>✓ Présence de la prostitution.</li> <li>✓ Loyer très cher.</li> <li>✓ Pas de décharge publique pour les déchets ménagères.</li> <li>✓ Mauvaise qualité de l'eau potable.</li> <li>✓ Habitat vétuste</li> <li>✓ Infrastructure de base délabrée (routes, caniveaux, égouts)</li> <li>✓ Quartier enclavé lors de la saison pluvieuse.</li> <li>✓ Pas d'électricité</li> <li>✓ Pas d'éclairage public (existence de poche d'insécurité)</li> <li>✓ Absences des institutions de micro finances.</li> <li>✓ Absence des équipements sociaux.</li> </ul>
OPPORTUNITES (O)	MENACES (T)
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence d'une main d'œuvre locale qualifiée à travers les centres de formations.</li> <li>✓ Existence des ouvriers migrants d'autres pays.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence des enfants de la rue.</li> <li>✓ Banditisme nocturne des enfants</li> <li>✓ Défaillance au niveau de l'éducation sanitaire.</li> <li>✓ Le phénomène des sorciers.</li> <li>✓ Conflit de génération et désordre dans le ménage.</li> <li>✓ Absence de système de transport public.</li> <li>✓ Eau contaminée de la rivière de Ndjili</li> <li>✓ Contamination du sol.</li> <li>✓ Les parties prenantes ne sont pas impliquées.</li> <li>✓ La main-d'œuvre locale n'est pas valorisée</li> <li>✓ La migration des familles suite à l'insécurité vers les autres communes.</li> <li>✓ Conflits fonciers.</li> </ul>

Le nombre très élevé des points faibles dégagés par la matrice SWOT implique une sélection par priorité dans l'élaboration du PDUR-K. Il faudrait prendre un certain nombre de précautions :

- L'adéquation entre les priorités proposées par les parties prenantes du quartier 1 comme le montre le tableau ci-dessous et celles qui seront retenues dans le projet final.
- La localisation géographique des sous-projets dans le quartier 1 risque d'éveiller de la méfiance faisant naître du scepticisme à l'égard de ces choix et de là sur le projet dans son ensemble.
- Les sous-projets non retenus peuvent engendrer des mécontents de la part de ceux qui les ont portés. Ces mécontentements peuvent être des foyers de conflits voire de menaces latentes.

Les menaces sont elles aussi nombreuses et variées. Elles portent sur l'insécurité qui va de la délinquance individuelle au banditisme organisé. Elles portent aussi sur les différentes formes de violence à l'égard des femmes et des jeunes filles, des conflits familiaux et générationnels. L'état délabré des infrastructures de base, l'aspect rudimentaire des soins de santé et du cadre sanitaire constituent eux aussi des foyers de menaces sociales au sein du quartier 1.

Pour atténuer les effets potentiellement négatifs des points faibles et ceux des menaces, le projet PDUR-K devrait s'appuyer sur les points forts du quartier 1 notamment sa cohésion sociale, son attachement au projet et sa disponibilité à l'accompagner dans sa réalisation. Cette démarche suscitera l'adhésion et l'appropriation du projet par la population du quartier 1.

**Tableau 23** : Attente des parties prenantes – Quartier Q1

Projet	Demandeur	Bénéficiaire	Priorité selon les participants
Aménagement des artères principales : (Boulevard Kisantu, Boulevard Kiese et Boulevard Kim)	Ing BTP, Chef de quartier, ONG	Population du quartier	1
		Les pratiquants de la route	
		Exploitants des engins	
Electrification des rues	Ing BTP, Chef de quartier, ONG, société civile, chef de rue, rep des jeunes ...	Population locale	1
		La police	
		Les infrastructures sociales et communautaires	
Réalisation des caniveaux et drainage des artères	Ing BTP, Chef de quartier, ONG, société civile	Les habitants du quartier	1
		Les jeunes	
Réhabilitation du marché	Chef de quartier et chef de rue	Les femmes	2
		La population locale	
Construction d'un centre d'encadrement et de formation des jeunes	Représentant des groupes vulnérables, société civile, représentant des jeunes	Les jeunes	3
		Les chômeurs	
		Les femmes	
		Les filles démunies	
Construction d'un centre de santé social pour les vulnérables	Société civile, représentant ONG, représentant population, vulnérable	Les vieillards du quartier	4
		Les femmes vulnérables et victimes	
		La population démunie	
Instaurer un cadre de suivi des projets	Représentant des jeunes, société civile, chef de quartier	Les habitants du quartier	5
		Les jeunes du quartier	
		Les femmes	



### 3.3.11 Les risques sociaux potentiels

---

Faire des jeunes un levier de développement et impulser une spirale positive qui s'auto alimente par effet d'entraînement et surtout par effet miroir en instaurant dans le mental des jeunes « que ça marche » et qu'ils peuvent s'en sortir, qu'ils peuvent quitter la rue et que l'horizon n'est pas fatalement le banditisme.

Transformer un large potentiel de savoir-faire acquis sur le terrain par un apprentissage vicariant voire par un « débrouillardisme » qu'impose la rue auprès des jeunes.

Il faudrait canaliser ce potentiel à travers la mise en place des centres professionnels pour la maîtrise et l'approfondissement de métiers aussi précis que possible tels que la réparation des automobiles, des vélos et des motos. L'artisanat qui demeure un secteur balbutiant au regard du potentiel qu'offre la richesse et la diversité des ressources dans ce domaine.

La transformation et la conservation des produits alimentaires, la coupe la couture et l'esthétique. Evacuer et renouveler l'énergie des jeunes à travers l'activité sportive et l'activité culturelle. Il s'agit là d'imaginer trois unités polyvalentes sans nécessairement de grandes tailles.

- Une salle de sport avec des tapis amovibles peut servir, à partir d'un planning, pour toutes les activités d'arts martiaux, de yoga, de danse.
- Un terrain de sport de la taille d'un terrain d'handball peut servir pour le volley, le basket, le tennis et des petits matchs de foot.
- Un centre des métiers multi spécialités telles que la cuisine, la coiffure, la coupe et la couture pour permettre aux jeunes filles d'acquérir une formation de base variée et se spécialiser par la suite avec une capacité de mobilité future d'une spécialité à une autre.
- Un centre des métiers similaire pour les garçons pour acquérir une formation dans des métiers tels que la maçonnerie, la menuiserie, le travail sur l'aluminium, la cordonnerie, l'électricité, la plomberie, le curage et la rénovation.
- Des lieux de rencontre pour l'échange d'expériences vécues et les solutions qui ont fait leurs preuves.
- Un centre de formation en bureautique et informatique mixte.

L'existence d'un tissu social relativement pacifique malgré la gravité de la précarité de la vie quotidienne de chacun obéissant aux structures administratives de base.

Comme le chef de quartier, le chef de rue doit servir de lien de levier pour amorcer le processus d'appropriation du projet et atténuer les forces de résistance et de frein réelles ou latentes.

Les habitants du quartier expriment leur volonté de participer ou conduire des activités de bénévolat dans tous les domaines. Il s'agit là d'un potentiel qu'il faudrait saisir et s'en servir.

Le quartier 1 a le privilège de disposer d'espaces pouvant accueillir des projets.

À titre d'exemple il existe un terrain de football mais dans un état de délabrement avancé. La place des eucalyptus offre aussi une disponibilité de terrain.

Il existe des actions et des réalisations visibles à tous les habitants du quartier et des actions qui ont une portée individuelle et agissent sur le mental et la perception de ceux qui en bénéficient. La formation, l'acquisition d'un certificat, facilite l'entrée dans la sphère économique et l'acquisition d'un revenu.

Le plus important c'est la puissance psychologique du premier pas qu'il fera en quittant la rue.

Il existe des similitudes et des liens dynamiques entre les points faibles dont la plupart sont notoirement connus et les menaces.

Si tout point faible ne se transforme pas en menace, certains d'entre eux sont dans une logique socio-spatio-temporelle de réelles menaces et de bombes à retardement social.

Dans notre étude du quartier 1 nous retiendrons les points suivants :

- Le chômage est un fléau car il touche la moitié de la population tous genres confondus. Au niveau individuel il est un point faible potentiellement menaçant. Sa durée le transforme en menace et l'agrégation de processus de chômage durable le transforme en risque social. L'absence d'opportunités pour la formation professionnelle obscurcit le horizon et dilue la vision de demain. Sans futur la tentation de détruire le présent est grande d'où l'émergence des conflits sociaux non revendicatifs. Le danger c'est que le chômage devienne métier et la rue foyer. Il faudrait envisager une action sur plusieurs foyers de jeunes et de femmes vulnérables.

Leur insertion par vagues successives dans la vie économique amorce le cycle de développement et fragilise les menaces potentiellement. Le bouche à oreille positif du « moi ça peut marcher » entretiendra et renforcera la dynamique désormais porteuse d'espoir.

- Un système éducatif est quasiment absent et ne répond pas au minimum requis notamment en ce qui concerne l'éducation publique. Les frais sont trop élevés pour une population à la recherche du minimum vital et en plus le système est corrompu par l'argent. La menace réside dans le fait que les parents et les enfants n'intègrent pas le processus scolaire comme la seule voie pour entrer dans la vie sociale. Le risque social c'est l'analphabétisme.

Dans un focus groupe un intervenant m'a dit « j'exerce le plus mauvais métier du monde, je suis professeur dans un lycée ». Tout est dit dans cette triste phrase qui résume à la fois la mentalité sociale à l'égard de la scolarisation des enfants mais aussi la portée de l'acquisition du savoir dans la construction d'un demain individuel et collectif. Il faudrait pour amorcer le processus, envisager une école pour une densité de jeunes en âge de scolarisation donnée, la répartition géographique tiendra compte de cette densité. Il s'agit d'une urgence absolue.

- La forte natalité, le nombre élevé de grossesses précoces des jeunes filles, le nombre aussi élevé des filles-mères conjugués à l'absence d'un planning familial régulateur et à la pression de l'église font que le nombre d'enfants dans des conditions précaires ne

cessera d’augmenter dans les années à venir. Un centre de planning familial dans chaque quartier s’impose, bénéficiant de la proximité il pourra jouer aussi un rôle important de sensibilisation et d’éducation.

- Le nombre très élevé de maladies infectieuses et le refus des parents de faire vacciner leurs enfants constituent une menace grave. A cela s’ajoute le manque de prise de conscience de la population pour toute éducation sanitaire. Il faudrait moderniser les centres de santé existants dans un premier temps, avant d’entamer toute nouvelle construction. Un centre de santé efficient gagne en célérité de traitement des cas qui se présentent à lui avec une meilleure prestation.

Dans toute structure sociale qu’elle soit une tribu, un groupe, une communauté voire une société dans son ensemble, il y a en son sein des forces et des faiblesses, des menaces mais aussi des opportunités.










Le quartier 1 qui représente notre zone d’étude dans ce focus group obéit lui aussi à cette dynamique. Il s’agit, comme nous l’avons proposé, de s’appuyer sur les forces pour tirer parti des opportunités, corriger les faiblesses et réduire les menaces. Ceci permettra de circonscrire les risques sociaux et désamorcer les conflits éventuels.

### 3.3.12 Les conflits potentiels

Pour mettre en évidence les conflits potentiels qui peuvent surgir tout au long du processus de réalisation du projet, nous sommes partis de la matrice d’influence pour définir les différents niveaux de conflits et de partenariat qui se sont établis entre les différentes parties prenantes du quartier 1 à l’égard de la réalisation du projet et les répercussions qu’ils peuvent engendrées et éventuellement les précautions à prendre pour les circonscrire.

Pour la réalisation de cette matrice, nous avons réparti les différentes relations entre les parties prenantes à partir de l’intensité de l’influence exercée ou subie issue de la matrice d’influence comme le montre le schéma suivant :

Tableau 24 : Symboles de la matrice de conflit

	0	1	2	3
0				
	<b>Conflit latent</b>	<b>Petit conflit</b>	<b>Conflit moyen</b>	<b>Grand conflit</b>
1				
			<b>Partenariat faible</b>	<b>partenariat faible</b>
2				
			<b>Partenariat moyen</b>	<b>partenariat moyen</b>
3				
				<b>partenariat fort</b>

Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
A : Chef quartier	A														
B : Un représentant de la société civile	B														
C : Un représentant d'une ONG	C	●													
D : Un notable (habitant du quartier)	D		🔥	🔥											
E : Une représentante des femmes vulnérables "inondations"	E		■	●	■										
F : Un représentant des jeunes et enfants vulnérables	F		■	●	■	■									
G : Un représentant d'un groupe vulnérable "victime Viol"	G	■	■	●	■	■	🔥								
H : Un représentant d'un groupe social	H	■	●	🔥	■	●		🔥							
I : Un représentant du secteur public	I	■	🔥	🔥	●		●	🔥	■						
J : Un représentant du secteur privé	J	■		🔥	■	🔥	🔥	🔥	■						
K : Un représentant de l'Eglise	K	●		■	■		●	●	■	■	■				
L : Un décideur politique	L	■		●	■	●	🔥	🔥	■	■	■				
M : Un Professionnel de l'aménagement	M	■		🔥	●	■	🔥	🔥			●	●	■		
N : Habitante (active dans le marché)	N	■	■	●	■			🔥		■	■		■	■	

La matrice des effets réalisée sur le quartier 1 nous a montré que la population constitue un ensemble d'habitants connectés dans un réseau social dense à l'égard de la réalisation du projet, la matrice de conflit le confirme. On voit clairement qu'il n'existe pas de conflit moyen mais plusieurs petits conflits qui s'apparentent à des divergences sur le choix des projets à réaliser dans le quartier 1 et les priorités à les sélectionner. On voit clairement la non-adéquation chez les habitants du quartier 1 de la seule ONG du quartier à caractère religieux avec ses capacités à influencer sur la réalisation du projet.

Les flammes fort nombreuses dans la matrice reflètent l'absence totale de la relation d'influence entre les parties prenantes concernées (D-B ; D-C), (I-B, I-C, I-G).

La représentation des femmes vulnérables (victime de viol) apparait totalement en conflit balbutiant avec les autres parties prenantes car elles sont peu réceptives à l'influence des autres parties prenantes à l'égard de la réalisation du projet. Par contre dans l'autre sens, elles arrivent à influencer les autres parties prenantes de leurs choix. Ceci montre qu'elles ont une lecture propre à elles pour le projet. Leurs attentes et leurs besoins bien établis et ne semblent pas réceptives à d'autres choix ou arguments.

### 3.3.13 Le risque de contagion

---

Un conflit est une opposition, un heurt, un choc observable. On peut le qualifier, le cerner mais il demeure non mesurable. Il éclate lorsqu'il y a accumulation d'insatisfaction résultant d'un ou plusieurs problèmes non résolus. Le danger d'un conflit réside dans la charge émotionnelle qu'il génère, le conflit sera donc chargé d'émotions telles que la colère, la frustration, la peur, la tristesse, la rancune, le dégoût. D'une manière générale il est fait d'agressivité voire de violence. Pour l'identification des prémisses des conflits, la prévention et la gestion des tensions, il faut identifier les foyers de ces tensions. Les sources de tension sont certes diverses mais souvent prévisibles. Dans le quartier 1, elles prennent la forme d'une mauvaise définition des priorités, du flou dans la clarification des missions et du rôle de chaque maillon ce qui ouvre la voie à l'improvisation, le rétrécissement ou l'élargissement des champs de compétences de chacun sans la moindre incidence sur la vie sociale des habitants du quartier. Cette situation creuse de manière continue et aggrave le fossé entre les niveaux d'implication et d'attente de chaque partie prenante. Les conditions de vie et les moyens de subsistance se raréfient. Il semble selon certains intervenants que le seuil de tolérance sera vite atteint.

Pour prévenir les tensions, il faut dans un premier temps diagnostiquer, analyser les différents niveaux de conflit et cerner la zone d'influence. Dans un deuxième temps, il faudrait définir clairement le projet, les objectifs et les stratégies de mise en œuvre. Dans un troisième temps, il faudrait agir simultanément en catégorisant les actions à entreprendre dans des temporalités parallèles :

La première temporalité porte sur l'immédiat, la mise urgemment en place des sous-projets visibles, d'adhésion, de rupture de la négativité pendant longtemps inscrite comme une donnée naturelle et immuable. Les sous-projets seront des extincteurs des foyers de tension. Pour cela, une large concertation avec la population du quartier 1 s'impose. L'enquête qualitative à travers ses différents focus groupe y contribue de manière évidente. Toutefois, il faudrait au préalable lister, finaliser et cadrer le rôle de la mission de chaque intervenant. Enfin, mettre en place une structure de suivi et d'accompagnement.

Pour éviter le phénomène de contagion, il faut savoir déterminer et spécifier le conflit. De quel type de conflit s'agit-il ? Souvent un conflit n'est pas unitaire mais pluriel et se forme d'une agglomération de sous-conflits parfois divergents mais liés par des liens de circonstances et d'opportunités. Il faut aussi déterminer l'origine du conflit car c'est à ce niveau-là qu'il faudrait agir pour circonscrire et éliminer les vraies racines du conflit.

Autant il est porteur d'intérêt, le projet social possède en filigrane les ressorts de méfiance et d'opposition sur lesquels vont s'appuyer ses détracteurs. Parmi les facteurs d'opposition au PDUR-K dans le quartier 1, nous retiendrons les suivants :

- Les jeunes vivent dans la rue et la pauvreté mais la rue est devenue leur foyer et le quitter c'est revivre une deuxième déchirure après avoir quitté celui de la famille. Les forces qui

l'aspirent à demeurer dans la rue sont aussi fortes que celles qui voudraient l'intégrer dans la dynamique d'insertion sociale.

- Ceux qui exploitent les jeunes aussi bien garçons que filles dans la consommation d'alcool, de drogue et de sexe s'opposeront directement ou à couvert au projet.
- Ceux qui exploitent les femmes vulnérables dans le commerce du sexe à travers les maisons de tolérance qu'on trouve quasiment dans chaque quartier, sont des opposants potentiels au projet social.
- Les sorciers qui par essence vivent et agissent dans l'obscurité et le noir s'opposeront à l'électrification des quartiers. La sorcellerie est une réalité incontournable qui se présente sous différents aspects allant de l'envoûtement, le jet de Sort à la possession totale de l'âme. Le sorcier est craint sans être respecté. Un intervenant dans le focus group a affirmé que la bénédiction de projet PDUR-K par un sorcier signifiera sa réussite car la population serait certaine de sa réalisation située à l'impulsion des forces du sorcier.
- Les habitants des autres quartiers non retenus dans la zone ciblée par le projet social PDUR-K peuvent se muer en de véritables opposants lorsque le projet commencera à devenir une réalité observable « Le pourquoi pas nous » devra être désamorcé dès à présent. Les facteurs auparavant générateurs de conflit sont l'agrégation conflictuelle les uns avec les autres et des quartiers les uns avec les autres. L'union des mécontentements et des opposants se fait plus facilement que ceux qui voient un intérêt réel dans le projet. Nous recommandons qu'une campagne de sensibilisation et de communication devra immédiatement lancée après que les différents arbitrages effectuées, les décisions prises, les choix arrêtés et que le projet se transforme en plan et en maquette. Nous recommandons un accompagnement du projet.

Aux termes de notre analyse qualitative du quartier 1, et dans le souci de demeurer fidèle aux différents messages exprimés dans les différents focus group, nous présentons un nuage de mots qui donne un relief au contenu de ces focus group.

### 3.4 Analyse qualitative du quartier Q6 – Commune de Ndjili

#### 3.4.1 Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes

Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes se présentent dans le tableau suivant :

**Tableau 25** : Caractéristiques spécifiques des parties prenantes – Quartier Q6

	Age	Sexe	Profession	Niveau d'instruction
<b>A : Chef de quartier</b>	51	Masculin	Chef de quartier Adjoint	
<b>B : Groupes Vulnérable dus aux inondations</b>	58	Masculin	Charger des projets de développement /CLD	
<b>C : Société civile</b>	60	Masculin	Président adjoint CLD	
<b>D : Représentant des groupes vulnérables jeunes</b>	28	Masculin	Etudiant	
<b>E : Représentant ONG</b>	57	Masculin	Secrétaire Général de l'ONG NCM	
<b>F : Représentant. Jeunes et Enfants vulnérables</b>	36	Masculin	Ingénieur	Supérieur
<b>G : Représentant. Femmes vulnérables</b>	25	Féminin	Etudiant	Supérieur
<b>H : Maman veuve</b>	60	Féminin	Commerçant	
<b>I : Habitant</b>	61	Masculin	Chef de rue	
<b>J : Vulnérables et victimes</b>	66	Masculin	Secrétaire CLD	Supérieur
<b>K : Représentant population Group social /clan</b>	31	Masculin	Enseignant	Supérieur
<b>L : Choix du chef de quartier</b>	69	Féminin	Educatrice sociale	Supérieur
<b>M : Secteur privé</b>	70	Masculin	Comptable	Supérieur
<b>N : Eglise</b>	62	Masculin	Pasteur	
<b>O : Décideur politique</b>	65	Masculin	Président CLD	Supérieur
<b>P : Représentant du secteur Public</b>	55	Masculin	Secrétaire	Supérieur

Les dispositions des parties prenantes dans les focus groups se présentent comme suit :



### 3.4.2 Matrice d'influence d'intérêt

La matrice d'influence d'intérêt des parties prenantes du quartier Q6, se présente comme suit :

Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Σ TA
A : Chef de quartier	A		3	1	1	1	3	3	1	2	3	1	1	2	0	1	1	24
B : Un représentant du groupe Vulnérable dû aux inondations	B	1		1	2	1	1	1	1	1	2	0	1	0	2	2	2	18
C : Un représentant de la société civile	C	2	3		1	2	2	2	2	0	3	1	1	0	0	2	0	21
D : Un représentant d'un groupe social	D	1	1	2		0	1	1	1	1	2	2	2	1	2	2	0	19
E : Un représentant d'une ONG	E	2	2	1	1		2	2	1	1	3	2	1	0	0	1	1	20
F : Un représentant de Jeunes et Enfants vulnérables	F	1	0	1	2	3		2	1	2	3	2	1	0	3	1	1	23
G : Une représentante des Femmes vulnérables	G	2	2	1	1	1	2		3	1	3	2	2	1	3	2	1	27
H : Une Femme victime (Maman veuve)	H	2	2	1	0	1	2	2		1	2	1	1	0	0	1	1	17
I : Un Habitant du quartier (1)	I	1	1	1	0	1	1	1	1		2	1	1	0	1	2	0	14
J : Un représentants des Vulnérables et victimes	J	1	2	1	1	2	2	2	1	1		2	1	0	2	2	1	21
K : un représentant des habitants	K	2	1	2	2	1	2	2	1	1	2		2	1	2	2	1	24
L : Un Habitant du quartier (2)	L	1	1	1	1	0	2	2	1	1	2	1		0	1	1	0	15
M : Un représentant du secteur privé	M	2	0	2	0	2	2	2	2	2	1	1	2		2	3	1	24
N : Un représentant de l'Eglise	N	1	3	2	1	0	3	3	1	3	3	1	1	2		2	1	27
O : Un Décideur politique	O	2	0	1	2	0	1	1	0	1	1	1	1	1	0		0	12
P : Un représentant du secteur public (Ing BTP)	P	2	3	1	1	2	2	2	1	2	0	2	2	1	2	2		25
	Σ TP	23	24	19	16	17	28	28	18	20	32	20	20	9	20	26	11	
	TA x TP	552	432	399	304	340	644	756	306	280	672	480	300	216	540	312	275	

Selon la matrice ci-dessus, la représentante des femmes vulnérable a obtenu le score le plus important 27.



**Tableau 26** : Analyse de la matrice d'Intérêt-Influence – Quartier Q6

Parties prenantes	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
<p><b>A: Chef de quartier</b></p>	<p>Le chef de quartier exerce une très forte influence pour la réalisation du projet sur un représentant du groupe vulnérables aux inondations, sur un représentant des jeunes et enfants vulnérables, un représentant des femmes vulnérables, un représentant des vulnérables et victimes.</p> <p>Le chef de quartier exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur un habitant du quartier, et sur un représentant du secteur privé.</p> <p>Le chef de quartier exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur un représentant de la société civile, sur un représentant d'un groupe social, un représentant d'une ONG, un représentant des femmes victimes (mères veuves), un représentant des habitants, un habitant du quartier, un décideur politique et un représentant du secteur public.</p> <p>Le chef de quartier n'exerce aucune influence sur un représentant de l'église.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le chef de quartier obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets, de 24.</p>
<p><b>B : Représentant du groupe vulnérables aux inondations</b></p>	<p>Le représentant du groupe des vulnérables aux inondations exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur un représentant du groupe social, un représentant des vulnérables et victimes, un représentant de l'église, un décideur politique et un représentant du secteur public.</p> <p>Le représentant du groupe des vulnérables aux inondations exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur le chef de quartier, un représentant de la société civile, un représentant des ONG, un représentant des jeunes et enfants vulnérables, un représentant des femmes vulnérables, une femme victime (mère veuve), un habitant du quartier.</p> <p>Le représentant du groupe des vulnérables aux inondations n'exerce aucune influence sur un représentant des habitants et un représentant du secteur privé.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, Le représentant du groupe des vulnérables aux inondations obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets de 18.</p>
<p><b>C : Un représentant de la société civile</b></p>	<p>Le représentant de la société civile exerce une très forte influence pour la réalisation du projet sur un représentant du groupe vulnérables aux inondations, un représentant des vulnérables et victimes.</p> <p>Le représentant de la société civile exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur le chef du quartier, un représentant des ONG, un représentant des jeunes et enfants vulnérables, un représentant des femmes vulnérables, une femme victime (mère veuve), un décideur politique.</p> <p>Le représentant de la société civile exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur un représentant d'un groupe social, un représentant des habitants, et sur un habitant du quartier.</p> <p>Le représentant de la société civile n'exerce aucune influence sur un habitant du quartier, un représentant du secteur privé, un représentant de l'église, et un représentant du secteur public.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le représentant de la société civile obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets de 21.</p>

Parties prenantes	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
<b>D : Un représentant d'un groupe social</b>	<p>Le représentant d'un groupe social exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur un représentant de la société civile, un représentant des victimes vulnérables, un représentant des habitants, un habitant du quartier, un représentant de l'église, et un décideur politique.</p> <p>Le représentant d'un groupe social exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur le chef du quartier, un représentant du groupe vulnérables aux inondations, un représentant des jeunes et enfants vulnérables, un représentant des femmes vulnérables, une femme victime (mère veuve), un habitant du quartier, et un représentant du secteur privé.</p> <p>Le représentant d'un groupe social n'exerce aucune influence sur un représentant d'un ONG, et un représentant du secteur public.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, Le représentant d'un groupe social obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets de 19.</p>
<b>E : Un représentant d'une ONG</b>	<p>Le représentant d'une ONG exerce une très forte influence pour la réalisation du projet sur un représentant des vulnérables et victimes.</p> <p>Le représentant d'une ONG exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur le chef du quartier, un représentant du groupe des vulnérables aux inondations, un représentant des jeunes et enfants vulnérables, un représentant des femmes vulnérables, et un représentant des habitants.</p> <p>Le représentant d'une ONG exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur un représentant de la société civile, un représentant d'un groupe social, une femme victime (mère veuve), un habitant du quartier, un décideur politique, et un représentant du secteur public.</p> <p>Le représentant d'une ONG n'exerce aucune influence sur un représentant du secteur privé et un représentant de l'église.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, Le représentant d'une ONG obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets de 20.</p>
<b>F : Un représentant des jeunes et enfants vulnérables</b>	<p>Le représentant des jeunes et enfants vulnérables exerce une très forte influence pour la réalisation du projet sur un représentant d'une ONG, un représentant du groupe vulnérables et victimes, et un représentant de l'église.</p> <p>Le représentant des jeunes et enfants vulnérables exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur un représentant d'un groupe social, un représentant des femmes vulnérables, un habitant du quartier, et un représentant des habitants.</p> <p>Le représentant des jeunes et enfants vulnérables exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur le chef de quartier, un représentant de la société civile, une femme victime (mère veuve), un habitant du quartier, un décideur politique, et un représentant du secteur public.</p> <p>Le représentant des jeunes et enfants vulnérables n'exerce aucune influence sur un représentant du groupe des vulnérables aux inondations, et un représentant du secteur privé.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le représentant des jeunes et enfants vulnérables obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets de 23.</p>

Parties prenantes	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
<b>G : Un représentant des femmes vulnérables</b>	<p>Le représentant des femmes vulnérables exerce une très forte influence pour la réalisation du projet sur femme victime (mère veuve), un représentant du groupe vulnérables et victimes, et un représentant de l'église.</p> <p>Le représentant des femmes vulnérables exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur le chef de quartier, un représentant du groupe des vulnérables aux inondations, un représentant des jeunes et enfants vulnérables, un représentant des habitants, un habitant du quartier, et un décideur politique.</p> <p>Le représentant des femmes vulnérables exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur un représentant de la société civile, un représentant d'un groupe social, un représentant d'une ONG, un habitant du quartier, un représentant du secteur privé, un représentant du secteur public.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le représentant des femmes vulnérables obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets de 27.</p> <p>On note que ce score est le plus élevé de la matrice avec le score du représentant de l'église.</p>
<b>H : Une femme victime (mère veuve)</b>	<p>Une femme victime exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur le chef de quartier, un représentant du groupe des vulnérables aux inondations, un représentant des jeunes et enfants vulnérables, un représentant des femmes vulnérables, et un représentant des vulnérables et victimes.</p> <p>Une femme victime exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur un représentant de la société civile, un représentant d'une ONG, un habitant du quartier, un représentant des habitants, un décideur politique et un représentant du secteur public.</p> <p>Une femme victime n'exerce aucune influence sur un représentant d'un groupe social, un représentant du secteur privé, et un représentant de l'église.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'elle exerce sur chacune des autres parties prenantes, la femme victime obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets de 17.</p>
<b>I : Un habitant du quartier (1)</b>	<p>Un habitant du quartier exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur un représentant des vulnérables et victime et sur un décideur politique.</p> <p>Un habitant du quartier exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur le chef de quartier, un représentant du groupe des vulnérables aux inondations, un représentant de la société civile, un représentant d'une ONG, un représentant des jeunes et enfants vulnérables, un représentant des femmes vulnérables, une femme victime, un représentant des habitants, un habitant du quartier, et un représentant de l'église.</p> <p>Un habitant du quartier n'exerce aucune influence sur un représentant d'un groupe social, un représentant du secteur privé et un représentant du secteur public.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'elle exerce sur chacune des autres parties prenantes, un habitant du quartier obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets de 14.</p>
<b>J : Un représentant des vulnérables et victimes</b>	<p>Un représentant des vulnérables et victimes exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur un représentant du groupe des vulnérables aux inondations, un représentant d'une ONG, un représentant des jeunes et enfants</p>

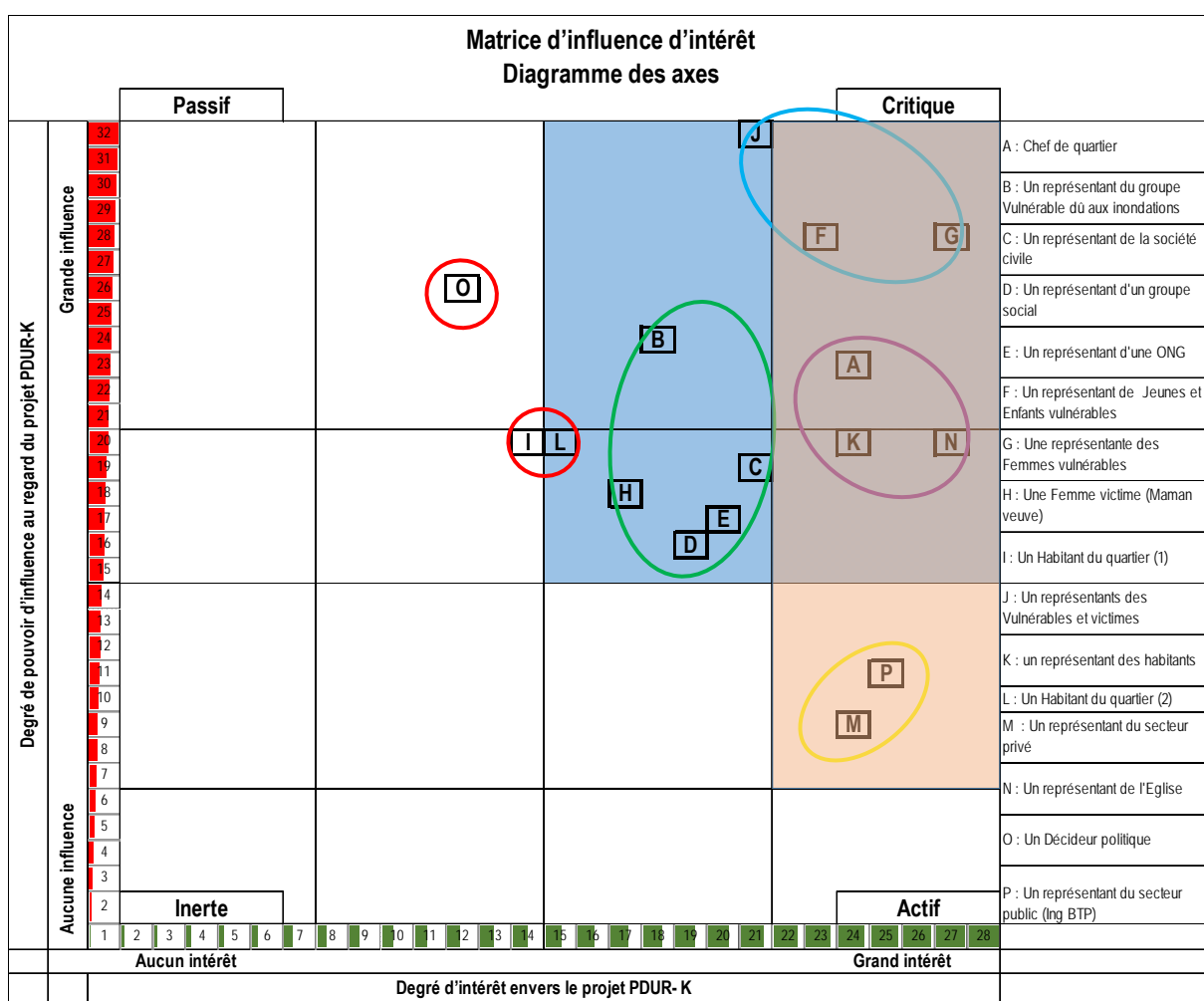
Parties prenantes	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
	<p>vulnérables, un représentant des femmes vulnérables, un représentant des habitants, un représentant de l'église et un décideur politique.</p> <p>Un représentant des vulnérables et victimes exerce une faible influence sur le chef de quartier, un représentant de la société civile, un représentant d'un groupe social, une femme victime (mère veuve), un habitant du quartier, et un représentant du secteur public.</p> <p>Un représentant des vulnérables et victimes n'exerce aucune influence sur un représentant du secteur public.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'elle exerce sur chacune des autres parties prenantes, un représentant des vulnérables et victimes obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets de 21.</p>
<p><b>K: Un représentant des habitants</b></p>	<p>Un représentant des habitants exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur le chef du quartier, un représentant de la société civile, un représentant d'une ONG, un représentant des jeunes et enfants vulnérables, un représentant des femmes vulnérables, un représentant des vulnérables et victimes, un habitant du quartier, un représentant de l'église et un décideur politique.</p> <p>Un représentant des habitants exerce une faible influence un représentant des vulnérables aux inondations, un représentant d'une ONG, une femme victime (mère veuve), un habitant du quartier, un représentant du secteur privé et un représentant du secteur public.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'elle exerce sur chacune des autres parties prenantes, un représentant habitants obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets de 24.</p>
<p><b>L: Un habitant du quartier (2)</b></p>	<p>Un habitant du quartier exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur un représentant des jeunes et enfants vulnérables, un représentant des femmes vulnérables, et un représentant des vulnérables et victimes.</p> <p>Un habitant du quartier exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur le chef de quartier, un représentant du groupe des vulnérables aux inondations, un représentant de la société civile, un représentant d'un groupe social, une femme victime, un habitant du quartier, un représentant des habitants, un représentant de l'église et un décideur politique.</p> <p>Un habitant du quartier n'exerce aucune influence sur un représentant d'une ONG, un représentant du secteur privé et un représentant du secteur public.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'elle exerce sur chacune des autres parties prenantes, un habitant du quartier obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets de 15.</p>
<p><b>M: un représentant du secteur privé</b></p>	<p>Un représentant du secteur privé exerce une très forte influence pour la réalisation du projet sur un décideur politique.</p> <p>Un représentant du secteur privé exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur le chef du quartier, un représentant de la société civile, un représentant d'une ONG, un représentant des jeunes et enfants vulnérables, un représentant des femmes vulnérables, une femme victime (mère veuve), un habitant du quartier, et un représentant de l'église.</p> <p>Un représentant du secteur privé exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur un représentant des vulnérables et victimes, un représentant des habitants, un représentant du secteur public.</p>

Parties prenantes	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
	<p>Un représentant du secteur privé n'exerce aucune influence sur un représentant du groupe des vulnérables aux inondations, et un représentant d'un groupe social.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'elle exerce sur chacune des autres parties prenantes, un représentant du secteur privé obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets de 24.</p>
<p><b>N: Un représentant de l'église</b></p>	<p>Le représentant de l'église exerce une très forte influence pour la réalisation du projet sur un représentant du groupe des vulnérables aux inondations, un représentant des jeunes et enfants vulnérable, un représentant des femmes vulnérables, un habitant du quartier, et un représentant du groupe vulnérables et victimes.</p> <p>Le représentant de l'église exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur un représentant de la société civile, un représentant du secteur privé, et un décideur politique.</p> <p>Le représentant de l'église exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur le chef du quartier, un représentant d'un groupe social, une femme victime (mère veuve), un représentant des habitants, un habitant du quartier, et un représentant du secteur public.</p> <p>Le représentant de l'église n'exerce aucune influence sur un représentant d'une ONG.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le représentant de l'église obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets de 27.</p> <p>On note que ce score est le plus élevé de la matrice avec le score du représentant des femmes vulnérables.</p>
<p><b>O : Un décideur politique</b></p>	<p>Le décideur politique exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur le chef du quartier, et sur un représentant d'un groupe social.</p> <p>Le décideur politique exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur un représentant de la société civile, un représentant des jeunes et enfants vulnérables, un représentant des femmes vulnérables, un habitant du quartier, un représentant du groupe vulnérables et victimes, un représentant des habitants, et un représentant du secteur privé.</p> <p>Le décideur politique n'exerce aucune influence sur un représentant des vulnérables aux inondations, un représentant d'une ONG, une femme victime (mère veuve), un représentant de l'église et un représentant du secteur public.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le décideur politique obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets de 12.</p> <p>On note que ce score est le plus faible de la matrice.</p>
<p><b>P: Un représentant du secteur public</b></p>	<p>Le représentant du secteur public exerce une très forte influence pour la réalisation du projet sur un représentant du groupe des vulnérables aux inondations.</p> <p>Le représentant du secteur public exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur le chef du quartier, un représentant d'une ONG, un représentant des jeunes et enfants vulnérables, un représentant des femmes vulnérables, un habitant du quartier, un représentant des habitants, un représentant de l'église et un décideur politique.</p>

Parties prenantes	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
	<p>Le représentant du secteur public exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur un représentant de la société civile, un représentant d'un groupe social, une femme victime (mère veuve), et un représentant du secteur privé.</p> <p>Le représentant du secteur public n'exerce aucune influence sur un représentant des vulnérables et victimes.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le représentant du secteur public obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets de 25.</p>

### 3.4.3 Diagramme des axes

Le diagramme des axes du quartier 6 se présente comme suit :



**Graphique 20** : Diagramme des axes – quartier Q6

Il apparaît clairement que la population du quartier six est déjà mobilisé pour le projet. Le quadrant bleu regroupant les parties prenantes ayant un fort intérêt à l'égard du projet et une grande capacité d'influence auprès des autres parties prenantes pour le réaliser. Le quadrant bleu qui regroupe 12 parties prenantes (J, F, G, A, K, N, B, C, E, D, H, L) ce quadrant comporte les

parties prenantes stratégiques du quartier 6 pour la réalisation du projet. Il faudrait s'engager avec eux dans une relation durable. Les deux parties prenantes (P, M) à savoir les représentants des secteurs publics et privés expriment un très fort intérêt pour le projet mais ils possèdent une faible capacité d'influence sur les autres parties prenantes du quartier, il faudrait les informer de manière continue de l'évolution du projet.

### 3.4.4 Le phénomène de compensation et d'auto renforcement

Si l'influence qu'exerce le chef de quartier en termes d'intérêt pour la réalisation du projet sur la partie prenante représentante de la société civile (C) est faible (1) elle sera compensée par la vague d'influences fortes qu'exerceront les parties prenantes (groupe social, habitant du quartier, représentant du secteur privé et l'église) qui eux exercent une influence d'intérêt forte (2) sur le représentant de la société civile.

Il en est de même pour le représentant du groupe social où la faible influence du chef de quartier sera compensée par celle des autres parties prenantes à forte influence sur lui (habitante sinistrée, jeunes, habitant du quartier et le décideur politique) égal à 2. Certaines parties prenantes comme l'église où le décideur politique peuvent subir un flux convergent pour l'intérêt de réaliser le projet de la part respectivement de huit et 10 parties prenantes qui exercent sur eux une forte influence égale à 2 voire 3.

MECANISMES DE COMPENSATION DES INFLUENCES QUARTIER 6																
Parties prenantes	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
A : Chef de quartier	A	3	1	1	1	3	3	1	2	3	1	1	2	0	1	1
B : Un représentant du groupe Vulnérable dû aux inondations	B		↑	2	↑			↑		2	↑	↑		2	2	2
C : Un représentant de la société civile	C	2	3	↑	2	2	2	2		3	↑	↑		↑	2	
D : Un représentant d'un groupe social	D		2	↑	↑			↑		2	2	2		2	2	
E : Un représentant d'une ONG	E	2	2	↑	↑		2	2		3	2	↑		↑	↑	
F : Un représentant de Jeunes et Enfants vulnérables	F			2	3		2		2	3	2	↑		3	↑	
G : Une représentante des Femmes vulnérables	G	2	2	↑	↑			3		3	2	2		3	2	
H : Une Femme victime (Maman veuve)	H	2	2	↑	↑		2	2		2	↑	↑		↑	↑	
I : Un Habitant du quartier (1)	I			↑	↑			↑			↑	↑		↑	2	
J : Un représentants des Vulnérables et victimes	J		2	↑	2		2	2			2	↑		2	2	
K : un représentant des habitants	K	2		2	↑		2	2		2	↑	2		2	2	
L : Un Habitant du quartier (2)	L			↑	↑		2	2		2	↑	↑		↑	↑	
M : Un représentant du secteur privé	M	2		2	2		2	2	2		2	2		2	3	
N : Un représentant de l'Eglise	N		3	2	↑		3	3		3	3	↑	2	↑	2	
O : Un Décideur politique	O	2			2						2	↑		↑	↑	
P : Un représentant du secteur public (Ing BTP)	P	2	3			2	2		2		2	2		2	2	

### 3.4.5 Le mécanisme de renforcement de l'influence

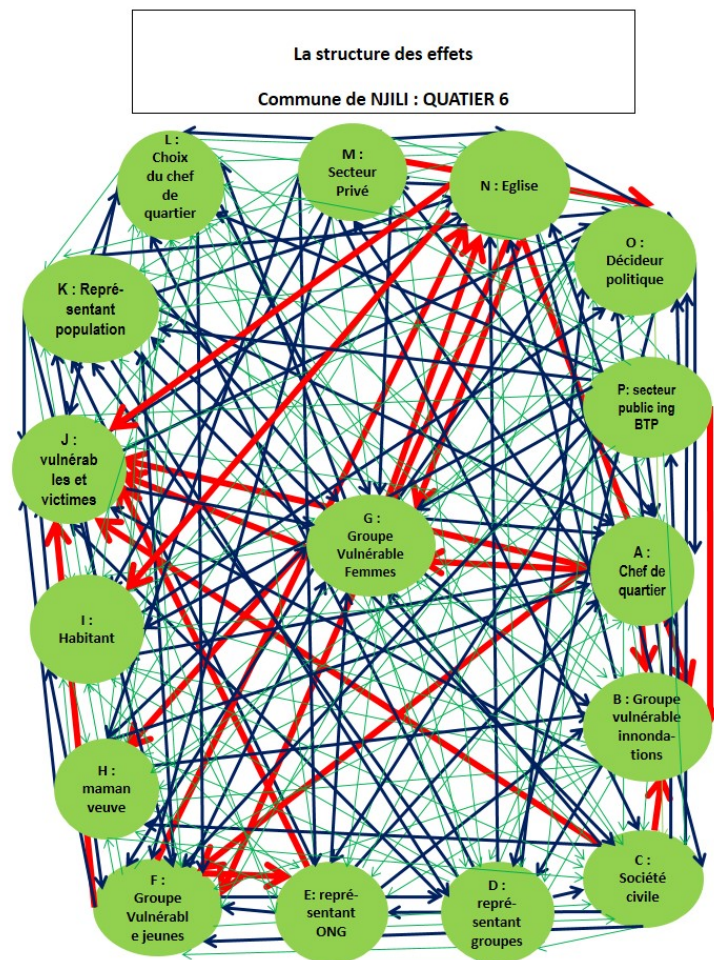
On observe ici un flux qui s'autorenforce et qui s'exerce sur les quatre parties prenantes dites vulnérables (B, F,G,J). Il ne s'agit pas d'une simple solidarité mais plus d'une volonté de la part de la quasi majorité des parties prenantes à sensibiliser les parties prenantes sur les intérêts de la réalisation du projet et les retombées directes sur ses parties prenantes vulnérables. Il s'agit ici plutôt d'une volonté de mettre en place une dynamique d'espoir et susciter l'énergie positive de chacun pour l'intérêt et le soutien de tous à l'égard du projet. Cette force centrifuge d'intérêt pour la réalisation du projet doit une fois identifiée, entretenue et renforcée.

MECANISMES DE RENFORCEMENT DES INFLUENCES QUARTIER 6																	
Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
A : Chef de quartier	A		3				3	3		2	3			2			
B : Un représentant du groupe Vulnérable dû aux inondations	B		3				3	3		2	2			2			
C : Un représentant de la société civile	C		3				2	2		2	3						
D : Un représentant d'un groupe social	D		3				3	3		2	2						
E : Un représentant d'une ONG	E		2				2	2		2	3						
F : Un représentant de Jeunes et Enfants vulnérables	F		3				3	2		2	3						
G : Une représentante des Femmes vulnérables	G		2				2	3		2	3						
H : Une Femme victime (Maman veuve)	H		2				2	2		2	2						
I : Un Habitant du quartier (1)	I						3	3		2	2						
J : Un représentants des Vulnérables et victimes	J		2				2	2		2	3						
K : un représentant des habitants	K						2	2		2	2						
L : Un Habitant du quartier (2)	L						2	2		2	2						
M : Un représentant du secteur privé	M						2	2		2	3						
N : Un représentant de l'Eglise	N		3				3	3		3	3			2			
O : Un Décideur politique	O						3	3		2							
P : Un représentant du secteur public (Ing BTP)	P		3				2	2		2							

### 3.4.6 La structure des effets

La structure des effets du quartier 6 est présentée ci-dessous :





**Graphique 21** : Structure des effets – quartier Q6

La lecture de la matrice des effets montre qu'elle se structure autour de quatre pôles de zones d'influence : le premier autour de la femme représentante des femmes vénérables (G) qui occupe la place centrale de la matrice, le deuxième pôle autour du représentant de l'église (N) le troisième pôle autour des représentants des jeunes vulnérables (F) est le quatrième autour de la représentante des femmes victimes. La partie prenante (P) représentant le secteur public ne reçoit quasiment aucune flèche rouge ou bleue, ce qui montre son faible pouvoir à influencer les autres parties prenantes.

### 3.4.7 Evaluation de diversité et l'égalité

Selon les parties prenantes et les résultats de l'analyse de l'enquête quantitative (Volet A), la structure sociale du quartier 6 montre qu'il est en majorité Kongo. Ils travaillent principalement dans le petit commerce. Il existe d'autres groupes sociaux de moindre importance, les Luba, les Nande et les Yanzi qui travaillent dans les affaires et une petite minorité qui travaillent dans l'informel.

### 3.4.8 Les menaces et les opportunités

La matrice ci-dessous résume l'analyse SWOT élaborée dans le quartier Q6

## Matrice SWOT Quartier 6

Points Forts (S)	Points Faibles (W)
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Population jeune</li> <li>✓ Existence d'une structure éducative</li> <li>✓ Présence Structure de Santé :</li> <li>✓ Présence des Structure administratives.</li> <li>✓ Harmonie sociale malgré la présence de plusieurs ethnies et groupes sociaux</li> <li>✓ Présence des Administrations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Chômage des jeunes.</li> <li>✓ Des jeunes sans niveau d'instruction.</li> <li>✓ Nombre élevé des grossesses précoces des jeunes filles.</li> <li>✓ Salubrité du marché.</li> <li>✓ Présence des prostitutions et des enfants de la rue.</li> <li>✓ Pas d'eau potable.</li> <li>✓ Habitat vétuste</li> <li>✓ Infrastructure de base délabrée (route, caniveau, égouts)</li> <li>✓ Quartier enclavé</li> <li>✓ Pas d'électricité</li> <li>✓ Pas d'éclairage public (existence de poche d'insécurité)</li> </ul>
OPPORTUNITES (O)	MENACES (T)
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Population jeune</li> <li>✓ Existence de la main d'œuvre locale qualifiée à travers les centres de formations.</li> <li>✓ Existence des ouvriers migrant d'autre pays.</li> <li>✓ Présence des églises</li> <li>✓ Existence des écoles</li> <li>✓ Existence du marché</li> <li>✓ Existence d'une structure locale de suivi et d'accompagnement de l'exécution du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence des enfants de rue.</li> <li>✓ Défaillance au niveau de l'éducation sanitaire.</li> <li>✓ Le phénomène des enfants sorciers.</li> <li>✓ Conflit de génération et désordre dans le ménage.</li> <li>✓ Absence de système de transport public.</li> <li>✓ Eau contaminée de la rivière de Ndjili</li> <li>✓ Contamination du sol.</li> <li>✓ Les parties prenantes ne sont pas impliquées.</li> <li>✓ La main-d'œuvre locale n'est pas valorisée</li> <li>✓ La migration des familles suite à l'insécurité vers les autres communes.</li> </ul>

La matrice SWOT du quartier 6 met en évidence la grande vulnérabilité des jeunes, des enfants, des filles et des femmes. L'absence de structure de formation entretiennent les jeunes dans un chômage durable et assombrissent leurs perspectives d'avenir. Le quartier enregistre une forte activité de prostitution enfin les filles mères atteignent un nombre alarmant. Nous avons mis en exergue la vulnérabilité humaine mais le quartier souffre de presque tout en termes d'infrastructures de base. L'activité des sorciers est aussi menaçante dans le quartier. Le point fort est l'existence de structures éducatives, de santé, administratives, d'un marché. On note aussi la présence d'un comité local de développement et des ONG.

Ces opportunités montrent qu'il existe une structure locale sur laquelle peut s'appuyer le projet pour sa concrétisation et sa réalisation.

**Tableau 27** : Attente des parties prenantes – Quartier Q6

Projets	Demandeurs	Bénéficiaires	Priorité
Construction d'un centre polyvalent de formation pour les jeunes	Représentant de l'église représentant des jeunes vulnérables	Les jeunes du quartier	1
Réhabilitation d'environ 2500m de caniveau existant et construction d'un nouveau réseau de longueur 2500	Représentant d'une ONG	Habitants du quartier	2
Modernisation du marché	Un professionnel de l'aménagement	Habitants du quartier	3
Création d'une coopérative de microcrédit pour soutenir la population démunie	Habitant du quartier	Habitants du quartier	4

### 3.4.9 Les risques sociaux potentiels

Comme l'indique le tableau de la spirale régressive du mécontentement des habitants du quartier, le processus s'enclenche à partir des points faibles du quartier. Pour le quartier 6 ils sont nombreux. Nous listons ceux que les parties prenantes considèrent comme urgents :

Le chômage structurel des jeunes sans instructions, le nombre élevé des grossesses précoces des jeunes filles, la présence d'une prostitution dans toutes les rues du quartier. Les conditions de vie très rudimentaire avec une absence quasi totale d'infrastructures. Ces points faibles sont porteurs de menaces dans l'éventualité où les foyers s'installent dans la rue, l'ordre sera celui de la rue, l'économie sera informelle, les filles et les femmes des objets, la rue se substitue à la défaillance des autorités dans tous les domaines (sécurité, sanitaire, santé, infrastructure).

Le diagramme des axes du quartier six indique que les parties prenantes ont un fort pouvoir d'influence les uns sur les autres pour la réalisation du projet. Cette dynamique de liens d'influence peut dans une situation d'insatisfaction devenir le terreau d'un risque social.

### 3.4.10 Les conflits potentiels

La matrice des conflits relative au quartier 6 est présentée ci-dessous :

Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	
A : Chef de quartier	A	■																
B : Un représentant du groupe Vulnérable dû aux inondations	B	■	■															
C : Un représentant de la société civile	C			■														
D : Un représentant d'un groupe social	D	●	■		■													
E : Un représentant d'une ONG	E			■		■												
F : Un représentant de Jeunes et Enfants vulnérables	F	■	●	■			■											
G : Une représentante des Femmes vulnérables	G	■		■	●	■	■	■										
H : Une Femme victime (Maman veuve)	H			■	●	●		■	■									
I : Un Habitant du quartier (1)	I	■	●		●	●	■	●	●	■								
J : Un représentants des Vulnérables et victimes	J	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■						
K : un représentant des habitants	K				■	■	■	■	●	●	■	■	■					
L : Un Habitant du quartier (2)	L	●	●	●	■	●		■	●	●		■	■	■				
M : Un représentant du secteur privé	M	■	🔥									●		■				
N : Un représentant de l'Eglise	N				■	🔥	■	■				■	●	■	■			
O : Un Décideur politique	O		●	■	■	●	●	■	●	■	■	■	●	■	●	■		
P : Un représentant du secteur public (Ing BTP)	P								●		●			●				■

Selon la matrice des conflits, on remarque que la plupart des parties prenantes ont des fortes relations et tendent à lier des liaisons d'alliances entre eux on peut trouver aussi des conflits qui n'ont pas d'ampleur mais qu'ils peuvent influencer la réalisation des projets.

On constate que la partie prenante la plus influente est une représentante des femmes vulnérables (G) est en accord avec presque toutes les autres parties prenantes.

### 3.5 Analyse qualitative du quartier Q7 – Commune de Ndjili

#### 3.5.1 Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes

Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes se présentent dans le tableau suivant :

**Tableau 28** : Caractéristiques spécifiques des parties prenantes – Quartier Q7

	Age	Sexe	Profession	Niveau d'instruction
<b>A : Chef de quartier</b>	70	Masculin	Chef de quartier Adjoint	
<b>B: Représentant de la société civile</b>	53	Masculin	Animateur socioculturel	Supérieur
<b>C: ONG</b>	45	Masculin	Agriculteur	
<b>D:Habitant du quartier notable</b>	65	Masculin	Géomaticien	Supérieur
<b>E: Représentant des habitants de quartier groupe vulnérable femme</b>	50	Féminin		
<b>F: Représentant des habitants de quartier groupe vulnérable Jeune /Enfant</b>	26	Masculin	Etudiant	
<b>G:Groupe Social, Ethnie Ou Clan</b>	56	Masculin	Enseignant	Supérieur
<b>H:Secteur Public</b>	59	Masculin	Chef de bureau	Supérieur
<b>I:Secteur Privé</b>	62	Féminin	Liberal	
<b>J:L'église</b>	55	Masculin	Pasteur	
<b>K:Décideur politique</b>	68	Masculin	Retraité	
<b>L: Professionnel de l'aménagement</b>	50	Féminin	BTP	Supérieur
<b>M:Habitant du quartier au choix du chef quartier, Chef de Rue</b>	41	Masculin	Formateur Auto-école	Supérieur
<b>N: Habitant du quartier au choix du chef quartier, Chef de Rue</b>	68	Masculin	Retraité	Secondaire

La disposition des parties prenantes dans le focus group se présente comme suit :



### 3.5.2 Matrice d'influence d'intérêt

La matrice d'influence d'intérêt des parties prenantes du quartier Q7, se présente comme suit :

Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	Σ TA
A. Chef de quartier	A		2	1	2	3	1	2	1	2	1	2	2	3	3	25
B. Représentant de la société civile	B	2		2	1	2	2	2	1	1	2	2	0	2	2	21
C. ONG	C	2	2		0	2	2	1	1	1	0	1	1	2	2	17
D. Habitant du quartier notable	D	2	1	1		2	2	1	2	2	2	2	3	2	2	24
E. Représentant des habitants de quartier groupe vulnérable femme	E	2	2	2	1		1	1	1	1	2	3	2	2	2	22
F. Représentant des habitants de quartier groupe vulnérable Jeune /Enfant	F	1	2	2	0	0		2	0	1	2	0	0	1	1	12
G. Groupe Social, Ethnie Ou Clan	G	2	2	0	0	2	2		0	1	0	2	1	2	1	15
H. Secteur Public	H	2	1	1	2	0	0	1		2	3	1	3	2	2	20
I. Secteur Privé	I	1	2	2	0	1	1	2	1		2	1	2	2	1	18
J. L'église	J	1	2	1	1	3	3	1	0	0		2	1	1	1	17
K. Décideur politique	K	2	2	1	2	2	0	1	2	2	1		0	1	1	17
L. Professionnel de l'aménagement	L	2	2	2	2	0	0	1	0	1	0	2		2	2	16
M. Habitant du quartier au choix du chef quartier	M	2	2	0	1	3	1	2	1	1	1	2	1		2	19
N. Habitant du quartier au choix du chef quartier	N	1	1	2	1	2	1	2	1	1	0	2	2	3		19
	Σ TP	22	23	17	13	22	16	19	11	16	16	22	18	25	22	
	TA x TP	550	483	289	312	484	192	285	220	288	272	374	288	475	418	

Le score global obtenu par le chef de quartier est de 25.

**Tableau 29** : Analyse de la matrice d'Intérêt-Influence – Quartier Q7

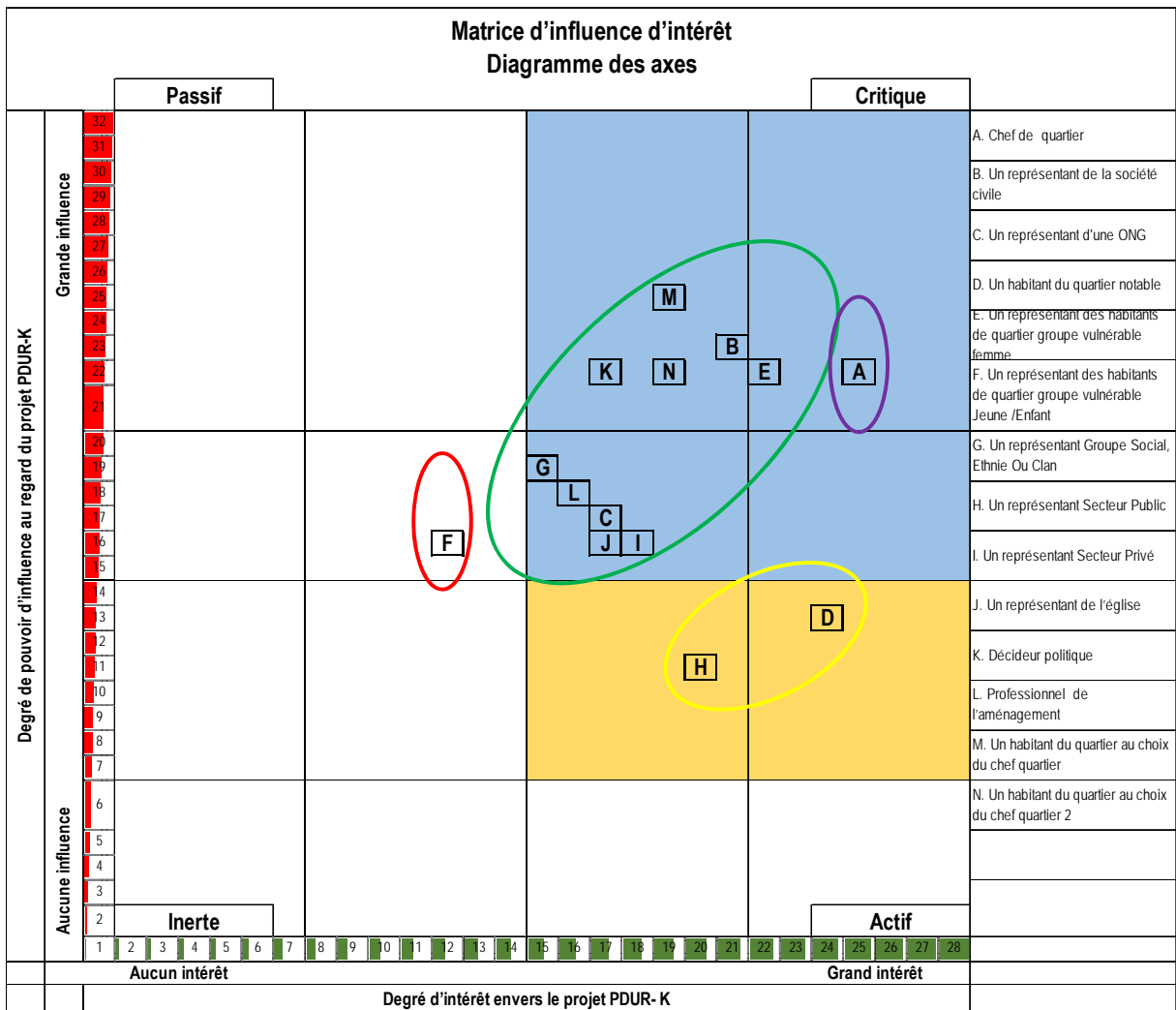
Partie prenante	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
<b>A: Chef de quartier</b>	<p>Le chef de quartier obtient le score le plus élevé pour l'influence qu'il exerce sur le groupe de femme vulnérable avec un score de (3), ce groupe attend beaucoup du projet social mais ils appliquent à leur tour sur ce dernier une influence moins élevée, il semble que le chef de quartier prend le dessus quand il s'agit d'une prise de décision en regard de projet.</p> <p>Le chef de quartier obtient le même score élevé pour la partie prenante de secteur des habitants de son choix qui semble ne pas être réciproque. Mais cette dernière intègre le chef de quartier comme une des parties prenantes influentes pour la réalisation du projet dans leur quartier.</p> <p>Le chef de quartier obtient tout de même un score notable qui varie entre (2) et (1) pour le reste des parties prenantes. Il exerce aussi une forte influence pour la réalisation du projet sur la partie prenante exerçant dans le secteur privé. Ceci s'explique par le volet développement que comporte le projet et sa dimension intégrative. On remarque que le chef de quartier exerce une faible influence pour la réalisation du projet à l'égard des jeunes et enfants vulnérables (score). Ceci peut être dû au côté hors système et en dehors de la société des jeunes et enfants pour désormais la société se résume et s'exprime dans la rue. Pour eux le chef de quartier représente l'opposé de leur vision de leur vie.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le chef de quartier obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets de 25, score le plus élevé dans notre matrice.</p>
<b>B : Société civile</b>	<p>La société civile obtient le score de (2) auprès de la majorité des parties prenantes. Ces derniers estiment que la société civile est un facteur déterminant dans la réalisation du projet, d'où cette sensibilité à l'égard de cet intérêt partagé. On note que la société civile n'exerce aucune influence pour l'intérêt de réalisation du projet à l'égard de professionnel d'aménagement et un score faible (1) à l'égard (03) parties prenantes (secteurs privé et public et un notable habitant du quartier), L'influence globale qu'exerce la société civile dans le quartier 7 sur les autres parties prenantes pour la réalisation du projet est de 21. En revanche, on remarque que la société civile obtient le score le plus élevé d'influence exercée par les autres parties prenantes (score 23), ceci nous ramène à dire que tous croient au rôle majeur que va jouer cette partie dans la réalisation de projet.</p>
<b>C : ONG</b>	<p>On note que l'O.N.G. obtient un score faible auprès de la quasi-totalité des parties prenantes, à l'exception de (06) parties prenantes, qui sont vraiment influencés par l'ONG avec un score (02). Donc, pour récapituler on peut dire que l'ONG peut être considérée comme un intervenant secondaire dans la réalisation de projet.</p>
<b>D : Habitant du quartier notable</b>	<p>Il possède une forte influence pour la réalisation du projet auprès de la quasi-totalité des parties prenantes ce qui explique son score global de 24. Toutefois il applique un faible influence sur (03) parties prenantes groupe social, Ethnie ou clan, société civile et l'O.N.G.</p>
<b>E : Groupe vulnérable femme</b>	<p>Le groupe vulnérable femme peut influencer sur la réalisation du projet pour la forte capacité qu'il exerce notamment sur le décideur politique avec un score de (3), et avec moins de degré pour les autres parties prenantes qui varie entre un score de (2) et (1) ce qui explique son score global de 22, par contre il est influencé à son tour par nombre assez important de parties prenantes.</p>
<b>F : Groupe vénérable jeune /enfants</b>	<p>Mise à part quelques parties prenantes telles que la société civile, l'ONG et l'église, le groupe vulnérable n'exerce quasiment aucune influence pour la réalisation du projet sur le reste des parties prenantes, Il obtient le score global le plus faible (12).</p>

Partie prenante	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
	Il s'agit surtout d'une absence de volonté d'exercer une quelconque influence. Les jeunes du quartier 7 ne croient pas dans le projet de développement urbain. Dans ses interventions spontanées le représentant des jeunes enfants vulnérables insiste sur les promesses non tenues, "les jeunes ont perdu espoir".
<b>G : Groupe social, Ethérie ou Clan</b>	Il est avéré que le groupe social, Ethnie ou Clan n'a pas vraiment une grande influence en matière d'intérêt pour la réalisation du projet, leur zone d'influence se limite aux parties vulnérables, chef quartier, société civile, décideur politique et l'habitant au choix du chef de quartier, et même pas elle dépasse le score de (2). Pour les autres parties prenantes, elle exerce une influence faible voire aucune. L'influence globale le groupe social, Ethnie ou Clan s'élève 15, un des scores les plus faibles.
<b>H : Secteur public</b>	Le secteur public peut influencer pour la réalisation de projet, d'ailleurs il montre une forte capacité d'influence à l'égard du professionnel d'aménagement et l'église, il entraîne encore une influence de degré moins important sur les autres parties prenantes, un score de (2) pour (habitants au choix du chef du quartier, secteur privé et habitant notable du quartier) ce qui explique son score globale qui atteint (20). Toutefois, On note une très faible influence voire aucune pour le reste des parties prenantes. le secteur public essaie d'imposer son avis pour la réalisation du projet de développement urbain
<b>I : Secteur privé</b>	On note que le secteur privé n'exerce aucune influence sur toutes les parties prenantes vulnérables. Pour ces derniers, il n'est pas créateur d'emploi ou de formation et ne peut être un levier de développement social.
<b>J: L'église</b>	Mise à part les parties vulnérables qui subissent une forte influence de la part de l'église, dans l'ensemble, cette dernière n'arrive pas à être influente dans la dynamique de réalisation du projet pour 09 parties prenantes, elle n'a aucune ou très faible influence. L'église n'est pas considérée comme un levier ou un partenaire influent dans la réalisation du projet ce sentiment est soumis aussi des parties prenantes dites vulnérables.
<b>K: décideur politique</b>	Il est bien clair que le décideur politique, applique une influence de score 2 pour 06 parties prenantes (Chef de quartier, société civile, habitant notable, groupe femme vulnérable, groupe social, secteur public), et une très faible influence sur le reste des parties prenantes, et obtient un score globale 17. Toutefois, il n'entraîne aucune influence sur groupe jeunes/enfants vulnérables.
<b>L : Professionnel de l'aménagement</b>	Le professionnel de l'aménagement exerce une faible voire aucune influence sur la majorité des parties prenantes. Il obtient un score global d'influence pour la réalisation du projet de seulement 16, alors son rôle devrait être plus participatif au sein d'un quartier où les infrastructures de base sont absentes ou à refaire entièrement.
<b>M: Habitant du quartier au choix du chef du quartier</b>	Exerce vraiment une influence sur la majorité des parties prenantes. Il obtient un score global d'influence pour la réalisation du projet de 19 avec une forte influence qu'il exerce sur le groupe femme vulnérable de score de 3, et une autre avec moins de degré d'influence sur le reste des parties prenantes.
<b>N: : Habitant du quartier au choix du chef du quartier</b>	Il exerce dans l'ensemble et sur la majorité des parties prenantes une réelle influence pour la réalisation du projet avec un score global d'influence 19. avec une forte influence qu'il exerce sur l'autre habitant du quartier au choix du chef de quartier de score de 3, et une autre avec moins de degré d'influence sur le reste des parties prenantes. Dans l'ensemble, on peut dire que cet habitant pourrait être influent pour la réalisation du projet mais un avec moins d'efficacité.



### 3.5.3 Diagramme des axes

On présente ci-dessous le diagramme des axes du quartier Q7



**Graphique 22** : Diagramme des axes – quartier Q7

Le quadrant bleu montre clairement que la quasi-totalité des parties prenantes du quartier 7 sont situés dans la zone de fort pouvoir d'influence pour la réalisation du projet et dans la zone de fort intérêt à l'égard du projet. Le représentant du secteur public (H) et l'habitants du quartier notable (D) sont situés dans le rectangle jaune qui exprime un fort intérêt pour la concrétisation du projet pour (H) et dans la zone de très fort intérêt pour le projet pour (D).

Les habitants du quartier 7 sont prêts à accueillir le projet, à le défendre, à y adhérer et à le porter jusqu'à sa réalisation.

### 3.5.4 Le phénomène de compensation et d'auto renforcement

Le chef de quartier enregistre un score faible d'influence auprès de quatre parties prenantes : le représentant d'une O.N.G. (C), le représentant des jeunes vulnérables (F), le représentant du secteur public (H) et le représentant de l'église. Il recevra des flux compensatoires pour chacune

de ces quatre parties prenantes. Pour le représentant d'une O.N.G., il recevra les influences exercées sur lui par six parties prenantes (B, E, F, I, L, N). Pour le représentant des jeunes vulnérables, il recevra des influences exercées sur lui par cinq parties prenantes (B, C, D, G, J). Pour le représentant du secteur public il recevra les influences exercées sur lui par deux parties prenantes (D, K). Pour le représentant de l'église il recevra les influences exercées sur lui par six parties prenantes (B, D, E, F, H, I).

MECANISMES DE COMPENSATION DES INFLUENCES QUARTIER 7															
Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
A. Chef de quartier	A		2	1	2	3	1	2	1	2	1	2	2	3	3
B. Un représentant de la société civile	B	2		2		2	2	2	↑		2	2		2	2
C. Un représentant d'une ONG	C	2	2			2	2		↑		↑			2	2
D. Un habitant du quartier notable	D	2		↑		2	2		2	2	2	2	3	2	2
E. Un représentant des habitants de quartier groupe vulnérable femme	E	2	2	2			↑		↑		2	3	2	2	2
F. Un représentant des habitants de quartier groupe vulnérable Jeune /Enfant	F		2	2				2	↑		2				
G. Un représentant Groupe Social, Ethnie Ou Clan	G	2	2	↑		2	2		↑		↑	2		2	
H. Un représentant Secteur Public	H	2		↑	2		↑			2	3		3	2	2
I. Un représentant Secteur Privé	I		2	2			↑	2	↑		2		2	2	
J. Un représentant de l'église	J		2	↑		3	3		↑			2			
K. Décideur politique	K	2	2	↑	2	2			2	2					
L. Professionnel de l'aménagement	L	2	2	2	2							2		2	2
M. Un habitant du quartier au choix du chef quartier	M	2	2	↑		3		2				2			2
N. Un habitant du quartier au choix du chef quartier 2	N			2		2		2				2	2	3	

### 3.5.5 Le mécanisme de renforcement de l'influence

Le mécanisme de renforcement de l'influence qu'exerce une partie prenante sur une autre pour la réalisation du projet est réel et nous recommandons sa mise en place. À titre d'exemple nous voyons dans notre matrice que le chef de quartier exerce une très forte influence pour la réalisation du projet auprès des femmes vulnérables (E) avec un score de 3, on constate aussi que d'autres parties prenantes exercent sur elles la même influence à savoir, les deux habitants du quartier (M) et (N). Le cumul de ces multiples influences se renforce et la résultante de l'influence globale exercée sur le représentant de la société civile (B) aura un résultat quasi certain.

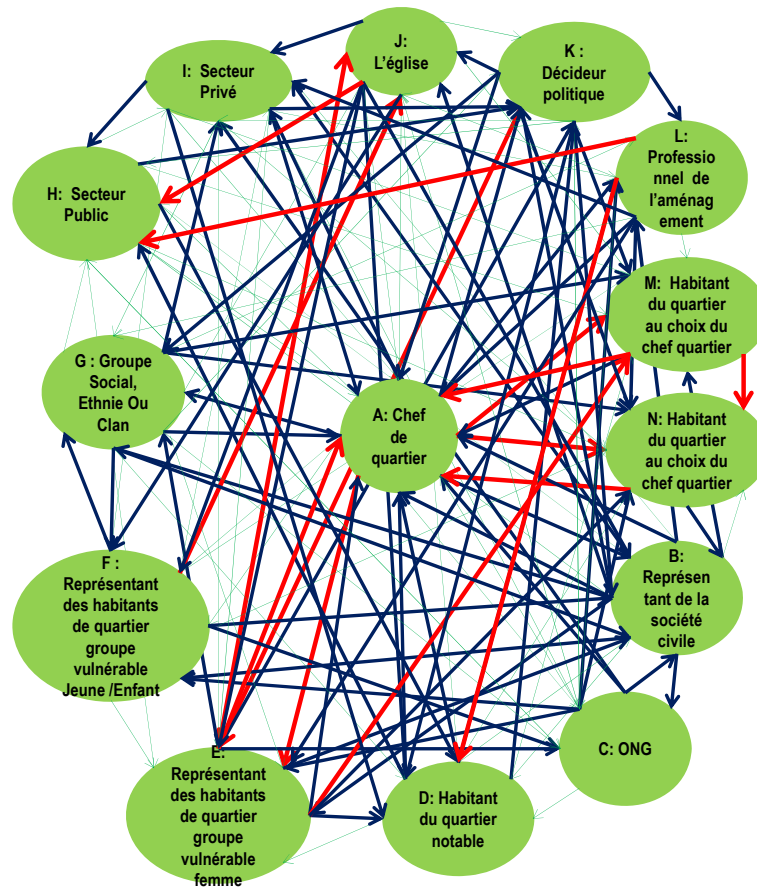
Il en est de même de l'influence qu'exerce le chef de quartier sur le notable (2) qui pourra être renforcée par l'influence qu'exercent aussi les parties prenantes H, K, et L, sur lui.

MECANISMES DE RENFORCEMENT DES INFLUENCES QUARTIER 7																
Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	
A. Chef de quartier	A		2		2	3		2		2		2	2	3	3	
B. Un représentant de la société civile	B		2		2	2		2		2		2	2	2	2	
C. Un représentant d'une ONG	C		2		2	2		2		2		2	2	2	2	
D. Un habitant du quartier notable	D		2		2	2		2		2		2	3	2	2	
E. Un représentant des habitants de quartier groupe vulnérable femme	E		2		2	2		2		2		3	2	2	2	
F. Un représentant des habitants de quartier groupe vulnérable Jeune /Enfant	F		2		2	2		2		2		2	2	2	2	
G. Un représentant Groupe Social, Ethnie Ou Clan	G		2		2	2		2		2		2	2	2	2	
H. Un représentant Secteur Public	H		2		2	2		2		2		2	3	2	2	
I. Un représentant Secteur Privé	I		2		2	2		2		2		2	2	2	2	
J. Un représentant de l'église	J		2		2	3		2		2		2	2	2	2	
K. Décideur politique	K		2		2	2		2		2		2	2	2	2	
L. Professionnel de l'aménagement	L		2		2	2		2		2		2	2	2	2	
M. Un habitant du quartier au choix du chef quartier	M		2		2	3		2		2		2	2	2	2	
N. Un habitant du quartier au choix du chef quartier 2	N					2		2				2	2	3		

### 3.5.6 La structure des effets

La structure des effets du quartier 7 est présentée ci-après:

**Structure des Effets**  
**Commune N'djili: Quartier 7**



**Graphique 23** : Structure des effets – quartier Q7

La matrice des effets du quartier 7 se caractérise par trois points de lecture : le premier concerne la densité globale que la matrice dégage avec une forte dominance de flèches rouges et bleues (score 3 et 2). Cette densité centrale indique que les parties prenantes sont fortement connectées et s'influencent les unes aux autres avec facilité. Ceci reflète leur niveau d'intérêt à l'égard du projet et leur capacité à s'influencer mutuellement. Le deuxième point de lecture concerne la concentration périphérique en demi-cercle allant de I à C en incluant les parties prenantes J, K, L, M, N, B.

Le troisième point de lecture de la matrice concerne quelques parties prenantes isolées dans la matrice. Le représentant de l'O.N.G. ne possède aucune relation en rouge mais plusieurs relations à double sens qui densifient son potentiel de réception et d'action de l'influence à l'égard du projet.

### **3.5.7 Evaluation de diversité et l'égalité**

---

Selon les parties prenantes les résultats de l'enquête quantitative (Volet A), le groupe social des Kongo présente les deux tiers de la population dans le quartier qui travaille dans de différentes activités, le deuxième groupe est le Luba qui travaille principalement dans les cultures maraîchères.

### **3.5.8 Les menaces et les opportunités**

---

La matrice SWOT est présentée ci-dessus.

## Matrice SWOT Quartier 7

Points Forts (S)
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Population jeune.</li><li>✓ Existence d'une structure éducative</li><li>✓ Existence d'une structure administrative.</li><li>✓ Harmonie sociale</li></ul>

Points Faibles (W)
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Très faible présence des ONGs.</li><li>✓ Infrastructure de base vétuste (routes, caniveaux, égouts) à réhabiliter</li><li>✓ Le quartier est enclavé</li><li>✓ Pas d'éclairage public (existence de poche d'insécurité)</li><li>✓ Stagnation des eaux</li><li>✓ Les frais de scolarité élevés.</li></ul>

OPPORTUNITES (O)
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Population avec un bon niveau d'instruction</li><li>✓ Emploi de la main d'œuvre locale (Réduction de chômage)</li><li>✓ Une Structure locale de suivi et d'accompagnement de l'exécution du projet</li></ul>

MENACES (T)
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Population d'un niveau éducatif élevé qui ne veulent travailler que dans l'administration, si l'administration ne les absorbe pas il y aura un risque de chômage et de frustration (chômeur diplômé)</li><li>✓ Développement des maladies infectieuses dues à la stagnation durable des eaux de pluie ;</li><li>✓ La réhabilitation des routes diminue et peut éliminer les espaces pour la vente à l'étalage</li><li>✓ Remise en cause du projet</li></ul>

Les points faibles du quartier peuvent se résumer en deux éléments. Le premier porte sur la localisation du quartier qu'il faudrait désenclaver en totalité. Le deuxième porte sur les frais de scolarité qui malgré la présence d'écoles publiques et privées provoquent beaucoup de ruptures précoces des études.

Le quartier 7 est à vocation agricole mais l'absence de marché pour l'écoulement des produits agricoles ne favorise pas cette activité.

Le projet devrait favoriser une économie agro vétérinaire pour appuyer l'élevage.

**Tableau 30** : Attentes des parties prenantes – Quartier Q7

Projets	Demandeurs	Bénéficiaires	Priorité
Réhabilitation des routes (Axe Ndjili le 13 - Oncle John ; Le croisement Iwemba, école Saint-Jean Bosco, GTT, quartier 7, hôpital des Chinois)	Professionnel de l'aménagement	- Population du quartier - Les passants et Les exploitants des engins confondus	1
Construction d'un marché	les femmes du quartier	- La population du quartier et en premier place les femmes	2
Encadrement des jeunes et création des centres professionnels, récréatifs, sportifs et culturels (Certains enfants n'étudient pas faute des frais scolaires élevés ; Problème de Kuluna, d'alcool et de la drogue)	un habitant du quartier	- Les jeunes du quartier et les environs	3
Réhabilitation de la maison de conférence	un habitant du quartier	- Les handicapés	4
Construction du bureau du quartier	Chef quartier	- Le chef du quartier - La population locale	5
Construction des canaux de drainage, des digues et des passerelles, curage des caniveaux existants (La canalisation vétuste existante provoque des inondations et des érosions, l'eau stagnante est à l'origine de plusieurs maladies)	un représentant des habitants potentiellement affecté par les inondations	- Population du quartier	6
Implantation des poteaux pour l'éclairage public (L'absence de l'éclairage entraîne les poches d'insécurité dans le quartier et freine la création des grands projets et donc le développement économique)	un représentant de la société civile	- Population du quartier - L'autorité locale et la police - Les infrastructures sociales et communautaires	7
Mise en place des décharges publiques et des poubelles adaptées (Le problème d'assainissement et de gestion des déchets entraîne des maladies)	un habitant du quartier	- Population locale	8

### 3.5.9 Les risques sociaux potentiels

Le quartier 7 se caractérise par une population d'un bon niveau éducatif mais refuse de travailler en dehors de l'administration et l'apparition d'un chômage de diplômés. Toutefois, et malgré la présence d'écoles publiques et privées, le taux de rupture de la scolarisation demeure très élevé à cause des frais de scolarisation. Les bas-côtés des routes constituent une zone de vente à l'étalage pour beaucoup d'habitants. L'habitante des routes si elle figure dans le projet doit intégrer les solutions de délocalisation de ces vendeuses et vendeurs. Le digramme des axes du quartier 7 indique que les parties prenantes ont un fort pouvoir d'influence les uns sur les autres pour la réalisation du projet. Cette dynamique de liens d'influence peut dans une situation d'insatisfaction devenir le terreau d'un risque social.

### 3.5.10 Les conflits potentiels

Le schéma suivant présente la matrice des conflits du quartier Q7.

Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	
A. Chef de quartier	A	■														
B. Représentant de la société civile	B	■	■													
C. ONG	C		■	■												
D. Habitant du quartier notable	D	■	●		■											
E. Représentant des habitants de quartier groupe vulnérable femme	E	■	■	■	■	■										
F. Représentant des habitants de quartier groupe vulnérable Jeune/Enfant	F	●	■	■	●	●	■									
G. Groupe Social, Ethnie Ou Clan	G	■	■	●	●		■	■								
H. Secteur Public	H		●	●	■	●	■		■							
I. Secteur Privé	I	■			●	●	●		■	■						
J. L'église	J	●	■		■				●	●	■					
K. Décideur politique	K	■	■	●	■	■	■	■			■	■				
L. Professionnel de l'aménagement	L	■			■	●	■	●	●	■	●		■			
M. Habitant du quartier au choix du chef quartier	M	■	■	●	●		●	■	■	■	●		■	■		
N. Habitant du quartier au choix du chef quartier	N	■	■	■	■	■	●		■	●	●		■		■	

La matrice des effets réalisée sur le quartier 7 relève que la population constitue un ensemble d'individus connectés à travers des relations d'intérêts et interagissent entre elles. Ils constituent un réseau social dense à l'égard de la réalisation du projet de développement urbain. On note qu'il n'existe pas de partenariat fort en contrepartie on remarque l'existence de plusieurs relations de partenariat qui altère entre faible et moyen. On note aussi qu'il existe plusieurs



petits conflits. En effet, on remarque que l'adéquation du chef de quartier et de la société civile avec la plupart des autres parties prenantes montre leurs capacités à influencer sur la réalisation du projet. Les flammes dans la matrice reflètent l'absence totale de la relation d'influence entre les parties prenantes concernées (H-F ; K-F, L-F), ceci laisse entendre que le représentant du groupe vulnérable jeunes/enfants apparaît en conflit avec plusieurs parties prenantes, à l'égard de la réalisation du projet, par contre dans l'autre sens ils arrivent à influencer les autres parties prenantes ce qui montre qu'ils ont une lecture propre à eux pour le projet. Leurs attentes et leurs besoins sont bien établis et ne semblent pas réceptifs à d'autres choix ou arguments.

### 3.6 Analyse qualitative du quartier Q8 – Commune de Ndjili

#### 3.6.1 Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes

Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes se présentent dans le tableau suivant :

**Tableau 31** : Caractéristiques spécifiques des parties prenantes – Quartier Q8

	Age	Sexe	Profession	Niveau d'instruction	Ethnie	Etat Civile
<b>A : Chef de quartier</b>	73	Masculin	Chef de Quartier	Supérieur		
<b>B : Chef de rue</b>	59	Masculin	Travaux de construction	Secondaire		
<b>C : Représentant de la société civile</b>	61	Masculin	Secrétaire Général ONG	Supérieur	Sakata	Marié
<b>D : Représentant d'une ONG (Développement)</b>	53	Femme	Encadrante	Supérieur		
<b>E : Représentant de la population vulnérable (inondations et autres...)</b>	55	Femme	Architecte	Supérieur		
<b>F : Représentante des femmes vulnérables</b>	64	Masculin	Président CLD	Supérieur	Nande	Marié
<b>G : Représentant d'un groupe vulnérable</b>	45	Femme	Commerçante	Primaire		
<b>H : Représentant d'un groupe vulnérable: victime</b>	48	Masculin	Chômeur	Secondaire		
<b>I : Représentant des jeunes</b>	40	Femme	Technicien	Secondaire		
<b>J : Représentant des Groupes sociaux</b>	58	Femme	Employée	Supérieur		
<b>K : Représentant du secteur public</b>	73	Masculin	Chef de rue	Primaire		
<b>L : Représentant du Comité communal de développement</b>	69	Masculin	Directeur communal	Supérieur	Kongo	Marié
<b>M : Représentant de l'Eglise</b>	78	Masculin	Pasteur	Secondaire		
<b>N : Décideur public</b>	26	Masculin	Architecte	Supérieur		
<b>O : Représentant du secteur de l'aménagement</b>	57	Masculin	Enseignement supérieur	Supérieur	Sakata	Marié

Les dispositions des parties prenantes dans les focus groups se présentent comme suit :



J : Un représentant des Groupes sociaux      D : Un représentant d'une ONG (Développement)      B : Chef de rue      H : Un représentant d'un groupe vulnérable: victime      E : Un représentant de la population vulnérable (inondations et autres...)

L : Un représentant du Comité communal de développement

F : Une représentante des femmes vulnérables

N : Un Décideur public

G : Un représentant d'un groupe vulnérable

A : Chef de quartier

O : un repréent du secteur de l'aménagement

M : Un représentant de l'Eglise

K : Un repréentant du secteur public

C : Un représentant de la société civile

I : Un représentant des jeunes

### 3.6.2 Matrice d'influence d'intérêt

La matrice d'influence d'intérêt des parties prenantes du quartier Q8, se présente comme suit :

Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	Σ TA
A : Chef de quartier	A		3	1	1	3	2	2	2	1	3	2	2	1	2	2	27
B : Chef de rue	B	2		2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	1	2	2	26
C : Un représentant de la société civile	C	2	2		3	3	2	2	2	3	2	0	0	1	3	2	27
D : Un représentant d'une ONG (Développement)	D	1	2	2		1	1	1	1	0	2	1	1	1	2	2	18
E : Un représentant de la population vulnérable (inondations et autres...)	E	1	2	2	3		2	2	2	1	0	1	1	1	2	2	22
F : Une représentante des femmes vulnérables	F	2	2	0	0	0		1	2	2	0	0	0	3	2	0	14
G : Un représentant d'un groupe vulnérable	G	3	2	2	0	2	1		1	3	0	0	0	3	0	0	17
H : Un représentant d'un groupe vulnérable: victime	H	2	2	2	0	0	1	1		3	0	0	0	3	2	0	16
I : Un représentant des jeunes	I	1	1	1	0	2	2	3	3		0	0	0	0	0	0	13
J : Un représentant des Groupes sociaux	J	3	3	2	0	2	2	2	2	1		0	0	2	3	1	23
K : Un représentant du secteur public	K	3	2	1	2	2	1	1	1	1	1		2	1	2	3	23
L : Un représentant du Comité communal de développement	L	3	2	3	2	2	0	0	0	1	1	2		2	1	2	21
M : Un représentant de l'Eglise	M	2	2	3	0	2	2	2	2	0	3	1	1		3	1	24
N : Un Décideur public	N	2	1	1	3	3	0	0	0	0	1	2	2	0		2	17
O : un repréent du secteur de l'aménagement	O	2	2	1	2	0	0	0	0	0	0	1	2	0	1		11
	Σ TP	29	28	23	18	24	18	19	20	17	15	12	13	19	25	19	
	TA x TP	783	728	621	324	528	252	323	320	221	345	276	273	456	425	209	

Le score global obtenu par le chef de quartier est de 27.

**Tableau 32** : Analyse de la matrice d'Intérêt-Influence – Quartier Q8

Parties prenantes	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
<b>A: Chef de quartier</b>	<p>Le chef de quartier exerce une très forte influence pour la réalisation du projet sur le chef de rue, un représentant des vulnérables aux inondations, et un représentant d'un groupe social.</p> <p>Le chef de quartier exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur un représentant vulnérables femmes, un représentant vulnérables jeunes, un représentant vulnérables victimes, un représentant secteur public, un représentant comité communal de développement, un décideur public, et un représentant aménagement.</p> <p>Le chef de quartier exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur un représentant de la société civile, un représentant d'une ONG de développement, un représentant ONG Jeunes, et un représentant de l'église.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le chef de quartier obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets, de 27.</p>
<b>B : Chef de rue</b>	<p>Le chef de rue exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur le chef de quartier, sur un représentant de la société civile, un représentant d'une ONG de développement, un représentant des vulnérables aux inondations, un représentant vulnérables femmes, un représentant vulnérables jeunes, un représentant vulnérables victimes, un représentant d'un groupe social, un représentant secteur public, un représentant comité communal de développement, un décideur public et un représentant aménagement .</p> <p>Le chef de rue exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur un représentant ONG Jeunes et un représentant de l'église.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le chef de rue obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets, de 26.</p>
<b>C : Représentant de la société civile</b>	<p>Le représentant de la société civile exerce une très forte influence pour la réalisation du projet sur un représentant d'une ONG de développement, un représentant des vulnérables aux inondations, un représentant ONG Jeunes, et un décideur public.</p> <p>Le représentant de la société civile exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur le chef de quartier, le chef de rue, un représentant vulnérables femmes, un représentant vulnérables jeunes, un représentant vulnérables victimes, un représentant d'un groupe social, et un représentant aménagement.</p> <p>Le représentant de la société civile exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur un représentant de l'église.</p> <p>Le représentant de la société civile n'exerce aucune influence pour la réalisation du projet sur un représentant secteur public et un représentant comité communal de développement.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le représentant de la société civile obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets, de 27.</p>
<b>D : Représentant d'une ONG de développement</b>	<p>Le représentant d'une ONG de développement exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur le chef de rue, un représentant de la société civile, un représentant d'un groupe social, un décideur public et un représentant aménagement.</p>

Parties prenantes	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
	<p>Le représentant d'une ONG de développement exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur le chef de quartier, un représentant des vulnérables aux inondations, un représentant vulnérables femmes, un représentant vulnérables jeunes, un représentant vulnérables victimes, un représentant secteur public, un représentant comité communal de développement, et un représentant de l'église.</p> <p>Le représentant d'une ONG de développement n'exerce aucune influence sur un représentant ONG jeunes.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le représentant d'une ONG de développement obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets, de 18.</p>
<b>E : Représentant des vulnérables aux inondations</b>	<p>Le représentant des vulnérables aux inondations exerce une très forte influence pour la réalisation du projet sur un représentant d'une ONG de développement.</p> <p>Le représentant des vulnérables aux inondations exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur le chef de rue, un représentant de la société civile, un représentant vulnérables femmes, un représentant vulnérables jeunes, un représentant vulnérables victimes, un décideur public et un représentant aménagement.</p> <p>Le représentant des vulnérables aux inondations exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur le chef du quartier, un représentant ONG Jeunes, un représentant secteur public, un représentant comité communal de développement et un représentant de l'église.</p> <p>Le représentant des vulnérables aux inondations n'exerce aucune influence pour la réalisation du projet sur un représentant d'un groupe social.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le représentant des vulnérables aux inondations obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets, de 22.</p>
<b>F : Représentant vulnérables femmes</b>	<p>Le représentant des vulnérables femmes exerce une très forte influence pour la réalisation du projet sur un représentant de l'église.</p> <p>Le représentant des vulnérables femmes exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur le chef de quartier, le chef de rue, un représentant vulnérables victimes, un représentant ONG Jeunes, et un décideur public.</p> <p>Le représentant des vulnérables femmes exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur un représentant vulnérable jeune.</p> <p>Le représentant des vulnérables femmes n'exerce aucune influence pour la réalisation du projet sur un représentant de la société civile, un représentant d'une ONG de développement, un représentant des vulnérables aux inondations, un représentant d'un groupe social, un représentant secteur public, un représentant comité communal de développement et un représentant aménagement.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le représentant des vulnérables femmes obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets, de 14.</p>
<b>G : Représentant vulnérables jeunes</b>	<p>Le représentant des vulnérables jeunes exerce une très forte influence pour la réalisation du projet sur le chef de quartier, un représentant ONG Jeunes, et un représentant de l'église.</p>

Parties prenantes	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
	<p>Le représentant des vulnérables jeunes exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur le chef de rue, un représentant de la société civile, et un représentant des vulnérables aux inondations.</p> <p>Le représentant des vulnérables jeunes exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur un représentant vulnérables femmes, et un représentant vulnérables victimes.</p> <p>Le représentant des vulnérables jeunes n'exerce aucune influence pour la réalisation du projet sur un représentant d'une ONG de développement, un représentant d'un groupe social, un représentant secteur public, un représentant comité communal de développement, un décideur public et un représentant aménagement.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le représentant des vulnérables jeunes obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets, de 17.</p>
<b>H : Représentant vulnérables victimes</b>	<p>Le représentant des vulnérables victimes exerce une très forte influence pour la réalisation du projet sur un représentant ONG Jeunes, et un représentant de l'église.</p> <p>Le représentant des vulnérables victimes exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur le chef de quartier, le chef de rue, un représentant de la société civile et un décideur public.</p> <p>Le représentant des vulnérables victimes exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur représentant vulnérables femmes, et un représentant vulnérables jeunes.</p> <p>Le représentant des vulnérables victimes n'exerce aucune influence pour la réalisation du projet sur représentant d'une ONG de développement, un représentant des vulnérables aux inondations, un représentant d'un groupe social, un représentant secteur public, un représentant comité communal de développement et un représentant aménagement.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le représentant des vulnérables victimes obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets, de 16.</p>
<b>I : Représentant ONG Jeunes</b>	<p>Le représentant ONG Jeunes exerce une très forte influence pour la réalisation du projet sur un représentant vulnérables jeunes et un représentant vulnérables victimes.</p> <p>Le représentant ONG Jeunes exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur un représentant des vulnérables aux inondations et un représentant vulnérables femmes.</p> <p>Le représentant ONG Jeunes exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur le chef de quartier, le chef de rue et un représentant de la société civile.</p> <p>Le représentant ONG Jeunes n'exerce aucune influence pour la réalisation du projet sur représentant d'une ONG de développement, un représentant d'un groupe social, un représentant secteur public, un représentant comité communal de développement, un représentant de l'église, un décideur public, et un représentant aménagement.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le représentant ONG Jeunes obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets, de 13.</p>

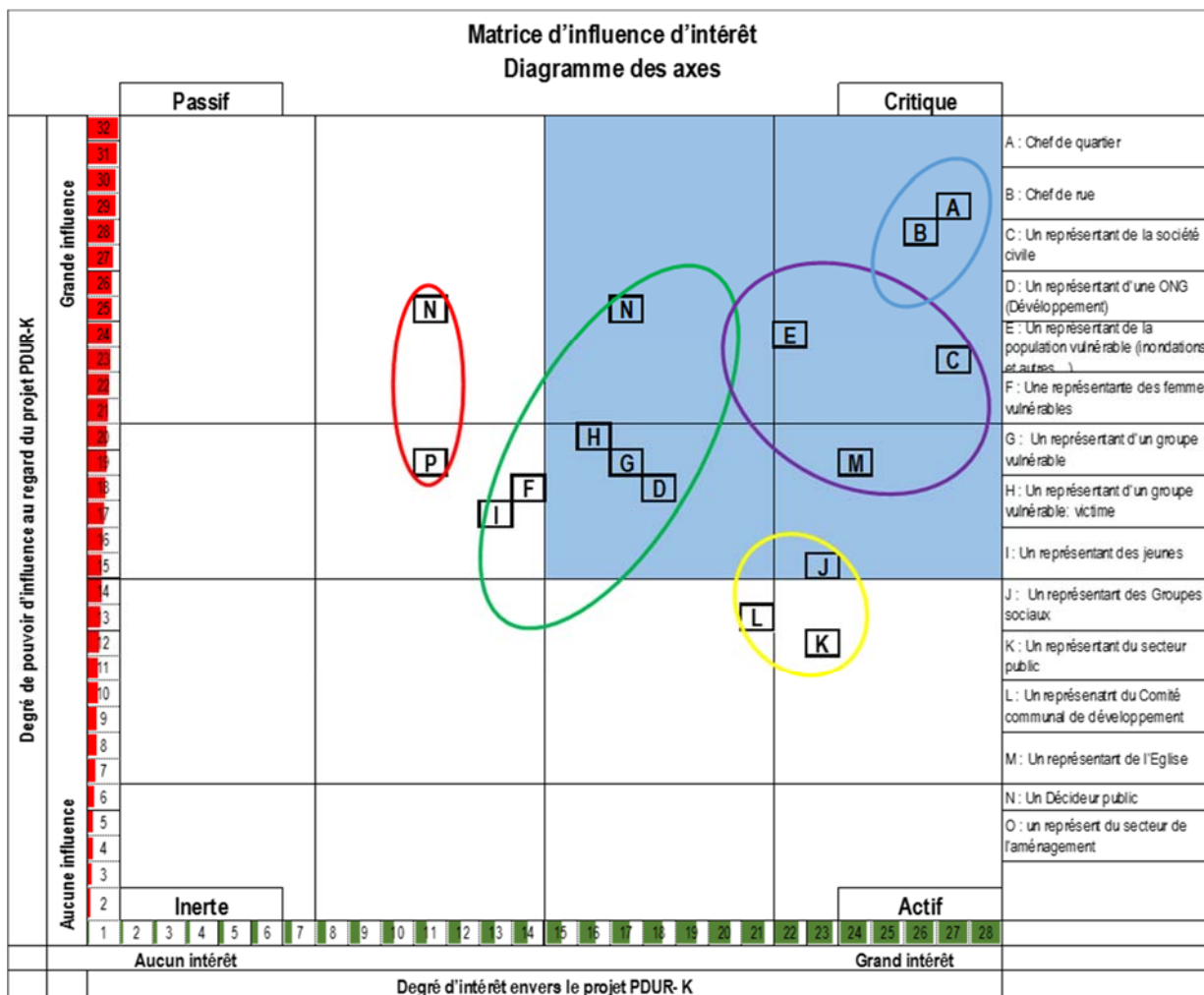
Parties prenantes	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
<b>J : Représentant Groupe social</b>	<p>Le représentant d'un groupe social exerce une très forte influence pour la réalisation du projet sur chef de quartier, le chef de rue et un décideur public.</p> <p>Le représentant d'un groupe social exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur représentant de la société civile, un représentant des vulnérables aux inondations, un représentant vulnérables femmes, un représentant vulnérables jeunes, un représentant vulnérables victimes et un représentant de l'église.</p> <p>Le représentant d'un groupe social exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur un représentant ONG Jeunes et un représentant aménagement.</p> <p>Le représentant d'un groupe social n'exerce aucune influence pour la réalisation du projet sur un représentant d'une ONG de développement, un représentant secteur public, et un représentant comité communal de développement.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le représentant d'un groupe social obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets, de 23.</p>
<b>K: Représentant secteur public</b>	<p>Le représentant du secteur public exerce une très forte influence pour la réalisation du projet sur le chef de quartier et un représentant aménagement.</p> <p>Le représentant du secteur public exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur le chef de rue, un représentant d'une ONG de développement, un représentant des vulnérables aux inondations, et un décideur public.</p> <p>Le représentant du secteur public exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur un représentant de la société civile, un représentant vulnérables femmes, un représentant vulnérables jeunes, un représentant vulnérables victimes, un représentant ONG Jeunes, un représentant d'un groupe social et un représentant de l'église.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le représentant du secteur public obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets, de 23.</p>
<b>L: Représentant comité communal de développement</b>	<p>Le représentant comité communal de développement exerce une très forte influence pour la réalisation du projet sur le chef de quartier et un représentant de la société civile.</p> <p>Le représentant comité communal de développement exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur le chef de rue, un représentant d'une ONG de développement, un représentant des vulnérables aux inondations, un représentant secteur public, un représentant de l'église, et un représentant aménagement.</p> <p>Le représentant comité communal de développement exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur un représentant ONG Jeunes, un représentant d'un groupe social et un décideur public.</p> <p>Le représentant comité communal de développement n'exerce aucune influence pour la réalisation du projet sur un représentant vulnérables femmes, un représentant vulnérables jeunes et un représentant vulnérables victimes.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le représentant comité communal de développement obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets, de 21.</p>
<b>M: Représentant de l'église</b>	<p>Le représentant de l'église exerce une très forte influence pour la réalisation du projet sur un représentant de la société civile, un représentant d'un groupe social, et un décideur public.</p>

Parties prenantes	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
	<p>Le représentant de l'église exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur le chef de quartier, le chef de rue, un représentant des vulnérables aux inondations, un représentant vulnérables femmes, un représentant vulnérables jeunes, et un représentant vulnérables victimes.</p> <p>Le représentant de l'église exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur un représentant secteur public, un représentant comité communal de développement, et un représentant aménagement.</p> <p>Le représentant de l'église n'exerce aucune influence pour la réalisation du projet sur un représentant d'une ONG de développement, et un représentant ONG Jeunes.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le représentant de l'église obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets, de 24.</p>
<b>N: Décideur public</b>	<p>Le décideur public exerce une très forte influence pour la réalisation du projet sur un représentant d'une ONG de développement, et un représentant des vulnérables aux inondations.</p> <p>Le décideur public exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur le chef de quartier, un représentant secteur public, un représentant comité communal de développement, et un représentant aménagement.</p> <p>Le décideur public exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur le chef de rue, un représentant de la société civile, et un représentant d'un groupe social.</p> <p>Le décideur public n'exerce aucune influence pour la réalisation du projet sur un représentant vulnérable femmes, un représentant vulnérable jeune, un représentant vulnérable victimes, représentant ONG Jeunes et un représentant de l'église.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le décideur public obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets, de 17.</p>
<b>O: Représentant aménagement</b>	<p>Le représentant aménagement exerce une bonne influence pour la réalisation du projet sur le chef de quartier, le chef de rue, un représentant d'une ONG de développement, et un représentant comité communal de développement.</p> <p>Le représentant aménagement exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur un représentant de la société civile, un représentant secteur public et un décideur public.</p> <p>Le représentant aménagement n'exerce aucune influence pour la réalisation du projet sur un représentant des vulnérables aux inondations, un représentant vulnérables femmes, un représentant vulnérables jeunes, un représentant vulnérables victimes, un représentant ONG Jeunes, un représentant d'un groupe social et un représentant de l'église.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le représentant aménagement obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets, de 11.</p>

### 3.6.3 Diagramme des axes

Le diagramme des axes du quartier Q8 se présente comme suit :





**Graphique 24** : Diagramme des axes – quartier Q7

Le quadrant bleu de la matrice d'influence d'intérêt du quartier 8 montre une forte concentration de huit parties prenantes ayant un fort intérêt pour le projet et possédant un fort pouvoir d'influence auprès des autres parties prenantes à l'égard de la réalisation du projet.

Le chef de quartier et le chef de rue apparaissent comme les locomotives pour la réalisation du projet dans leur quartier huit. Ils possèdent un très fort pouvoir d'influence et un très fort intérêt pour la réalisation du projet. On constate que le décideur politique a un fort pouvoir d'influence sur les autres parties prenantes mais ne manifestent pas d'intérêt réel pour la réalisation du projet. Il faudrait exercer sur eux un travail de sensibilisation. On note que trois parties prenantes (groupe social, secteur public, comité communal) manifestent un fort intérêt pour la réalisation du projet mais possèdent un faible pouvoir d'influence. Il faudrait les tenir informés et les garder connectés avec les autres parties prenantes.

### 3.6.4 Le phénomène de compensation et d'auto renforcement

Le chef de quartier exerce une faible influence sur le représentant de la société civile, de l'ONG, des jeunes et du représentant de l'église. La matrice de compensation nous montre que ces

scores faibles vont subir diverses compensations de la part d'autres parties prenantes. Pour le représentant de la société civile la compensation viendra de l'influence forte qu'exerce sur lui le chef de rue (2), habitante sinistrée par les inondations (2), le représentant du groupe vulnérable (2), du représentant des groupes sociaux (2), du représentant communal (3) et du représentant de l'église.

Le chef de quartier exerce aussi une faible influence à l'égard du représentant de l'O.N.G. développement avec un faible score de (1). Mais là aussi ce faible score sera compensé par les niveaux d'influence qui exerce le chef de rue (2), le représentant de la société civile (3), le représentant du secteur public (2), le représentant du comité communal (2), le décideur politique (3), et le représentant de l'aménagement (2). Ce même processus est le même pour l'influence qu'exerce le chef de quartier respectivement sur le représentant des jeunes et celui de l'église.

MECANISMES DE COMPENSATION DES INFLUENCES QUARTIER 8																
Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
A : Chef de quartier	A		3	1	1	3	2	2	2	1	3	2	2	1	2	2
B : Chef de rue	B	2		2	2	2	2	2	2	↑	2	2	2	↑	2	2
C : Un représentant de la société civile	C	2	2	↑	3	3	2	2	2	3	2			↑	3	2
D : Un représentant d'une ONG (Développement)	D		2	↑	↑					↑	2			↑	2	2
E : Un représentant de la population vulnérable (inondations et autres...)	E		2	2	3		2	2	2	↑				↑	2	2
F : Une représentante des femmes vulnérables	F	2	2	↑	↑				2	2				3	2	
G : Un représentant d'un groupe vulnérable	G	3	2	2	↑	2				3				3		
H : Un représentant d'un groupe vulnérable: victime	H	2	2	↑	↑					3				3	2	
I : Un représentant des jeunes	I			↑	↑	2	2	3	3					↑		
J : Un représentant des Groupes sociaux	J	3	3	2	↑	2	2	2	2					2	3	
K : Un représentant du secteur public	K	3	2		2	2							2	↑	2	3
L : Un représentant du Comité communal de développement	L	3	2	3	2	2						2		2		2
M : Un représentant de l'Eglise	M	2	2	3	↑	2	2	2	2		3				3	
N : Un Décideur public	N	2			3	3						2	2			2
O : un représentant du secteur de l'aménagement	O	2	2		2								2			

### 3.6.5 Le mécanisme de renforcement de l'influence

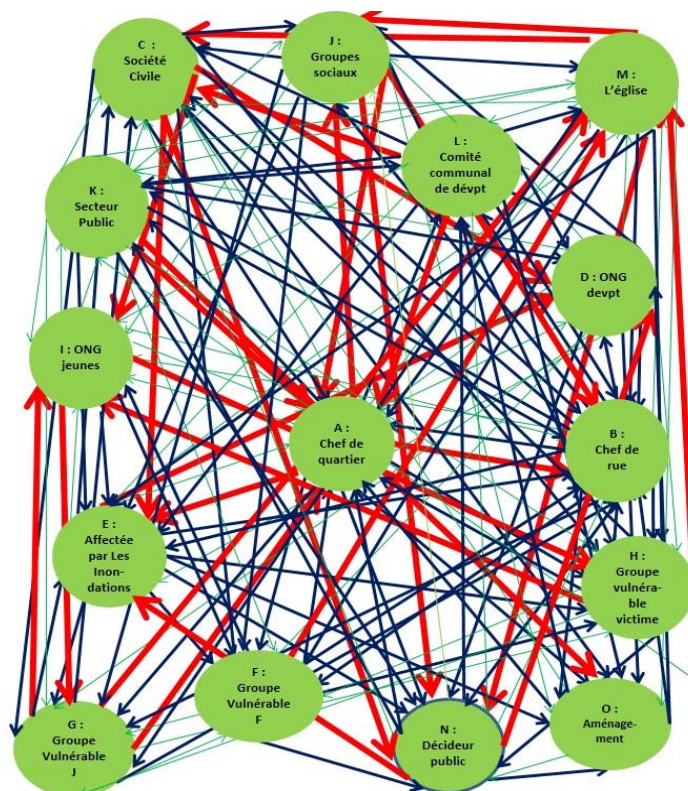
Nous remarquons dans notre matrice que le chef de quartier exerce une très forte influence pour la réalisation du projet auprès du chef de rue avec un score de 3, on constate aussi que d'autres parties prenantes exercent sur lui (chef de rue) une influence forte à savoir, le représentant de la société civile, l'ONG et 9 autres parties prenantes. Le cumul de ces multiples influences sera tel que la résultante de l'influence globale exercée sur le chef de rue sera beaucoup plus forte et aura un résultat quasi certain.

Il en est de même de l'influence qu'exerce le chef de quartier sur le représentant de la femme affectée par les inondations (3) qui pourra être renforcée par l'influence forte qu'exercent aussi les parties prenantes B, C, G, I, J, K, L, M et N sur elle.

MECANISMES DE RENFORCEMENT DES INFLUENCES QUARTIER 8																
Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
A : Chef de quartier	A		3			3	2	2	2		3	2	2		2	2
B : Chef de rue	B		3			2	2	2	2		2	2	2		2	2
C : Un représentant de la société civile	C		2			3	2	2	2		2	3	3		3	2
D : Un représentant d'une ONG (Développement)	D		2			2	2	2	2		2	2	2		2	2
E : Un représentant de la population vulnérable (inondations et autres...)	E		2			2	2	2	2		2	2	2		2	2
F : Une représentante des femmes vulnérables	F		2			2	2	2	2		2	2	2		2	2
G : Un représentant d'un groupe vulnérable	G		2			2	2	2	2		2	2	2		2	2
H : Un représentant d'un groupe vulnérable: victime	H		2			2	2	2	2		2	2	2		2	2
I : Un représentant des jeunes	I		3			2	2	3	3		2	2	2		2	2
J : Un représentant des Groupes sociaux	J		3			2	2	2	2		2	2	2		2	2
K : Un représentant du secteur public	K		2			2	2	2	2		2	2	2		2	2
L : Un représentant du Comité communal de développement	L		2			2	2	2	2		2	2	2		2	2
M : Un représentant de l'Eglise	M		2			2	2	2	2		3	2	2		3	2
N : Un Décideur public	N		3			3						2	2			2
O : un représentant du secteur de l'aménagement	O		2										2			

### 3.6.6 La structure des effets

La structure des effets du relatif aux parties prenante du quartier 8 se présente comme suit :



**Graphique 25** : Structure des effets – quartier Q8

Le très grand nombre de flèches rouges et leur dispersion sur toute la matrice des effets traduit le positionnement de l'ensemble des parties prenantes dans les zones de haut niveau en termes de pouvoir d'influence à l'égard de la réalisation du projet et exprime aussi le pouvoir élevé des parties prenantes à influencer les autres pour la réalisation du projet. Le quartier 8 est déjà mobilisé pour accueillir le projet. L'intérêt est grand c'est-à-dire les attentes aussi sont grands. Le niveau élevé de pouvoir d'influence exercée pour la concrétisation du projet traduit aussi l'espoir que les parties prenantes mettent dans le projet. Il faut des maintenant noter que les attentes élevées expriment un espoir mais possède en filigrane l'impatience qui pourrait très vite devenir une déception et la spirale régressive s'enclenche.

### 3.6.7 Evaluation de diversité et l'égalité

Selon les parties prenante du focus group et les résultats de l'enquête quantitative (Volet A), la composition sociale du quartier huit est composée de plusieurs ethnies dont 44% Kongo travaillant dans le secteur agricole et l'élevage, 15% Luba et 15% Mongo constituent deux groupes sociaux de moindre importance sans être négligeables et travaillent respectivement dans les affaires et la politique pour les Luba et dans le petit commerce pour les Mongo. Le groupe social des Swahli est relativement minoritaire et travaille dans les affaires.

### 3.6.8 Les menaces et les opportunités

Dans la matrice SWOT suivante on a listé les points forts, les points faibles, les menaces et les opportunités.

## Matrice SWOT Quartier 8

Points Forts (S)	Points Faibles (W)
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Création de l'ONG Bamoto Tip concerné par l'encadrement des enfants et leurs éducations</li> <li>✓ Structure de Santé : plusieurs centres de santé et un hôpital de l'Etat</li> <li>✓ Harmonie sociale malgré la présence des différentes ethnies et groupes sociaux.</li> <li>✓ Existence de plusieurs infrastructures éducatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mauvaises conditions de travail</li> <li>✓ Le grand nombre des constructions anarchiques</li> <li>✓ Infrastructure de base vétuste (routes, caniveaux, égouts) à réhabiliter</li> <li>✓ Risques d'inondation et d'érosion</li> <li>✓ Absence d'éclairage public</li> <li>✓ Problème d'insécurité</li> <li>✓ Existence d'un grand nombre de mères-filles et des enfants de rue</li> <li>✓ Absence de marché</li> <li>✓ Absence de centre de formation professionnelle</li> <li>✓ Manque d'implication de la femme dans la société</li> <li>✓ Présence de prostitués et de sorciers</li> </ul>
OPPORTUNITES (O)	MENACES (T)
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Emploi de la main d'œuvre locale (Réduction de chômage)</li> <li>✓ Une Structure locale de suivi et d'accompagnement de l'exécution du projet</li> <li>✓ Population jeune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Prolifération des diverses maladies à cause des déchets déversés dans la rivière N'djili</li> <li>✓ Manque d'encadrement des jeunes</li> <li>✓ Remise en cause du projet</li> <li>✓ Risque de débordement de la rivière de N'djili</li> <li>✓ Le quartier est bâti sur un terrain accidenté favorisant les catastrophes naturelles</li> </ul>

Le principal point faible autre que le manque d'infrastructures de base est celui du nombre très élevé de filles-mères qui résume les dérives suivantes : L'insécurité, la vulnérabilité des filles, l'immunité des violeurs et la banalisation sociale de tels actes. Cette situation explique en grande partie la faible implication des femmes dans la vie du quartier. La principale menace est quasi naturelle, elle porte sur le fait que le quartier huit s'est construit sur un terrain accidenté favorisant les nombreuses catastrophes naturelles. Les points forts portent sur l'existence de structure éducative et de santé. À cela s'ajoute l'harmonie sociale qui règne dans le quartier huit. Ces points forts devront être les piliers par la réalisation du projet PDUR-K dans le quartier 8.

**Tableau 33** : Attentes des parties prenantes – Quartier Q8

Projets	Demandeurs	Bénéficiaires	Priorité
Construction du bureau du quartier	Le chef quartier	Le chef quartier Les habitants du quartier	1
Réhabilitation et construction des caniveaux et curage sur des avenues			2
Construction d'un marché dans le quartier	Les femmes du quartier	La population du quartier et en première place les femmes	3
Encadrement des jeunes et création des centres professionnels, récréatifs, sportifs et culturels surtout pour les enfants vulnérables	Un représentant du secteur privé Le chef quartier	- Les jeunes du quartier et les environs	4
Mise en place des décharges publiques et des poubelles adaptées		- Population locale	5
Construction d'un marché dans le quartier	- Les femmes du quartier	- La population du quartier et en première place les femmes	6
Construction d'un hôpital public dans le quartier	- Le chef de rue - Les habitants du quartier	- La population du quartier et du voisinage	7
Réhabiliter la digue construite par les Chinois pour protéger la population contre le débordement de la rivière de N'djili	- Le chef quartier - Les habitants du quartier	- La population du quartier	8
Implantation des poteaux pour l'éclairage publique.	- Un représentant de la société civile	- Population du quartier -L'autorité locale et la police -Les infrastructures sociales et communautaires	9

### 3.6.9 Les risques sociaux potentiels

Le quartier 8 se caractérise par un manque aussi bien dans les infrastructures de base, les conditions de vie mais aussi dans l'absence de marché et la faiblesse des structures administratives. L'absence d'éclairage public favorise les activités des sorciers, de la prostitution et des agressions.

Le diagramme des axes du quartier 8 montre que les parties prenantes du quartier 8 sont concentrés dans le quadrant haut à droite ce qui indique qu'il s'agit de personnes intéressées par le projet et possédant un pouvoir d'influence très élevée les uns sur les autres à l'égard de la réalisation du projet. Il s'agit d'un positionnement dans une zone du diagramme dit stratégique. La consigne consiste à ne jamais les retourner contre le projet car leur pouvoir d'influence restera élevé mais utilisé dans un sens négatif. La spirale régressive sera facilement enclenchée.

### 3.6.10 Les conflits potentiels

La matrice des conflits potentiels est présentée ci-dessous :

Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	
A : Chef de quartier	A	■															
B : Chef de rue	B	■	■														
C : Un représentant de la société civile	C		■	■													
D : Un représentant d'une ONG (Développement)	D	●	■	■	■												
E : Un représentant de la population vulnérable (inondations et autres...)	E	■	■	■		■											
F : Une représentante des femmes vulnérables	F	■	■	●	●	●	■										
G : Un représentant d'un groupe vulnérable	G		■	■	●	■	●	■									
H : Un représentant d'un groupe vulnérable: victime	H	■	■	■	●	●	■	●	■								
I : Un représentant des jeunes	I	●	●	■	■		■	■	■	■							
J : Un représentant des Groupes sociaux	J	■		■	●												
K : Un représentant du secteur public	K		■														
L : Un représentant du Comité communal de développement	L		■				■	■	■			■	■	■			
M : Un représentant de l'Eglise	M						■	■	■	■	■	●	■	■	■		
N : Un Décideur public	N	■	■	■			●	■	●	■	■	■	■	■	■	■	
O : un représentant du secteur de l'aménagement	O	■	■	■	■	●	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Selon cette matrice on remarque la forte présence des carreaux bleus qui représentent des fortes alliances.

Outre, on observe à travers cette matrice l'existence des conflits latents qui peuvent se déclencher lors d'une divergence d'avis entre les parties F,G,H et L , M, N ,O. On constate qu'il s'agit tous des représentant de personnes vulnérables. Ces conflits latents doivent être suivis avec attention.

Le grand conflit identifié dans cette matrice est celui qui oppose le représentant de l'église et décideur politique.

### 3.7 Analyse qualitative du quartier Q9 – Commune de Ndjili

#### 3.7.1 Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes

Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes se présentent dans le tableau suivant :

**Tableau 34** : Caractéristiques spécifiques des parties prenantes – Quartier Q9

	Age	Sexe	Profession	Niveau d'instruction
<b>A : Chef de quartier</b>	60	Masculin	Chef de quartier	Supérieur
<b>B : Femme vulnérable</b>	50	Féminin	Sans emploi	Primaire
<b>C : Agent de santé</b>	57	Masculin	Agent de Santé	Supérieur
<b>D : Mécanicien</b>	69	Masculin	Mécanicien	Secondaire
<b>E : Retraité</b>	58	Masculin	Retraité	Supérieur
<b>F : Enseignant 1</b>	48	Masculin	Enseignant	Supérieur
<b>G : Enseignant 2</b>	60	Masculin	Enseignant	Supérieur
<b>H : Habitant du quartier notable</b>	74	Masculin	Retraité / Banquier	Supérieur
<b>I : Femme vulnérable</b>	80	Féminin	Sans emploi	Primaire
<b>J : Opérateur économique</b>	64	Masculin	Opérateur économique	Supérieur
<b>K : Directeur d'école</b>	43	Masculin	Directeur d'école	Supérieur
<b>L : Secteur Privé</b>	58	Masculin	Commerçant	Secondaire
<b>M : Pasteur</b>	53	Masculin	Pasteur	Supérieur
<b>N : Révérend</b>	74	Masculin	Revendeur	Secondaire
<b>O : Professionnel de l'aménagement</b>	55	Masculin	Ingénieur BTP	Supérieur
<b>P : Habitant du quartier</b>	38	Masculin	Fonctionnaire	Supérieur

Les dispositions des parties prenantes dans les focus groups se présentent comme suit :





### 3.7.2 Participation potentielle et intérêt à l'égard des activités prévues dans le projet

On note une similitude entre le profit le départ des parties prenantes et la nature des projets qu'elles souhaitent concrétiser dans le projet. Cette adéquation forte alimentera un fort intérêt pour le projet et motivera des parties prenantes du quartier 9 à défendre le projet. La capacité de se soutenir mutuellement est très grande car chacun pense qu'il trouvera son compte dans une approche gagnant-gagnant. La démarche est claire, directe et précise. Il faudrait considérer cet intérêt comme un levier important pour le projet. La moindre modification perçue par les parties prenantes sera combattue. Une résistance pourra s'instaurer car l'implication des parties prenantes en relation avec les intérêts qui les animent ne basculeront pas aussi facilement avant de résister ce pourrait être dur. S'ils échouent dans cette résistance, les parties prenantes se considéreront vraiment comme vaincues. À partir de là le changement comportemental pourrait être radical.

**Tableau 35** : Intérêts des parties prenantes – Quartier Q9

Parties Prenantes	Intérêts
Chef de quartier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assigner un bureau administratif au chef de quartier</li> <li>- Améliorer les conditions générales de son quartier (Aménagement et équipement des locaux du quartier, des rues, sécurité...)</li> </ul>
Représentante des femmes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La création des maisons de retraites pour les personnes âgées dans le cadre d'une assistance sociale</li> <li>- La création des centres professionnels d'apprentis pour la prise en charge des jeunes filles-mères.</li> </ul>
Un représentant de la société civile (agent de santé)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'un centre de santé publique</li> </ul>

<b>Parties Prenantes</b>	<b>Intérêts</b>
Un représentant du secteur privé (un mécanicien)	- Création des centres de formation avec un bon encadrement des jeunes durant leurs formations
Un représentant d'une ONG (retraité)	- Trouver une assistance sociale, un encadrement pour les filles-mères et les femmes vulnérables victimes. Création de structure d'accueil et de soin pour les fille-mères. Sensibilisation de la population contre les actes de violence
Un représentant d'un groupe social (enseignant 1)	- Construction d'écoles publiques et des centres de formation,
Un représentant des habitants (enseignant 2)	- Création d'un centre culturel pour les jeunes - Désenclavement du quartier/infrastructures routières/caniveaux.
Un habitant du quartier notable	- Création d'un poste de police afin de sécuriser le quartier.
Une représentante des femmes vulnérables (victimes)	- Encadrement et récupération des femmes vulnérables victimes dans des centres de réhabilitation
Un opérateur économique	-centres de formations, développement du réseau transports, éclairage publiques
Un représentant des jeunes et des enfants (directeur d'école)	- Encadrement des jeunes et enfants de la rue - Faire face à la délinquance.
Un représentant du secteur privé (marchand)	- Faciliter l'accès à des micros financements pour le développement économique du quartier Création d'un marché pour le quartier
Un représentant de l'église	- Prendre en charge le développement du quartier, par l'organisation des actes de sensibilisation des jeunes et pour l'encadrement des familles - Construction d'une école pour les orphelins
Un révérend	- Encadrement des jeunes vulnérables dans les structures relevant de l'église.
Professionnels de l'aménagement	- Elaboration d'un plan d'urbanisme - Réhabilitation des routes et des structures défectueuses
Un habitant du quartier	- Curage et réhabilitation des caniveaux et des égouts

### **3.7.3 Matrice d'influence d'intérêt**

La matrice d'influence d'intérêt des parties prenantes du quartier Q9, se présente comme suit :

Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Σ TA
A : Chef de quartier	A		2	1	1	2	2	2	3	3	1	1	1	1	1	3	2	26
B : Une représentante des Femmes vulnérables	B	2		3	0	0	2	2	1	3	0	2	0	2	2	0	2	21
C : Un représentant de la société civile (Agent de santé)	C	2	3		0	2	1	1	2	3	0	1	1	1	1	2	2	22
D : Un représentant du secteur Privé (Un Mécanicien)	D	0	1	1		0	1	1	1	0	2	1	2	0	0	1	2	13
E : Un représentant d'une ONG (Retraité)	E	2	2	2	0		1	1	2	2	0	2	1	2	2	1	2	22
F : Un représentant d'un groupe social (Enseignant 1)	F	1	2	2	0	1		3	1	2	0	1	1	1	1	1	2	19
G : Un représentant des habitants (Enseignant 2)	G	2	2	3	0	1	1		2	2	1	1	1	2	2	0	2	22
H : Un Habitant du quartier notable	H	2	0	1	0	1	1	1		2	3	2	2	1	1	1	1	19
I : Une représentante des Femmes vulnérables (victime)	I	3	2	2	0	0	1	1	1		0	0	0	2	2	1	1	16
J : Un opérateur économique	J	1	2	2	1	2	0	1	2	2		1	2	2	2	2	1	23
K : Un représentant de Jeunes et Enfants (Directeur d'école)	K	3	2	2	0	1	2	2	2	2	1		1	2	2	1	2	25
L : Un représentant du secteur Privé (marchand)	L	1	1	1	1	0	1	1	1	1	0	2		2	2	1	1	16
M : Un représentant de l'Eglise (Pasteur)	M	2	2	1	0	1	1	1	2	1	1	2	1		3	1	2	21
N : Un Révérend	N	1	2	1	0	2	1	1	3	3	1	2	1	3		1	2	24
O : Un Professionnel de l'aménagement	O	1	1	1	0	0	1	0	1	1	1	2	2	1	0		1	13
P : Un Habitant du quartier	P	1	2	2	0	1	2	1	1	2	1	1	1	1	1	1		18
	Σ TP	24	26	25	3	14	18	19	25	29	12	21	17	23	22	17	25	
	TA x TP	624	546	550	39	308	342	418	475	464	276	525	272	483	528	221	450	

Selon cette matrice, il est remarquable que le chef du quartier est la partie la plus influente ayant un score le plus élevé de 26.

**Tableau 36** : Analyse de la matrice d'Intérêt-Influence – Quartier Q9

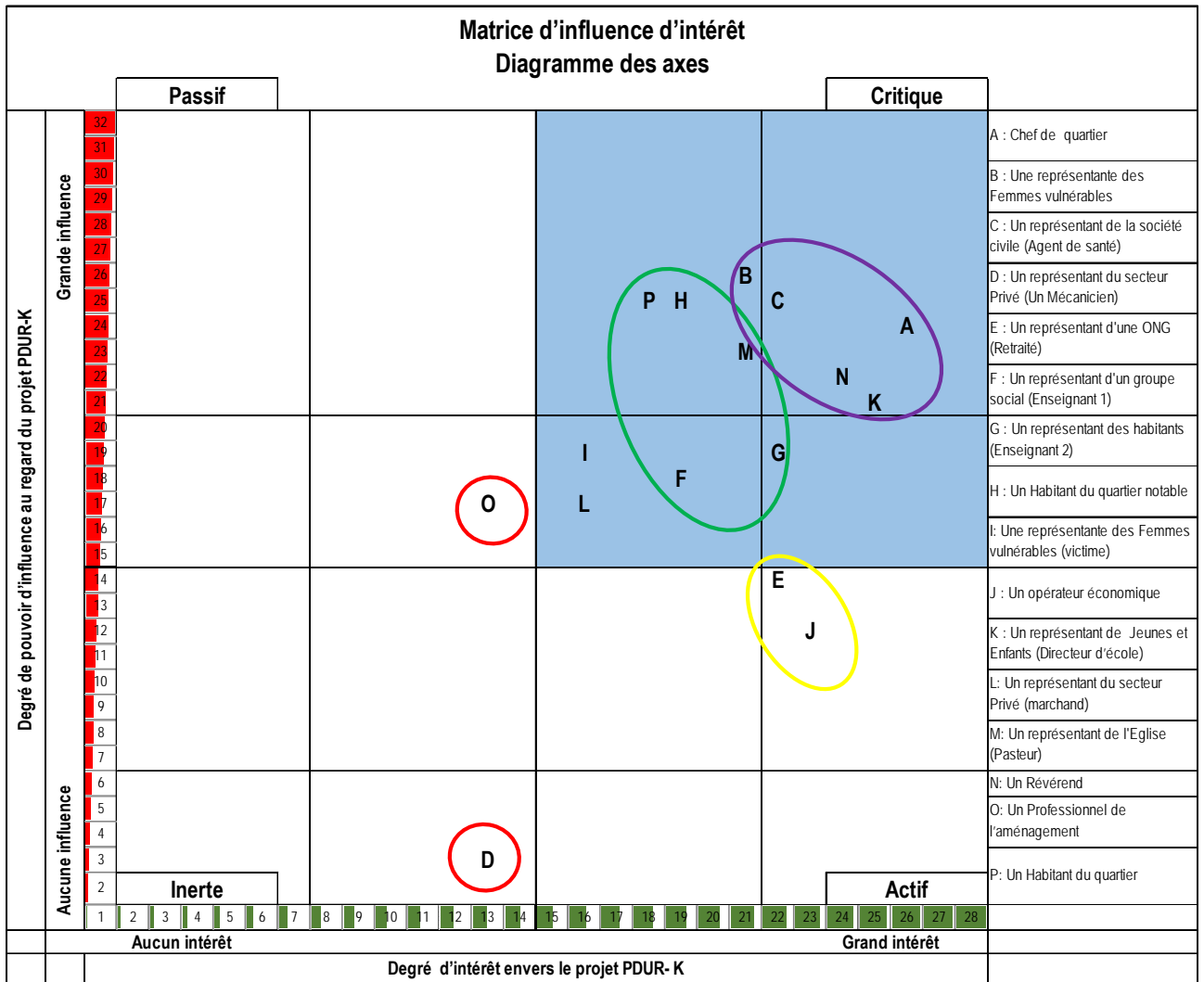
Parties prenantes	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
<b>A : Chef de quartier</b>	<p>Le chef de quartier obtient le score le plus élevé pour l'influence qu'il exercera sur la femme vulnérable victime qui attend beaucoup du projet social mais pense que c'est le chef du quartier qui en tant qu'autorité locale est le plus à même d'aider à la concrétisation du projet. D'ailleurs, dans ces deux interventions spontanées (non d'un tour de table).</p> <p>Le chef de quartier obtient un score faible d'influence pour la partie prenante représentante de jeunes et enfants. Mais cette dernière intègre le chef de quartier comme une des parties prenantes influentes pour la réalisation du projet dans leur quartier. Le chef de quartier exerce aussi une forte influence pour la réalisation du projet sur la partie prenante d'un professionnel de l'aménagement. Ceci s'explique par le volet développement que comporte le projet et sa dimension intégrative. On remarque que le chef de quartier exerce une faible influence pour la réalisation du projet à l'égard de représentant du secteur privé.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le chef de quartier obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets de 26, score le plus élevé dans notre matrice</p>
<b>B : Une représentante des femmes vulnérables</b>	<p>Leur zone d'influence en matière d'intérêt pour la réalisation du projet se limite à deux parties prenantes : le représentant de la société civile et la représentante des femmes vulnérables victimes avec un score de 3. Pour les autres parties prenantes, elle exerce une influence généralement faible voire aucune. L'influence globale des femmes vulnérables victimes s'élève à 21. Elle semble se contenter d'influencer les</p>

Parties prenantes	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
	deux parties prenantes qu'elle juge capable d'être influent pour la réalisation du projet.
<b>C : Un représentant de la société civile (Agent de santé)</b>	La société civile obtient le score le plus élevé 3 auprès des femmes vulnérables victimes. Ces derniers estiment que la société civile est un facteur déterminant dans la réalisation du projet, d'où cette sensibilité à l'égard de cet intérêt partagé. On note que la société civile n'exerce aucune influence pour l'intérêt de réalisation du projet à l'égard de l'opérateur économique et le secteur privé. Cette influence est à un score faible (1) à l'égard du l'église et le représentant de jeunes et enfants. L'influence globale qu'exerce la société civile dans le quartier 9 sur les autres parties prenantes pour la réalisation du projet est de 22.
<b>D : Un représentant du secteur privé (un mécanicien)</b>	On note que le secteur privé n'exerce aucune influence sur toutes les parties prenantes vulnérables. Pour ces derniers, il n'est pas créateur d'emploi ou de formation et ne peut être un levier de développement social. Ce représentant du secteur privé obtient le score d'influence global le plus faible pour la réalisation des projets de 13.
<b>E : Un représentant d'une ONG (retraité)</b>	On note que l'O.N.G. obtient un score global d'influence pour la réalisation du projet de 22. L'O.N. G exerce majoritairement une influence avec un score de 2 pour 9 parties prenantes et une très faible influence sur le reste des parties prenantes
<b>F : Un représentant d'un groupe social (Enseignant 1)</b>	Il exerce dans l'ensemble et sur la majorité des parties prenantes une réelle influence pour la réalisation du projet, même si cette capacité n'est pas partagée par les parties prenantes dit vénérable.
<b>G : Un représentant des habitants (Enseignant 2)</b>	Il possède une forte influence pour la réalisation du projet auprès de la quasi-totalité des parties prenantes ce qui explique son score global de 22. Toutefois il n'a aucune influence sur le secteur privé. et le professionnel de l'aménagement.
<b>H : Habitant du quartier notable</b>	Il exerce une influence pour la réalisation du projet avec un score global de 19. Les parties prenantes les plus influencés par ce profil sont le chef de quartier et l'opérateur économique.
<b>I : Une représentante des femmes vulnérables (victimes)</b>	La zone d'influence en matière d'intérêt pour la réalisation du projet se limite à quatre parties prenantes : Le chef de quartier avec un score de 3, la société civile avec un score de 2, le secteur privé avec un score de 2 et l'église avec un score de 2. Pour les autres parties prenantes, elle exerce une influence faible voire aucune. L'influence globale des femmes vulnérables victimes s'élève à 16, un des scores les plus faibles. Elle semble se contenter d'influencer les quatre parties prenantes qu'elle juge capable d'être influent pour la réalisation du projet. La partie prenante des femmes vulnérables victimes s'avère la partie qui dispose le score global le plus élevé de l'influence exercée sur elle pour la réalisation du projet. Ce score est de l'ordre de 29.
<b>J : Un opérateur économique</b>	Il possède une forte influence pour la réalisation du projet auprès de la quasi-totalité des parties prenantes ce qui explique son score global de 23. Toutefois il a une faible influence envers le chef de quartier, le secteur privé et le représentant des jeunes et des enfants. Toutefois, Il n'exerce aucune influence sur le représentant du groupe sociale.
<b>K : Un représentant des jeunes et enfants (directeur d'école)</b>	Le représentant des jeunes et des enfants exerce une forte influence pour la réalisation du projet auprès de la quasi-totalité des parties prenantes ce qui explique son score global de 25. La partie prenante la plus influencé par ce profil est le chef de quartier.

Parties prenantes	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
<b>L : Un représentant du secteur privé (marchand)</b>	On note que son score global est faible, de l'ordre de 16. Il exerce une influence faible chez les personnes vénérables comme s'ils la considéraient comme ne faisant plus partie des vrais vulnérables vu son activité commerciale sur le marché.
<b>M : Un représentant de l'église (pasteur)</b>	Dans l'ensemble, l'église exerce une influence sur le chef de quartier, la représentante des femmes vulnérables, habitant de quartier notable ainsi que le représentant des jeunes et des enfants. L'église est donc considérée comme un promoteur ou un partenaire influent dans la réalisation du projet. En effet, elle exerce une forte influence pour la réalisation du projet auprès de la quasi-totalité des parties prenantes ce qui explique son score global de 21
<b>N : Un révérend</b>	Il exerce dans l'ensemble et sur la majorité des parties prenantes une réelle influence pour la réalisation du projet, il possède une forte influence pour deux parties prenantes, soit un habitant du quartier notable et la représentante des femmes vulnérables. En effet, il exerce une forte influence pour la réalisation du projet auprès de la quasi-totalité des parties prenantes ce qui explique son score global de 24.
<b>O : Un professionnel de l'aménagement</b>	Exerce une faible voire aucune influence sur la majorité des parties prenantes. Il obtient le score global le plus faible d'influence pour la réalisation du projet de seulement 13 dans un quartier où son profil devrait lui permettre d'être nettement plus influent. Cela est sans doute dû à son intégration par les parties prenantes comme un maillon des autorités publiques.
<b>P : Un habitant du quartier</b>	Il possède une forte influence pour la réalisation du projet auprès de la quasi-totalité des parties prenantes ce qui explique son score global de 18. Toutefois il n'a aucune influence sur le secteur privé.

### 3.7.4 Diagramme des axes

Le digramme des axes du quartier Q9 est le suivant :



**Graphique 26** : Diagramme des axes – quartier Q9

Le quadrant bleu montre clairement que la population est fortement mobilisée pour la réalisation du projet. 12 parties prenantes sur 16 se situent dans ce quadrant bleu qui combine un fort pouvoir d'influence et un fort intérêt pour la réalisation du projet. On remarque que le représentant du secteur privé manifeste un intérêt sous la moyenne pour le projet et enregistre le pouvoir d'influence le plus faible. Ceci pourrait s'expliquer par son métier. En tant que mécanicien il n'est pas perçu par les parties prenantes comme représentant du secteur privé et surtout posséder un réel pouvoir d'influence à la réalisation du projet.

### 3.7.5 Le phénomène de compensation et d'auto renforcement

L'influence qu'exerce le chef de quartier à l'égard de six parties prenantes est faible (1): (C) agent de la santé, (J) opérateur économique, (K) représentant des jeunes et enfants, (L) représentant du secteur privé (M) représentant de l'église et (N) révérend. Ces faibles scores sont respectivement compensés par les influences fortes qu'exercent sur eux d'autres parties prenantes. Un flux de fortes influences de 7 parties prenantes va agir sur le représentant de la société civile, 7 parties prenantes vont compenser le faible score qu'engendre le chef de quartier

auprès du représentant des jeunes, huit parties prenantes apporteront leur forte influence sur le représentant de l'église (révérend). Enfin deux parties prenantes agiront sur l'opérateur économique.

MECANISMES DE COMPENSATION DES INFLUENCES QUARTIER 9																	
Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
A : Chef de quartier	A		2	1	1	2	2	2	3	3	1	1	1	1	1	3	2
B : Une représentante des Femmes vulnérables	B	2		3			2	2		3	↑	2	↑	2	2		2
C : Un représentant de la société civile (Agent de santé)	C	2	3	↑		2			2	3	↑	↑	↑	↑		2	2
D : Un représentant du secteur Privé (Un Mécanicien)	D			↑							2	↑	2	↑			2
E : Un représentant d'une ONG (Retraité)	E	2	2	2					2	2	↑	2	↑	2	2		2
F : Un représentant d'un groupe social (Enseignant 1)	F		2	2				3		2	↑	↑	↑	↑			2
G : Un représentant des habitants (Enseignant 2)	G	2	2	3					2	2	↑	↑	↑	2	2		2
H : Un Habitant du quartier notable	H	2		↑						2	3	2	2	↑	↑		
I : Une représentante des Femmes vulnérables (victime)	I	3	2	2								↑	↑	2	2		
J : Un opérateur économique	J		2	2		2			2	2			2	2	2	2	
K : Un représentant de Jeunes et Enfants (Directeur d'école)	K	3	2	2			2	2	2	2		↑	↑	2	2		2
L : Un représentant du secteur Privé (marchand)	L											2	↑	2	2		
M : Un représentant de l'Eglise (Pasteur)	M	2	2						2			2	↑	↑	3		2
N : Un Révérend	N		2			2			3	3		2	↑	3			2
O : Un Professionnel de l'aménagement	O											2	2				
P : Un Habitant du quartier	P		2	2			2			2							

### 3.7.6 Le mécanisme de renforcement de l'influence

Dans l'ensemble, la dynamique de renforcement des scores obtenus par les parties prenantes verront un flux de renforcement venant de huit parties prenantes. Ceci permettra de renforcer les scores de (2) et maintenir celui de (3) à son plus haut niveau.

MECANISMES DE RENFORCEMENT DES INFLUENCES QUARTIER 9																	
Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
A : Chef de quartier	A		2			2	2	2	3	3						3	2
B : Une représentante des Femmes vulnérables	B		2			2	2	2	3	3						3	2
C : Un représentant de la société civile (Agent de santé)	C		3			2	2	2	2	3						2	2
D : Un représentant du secteur Privé (Un Mécanicien)	D		2			2	2	2	2	2						2	2
E : Un représentant d'une ONG (Retraité)	E		2			2	2	2	2	2						2	2
F : Un représentant d'un groupe social (Enseignant 1)	F		2			2	2	3	2	2						2	2
G : Un représentant des habitants (Enseignant 2)	G		2			2	2	2	2	2						2	2
H : Un Habitant du quartier notable	H		2			2	2	2	2	2						2	2
I : Une représentante des Femmes vulnérables (victime)	I		2			2	2	2	2	2						2	2
J : Un opérateur économique	J		2			2	2	2	2	2						2	2
K : Un représentant de Jeunes et Enfants (Directeur d'école)	K		2			2	2	2	2	2						2	2
L : Un représentant du secteur Privé (marchand)	L		2			2	2	2	2	2						2	2
M : Un représentant de l'Eglise (Pasteur)	M		2			2	2	2	2	2						2	2
N : Un Révérend	N		2			2	2	2	3	3						2	2
O : Un Professionnel de l'aménagement	O		2			2	2	2	2	2						2	2
P : Un Habitant du quartier	P		2			2	2	2	2	2						2	2

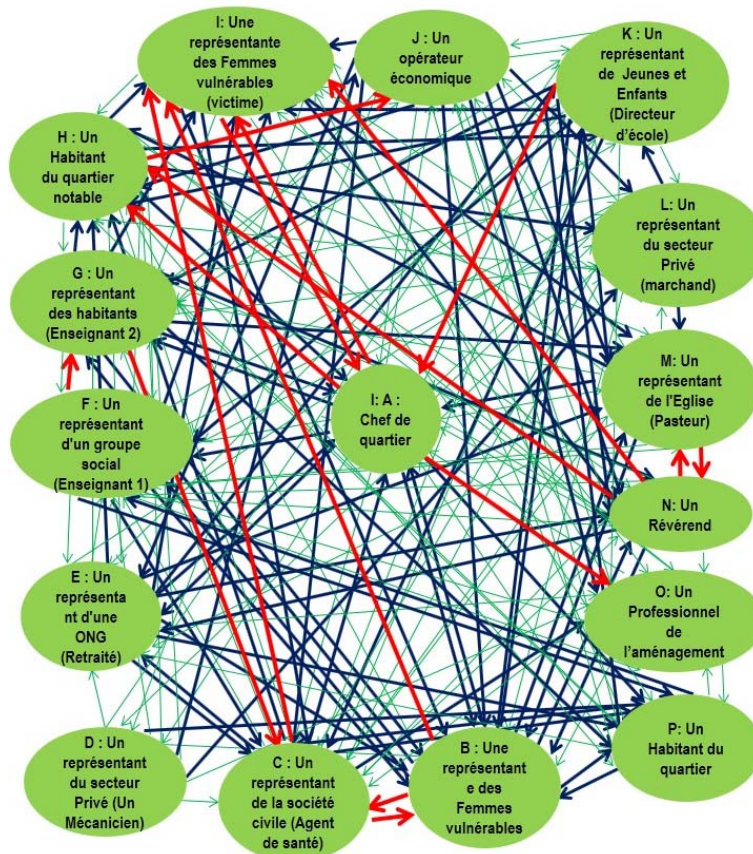
### 3.7.7 La structure des effets

La structure des effets nous montre en premier lieu le cours et l'intensité des flux individuels des effets.

Le chef de quartier possède le produit TA (26) le plus élevé. Il réunit le plus grand nombre de flux d'effets sortants et pour des raisons purement techniques nous l'avons fait figurer au centre du diagramme. Les femmes vulnérables victimes enregistrant le produit TP (29) le plus élevé et donc elles réunissent le plus grand nombre de flux d'effets entrants.

Ensuite - en partant de ce facteur central - tous les effets à intensité "3" ont été portés sur la matrice à l'aide de flèches grasses rouges. Les effets à intensité de «2 » ont été portés sur la matrice à l'aide de flèches bleues. Les effets à intensité de «1 » ont été portés sur la matrice à l'aide de flèches vertes.





**Graphique 27** : Structure des effets – quartier Q9

La densité des flèches rouges sur la partie gauche de la matrice et celle des flèches bleues sur la droite de la matrice montre l'existence de deux groupes de parties prenantes proches l'une de l'autre fortement intéressés par la réalisation du projet et exerçant tous leurs pouvoirs afin d'influencer les autres parties prenantes. Le chef de quartier se positionne comme le nœud central de cette dynamique d'effets les uns sur les autres et peut être le levier accompagnateur des habitants du quartier vers la concrétisation du projet. Le seul point faible à noter est la position du représentant du secteur privé qui ne reçoit aucune flèche rouge ni n'en émet d'ailleurs. Il ne ressort d'ailleurs aucune flèche bleue. Il demeure connecté aux autres parties prenantes par des liens faibles de niveau 1 symbolisés par les flèches vertes. Il apparaît être hors projet. Son avenir c'est son quotidien et rien d'autre.

### 3.7.8 Evaluation de diversité et l'égalité

D'après les résultats de l'enquête quantitative (Volet A) et les focus groups, le quartier 9 est en majorité composé de Kongo qui travaillent massivement dans le petit commerce et les cultures maraîchères, la structure sociale du quartier 9 comporte aussi des Luba et des Swahili qui travaillent dans diverses activités.

### 3.7.9 Les menaces et les opportunités

La matrice SWOT du quartier Q9 se présente ci-après.

## Matrice SWOT Quartier 9

Points Forts (S)	Points Faibles (W)
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence de structures de santé</li> <li>✓ Harmonie sociale malgré la présence de plusieurs ethnies et groupes sociaux.</li> <li>✓ Solidarité familiale.</li> <li>✓ Existence d'une structure éducative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manque des institutions administratives.</li> <li>✓ Absence des centres de formation professionnelle pour les jeunes.</li> <li>✓ Absence d'écoles publiques.</li> <li>✓ Le phénomène d'érosion.</li> <li>✓ Pas de marché.</li> <li>✓ Présence des prostitutions et des enfants de la rue.</li> <li>✓ Loyer très cher.</li> <li>✓ Pas de décharge publique pour les déchets ménagères.</li> <li>✓ Mauvaise qualité d'eau potable.</li> <li>✓ Habitat vétuste</li> <li>✓ Infrastructure de base délabrée (route, caniveaux, égouts)</li> <li>✓ Quartier enclavé lors de la saison pluvieuse.</li> <li>✓ Absence d'électricité</li> <li>✓ Absence d'éclairage public (existence de poche d'insécurité)</li> </ul>
OPPORTUNITES (O)	MENACES (T)
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence d'ouvriers migrants d'autres pays.</li> <li>✓ Potentiel agricole important.</li> <li>✓ Potentiel touristique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence des enfants de rue.</li> <li>✓ Banditisme nocturne des enfants</li> <li>✓ Défaillance au niveau de l'éducation sanitaire.</li> <li>✓ Le phénomène des enfants sorciers.</li> <li>✓ Absence de système de transport public.</li> <li>✓ Les parties prenantes ne sont pas impliquées.</li> <li>✓ Absence d'opportunités de formation professionnelle.</li> <li>✓ La main-d'œuvre locale n'est pas valorisée</li> <li>✓ La migration des familles suite à l'insécurité vers les autres communes.</li> <li>✓ Conflits fonciers.</li> </ul>

La lecture de la matrice swot du quartier 9 montre l'existence d'un nombre élevé de points faibles qui couvrent pratiquement toutes les facettes de la vie sociale et son environnement tant physique, sanitaire, les équipements et les infrastructures. La vulnérabilité touche profondément les jeunes, les enfants, les filles, les femmes et les handicapés. À cela s'ajoute trois points menaçants : le banditisme nocturne des jeunes et des enfants, les conflits de générations et le désordre dans les ménages et les conflits financiers.

Pour atténuer l'effet négatif de ces menaces il faudrait s'appuyer sur les points forts afin de saisir les opportunités qui s'offrent au quartier. Parmi les points forts on trouve l'harmonie sociale qui règne dans le quartier neuf malgré la présence de plusieurs ethnies ou groupes sociaux. L'existence de structures de santé éducative qui nécessite d'être rénové et modernisé. Les opportunités à saisir consistent à s'appuyer sur les potentiels agricoles et touristiques qu'offre le quartier 9.

**Tableau 37** : Attente des parties prenantes – Quartier Q9

Projet	Demandeur	Bénéficiaire	Priorité selon les participants
Construction d'école publique	Chef de quartier	Les enfants du quartier et environ	
Construction d'un orphelinat	Représentant des jeunes et enfants	les enfants de rue	
Construction d'un centre de santé	ONG et représentant du groupe social	tous les habitants	
Réhabilitation des voiries	Chef de quartier, représentant de la société civile et le représentant de l'aménagement	Population du quartier	3
		Les conducteurs et les piétons	
		Exploitants des engins	
Création de centre de formation professionnelle	ONG, et la représente des femmes vulnérables	Les jeunes du quartier et environ	
		les femmes vulnérables	
		les handicapés	
		les filles mères	
Curage et réhabilitation des caniveaux et des égoûts	Habitant du quartier, chef de quartier, représentant de la société civile	les habitants du quartier	5
construction des canaux de drainage, digues et passerelles pour la protection contre l'érosion	Habitant du quartier, chef de quartier, représentant de la société civile et le représentant chargé de l'aménagement du quartier	les habitants du quartier	5
Eclairage public	Représentante des femmes vulnérables , Chef de quartier, représentant de l'église et le Représentant chargé de l'aménagement du quartier	Population locale	1
		la police	
		les infrastructures sociale et communautaire	

Projet	Demandeur	Bénéficiaire	Priorité selon les participants
Réhabilitation de la société CECOMAF	Opérateur économique	les habitants du quartier et environ les agriculteurs	2
Construction d'un marché	Habitant du quartier, chef de quartier	les femmes du quartier les agriculteurs	2
construction d'un centre culturel	Représentant des jeunes et des enfants	les habitants du quartier et environ Les jeunes de quartier et environ les femmes vulnérables	4
Construction de passerelles sur la rivière Ndjili	Représentant chargé de l'aménagement du quartier	Les habitants du quartier les commerçants Tous les habitants	
Construction d'un centre de retraite	Représentant des femmes vulnérables	les vieillards démunis (hommes et femmes)	6
Elaboration d'un plan d'urbanisme	Représentant professionnel de l'aménagement	les habitants du quartier et environ	
Construction d'un bureau du quartier	Chef de quartier	Le comité du quartier	1
Construction d'un poste de police	Représentant du quartier notable	Tous les habitants du quartier et environ	1

### 3.7.10 Les risques sociaux potentiels

La liste des points faibles dans le quartier 9 est longue et couvre tous les aspects de la vie sociale et urbaine. Nous citerons ceux qui paraissent porteurs de germes de mécontentement aggravé à savoir :

. L'absence d'institutions administratives, l'absence d'écoles publiques, l'absence de marché, la vétusté des habitats, une infrastructure de base délabrée, l'absence d'éclairage. A cela s'ajoute le chômage, la prostitution. Le diagramme des axes du quartier 9 montre que les parties prenantes sont fortement motivées pour la réalisation du projet et possèdent un réel pouvoir d'influence les uns sur les autres pour la réalisation du projet. Cette dynamique s'appuie sur des liens d'influence forts qui peuvent servir aussi à faire émerger de l'insatisfaction et glisser le mécontentement vers la pente d'une spirale régressive non voulue au départ et incontrôlée sur sa finalité et la forme qu'elle prendra.

### 3.7.11 Les conflits potentiels

La matrice des conflits se présente comme suit :

Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
A : Chef de quartier	A	■															
B : Une représentante des Femmes vulnérables	B	■	■														
C : Un représentant de la société civile (Agent de santé)	C		■	■													
D : Un représentant du secteur Privé (Un Mécanicien)	D	●			■												
E : Un représentant d'une ONG (Retraité)	E	■		■	■	■											
F : Un représentant d'un groupe social (Enseignant 1)	F	■	■		●	●	■										
G : Un représentant des habitants (Enseignant 2)	G	■	■		●	●	■	■									
H : Un Habitant du quartier notable	H	■	●	■	●	■	●	■	■								
I : Une représentante des Femmes vulnérables (victime)	I	■	■	■	■	●	■	■	■	■							
J : Un opérateur économique	J	●			■		■	●	■		■						
K : Un représentant de Jeunes et Enfants (Directeur d'école)	K		■		●	■			■		■	●					
L : Un représentant du secteur Privé (marchand)	L	●		●	■	●	●	●	■		●		■				
M : Un représentant de l'Église (Pasteur)	M		■	●		■	●	■		■	■	■	■	■			
N : Un Révérend	N	●	■	●	■	■	●	■			■	■	■	■	■		
O : Un Professionnel de l'aménagement	O	■		■	●	●	●	■	●	●	■			●	●	■	
P : Un Habitant du quartier	P	■	■	■	●	■	■	■	●		●	■	●	■	■	●	■

La matrice des Conflits réalisée sur le quartier 9 nous a montré que la population constitue un ensemble d'habitants connectés dans un réseau social dense à l'égard de la réalisation du projet. Cette matrice nous confirme que pour le quartier 9 le chef de quartier est en partenariat avec la majorité des parties prenantes pour la réalisation du projet.

On voit clairement qu'il existe des conflits moyens et plusieurs petits conflits qui s'apparentent plus à des divergences sur le choix des projets à réaliser dans le quartier 9 et les priorités à les sélectionner.

On voit clairement que la non-adéquation au niveau du quartier 9 entre la société civile et l'église qui veut prendre en charge le développement du quartier avec dominance absolue de son influence pour la réalisation des projets. Ce conflit se traduit aussi dans le cas du révérend face à la société civile.

Les flammes au nombre de cinq dans la matrice reflètent l'absence totale de la relation d'influence entre les parties prenantes concernées (D-E, D-I, D-N), (F-J) et (G-O). On constate que le nombre de conflit latent est faible.

### 3.8 Analyse qualitative des quartiers de la Commune Matete

#### 3.8.1 Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes

Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes se présentent dans le tableau suivant :

**Tableau 38** : Caractéristiques spécifiques des parties prenantes – Quartiers Matete

	Age	Sexe	Profession
<b>A : Chef de quartier</b>	60	Masculin	Chef de Quartier
<b>B : Habitante ménagère</b>	42	Femme	Ménagère
<b>C : Un Représentant d'une ONG</b>	43	Masculin	Commerçant
<b>D : Habitant du quartier (1)</b>	35	Masculin	Sans profession
<b>E : Un représentant du secteur éducatif</b>	51	Masculin	Enseignant
<b>F : Un représentant des jeunes et enfants vulnérables</b>	26	Femme	Ménagère
<b>G : Une représentante du groupe Vulnérable (Viol)</b>	60	Femme	
<b>H : Représentant d'un Groupe Social</b>	30	Femme	Ménagère
<b>I : Un représentant du secteur public</b>	59	Masculin	Chef de Bureau
<b>J : Un représentant du secteur privé</b>	64	Masculin	Fonctionnaire
<b>K : Un représentant de l'Eglise</b>	58	Masculin	Pasteur
<b>L : Un décideur politique</b>	72	Masculin	Retraité
<b>M : Habitant du quartier (2)</b>	57	Femme	Ménagère

Les dispositions des parties prenantes dans les focus groups se présentent comme suit :



### 3.8.2 Participation potentielle et intérêt à l'égard des activités prévues dans le projet

La dispersion dans les intérêts qui animent les parties prenantes des quartiers de Matete et leur expression d'une manière assez vague montre qu'il s'agit de parties prenantes ouvertes à toute proposition et pouvant se contenter de tout ce qui se sera réalisé dans leur quartier. Leurs intérêts sont nombreux, diversifiés et flous. Cette catégorie de la population peut s'agréger facilement et basculer avec autant de facilité vers la satisfaction appuyée par la pensée « C'est exactement ce qui nous fallait, mais peut aussi basculer vers l'insatisfaction appuyée par la pensée « tout ça pour ça ». La spirale positive (satisfaction-soutien-appropriation) et la spirale négative (insatisfaction, déception, rejet, opposition) sont présentes l'une et l'autre.

Tableau 39 : Intérêts des parties prenantes – Quartiers Matete

Parties Prenantes	Intérêts
<b>Chef de quartier</b>	- Améliorer les conditions générales de son quartier (Aménagement et équipement des locaux du quartier, des rues, sécurité...) - Sécuriser le bureau de quartier.
<b>Habitante ménagère</b>	- Améliorer les conditions de vie des femmes du quartier
<b>ONG</b>	- Encadrement des enfants de la rue
<b>Habitant du quartier (1)</b>	- Assurer l'éclairage public, la sécurité des habitants du quartier - Construction des centres de santé
<b>Un représentant du secteur éducatif</b>	- Mise en place des centres culturels
<b>jeunes et enfants vulnérables</b>	- Encadrement des jeunes et enfants vulnérables
<b>Groupe vulnérable (Viol)</b>	- Mise en place d'un centre d'écoute, de soutien et de protection. - Aides financières, médicales et matérielles aux victimes

Parties Prenantes	Intérêts
<b>Groupe social</b>	- Construction de centres de santé - Construction de centres de formation pour les jeunes
<b>Secteur public</b>	- Assurer l'éclairage public,
<b>Secteur privé</b>	- Création de centres de formation - Développement du réseau transport, éclairage
<b>L'église</b>	- Encadrement des jeunes et enfants de la rue - Faire face à la délinquance.
<b>décideur politique</b>	- Accès à l'emploi - Création de bureau d'emploi, - Assurer la santé publique
<b>Habitant du quartier (2)</b>	- Assurer l'éclairage public, la sécurité des habitants du quartier - Construction des centres de santé

### 3.8.3 Matrice d'influence d'intérêt

La matrice d'influence d'intérêt des parties prenantes des quartiers de Matete, se présente comme suit :

Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	Σ TA
A : Chef de quartier	A		1	1	2	1	2	2	1	2	2	1	1	2	18
B : Habitante ménagère	B	2		1	2	0	2	2	0	0	0	1	2	2	14
C : Un Représentant d'une ONG	C	2	2		2	1	2	2	0	1	0	0	2	2	16
D : Habitant du quartier (1)	D	1	1	2		0	2	2	1	0	0	2	2	2	15
E : Un représentant du secteur éducatif	E	2	1	2	2		2	1	1	1	1	2	2	1	18
F : Un représentant des jeunes et enfants vulnérables	F	1	1	1	1	1		1	2	0	0	2	1	1	12
G : Une représentante du groupe Vulnérable (Viol)	G	2	2	1	1	0	2		2	0	0	2	2	2	16
H : Représentant d'un Groupe Social	H	2	1	2	2	2	1	1		1	0	1	3	1	17
I : Un représentant du secteur public	I	2	0	2	0	2	2	2	2		1	1	1	1	16
J : Un représentant du secteur privé	J	1	0	0	1	2	1	1	2	2		3	2	1	16
K : Un représentant de l'Eglise	K	1	2	1	1	1	2	2	1	0	0		2	1	14
L : Un décideur politique	L	2	1	1	1	2	2	2	1	2	1	0		1	16
M : Habitant du quartier (2)	M	1	1	0	2	0	2	2	1	0	0	1	2		12
	Σ TP	19	13	14	17	12	22	20	14	9	5	16	22	17	200
	TA x TP	342	182	224	255	216	264	320	238	144	80	224	352	204	

Cette matrice montre que le décideur politique a eu un score de (16-22). Ci-après le tableau des interprétations des scores obtenues pour chaque partie prenante.



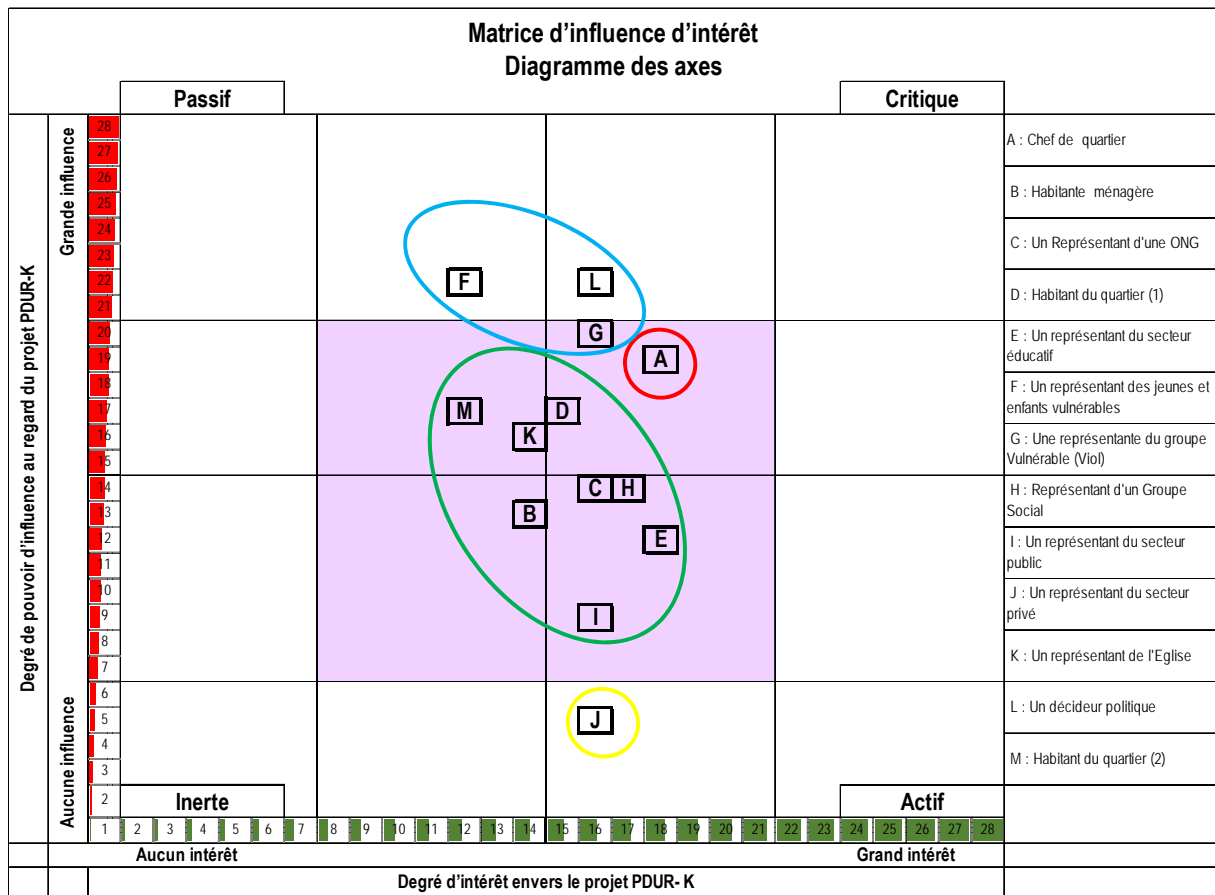
**Tableau 40** : Analyse de la matrice d'Intérêt-Influence – Quartiers Matete

Partie prenante	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
<b>A: Chef de quartier</b>	<p>Le chef de quartier obtient le score le plus élevé pour l'influence qu'il exercera sur la catégorie sociale vulnérable appartenant à son quartier et étant victime de viol ou de tout genre d'agression tels que les jeunes, les enfants et les femmes qui attend beaucoup du projet social mais pense que c'est le chef du quartier qui en tant qu'autorité locale est le plus à même d'aider à la concrétisation du projet. D'ailleurs, dans ces deux interventions spontanées (non d'un tour de table).</p> <p>Le chef de quartier obtient le même score élevé pour la partie prenante de secteur publique. Mais cette dernière intègre le chef de quartier comme une des parties prenantes influentes pour la réalisation du projet dans leur quartier. Le chef de quartier exerce aussi une forte influence pour la réalisation du projet sur la partie prenante exerçant dans le secteur privé. Ceci s'explique par le volet développement que comporte le projet et sa dimension intégrative. On remarque que le chef de quartier exerce une faible influence pour la réalisation du projet à l'égard des décideurs politiques (score) bien qu'ils croient à leur tour à l'importance du chef de quartier. Ceci peut être dû au caractère têtu des politiques qui tentent à imposer leurs idées sans pouvoir partager les avis. En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le chef de quartier obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets de 18, score le plus élevé dans notre matrice.</p>
<b>B : Habitante ménagère</b>	<p>L'habitante ménagère obtient le score 2 auprès des personnes vulnérables (jeunes, enfants et individus violés) et des habitants du quartier, ceci explique que cette dernière se comporte comme porte-parole pour défendre l'intérêt commun du quartier. On note que l'habitante ménagère n'exerce aucune influence pour l'intérêt de réalisation du projet à l'égard des notables, groupe sociale, secteur Privé et publique, un score faible (1) à l'égard de l'église et l'ONG, ceci nous ramène à dire qu'il y a un certain manque de communication hiérarchique</p>
<b>C : ONG</b>	<p>on note que l'O.N.G n'a aucune influence sur certaines parties prenantes (groupe sociale, secteur privé, église) alors qu'elle possède une bonne capacité d'influer sur les autres pour la réalisation du projet avec un score de (2) pour la majorité ; Il semble que pour eux, l'O.N.G. peut jouer un rôle important dans la réalisation d'un projet de développement urbain.</p>
<b>D : Habitant du quartier (1)</b>	<p>L'habitant du quartier peut influencer pour la réalisation de projet sur certaines parties prenantes notamment les personnes vulnérables, l'église et les décideurs politiques, ce qui prouve le poids des habitants dans la prise des décisions. Toutefois il n'a aucune influence sur les secteurs publics et privés. Ces derniers ne l'aurait jamais cité dans leurs interventions dans le focus groupe</p>
<b>E : Un représentant du secteur éducatif</b>	<p>Le représentant du secteur éducatif obtient le deuxième score plus élevé pour l'influence qu'il exerce sur la quasi-totalité des parties prenantes mais avec un degré varié. En contrepartie, il bien clair que ce dernier est influencé par le représentant du secteur public et privé et même par le décideur politique.</p>
<b>F : jeunes et enfants vulnérables</b>	<p>Mise à part le chef de quartier, le vulnérable exerce quasiment une faible influence pour la réalisation du projet sur les différentes parties prenantes. Il obtient le score global le plus faible (12). Il s'agit surtout d'un manque de volonté d'exercer une quelconque influence. Les jeunes ont mal à croire dans le projet de développement urbain.</p>
<b>G : Groupe vulnérable (Viol)</b>	<p>Leur zone d'influence en matière d'intérêt pour la réalisation du projet touche la plupart des parties prenantes avec un score qui varie entre (1) et (2), alors qu'il n'exerce aucune influence sur le secteur éducatif, public et privé, Il semble que ce</p>

Partie prenante	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
	groupe vulnérable concerne pratiquement la plupart des parties prenantes, ceci explique que ce groupe est considéré comme un intervenant pour la réalisation du projet.
<b>H : Groupe social</b>	Il est bien clair que le groupe social exerce le plus élevé de score (3) sur le décideur politique, il exerce encore une influence sur 4 parties prenantes avec un score de 2 (chef de quartier, représentant de l'ONG, habitant du quartier, représentant du secteur éducatif) et une très faible influence sur le reste des parties prenantes, ce qui explique son score global de 17 ; deuxième score plus élevé. Toutefois, il n'applique aucune influence à l'égard du représentant du secteur privé par la réalisation du projet.
<b>I : Secteur public</b>	Il exerce encore une influence sur 6 parties prenantes avec un score de 2 (chef de quartier, ONG, secteur éducatif, groupe vulnérable (viol), groupe social), et une très faible influence sur le reste des parties prenantes et n'entraîne aucune influence sur l'habitant ménagère et l'habitant du quartier, on note alors le secteur public essaie d'imposer son avis pour la réalisation du projet de développement urbain.
<b>J : Secteur privé</b>	On note que le secteur privé exerce une faible influence sur toutes les parties prenantes vulnérables score (1). Pour ces derniers, il n'est pas créateur d'emploi ou de formation et ne peut être un levier de développement social. Par contre on note que le secteur privé obtient le score d'influence le plus élevé qu'exerce sur l'église (3), ceci peut être expliquée par une relation d'intérêt réciproque entre ces deux derniers.
<b>K: L'église</b>	Dans l'ensemble, l'église n'arrive pas à être influente dans la dynamique de réalisation du projet pour 08 parties prenantes avec score de (1), elle n'a aucune ou très faible influence, or il s'avère que il agit plus efficacement avec un score (2) sur les personnes vulnérables. Donc, L'église n'est pas considérée comme un levier ou un partenaire influent dans la réalisation du projet.
<b>L: décideur politique</b>	Il exerce dans l'ensemble et sur la majorité des parties prenantes une réelle influence pour la réalisation du projet avec un score global d'influence 16, il partage cette capacité pour les parties prenantes dit vénérable, alors qu'elle est absente pour l'église.

### 3.8.4 Diagramme des axes

Le diagramme des axes des quartiers de Matete se présente comme suit :



**Graphique 28 : Diagramme des axes – quartiers Matete**

Il apparaît clairement que toutes les parties prenantes se situent dans le rectangle mauve, elles sont toutes concentrées autour de la moyenne de l'intensité de l'intérêt à l'égard pour la réalisation du projet. Aucune partie prenante ne se positionne dans les extrêmes avec, un fort intérêt pour le projet ou un fort pouvoir d'influence sur les autres parties prenantes à l'égard du projet. Le cercle bleu montre que les trois parties prenantes (jeunes vulnérables, décideurs politiques et la représentante des femmes vulnérables victimes) ont un fort pouvoir d'influence à l'égard de la réalisation du projet.

### 3.8.5 Le phénomène de compensation et d'auto renforcement

L'influence exercée par le chef de quartier est faible à l'égard de six parties prenantes : (B) Habitante ménagère, (C) O.N.G., (E) représentant du secteur éducatif et (H) représentant du groupe social, (K) l'église et (L) décideur politique. La matrice de compensation nous indique que d'autres parties prenantes exercent une réelle influence sur ces six parties prenantes et peuvent compenser la faible influence enregistrée par le chef du quartier dans son influence sur ces parties prenantes à l'égard de la réalisation du projet. Ainsi le niveau d'influence qu'exerce le chef de quartier sur le décideur politique est faible mais sera compensé par le flux d'influence de huit parties prenantes (Habitante ménagère, O.N.G., habitant du quartier, représentant du système éducatif, représentant du groupe vulnérable, groupe social, secteur privé, et l'église. Ces

mêmes mécanismes de compensation vont s'inverser sur les parties prenantes (habitante ménagère, O.N.G, secteur éducatif groupe social). Le chef de quartier devrait considérer le représentant du secteur privé comme un allié très important dans le système d'influence qui s'établit dans les quartiers de Matete à l'égard de la réalisation du projet puisqu'il lui permet de compenser à lui tout seul le faible niveau d'influence auprès de 4 parties prenantes (E, H, K, L).

MECANISMES DE COMPENSATION DES INFLUENCES QUARTIER MATETE														
Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
A : Chef de quartier	A		1	1	2	1	2	2	1	2	2	1	1	2
B : Habitante ménagère	B	2	↑	↑	2	↑	2	2	↑			↑	2	2
C : Un Représentant d'une ONG	C	2	2		2	↑	2	2				↑	2	2
D : Habitant du quartier (1)	D		↑	2		↑	2	2				2	2	2
E : Un représentant du secteur éducatif	E	2	↑	2	2		2		↑			↑	2	
F : Un représentant des jeunes et enfants vulnérables	F		↑	↑					2			↑	↑	
G : Une représentante du groupe Vulnérable (Viol)	G	2	2	↑		↑	2		2			↑	2	2
H : Représentant d'un Groupe Social	H	2	↑	2	2	2			↑			↑	3	
I : Un représentant du secteur public	I	2	↑	2		2	2	2	2			↑	↑	
J : Un représentant du secteur privé	J		↑			2			2	2		3	2	
K : Un représentant de l'Eglise	K		2				2	2					2	
L : Un décideur politique	L	2				2	2	2		2				
M : Habitant du quartier (2)	M				2		2	2					2	

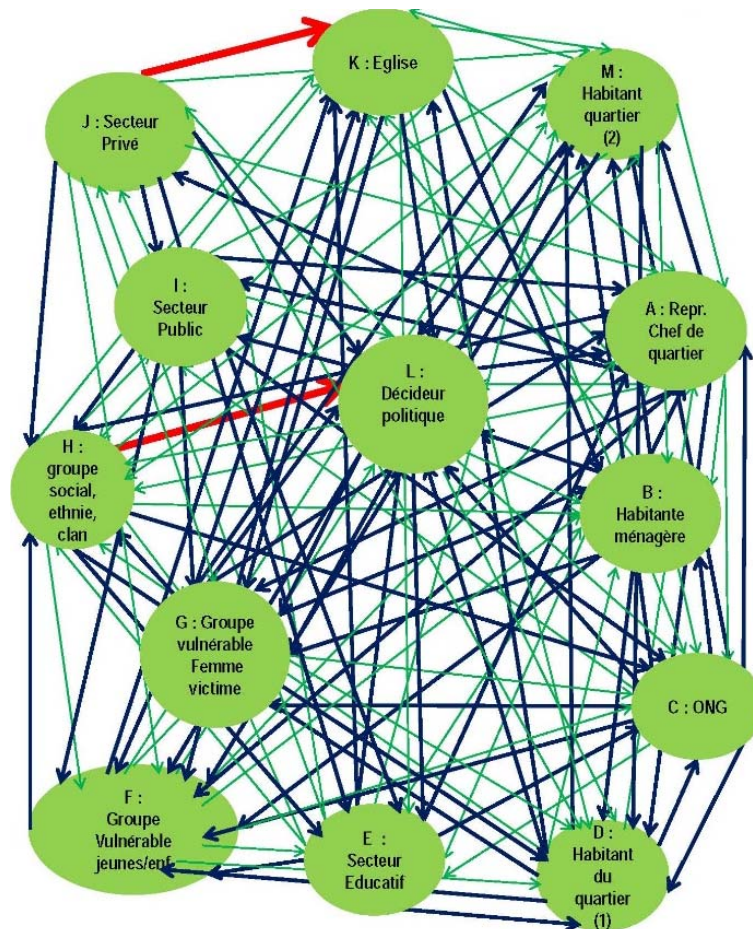
### 3.8.6 Le mécanisme de renforcement de l'influence

Il en est de même de l'influence qu'exerce le chef de quartier sur le représentant des jeunes et enfants vulnérables (F) qui pourra être renforcée par l'influence qu'exercent aussi les parties prenantes B, C, D, E, G, I, K, L et M sur lui à l'égard de la réalisation du projet.

MECANISMES DE RENFORCEMENT DES INFLUENCES QUARTIER MATETE														
Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
A : Chef de quartier	A				2		2	2		2	2			2
B : Habitante ménagère	B				2		2	2		2				2
C : Un Représentant d'une ONG	C				2		2	2		2				2
D : Habitant du quartier (1)	D				2		2	2		2				2
E : Un représentant du secteur éducatif	E				2		2	2		2				2
F : Un représentant des jeunes et enfants vulnérables	F				2		2	2		2				2
G : Une représentante du groupe Vulnérable (Viol)	G				2		2	2		2				2
H : Représentant d'un Groupe Social	H				2		2	2		2				2
I : Un représentant du secteur public	I				2		2	2		2				2
J : Un représentant du secteur privé	J				2		2	2		2				2
K : Un représentant de l'Eglise	K				2		2	2		2				2
L : Un décideur politique	L				2		2	2		2				2
M : Habitant du quartier (2)	M				2		2	2		2				2

### 3.8.7 La structure des effets

Le décideur politique possède le produit TA (16) et TP (22) le plus élevé. Il réunit le plus grand nombre de flux d'effets entrants et sortants et pour des raisons purement techniques nous l'avons fait figurer au centre du diagramme.



**Graphique 29** : Structure des effets – quartiers de Matete

La matrice des effets est vide de flèches rouges ce qui veut dire à vue d'œil que les parties prenantes ne peuvent exprimer ni un lien fort du niveau d'intérêt envers les autres parties prenantes ni exercer un pouvoir élevé en termes d'influence à l'égard de la réalisation du projet. Toutes les parties prenantes se positionnent dans une zone médiane et ce par l'intermédiaire de nombreuses flèches bleues de niveau 2. La position de la population des quartiers de Matete est ambivalente : soit ils se contentent de ce que peut leur apporter le projet soit ils seraient mécontents quel que soit ce que le projet leur apportera.

### 3.8.8 Evaluation de diversité et l'égalité

D'après les informations obtenus lors des focus groups des habitants du quartier et en cohérence avec les résultats de l'enquête quantitative (Volet A), plus que la moitié sont des Kongo, la composition sociale des quartiers Maziba et Malemba comporte aussi d'autres groupes sociaux, les Luba qui constituent le deuxième groupe en termes d'importance, les Swahili aussi constituent un groupe social assez important et les Nande qui reste faible. Ils travaillent principalement dans le petit commerce et les affaires.

### 3.8.9 Les menaces et les opportunités

L'analyse SWOT des quartiers de Matete se présente ci-après.

## Matrice SWOT Quartiers de Matete

Points Forts (S)
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Existence d'une structure éducative</li><li>✓ Présence des ONGs .</li><li>✓ Harmonie sociale malgré la présence de plusieurs ethnies et groupes.</li></ul>

Points Faibles (W)
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Infrastructure de base vétuste (routes, caniveaux, égouts) à réhabiliter</li><li>✓ Taux de chômage des jeunes élevés</li><li>✓ Pas d'éclairage public</li><li>✓ Problème d'inondation causant des dégâts matériels et des maladies</li><li>✓ Insécurité : taux élevé de banditisme et de Kuluna</li><li>✓ Nombre très faible de centres de formations professionnelles</li><li>✓ Nombre de structures administratives faible</li></ul>

OPPORTUNITES (O)
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Emploi de la main d'œuvre locale (Réduction de chômage)</li><li>✓ Une Structure locale de suivi et d'accompagnement de l'exécution du projet</li><li>✓ Présence de centres d'attraction pour les jeunes</li></ul>

MENACES (T)
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Développement des maladies qui atteignent surtout les femmes</li><li>✓ Si le projet tarde ou remis en cause</li><li>✓ Absence des opportunités de formation professionnelle</li><li>✓ Scolarité difficile à cause des frais scolaires supplémentaires</li><li>✓ Vagabondage nocturne des enfants</li><li>✓ Stagnation durable des eaux de pluie</li></ul>

Les points faibles des quartiers de Matete portent sur la sécurité qui prend de l'ampleur et se généralise même qu'elle touche aujourd'hui l'assassinat de petits commerçants pour de modiques recettes. Les quartiers de Matete peuvent devenir un levier pour la production agricole et l'élevage. L'absence de terrain sportif pour occuper les jeunes les femmes d'autres activités liées à l'alcool la drogue et la prostitution. L'absence de marché est un frein à la dynamique commerciale organisée. Le quartier souffre de l'absence d'école publique d'hôpital et d'orphelinat. Les opportunités portent sur la disponibilité des parties prenantes pour relever les défis et préserver un espoir pour les jeunes et les femmes du quartier. C'est là que doit prendre comme encrage le projet dans les quartiers de Matete.

**Tableau 41** : Attente des parties prenantes des Quartiers de Matete

Projets	Demandeurs	Bénéficiaires	Priorité
Implantation des poteaux pour l'éclairage public sous le pont de Matete et entre le pont et Malangi .	- Un représentant de la société civile	- Population du quartier - L'autorité locale et la police -Les infrastructures sociales et communautaires	1
Encadrement des jeunes et création de centres professionnels, récréatifs, sportifs et culturels surtout pour les enfants vulnérables	- Un représentant du secteur privé - Le chef quartier - Les habitants du quartier	- Les jeunes du quartier et les environs	2
Construction d'une infrastructure sanitaire: urgence, Banque de sang	- Les femmes du quartier	- Les habitants du quartier et des zones avoisinantes	3
Réhabilitation des routes abimés par les érosions et les inondations	- Un représentant de la société civile	- Population du quartier -Les passants et Les exploitants des engins confondus	4
Réhabiliter les digues pour protéger la population contre le débordement de la rivière de N'jili	- Le chef quartier - Les habitants du quartier	- La population du quartier	5
Construction d'un marché dans le quartier	- Les femmes du quartier	- La population du quartier et en premier place les femmes	6
Réhabilitation et construction des caniveaux et curage sur des avenues	- Représentant du secteur public	- Population locale	7



### 3.8.10 Les risques sociaux potentiels

Les inondations causent beaucoup de dégâts matériels. L'abandon des foyers avec des risques de vol, mais aussi la stagnation des eaux de pluie qui engendre de nombreuses maladies au sein de la population du quartier. L'insécurité est très forte dans le quartier et certaines actions atteignent le niveau du banditisme. Les menaces peuvent provenir de l'absence d'opportunités de formation, et les frais de scolarisation qui sont la principale cause des ruptures scolaires. Le vagabondage nocturne des jeunes constitue un ciment puissant dans la constitution de groupes de rejet du système social en place et leur donne la force de le combattre. Le diagramme des axes des quartiers de Matete montre une très forte concentration autour de la moyenne du niveau d'intérêt et du pouvoir d'influence sur les autres parties prenantes. Cette situation d'attentisme peut dans l'hypothèse d'une dérive vers un désintérêt total à l'égard du projet soit évoluer en développant un pouvoir d'influence élevé actif et surtout négatif. Dans un scénario de mécontentement, les habitants des quartiers de Matete pourront facilement être manipulés ou suivre volontairement les initiatives de conflit prises dans d'autres quartiers.

### 3.8.11 Les conflits potentiels

La matrice des conflits est présentée dans la figure qui suit :

Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
A: Chef de quartier	A	■												
B: Habitante ménagère	B		■											
C: Un Représentant d'une ONG	C			■										
D: Habitant du quartier (1)	D	■	■	■	■									
E: Un représentant du secteur éducatif	E					■								
F: Un représentant des jeunes et enfants vulnérables	F	■	■	■	■	■	■							
G: Une représentante du groupe Vulnérable (Viol)	G	■	■	■	■	●		■						
H: Représentant d'un Groupe Social	H						■	■	■					
I: Un représentant du secteur public	I	■	🔥		🔥					■				
J: Un représentant du secteur privé	J	■	🔥	🔥							■			
K: Un représentant de l'Eglise	K	●			■	■	■	■	●	●	●	■		
L: Un décideur politique	L		■	■	■	■		■	■		■	●	■	
M: Habitant du quartier (2)	M	■	■	●	●	●		■	●	●	●	●		■

La matrice des effets réalisée sur le quartier de Maziba de la commune de Matete nous a montré que la population constitue un ensemble d'habitants connectés dans un réseau social dense à l'égard de la réalisation du projet, la matrice de conflit le confirme.

L'analyse de cette matrice relative aux quartiers de Matete montre que les parties prenantes ont une forte tendance à nouer des relations de partenariats entre eux pour la réalisation du projet mais ces relations semblent plus ou moins faibles et nécessitent une consolidation.

Le décideur politique qui est la partie prenante la plus influente montre la volonté de coopérer avec la majorité des parties. On remarque seulement un conflit moyen avec le représentant de l'église (la partie K).

Selon cette matrice, on remarque que l'habitant du quartier (2) a exprimé des divergences envers le plus part des présents ce qui explique les conflits identifiés.

Le nombre de flemme est très faible (4) sur toutes la matrice, ce qui veut dire l'absence de conflits latents.

### 3.9 Analyse qualitative des quartiers de la Commune Kimbanseke

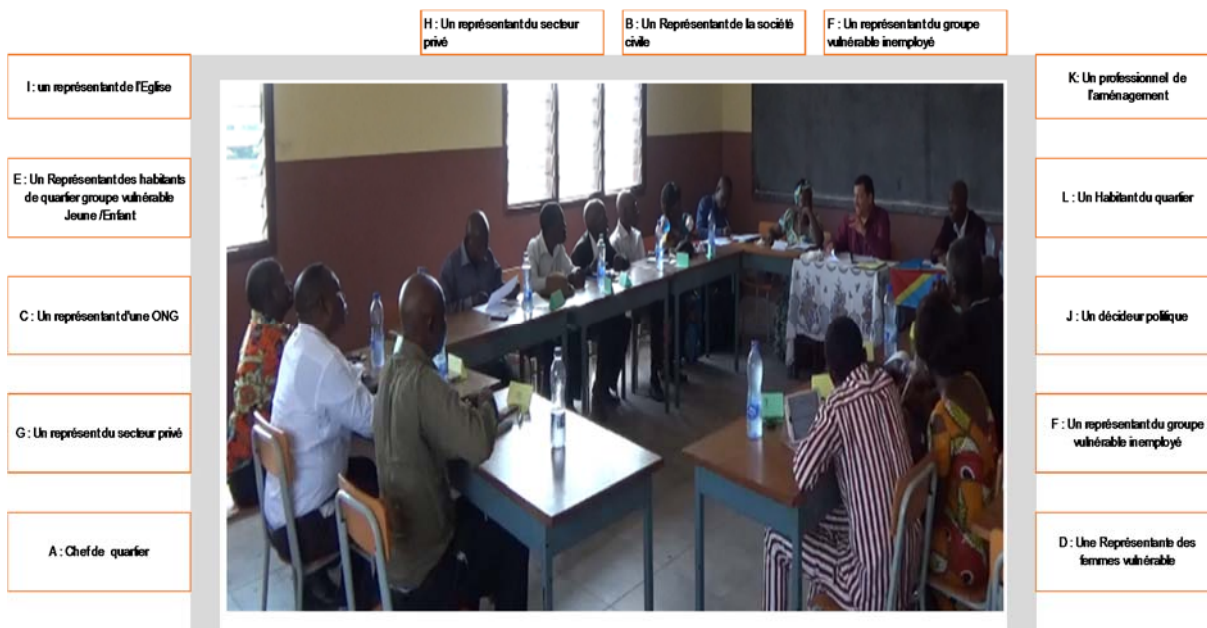
#### 3.9.1 Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes

Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes se présentent dans le tableau suivant :

**Tableau 42** : Caractéristiques spécifiques des parties prenantes – Quartiers Kimbanseka

	Age	Sexe	Profession	Niveau d'instruction	Ethnie	Etat Civile
<b>A : Chef de quartier</b>	58	Masculin	Chef de quartier	Supérieur	Kongo	Marié
<b>B : Représentant de la société civile</b>	53	Masculin	Infirmier	Supérieur	Kongo	Marié
<b>C : Représentant d'une ONG</b>	57	Masculin	Agriculteur	Supérieur	Kongo	Marié
<b>D : Représentante des femmes vulnérable</b>	58	Féminin	Chef de rue			
<b>E : Représentant des habitants de quartier groupe vulnérable Jeune /Enfant</b>	27	Féminin	Fonctionnaire			
<b>F : Représentant du groupe vulnérable inemployé</b>	56	Masculin	Professeur			
<b>G : Représentant du secteur privé</b>	65	Masculin	Fonctionnaire			
<b>H : Représentant du secteur privé</b>	63	Masculin	Enseignant	Supérieur	Kongo	Marié
<b>I : Représentant de l'Eglise</b>	29	Masculin	Technicien			
<b>J : Décideur politique</b>	71	Masculin	Chef de rue			
<b>K: Professionnel de l'aménagement</b>	64	Masculin	Spécialiste de l'aménagement			
<b>L : Habitant du quartier</b>	61	Masculin	Chef de rue			

Les dispositions des parties prenantes dans les focus groups se présentent comme suit :



### 3.9.2 Participation potentielle et intérêt à l’égard des activités prévues dans le projet

La liste des intérêts qui animent les parties prenantes est trop longue et couvre tous les secteurs d’activités, tous les besoins, toutes les revendications sociales. A l’image du quartier de Matete les parties prenantes de Kimbanseke peuvent soit se contenter de ce qui sera réalisé dans leur quartier soit en comparaison à la liste d’intérêt considérer toutes les réalisations dans leur quartier comme une goutte d’eau. Les deux revers de la médaille existent chez les participants du quartier

**Tableau 43** : Intérêts des parties prenantes – Quartiers Kimbanseka

Parties Prenantes	Intérêts
Chef de quartier	Assurer la desserte en eau potable et en électricité
	Améliorer l’infrastructure
	Construction d’écoles
	Encadrement des enfants de la rue
	Lutte contre l’érosion
Représentant de la société civile	Lutte contre l’inondation
	Construction des caniveaux
	Construction de ponts
ONG	Améliorer les conditions de vie des habitants
	Encadrement des jeunes
	Assurer la desserte en eau potable et en électricité
	Améliorer l’infrastructure
	Assurer la sécurité
	Mise en place des centres de formation
	Mise en place des espaces culturels et sportifs
Femme vulnérable	Accès à l’emploi
	Construction d’un hôpital
	Construction de centres de santé
jeunes et enfants vulnérables	Accès à l’emploi

Parties Prenantes	Intérêts
	Construction de centres de formation
	Lutte contre la malnutrition des enfants
Représentant du groupe vulnérable inemployé	Accès à l'emploi
	Construction des centres de formation
Secteur privé	Protection des habitations du risque de l'inondation
	Construction d'une pharmacie
	Amélioration des routes
	Assurer la desserte en électricité
L'église	Encadrement des jeunes
	Assurer l'aide des veuves et orphelins
	Amélioration des conditions de vie
Décideur politique	Construction de routes
	Assurer la sécurité
	Amélioration des conditions de vie
Professionnel de l'aménagement	Lutter contre le risque d'érosion et d'inondation
Habitant du quartier	Développement de l'agriculture et l'élevage
	Mise en place d'un marché
	Assurer un espace pour la vente
	Construction des écoles
	Amélioration des conditions d'hygiène
	Assurer la sécurité
	Améliorer le transport public
	Assurer l'éclairage
	Mise en place des espaces de loisir pour les enfants

### 3.9.3 Matrice d'influence d'intérêt

La matrice d'influence d'intérêt des parties prenantes du quartier Kimbanseke, se présente comme suit :

Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	Σ TA
A : Chef de quartier	A		3	0	0	1	0	2	3	2	3	1	0	15
B : Un Représentant de la société civile	B	1		1	1	2	3	0	1	2	3	1	3	18
C : Un représentant d'une ONG	C	1	2		1	3	2	0	1	0	1	1	2	14
D : Une Représentante des femmes vulnérable	D	2	3	2		1	1	1	0	2	2	1	0	15
E : Un Représentant des habitants de quartier groupe vulnérable Jeune /Enfant	E	3	3	1	0		1	0	1	3	1	1	1	15
F : Un représentant du groupe vulnérable inemployé	F	2	1	2	0	0		0	3	3	3	2	0	16
G : Un représent du secteur privé	G	1	0	0	1	1	1		2	1	1	3	0	11
H : Un représentant du secteur privé	H	2	0	1	1	0	0	3		0	1	3	0	11
I : un représentant de l'Eglise	I	0	0	0	2	3	2	2	1		1	0	0	11
J : Un décideur politique	J	1	1	1	2	0	0	3	2	2		2	0	14
K : Un professionnel de l'aménagement	K	2	1	1	1	0	1	3	3	0	3		1	16
L : Un Habitant du quartier	L	3	2	3	2	1	1	2	1	3	2	1		21
	Σ TP	18	16	12	11	12	12	16	18	18	21	16	7	177
	TA x TP	270	288	168	165	180	192	176	198	198	294	256	147	

Selon la matrice d'influence intérêt, la partie prenante la plus influente est le décideur politique ayant un score global de (14- 21).

Le tableau ci-après interprète les relations d'influence et d'intérêt entre les différentes parties prenantes.

**Tableau 44** : Analyse de la matrice d'Intérêt-Influence – Quartiers Kimbanseka

Parties prenantes	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
<b>A: Chef de quartier</b>	Le chef de quartier obtient le score le plus élevé (3) pour l'influence qu'il exerce sur la société civile, le secteur privé ainsi que les décideurs politiques. Toutefois, il reste sans aucune influence devant l'ONG, les femmes vulnérables, le groupe vulnérable inemployé et l'habitant du quartier. En contrepartie, le chef quartier est réellement influencé par ce dernier ainsi que par le groupe vulnérable jeunes/ enfants.
<b>B : Société civile</b>	Avec son score global de 18, la société civile possède une réelle influence sur les autres parties prenantes, surtout le groupe vulnérable inemployé, les décideurs politiques et les habitants du quartier qui estiment que la société civile est un facteur déterminant dans la réalisation du projet, d'où cette sensibilité à l'égard de cet intérêt partagé. Toutefois, elle reste sans aucune influence sur le secteur privé qui pourra être un vrai créateur d'emploi.
<b>C : ONG</b>	Elle obtient un très faible score auprès de la quasi-totalité des autres parties prenantes. Il semble que pour eux, l'O.N.G. ne peut influencer sur aucun projet de développement urbain sauf pour le cas du groupe vulnérable jeunes/ enfants.
<b>D : Femmes vulnérables</b>	On note qu'elle n'exerce aucune influence pour la réalisation du projet sur le représentant du secteur privé et encore plus surprenant sur le groupe vulnérable jeunes/ enfants.

Parties prenantes	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
	Les femmes vulnérables obtiennent le score le plus élevé pour leur influence sur la société civile.
<b>E : Groupe vulnérable jeunes/ enfants</b>	Ce groupe est influencé avec un score élevé de la part de la société civile, l'église et le chef quartier. Il influence le plus sur l'ONG et l'église.
<b>F : Groupe vulnérable Inemployé</b>	Le groupe vulnérable inemployé obtient le score le plus élevé d'influence pour le secteur privé qui est le plus apte pour la création des opportunités de travail pour les chômeurs. Aussi on note son importante influence sur le décideur politique. En contrepartie, la société civile est la partie prenante qui influence le plus le groupe vulnérable inemployé.
<b>G : Représentant du secteur privé</b>	Mis à part un professionnel de l'aménagement, le représentant du secteur privé n'exerce quasiment aucune influence pour la réalisation du projet sur les différentes parties prenantes. Pour ces dernières, il n'est pas créateur d'emploi ou de formation et ne peut être un levier de développement social.
<b>H : Représentant du secteur privé</b>	Mis à part le professionnel de l'aménagement et l'autre représentant du secteur privé, il n'exerce quasiment aucune influence pour la réalisation du projet sur les différentes parties prenantes. Pour ces dernières, il n'est pas créateur d'emploi ou de formation et ne peut être un levier de développement social. Toutefois, il totalise un score global d'influence qu'il subit égale à 18.
<b>I : L'église</b>	Dans l'ensemble, l'église n'arrive pas à être influente dans la dynamique de réalisation du projet pour 7 parties prenantes, elle n'a aucune ou très faible influence (score 0 ou 1). L'église n'est pas considérée comme un levier ou un partenaire influent dans la réalisation du projet. L'unique score d'influence élevé enregistré dans cette matrice pour l'église est sur le groupe vulnérable jeunes/ enfants. Toutefois, plusieurs parties prenantes influent sur l'église avec un score globale égale à 18.
<b>J : Décideur politique</b>	Mis à part le secteur privé pour lequel le décideur politique exerce une vraie influence dans la réalisation du projet, sa capacité reste faible voire absente pour les groupes vulnérables inemployés et jeunes/ enfants Mais le décideur politique représente la partie prenante la plus influencée par les autres avec son score globale le plus élevé pour cette matrice (21).
<b>K: Professionnel de l'aménagement</b>	Il est normal que dans un quartier où les infrastructures de base sont absentes ou à refaire entièrement (route, canalisations, école, centre de formation, modernisation du marché, terrain de sport...). que le professionnel de l'aménagement ait une grande influence sur le secteur privé et le décideur politique. En contrepartie, il est réciproquement influencé par le même intensité par le secteur privé.
<b>L: Habitant du quartier</b>	Un habitant du quartier obtient le score le plus élevé (3) pour l'influence qu'il exerce sur le chef de quartier qui représente l'autorité locale et celui qui peut très bien aider à concrétiser le projet. Il obtient le même score pour l'Eglise et l'ONG. En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, l'habitant du quartier obtient un score d'influence globale pour la réalisation de projets de 21, score le plus élevé dans notre matrice. Quant au score de l'influence globale subit par lui de la part des autres parties, on enregistre le plus faible score dans la matrice (7).

### 3.9.4 Diagramme des axes

Ci-après le diagramme des axes relatif aux quartiers de Kimbanseke.





parties prenantes. Concernant les 4 parties prenantes qui sont l'ONG, la représentante des femmes vulnérables, une femme vulnérable inemployée et un habitant du quartier, le chef de quartier n'exerce aucune influence à l'égard de la réalisation du projet. Cette absence d'influence sera compensée par l'apport d'influence des parties suivantes : ONG, d'ailleurs ce dernier contribuera pour compenser l'absence d'influence du chef de quartier auprès de 4 parties prenantes. Quatre parties prenantes (F, G, H, J) compensent la faible influence du chef de quartier auprès de professionnel de l'aménagement. La société civile et la représentante des femmes vulnérables apporteront leur influence sur l'habitante du quartier pour la réalisation du projet vu que le chef de quartier n'exerce sur elle aucune influence.

MECANISMES DE COMPENSATION DES INFLUENCES QUARTIERS KIMPANSEKE													
Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
A : Chef de quartier	A		3	0	0	1	0	2	3	2	3	1	0
B : Un Représentant de la société civile	B			↑	↑	2	3			2	3	↑	3
C : Un représentant d'une ONG	C		2			3	2					↑	2
D : Une Représentante des femmes vulnérable	D	2	3	2		↑	↑			2	2	↑	
E : Un Représentant des habitants de quartier groupe vulnérable Jeune /Enfant	E	3	3	↑						3		↑	
F : Un représentant du groupe vulnérable inemployé	F	2		2					3	3	3	2	
G : Un représent du secteur privé	G			↑					2			3	
H : Un représentant du secteur privé	H	2						3				3	
I : un représentant de l'Eglise	I				2	3	2	2				↑	
J : Un décideur politique	J				2			3	2	2		2	
K : Un professionnel de l'aménagement	K	2						3	3		3		
L : Un Habitant du quartier	L	3	2	3	2			2		3	2		

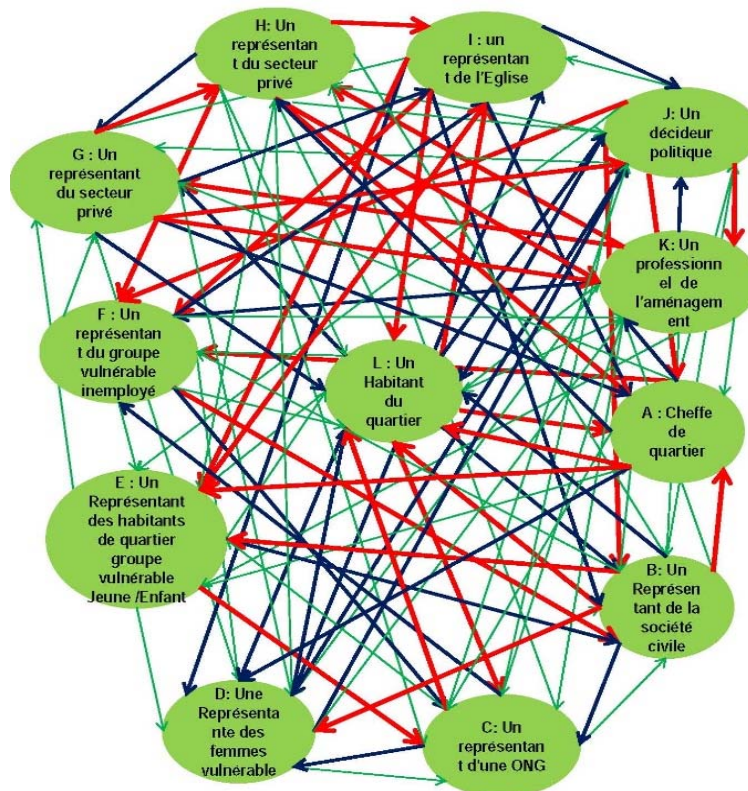
### 3.9.6 Le mécanisme de renforcement de l'influence

La matrice de renforcement montre que le chef de quartier exerce une forte influence pour la réalisation du projet auprès du représentant de la société civile avec un score de 3, on constate aussi que quatre autres parties prenantes exercent sur ce représentant une influence forte, à savoir le représentant de l'ONG, la représentante des femmes vulnérables, le représentant des jeunes et enfants et l'habitant du quartier.

MECANISMES DE RENFORCEMENT DES INFLUENCES QUARTIERS KIMPANSEKE													
Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
A : Chef de quartier	A		3					2	3	2	3		
B : Un Représentant de la société civile	B									2	3		
C : Un représentant d'une ONG	C		2										
D : Une Représentante des femmes vulnérable	D		3							2	2		
E : Un Représentant des habitants de quartier groupe vulnérable Jeune /Enfant	E		3							3			
F : Un représentant du groupe vulnérable inemployé	F								3	3	3		
G : Un représent du secteur privé	G								2				
H : Un représentant du secteur privé	H							3					
I : un représentant de l'Eglise	I							2					
J : Un décideur politique	J							3	2	2			
K : Un professionnel de l'aménagement	K							3	3		3		
L : Un Habitant du quartier	L		2					2		3	2		

### 3.9.7 La structure des effets

La structure des effets du relatif aux parties prenante des quartiers de Kimbanseke se présente comme suit :



**Graphique 31** : Structure des effets – quartiers Kambanseke

Ce qui ressort en premier d'une lecture visuelle de la matrice est le nombre élevé des flèches rouges qui représentent des influences très élevées entre les parties prenantes (score 3). La matrice est divisée en deux grandes parties de la part et d'autres de la partie prenante centrale (L). Le premier groupe est composé de parties prenantes I, H, J, K, A. Le deuxième groupe est composé des parties prenantes B, C, D, E. La partie prenante centrale (un habitant du quartier) possède la spécificité de recevoir des flèches rouges plus qu'il n'en émet. ceci reflète son fort intérêt qu'il a à l'égard du projet. Les flèches rouges qui émanent de lui et qui exprime sa capacité à influencer les autres parties prenantes sont peu nombreuses et traduisent sa capacité faible d'influence. Ce déséquilibre entre les flèches émises et reçues de niveau 3 voire 2 auront des incidences sur sa capacité réelle à conduire l'appropriation et l'adhésion des habitants du quartier au projet.

### 3.9.8 Evaluation de diversité et l'égalité

D'après les parties prenantes des focus groupes et l'enquête quantitative (Volet A), la composition sociale des quartiers Kimbanseke contient 58% Bakongo, 17% Luba et 7% Yanzi qui travaillent dans divers secteurs comme le petit commerce, l'agriculture et plusieurs autres activités.

### 3.9.9 Les menaces et les opportunités

La matrice SWOT des quartiers de Kimbanseke se présente ci-après.

### Matrice SWOT Quartiers Kimbanseke

<b>Points Forts (S)</b>	<b>Points Faibles (W)</b>
<b>OPPORTUNITES (O)</b>	<b>MENACES (T)</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Population jeune.</li><li>✓ Présence des structures administratives.</li><li>✓ Harmonie sociale malgré la présence de plusieurs ethnies et groupes sociaux .</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Conditions économiques misérables à cause du chômage</li><li>✓ Infrastructure de base vétuste (routes, caniveaux, égouts) à réhabiliter</li><li>✓ Problèmes d'érosion et d'inondation</li><li>✓ Pas d'éclairage public</li><li>✓ Nombre des institutions éducatifs est insuffisant</li><li>✓ Pas d'hôpitaux publics</li><li>✓ Nombre de structures administratives faible.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Emploi de la main d'œuvre locale (Réduction de chômage)</li><li>✓ Population jeune</li><li>✓ Une structure locale de suivi et d'accompagnement de l'exécution du projet</li><li>✓ Terre fertile favorable à l'agriculture</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Développement des maladies dû à la malnutrition ;</li><li>✓ Absence des opportunités de formation professionnelle</li><li>✓ Si le projet tarde ou sera remis en cause</li><li>✓ Utilisation des mineurs pour la vente de l'alcool, de la drogue et la prostitution</li></ul>

Le point faible saillant porte sur l'insécurité avec un taux élevé de banditisme, les actions de Kuluna se multiplient et touchent tout le quartier. Un autre visage de la sécurité porte sur les conflits qui se multiplient entre les jeunes et les vendeurs dans la rue, le manque de conditions d'une vie décente est le même pour tous les autres quartiers.

La menace réelle porte sur l'utilisation de jeunes mineurs pour la vente d'alcool, de drogue et la prostitution. L'opportunité réside peut-être dans l'agriculture vu que le quartier Kimbanseke a la réputation d'avoir une terre fertile.

**Tableau 45** : Attentes des parties prenantes– Quartiers Kimbanseke

Projet	Demandeur	Bénéficiaire	Priorité selon les participants
Implantation des poteaux à panneau solaire, le raccordement et l'élargissement du réseau SNEL existant pour l'éclairage public de : Marché "Bakwanga", hôpital Elikya, école kimbanguiste, Monganda, école Pinu, Rués, seau Biselele et le croisement kayameso	Majorité de la population du quartier	Population du quartier L'autorité locale et la police	1
Réhabilitation de routes abimées par les érosions et les inondations (tronçon Bakwanga, ste Thérèse, Secomaf jusqu'à la fin route Nsanda)	Un représentant de la société civile	Population du quartier Les passants et les exploitants des engins confondus	2
Construction des canaux de drainage, des digues et des passerelles, curage des cours d'eau et mise en place d'un drainage public	L'Eglise ONG	Population du quartier et les ménages Les exploitants agricoles	3
Encadrement des jeunes et création de centres professionnels, récréatifs, sportifs et culturels	Un représentant du secteur privé Le chef quartier	Les jeunes du quartier et les environs	4
Aménagement de sources naturelles et création des nouveaux points d'eau	Un habitant du quartier	Population du quartier et des quartiers avoisinants	5
Mise en place des décharges publiques et des poubelles adaptées	Un représentant du secteur privé	Population locale Des habitants proches	6
Construction d'un marché	Les femmes du quartier	La population du quartier et en premier place les femmes	7

### 3.9.10 Les risques sociaux potentiels

Le quartier se caractérise par une forte insécurité qui atteint un niveau de banditisme élevé. Kuluna est fortement présente aussi. A cela s'ajoute les conditions économiques misérables à cause du chômage et un nombre très élevé de jeunes dans la rue. Le diagramme des axes des quartiers Kimbanseke montre une très forte concentration autour de la moyenne du niveau d'intérêt et du pouvoir d'influence sur les autres parties prenante. Cette situation d'attentisme peut dans l'hypothèse d'une dérive vers un désintérêt total à l'égard du projet soit évolués en développant un pouvoir d'influence élevé actif et surtout négatif, soit dans un scénario de mécontentement, les habitants des quartiers Kimbanseke pourront facilement être manipulés ou suivre volontairement les initiatives de conflit prises dans d'autres quartiers.

### 3.9.11 Les conflits potentiels

La matrice des conflits spécifique aux quartiers Kimbanseke se présente comme suit :

Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
A : Chef de quartier	A	■											
B : Un Représentant de la société civile	B	■	■										
C : Un représentant d'une ONG	C			■									
D : Une Représentante des femmes vulnérable	D				■								
E : Un Représentant des habitants de quartier groupe vulnérable Jeune /Enfant	E			■	●	■							
F : Un représentant du groupe vulnérable inemployé	F		■	■	●	●	■						
G : Un représent du secteur privé	G	■	■	■	●			■					
H : Un représentant du secteur privé	H	■	●	●		●	●		■				
I : un représentant de l'Eglise	I	●	●	■	■	■	■			■			
J : Un décideur politique	J	■	■	●	■	●	●				■		
K : Un professionnel de l'aménagement	K		●	●	●	●	■	■	■	■	■	■	■
L : Un Habitant du quartier	L		■			●						●	■

La matrice des effets réalisée sur les quartiers Kimbanseke nous a montré que la population constitue un ensemble d'habitants connectés dans un réseau social dense à l'égard de la réalisation du projet.

A première vue de la matrice des conflits, on remarque la dominance des conflits entre la majorité des parties prenantes. En effet, le représentant du groupe vulnérable inemployé paraît en grand conflit avec le représentant du secteur privé et le représentant de l'église.

D'autre part, on constate des fortes relations de partenariat entre le professionnel de l'aménagement et les représentants du secteur privé.

Selon les flammes présentées dans cette matrice, on constate aussi l'absence des relations d'influence entre G-B, G-C, I-C et K-I.

### 3.10 Analyse qualitative du quartier Echangeur de la Commune Lemba

#### 3.10.1 Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes

Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes se présentent dans le tableau suivant :

**Tableau 46** : Caractéristiques spécifiques des parties prenantes – Quartiers Echangeur

	Age	Sexe	Profession	Niveau d'instruction	Ethnie	Etat Civil
<b>A : Cheffe de quartier</b>	63	Femme	Cheffe de quartier	Supérieur	Tetela	Veuve
<b>B: Cheffe de rue 1 : femme vulnérable</b>	59	Femme	Cheffe de rue / Commerçant	Supérieur	Tetela	Mariée
<b>C: Cheffe de rue 2</b>	50	Femme	Cheffe de rue / Commerçant			
<b>D: Un représentant de la population</b>	72	Masculin	Retraité			
<b>E : Un représentant de la Société Civile (Jeune et enfant)</b>	38	Masculin	Employé administratif			
<b>F : Un représentant du Secteur privé</b>	42	Masculin	Commerçant			
<b>G : Un représentant du quartier Notable</b>	75	Masculin	Banquier retraité			
<b>H: Un représentant de l'ONG : Médecin sans frontière</b>	54	Masculin	Médecin	Supérieur		Marié
<b>I: Une représentante des femmes vulnérables victimes</b>	47	Femme	Infirmière	Supérieur		Mariée
<b>J: Habitant Magistrat</b>	68	Masculin	Retraité			
<b>K : Chef de Bureau</b>	48	Masculin	Chef de Bureau communal	Supérieur		

Les dispositions des parties prenantes dans les focus groups se présentent comme suit :



### 3.10.2 Participation potentielle et intérêt à l'égard des activités prévues dans le projet

Les intérêts qui animent les différentes parties prenantes du quartier échangeur sont variés et s'entrecroisent à travers des projets similaires ou complémentaires. Ce croisement d'intérêt partagé facilite les influences mutuelles et l'émergence de soutien. Le choix final des réalisations dans le quartier échangeur doit se faire en concertation avec les habitants du quartier et entretenir avec eux une relation particulière. Dans le cas contraire le risque que cette perméabilité d'influence se transforme en menace et comme les liens existent le conflit deviendra automatiquement contagieux.

**Tableau 47** : Intérêts des parties prenantes – Quartiers Echangeur

Parties Prenantes	Intérêts
Cheffe de quartier	- Création de centres professionnels, sportifs et culturels - Création des centres de récupération des enfants en situation difficile - Sécuriser le bureau de quartier.
Cheffe de rue 1 : femme vulnérable	- Construction d'un marché - Construction d'une école maternelle
Cheffe de rue 2	- Amélioration de l'infrastructure du quartier
Un représentant de la population	- Construction des centres culturels
Société civile	- Assurer l'éclairage public
Secteur privé	- Mise en place des décharges publiques et des poubelles adaptées
Un représentant du quartier notable	- Construction des centres de santé
ONG	- Encadrement des enfants de la rue
Une représentante des femmes vulnérables victimes	- Encadrement des femmes vulnérables - Assurer la santé publique
Habitant magistrat	- Assurer la sécurité du quartier - Assurer l'éclairage public
Chef de bureau	- Amélioration de l'infrastructure du quartier



### 3.10.3 Matrice d'influence d'intérêt

La matrice d'influence d'intérêt des parties prenantes du quartier Echangeur, se présente comme suit :

Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	Σ TA
A : Cheffe de quartier	A		3	2	3	1	1	2	1	3	1	2	19
B: Cheffe de rue 1 : femme vulnérable	B	2		1	2	1	1	2	2	3	1	2	17
C: Cheffe de rue 2	C	2	3		2	1	2	2	1	2	2	2	19
D: Un représentant de la population	D	3	2	2		3	1	3	1	2	1	3	21
E : Un représent de la Société Civile (Jeune et enfant)	E	2	2	2	3		2	1	3	3	1	1	20
F : Un représentant du Secteur privé	F	1	1	1	2	3		2	2	2	3	3	20
G : Un représentant du quartier Notable	G	3	2	3	2	1	2		1	2	3	1	20
H: Un représentant de l'ONG : Médecin sans frontière	H	1	1	2	2	3	1	1		3	2	2	18
I: Une représente des femmes vulnérables victimes	I	3	2	3	3	2	1	2	3		1	2	22
J: Habitant Magistrat	J	2	2	1	2	1	3	1	2	1		3	18
K : Chef de Bureau	K	3	2	2	3	2	1	1	1	2	2		19
	Σ TP	22	20	19	24	18	15	17	17	23	17	21	213
	TA x TP	418	340	361	504	360	300	340	306	506	306	399	

En analysant la matrice d'influence intérêt, la partie prenante la plus influente est la représentante des femmes vulnérables victime avec un score global de 22.

Ci-après le tableau d'analyse de la matrice d'influence et d'intérêt entre les différentes parties prenantes.

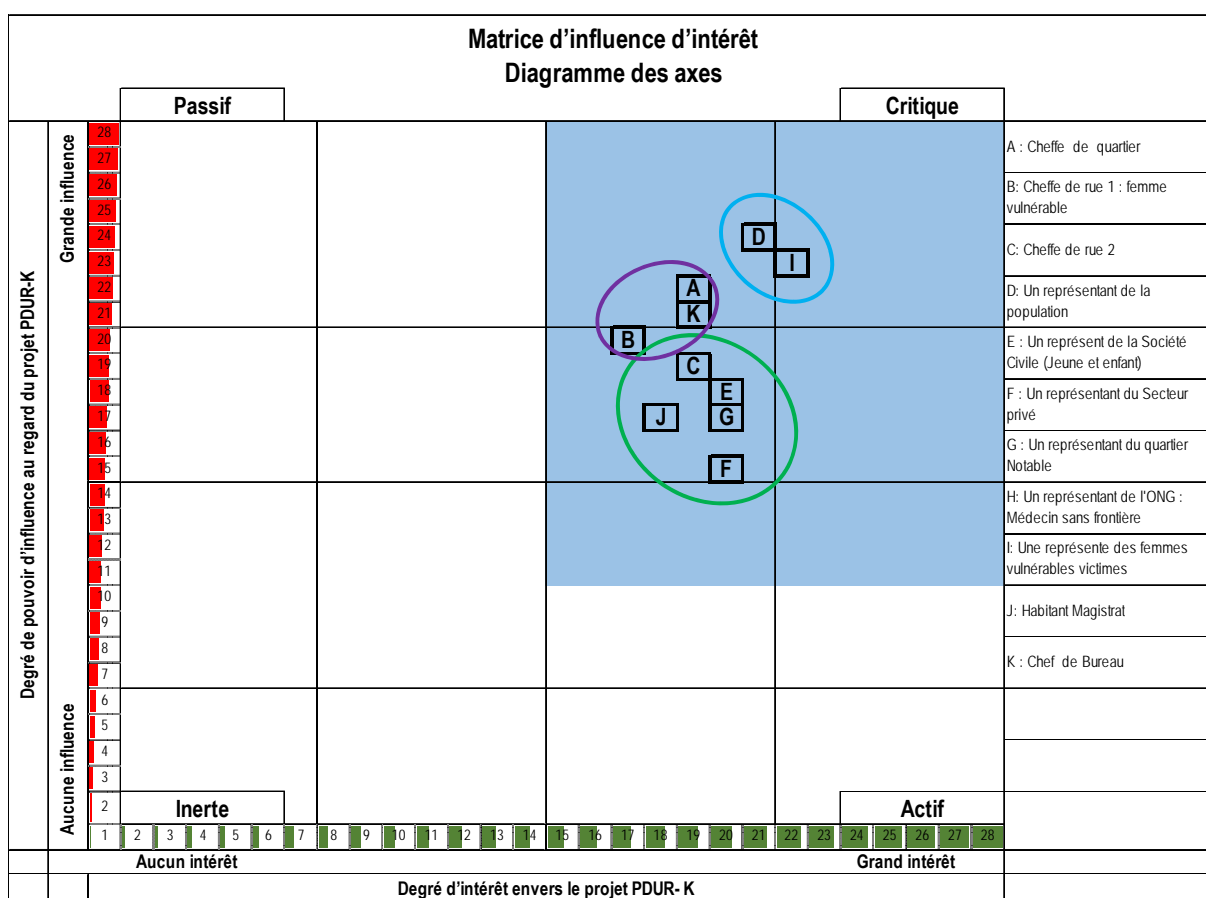
**Tableau 48** : Analyse de la matrice d'Intérêt-Influence – Quartier Echangeur

Partie prenante	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
<b>A: Cheffe de quartier</b>	<p>Le chef de quartier obtient le score le plus élevé pour l'influence qu'il exercera sur la femme vulnérable victime qui attend beaucoup du projet social mais pense que c'est le chef du quartier qui en tant qu'autorité locale est le plus à même d'aider à la concrétisation du projet. D'ailleurs, dans ces deux interventions spontanées (non d'un tour de table).</p> <p>Elle utilise le mot "chef de quartier", le chef de quartier obtient le même score élevé pour la partie prenante représentante de la population. Mais cette dernière intègre le chef de quartier comme une des parties prenantes influentes pour la réalisation du projet dans leur quartier. Le chef de quartier exerce aussi une forte influence pour la réalisation du projet sur la partie prenante, femme vulnérable «chef de rue». Ceci s'explique par le volet développement que comporte le projet et sa dimension intégrative. On remarque que le chef de quartier exerce une faible influence pour la réalisation du projet à l'égard des représentants de la société civile (jeunes et enfants). Pour eux le chef de quartier représente l'opposé de leur vision de leur vie.</p>

<b>Partie prenante</b>	<b>Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence</b>
<b>B : Cheffe de rue 1 : femme vulnérable</b>	On note qu'elle exerce une faible influence pour la réalisation du projet sur le représentant du secteur privé, la société civile et l'habitant magistrat. En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le chef de rue 1 obtient le score d'influence global le plus faible pour la réalisation des projets de 17.
<b>C : Cheffe de rue 2</b>	Leur zone d'influence en matière d'intérêt pour la réalisation du projet se limite à une seule partie prenante : chef de rue 1 : femme vulnérable. Pour les autres parties prenantes, elle exerce une influence moyenne. L'influence globale des chefs de rue s'élève à 19. Elle semble se contenter d'influencer la partie prenante qu'elle juge capable d'être influent pour la réalisation du projet.
<b>D : Un représentant de la population</b>	Il possède une forte influence pour la réalisation du projet auprès de la quasi-totalité des parties prenantes ce qui explique son score global de 21. En effet, les parties prenantes influencées le plus par le représentant de la population sont les chefs de quartier, la société civile et les chefs du bureau. Toutefois il a une faible influence sur l'O.N.G. et le secteur privé.
<b>E : Société civile</b>	la société civile obtient un score élevé auprès de représentant du secteur privé et celui pour un quartier Notable. Ces derniers estiment que la société civile est un facteur déterminant dans la réalisation du projet, d'où cette sensibilité à l'égard de cet intérêt partagé. On note que la société civile n'exerce qu'une faible influence pour l'intérêt de réalisation du projet à l'égard des habitants magistrats et chef de bureau. L'influence globale qu'exerce la société civile dans le quartier Echangeur sur les autres parties prenantes pour la réalisation du projet est de 20.
<b>F : Secteur privé</b>	On note que le secteur privé intervient dans l'intérêt de la réalisation du projet par une forte influence qui touche seulement deux parties prenantes dont on cite la société civile et le chef de bureau. En revanche, cette influence pour la réalisation du projet est faible à l'égard du chef de quartier et de chef de rue.
<b>G : Un représentant du quartier notable</b>	Il exerce une influence pour la réalisation du projet auprès de la quasi-totalité des parties prenantes ce qui explique son score global de 20. Les parties prenantes les plus influencés par ce profil sont le chef de quartier et le chef de la rue. Cela est expliqué par son intégration par les parties prenantes comme un maillon des autorités publiques.
<b>H : ONG</b>	Tout en précisant que l'O.N.G qui exerce ses activités dans le quartier Echangeur à but humanitaire, on note que l'O.N.G. obtient un score auprès de la quasi-totalité des autres parties prenantes. Elle possède une moyenne capacité d'influer les autres parties prenantes comme la société civile et le représentant des femmes vulnérables victimes pour la réalisation du projet. Il semble que pour eux, l'O.N.G. à connotation humanitaire peut influencer sur un projet de développement urbain.
<b>I : Une représentante des femmes vulnérables victimes</b>	Leur zone d'influence en matière d'intérêt pour la réalisation du projet se limite aux parties prenantes suivantes : le chef de quartier, le chef de rue et l'O.N.G. En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le chef de quartier obtient un score d'influence global pour la réalisation des projets de 22, score le plus élevé dans notre matrice
<b>J : Habitant magistrat</b>	Il possède une moyenne capacité d'influence pour la réalisation du projet. En effet, il a une faible influence sur l'O.N.G. et la société civile. Ces derniers ne l'aurait jamais cité dans leurs interventions dans le focus groupe
<b>K : Chef de bureau</b>	Il exerce dans l'ensemble une influence pour la réalisation du projet sur le chef de quartier et le représentant de la population. Il exerce une faible influence sur le reste des parties prenantes à l'égard notamment du secteur privé et de l'O.N.G. présente dans le quartier Echangeur.

### 3.10.4 Diagramme des axes

Le diagramme des axes du quartier Echangeur est représenté dans la figure qui suit :



**Graphique 32 : Diagramme des axes – quartier Echangeur**

Toutes les parties prenantes sont situées dans le quadrant bleu, ceci montre la mobilisation de tous sans exception pour la réalisation du projet. Toutes les parties prenantes expriment un fort intérêt et possèdent un fort pouvoir d'influence à l'égard de la réalisation du projet. On attire l'attention sur le fait que ces différents liens chargés d'un fort pouvoir d'influence peuvent s'unir dans un sens négatif si le projet tarde beaucoup dans son démarrage ou qu'il soit non conforme à leurs attentes ou aux priorités exprimées durant le focus group. Il constitue une réelle menace en cas de conflit.

### 3.10.5 Le phénomène de compensation et d'auto renforcement

La cheffe de quartier d'Echangeur enregistre un fort niveau d'influence auprès des parties prenantes excepté auprès de quatre parties prenantes (E) un représentant des jeunes et enfants, (F) un représentant du secteur privé (H) un représentant de l'ONG (J) habitant magistrat. Toutefois les mécanismes de compensation qui se mettent en place dans le quartier Echangeur vont pallier cette insuffisance. Le représentant de la société civile va subir un flux d'influence de niveau 3 de la part de trois parties prenantes. Le magistrat va subir un flux d'influence de cinq

parties prenantes. Ces flux compensatoires permettent au cheffe de quartier d'exercer une très forte influence sur toutes les parties prenantes du quartier Echangeur.

Une lecture horizontale nous permettra de mettre en évidence l'influence qu'apportent à eux seuls certaines parties prenantes. Le magistrat va subir un flux d'influence de cinq parties prenantes. Ainsi, le représentant du secteur public permettra de pallier au déficit de la cheffe de quartier auprès du représentant de la société civile à l'égard de qu'il exerce une très forte influence pour la réalisation du projet de niveau 3, l'apport d'influence à l'égard de l'ONG sera d'un niveau 2 et celui à l'égard du magistrat d'un niveau 3.

MECANISMES DE COMPENSATION DES INFLUENCES QUARTIER ECHANGEUR												
Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
A : Cheffe de quartier	A		3	2	3	1	1	2	1	3	1	2
B: Cheffe de rue 1 : femme vulnérable	B	2			2	↑	↑	2	2	3	↑	2
C: Cheffe de rue 2	C	2	3		2	↑	2	2	↑	2	2	2
D: Un représentant de la population	D	3	2	2		3	↑	3	↑	2	↑	3
E: Un représent de la Société Civile (Jeune et enfant)	E	2	2	2	3	↑	2		3	3	↑	
F : Un représentant du Secteur privé	F				2	3	↑	2	2	2	3	3
G : Un représentant du quartier Notable	G	3	2	3	2	↑	2		↑	2	3	
H: Un représentant de l'ONG : Médecin sans frontière	H			2	2	3			↑		2	2
I: Une représent des femmes vulnérables victimes	I	3	2	3					↑			
J: Habitant Magistrat	J	2	2		2				2			3
K : Chef de Bureau	K	3	2		3						2	

### 3.10.6 Le mécanisme de renforcement de l'influence

Nous constatons à la lecture de la matrice que la cheffe de quartier exerce une forte influence pour la réalisation du projet sur la cheffe de rue (Femme vulnérable) avec un score de 3. Nous constatons aussi que d'autres parties prenantes exercent sur elle la même influence à savoir, la deuxième cheffe de rue, représentante de la population, le représentant de la société civile, le représentant des femmes vulnérables victimes, l'habitant magistrat, et le chef de bureau. Le cumul de ces multiples influences se renforce et la résultante de l'influence globale exercée sur la cheffe de rue (Femme vulnérable) sera maintenue à son niveau le plus élevé.

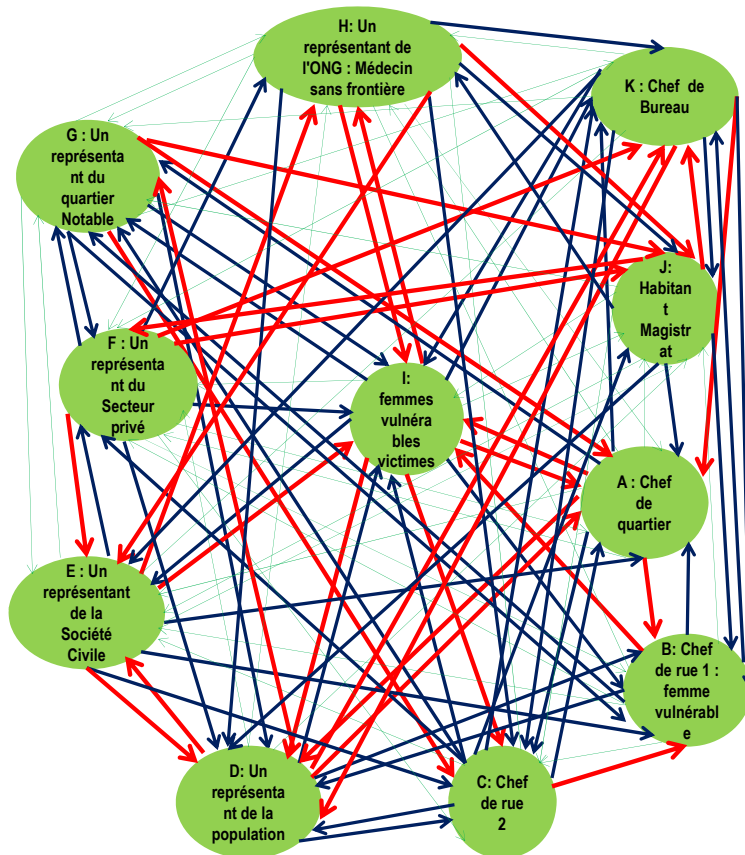
Il en est de même de l'influence exercée sur le représentant de la population qui pourra être maintenue à son plus haut niveau par l'influence qu'exercent sur lui neuf autres parties prenantes (B,C,E, F,G,H, I,J et K) sur lui.

MECANISMES DE RENFORCEMENT DES INFLUENCES QUARTIER ECHANGEUR												
Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
A : Cheffe de quartier	A		3	2	3			2		3		2
B: Cheffe de rue 1 : femme vulnérable	B				2			2		3		2
C: Cheffe de rue 2	C		3		2			2		2		2
D: Un représentant de la population	D		2	2				3		2		3
E: Un représent de la Société Civile (Jeune et enfant)	E		2	2	3					3		
F: Un représentant du Secteur privé	F				2			2		2		3
G: Un représentant du quartier Notable	G		2	3	2					2		
H: Un représentant de l'ONG : Médecin sans frontière	H			2	2					3		2
I: Une représente des femmes vulnérables victimes	I		2	3	3			2				2
J: Habitant Magistrat	J		2		2							3
K: Chef de Bureau	K		2	2	3					2		

### 3.10.7 La structure des effets

Les femmes vulnérables victimes du quartier possèdent le TA (22), représentant le plus grand nombre de flux sortants alors que le représentant de la société dispose le TP (24) le nombre maximal de flux entrants. Pour des raisons purement techniques nous avons fait figurer le chef du quartier au centre du diagramme.

**Structure des Effets**  
**Commune de Lemba : Echangeur**



**Graphique 33** : Structures des effets– quartier Echangeur

Le nombre élevé de flèches rouges et leur répartition homogène dans les deux sens montre que les parties prenantes du quartier Echangeur sont totalement dans l'adhésion au projet. L'intérêt de chaque partie prenante à l'égard du projet est très élevé et son pouvoir d'influencer les autres parties prenantes à sa réalisation est très fort. Le quartier Echangeur peut servir de locomotive pour susciter l'intérêt et augmenter l'intentionnalité d'exercer son pouvoir pour la réalisation du projet. Une attention particulière doit être apportée à ce quartier par cette densité qui s'exprime à ce stade du projet dans le sens positif peut devenir négative et source de conflit à contagion élevée. La menace est latente mais l'enthousiasme prédomine dans la séquence actuelle.

### 3.10.8 Evaluation de diversité et l'égalité

Les résultats de l'enquête quantitative (Volet A) et les informations recueillies auprès les parties prenantes lors des focus group montrent que le groupe social des Kongo présente le tiers de la population dans le quartier, le deuxième groupe est le Luba qui travaille principalement dans les cultures maraîchères.

### 3.10.9 Les menaces et les opportunités

La matrice SWOT est présentée dans la figure ci-après.

## Matrice SWOT Quartier Echangeur

Points Forts (S)	Points Faibles (W)
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence des ONGs .</li> <li>✓ Harmonie sociale malgré la présence de plusieurs ethnies et groupes sociaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le grand nombre des constructions anarchiques</li> <li>✓ Infrastructure de base vétuste (routes, caniveaux, égouts) à réhabiliter</li> <li>✓ Risques d'inondation et d'érosion</li> <li>✓ Pas d'éclairage public</li> <li>✓ Problème d'insécurité</li> <li>✓ Existence d'un grand nombre des enfants de rue</li> <li>✓ Absence de marché</li> <li>✓ Absence de centre de formation professionnelle</li> <li>✓ Manque d'implication de la femme dans la société</li> <li>✓ Absence d'un centre de santé</li> </ul>
OPPORTUNITES (O)	MENACES (T)
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Emploi de la main d'œuvre locale (Réduction de chômage)</li> <li>✓ Une Structure locale de suivi et d'accompagnement de l'exécution du projet</li> <li>✓ Solidarité de la population locale</li> <li>✓ Population jeune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Prolifération des diverses maladies à cause des déchets déversés dans la rivière de N'djili</li> <li>✓ Manque d'encadrement des jeunes</li> <li>✓ Remise en cause du projet</li> <li>✓ Risque de débordement de la rivière de N'djili</li> <li>✓ La présence des actes de vandalismes</li> </ul>

Les points faibles du quartier échangeur porte aussi sur la vétuste des habitats et le niveau faible des infrastructures de base, les constructions anarchiques, l'absence de centres de santé ou de formation professionnelle. À cela s'ajoute le climat d'insécurité et le nombre trop élevé d'enfants dans la rue sans un réel efficace encadrement. Le vandalisme notamment des équipements publics fragilisent les éventuels investissements dans le quartier. Les points forts existent. La matrice SWOT retient les deux principaux à savoir la forte présence d'O.N.G. qui travaillent dans le secteur agricole surtout les cultures maraîchères, mais aussi auprès des jeunes. Le deuxième point fort porte sur l'harmonie sociale qui existe dans le quartier malgré la coexistence pacifique de trois ethnies à majorité Kongo C.

**Tableau 49** : Attentes des parties prenantes du Quartier Echangeur

Projets	Demandeurs	Bénéficiaires	Priorité
Encadrement des jeunes, création de centres professionnels, récréatifs, sportifs et culturels surtout pour les enfants vulnérables et création des centre de récupération des enfants en situation difficile (Problème de Kuluna, d'alcool et de la drogue)	- Un représentant du secteur privé - Le chef quartier	- Les jeunes du quartier et les environs	1
Construction d'un marché dans le quartier	- Les femmes du quartier	- La population du quartier et en premier place les femmes	2
Construction d'une infrastructure sanitaire: urgence, Banque de sang	- Les femmes du quartier	- Les habitants du quartier et des zones avoisinantes	3
Implantation des poteaux pour l'éclairage publique (L'absence de l'éclairage entraine des situations d'insécurité et fait augmenter les possibilités des crimes, éclairage de l'espace Ngidu, le grand carrefour entre Matete et Lumba, l'avenue Bokiki-"chinois", l'avenue du marché et l'avenue émancipation)	- Un représentant de la société civile	- Population du quartier - L'autorité locale et la police -Les infrastructures sociales et communaitaires	4
Mise en place des décharges publiques et des poubelles adaptées ( Le problème d'assainissement et de gestion des déchets entraîne des maladies)	- Un représentant du secteur privé	- Population locale	5
Construction des canaux de drainage, des digues et des passerelles, curage des caniveaux existants (Risque d'inondation et de stagnation des eaux provoquant plusieurs maladies)	- les habitants du quartier	- Les habitants des quartiers	6

### 3.10.10 Les risques sociaux potentiels

Les points faibles existant dans le quartier échangeur sont nombreux et certains sont menaçant car potentiellement générateurs de risques sociaux. On peut citer les principaux d'entre eux : la construction anarchique exacerbée, la vétusté des infrastructures de base lorsqu'elles existent, les inondations et l'érosion. L'insécurité de jour et de nuit, la non implication des femmes dans la vie sociale du quartier avec un nombre très élevé d'enfants de la rue.



Le diagramme des axes du quartier Echangeur montre que les parties prenantes du quartier Echangeur sont concentrés dans le quadrant haut à droite ce qui indique qu'il s'agit de personnes intéressées par le projet et possédant un pouvoir d'influence à l'égard de la réalisation très élevé les uns sur les autres. Il s'agit d'un positionnement dans une zone du diagramme dit stratégique. La consigne consiste à ne jamais les retourner contre le projet car leur pouvoir d'influence restera élevé mais utilisé dans un sens négatif. La spirale régressive sera facilement enclenchée.

### 3.10.11 Les conflits potentiels

La matrice des conflits relative au quartier Echangeur est la suivante :

Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
A : Cheffe de quartier	A	■										
B: Cheffe de rue 1 : femme vulnérable	B	■	■									
C: Cheffe de rue 2	C	■		■								
D: Un représentant de la population	D	■	■	■	■							
E : Un représent de la Société Civile (Jeune et enfant)	E				■	■						
F : Un représentant du Secteur privé	F	●	●	■			■					
G : Un représentant du quartier Notable	G		■		■	●	■	■				
H: Un représentant de l'ONG : Médecin sans frontière	H	●	■			■	■	●	■			
I: Une représenté des femmes vulnérables victimes	I	■	■			■	■	■	■	■		
J: Habitant Magistrat	J			■		●	■	■	■	●	■	
K : Chef de Bureau	K		■	■	■		■	●	■	■	■	■

La matrice des effets réalisée sur le quartier d'Echangeur relève que la population constitue un ensemble d'individus connectés à travers des relations d'intérêts et interagissent entre elles constituant ainsi un réseau social dense à l'égard de la réalisation du projet de développement urbain. On voit clairement à travers cette matrice qu'il existe de nombreuses relations de partenariat qui s'apparaissent nettement à des divergences sur le choix des projets à réaliser, ces dernières varient entre fortes, moyennes et faibles, par contre ces elles dominés par celles qui sont fortes et moyennes. Dans un autre sens, les grands et moyens conflits demeurent absents dans le quartier d'Echangeur, le seul conflit qui existe est faible et il se limite entre certaines parties prenantes. En effet, on remarque que le représentant de la population est en symbiose avec la majorité des parties prenantes, d'une part elles peuvent influencer et d'autre part elles sont réceptives à l'influence, ceci est dû peut être à aux attentes qui lui sont confiées, de même pour le représentant des femmes vulnérables qui semble en coordination totale avec toutes les parties prenantes.

### 3.11 Analyse qualitative du quartier Livulu de la Commune Lemba

#### 3.11.1 Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes

Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes se présentent dans le tableau suivant :

**Tableau 50** : Caractéristiques spécifiques des parties prenantes – Quartier Livulu

	Age	Sexe	Profession	Niveau d'instruction
<b>A : Chef de quartier Adjoint</b>	53	Masculin	chef de quartier Adjoint	
<b>B: Représentant de la société civile</b>	35	Femme	Médecin	Supérieur
<b>C : ONG</b>	33	Masculin	Actif à l'ONG	
<b>D : Représentant des habitants de quartier groupe vulnérable femme (Médecin)</b>	35	Femme	Médecin	Supérieur
<b>E : Femme vulnérable (vendeuse de pain)</b>	54	Femme	Commerçante	
<b>F: Membre du Bureau de quartier 1</b>	61	Femme	Fonctionnaire	
<b>G : Membre du Bureau de quartier 2</b>	55	Masculin	Fonctionnaire	
<b>H: Membre du Bureau de quartier (Secteur Privé)</b>	58	Masculin	Avocat	
<b>I : Membre du Bureau de quartier</b>	45	Masculin	Agent du Bureau de quartier	
<b>J: Administrateur du marché</b>	68	Masculin	Administrateur	
<b>K : Chef de jeune</b>	35	Masculin	commerçant	
<b>L : Habitant du quartier</b>	65	Masculin	Chômeur	
<b>M: Chef de rue</b>	76	Masculin	Retraité	
<b>N: Secteur public</b>	77	Masculin	Retraité	
<b>O: Notable</b>	83	Masculin	Retraité	

Les dispositions des parties prenantes dans les focus groups se présentent comme suit :



### 3.11.2 Participation potentielle et intérêt à l'égard des activités prévues dans le projet

Le tableau des intérêts des parties prenantes du quartier Livulu se présente comme suit :

**Tableau 51** : Intérêts des parties prenantes – Quartier Livulu

Parties Prenantes	Intérêts
Chef de quartier adjoint	Améliorer les conditions générales de son quartier (Aménagement et équipement des locaux du quartier, des rues, sécurité...
Un représentant de la Société civile	Construction de centres de santé Construction de centres de formation pour les jeunes
ONG	Encadrement d'enfants de la rue
Représentant d'un groupe vulnérable femme (Médecin)	Encadrement des femmes vulnérables Améliorer les conditions de vie des femmes du quartier
Représentante des Femmes vulnérables (vendeuse de pain)	Encadrement des femmes vulnérables Améliorer les conditions de vie des femmes du quartier
Membre du Bureau de Quartier (1)	Sécuriser le bureau de quartier.
Membre du Bureau de quartier (2)	Sécuriser le bureau de quartier.
Un représentant du Secteur Privé	Création des centres de formations
Membre du Bureau de quartier (3)	Sécuriser le bureau de quartier.
Un Représentant du Marché	Assurer les règles d'hygiène dans les marchés

<b>Parties Prenantes</b>	<b>Intérêts</b>
Un représentant des jeunes Habitant du Quartier	Assurer l'approvisionnement en eau potable dans le quartier Encadrement des jeunes
Habitant du Quartier	Canalisation des eaux de ruissellement
Chef de Rue Représentant du Secteur Public	Assurer la sécurité du quartier Construction d'un marché moderne
Notable	Encadrement des jeunes vulnérables et des enfants de la rue Diminution du problème d'érosion

Les principaux intérêts exprimés en termes de projet à concrétiser tournent principalement autour de la condition de vulnérabilité des femmes et des enfants. Il existe une similitude entre les attentes des principales parties prenantes du quartier Livulu et les objectifs du projet PDUR-K. Cette similitude suscite l'intérêt de la part des habitants et forge le soutien attendu et surtout éveille et nourrit l'espoir et son corollaire l'attente et l'impatience si le projet tarde ou se dévie de ses objectifs de départ. Ces parties prenantes représentent des vénérables or le projet affiche sa lutte contre la misère. Ils sont les alliés face à un même ennemi. Si l'ennemi change, l'alliance se désagrège et le risque social sera vite dépassé car ces parties prenantes n'ont plus rien à perdre.

### **3.11.3 Matrice d'influence d'intérêt**

La matrice d'influence d'intérêt des parties prenantes de Livulu, se présente comme suit :

Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	Σ TA
A : Chef de quartier Adjoint	A		2	2	3	2	2	2	1	2	3	2	2	3	1	2	29
B : Un Représentant de la société civile	B	2		2	1	2	2	1	1	2	2	3	2	1	2	1	24
C : Un représentant d'une ONG	C	2	1		2	1	2	3	2	1	2	3		1	1	2	23
D : Un Représentant de groupe vulnérable femme (Médecin)	D	1	1	2		3	1	1	0	1	0	1	2	1	1	0	15
E : Une représentante des Femmes vulnérables (vendeuse de pain)	E	3	0	1	1		1	1	1	2	2	0	0	1	0	0	13
F : Un Membre du Bureau de quartier (1)	F	3	2	2	3	2		2	1	2	2	2	2	3	2	1	29
G : Membre du Bureau de quartier (2)	G	3	3	1	2	1	1		2	2	3	2	2	3	2	2	29
H : Un représentant du Secteur Privé (3)	H	3	2	2	1	2	2	1		2	3	2	2	3	2	1	28
I : Un membre du Bureau de quartier (4)	I	2	2	1	1	2	2	1	2		2	2	1	2	2	2	24
J : Un représentant du marché	J	2	3	1	2	3	3	2	2	1		1	1	1	0	1	23
K : Un représentant de jeune	K	2	1	2	2	1	2	3	0	1	1		1	2	1	0	19
L : Un Habitant du quartier	L	2	0	1	1	0	1	0	0	1	1	1		0	0	0	8
M : Un Chef de rue	M	3	2	2	3	1	2	2	1	0	2	3	2		1	1	25
N : Un représentant du secteur public	N	1	2	3	1	2	1	2	0	1	2	1	2	2		1	21
O : Un Notable	O	1	2	1	2	0	0	1	0	1	2	2	1	0	1		14
	Σ TP	30	23	23	25	22	22	22	13	19	27	25	20	23	16	14	
	TA x TP	870	552	529	375	286	638	638	364	456	621	475	160	575	336	196	

Une lecture horizontale de la matrice nous donne un score global obtenu par le chef de quartier égal à (29 – 30). Ceci s'explique par la convergence des différentes influences des autres parties prenantes surtout les plus vulnérables pour la réalisation du projet.

L'analyse de la matrice d'intérêt- Influence est présentée dans le tableau suivant :

**Tableau 52** : Analyse de la matrice d'Intérêt-Influence – Quartier Livulu

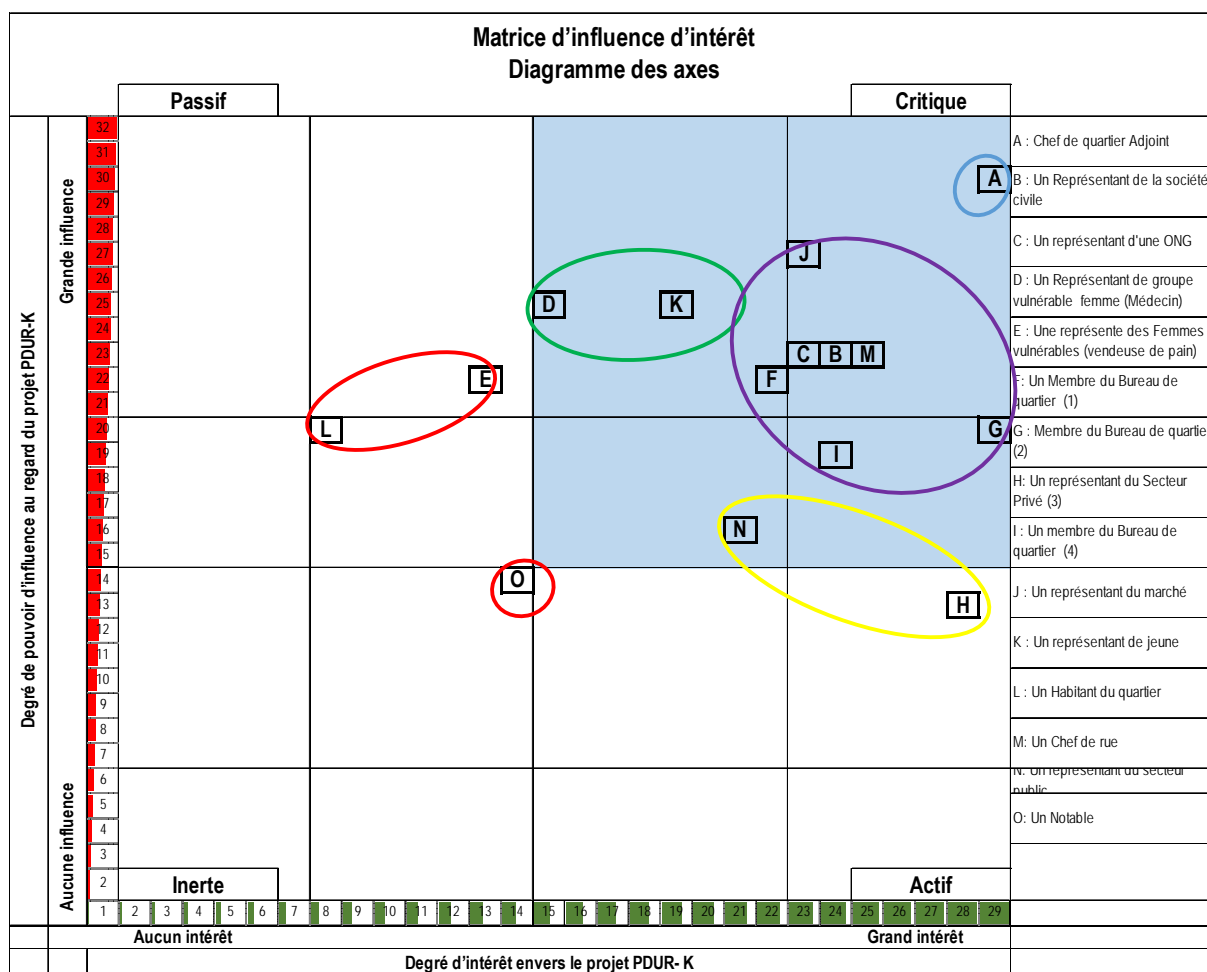
Partie prenante	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
<b>A: Chef de Quartier Adjoint</b>	<p>Le chef de Quartier Adjoint exerce une forte influence pour la réalisation du projet sur les femmes vulnérables, le Représentant du Marché et Le Chef de Rue, Ces derniers estiment que la Chef de Quartier Adjoint en tant qu'autorité locale est capable d'aider à la concrétisation du projet.</p> <p>Par contre on remarque que le Chef de Quartier Adjoint exerce une faible influence pour la réalisation du projet à l'égard du Représentant du Secteur Privé et le Représentant du Secteur Public.</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des autres parties prenantes, le chef de Quartier Adjoint obtient le score le plus élevé d'influence global pour la réalisation de projets de 29, score le plus élevé dans notre matrice.</p> <p>Il en est de même pour le score de l'influence globale subit par le chef de Quartier Adjoint de la part des autres et qui s'élève à 30.</p>
<b>B : Un représentant de la Société civile</b>	<p>La société civile obtient le score le plus élevé 3 auprès des Jeunes, Ces derniers estiment que la société civile est un facteur déterminant dans la réalisation du projet.</p>

Partie prenante	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
<b>C : ONG</b>	<p>Elle possède une forte influence pour la réalisation du projet auprès de la quasi-totalité des parties prenantes ce qui explique son score global de 23.</p> <p>Il est surprenant de noter que malgré la présence de 7 ONG dans le quartier, Ces dernières n'exercent aucune influence pour la réalisation du projet sur l'habitant du quartier.</p>
<b>D : Représentant d'un groupe vulnérable femme (Médecin)</b>	<p>L'influence globale du Représentant du Groupe Vulnérable femme s'élève à 15, un des scores les plus faibles. Elle semble se contenter d'influencer la partie prenante qu'elle juge capable d'être influente pour la réalisation du projet (Les femmes vulnérables).</p> <p>On note qu'elle n'a aucune influence sur le Secteur Privé, Le représentant du Marché et le Notable du Quartier. Ceci peut s'expliquer par la différence d'intérêt entre le Groupe Vulnérable Femme et ces parties prenantes.</p>
<b>E : Représentante des Femmes vulnérables (vendeuse de pain)</b>	<p>Mise à part le Chef de Quartier Adjoint, la Représentante des Femmes Vulnérables n'exerce quasiment aucune influence pour la réalisation du projet sur les différentes parties prenantes. Elle obtient un score global faible (13).</p>
<b>F : Membre du Bureau de Quartier (1)</b>	<p>Il possède une forte influence pour la réalisation du projet auprès de la quasi-totalité des parties prenantes ce qui explique son score global de 29.</p> <p>Toutefois il exerce une influence faible sur le Représentant du Secteur Privé et le notable du Quartier.</p>
<b>G : Membre du Bureau de quartier (2)</b>	<p>Il possède une forte influence pour la réalisation du projet auprès de la quasi-totalité des parties prenantes ce qui explique son score global de 29.</p> <p>Toutefois il exerce une influence faible sur l'ONG et le Représentant des femmes vulnérables.</p> <p>Il est surprenant de noter que le Membre du Bureau de Quartier (2) exerce une influence faible sur l'autre membre du Quartier (1) et ceci peut s'expliquer par la différence des intérêts personnels des deux membres.</p>
<b>H : Un représentant du Secteur Privé (3)</b>	<p>Il exerce dans l'ensemble et sur la majorité des parties prenantes une réelle influence pour la réalisation du projet, puisqu'il est un créateur d'emploi et de formation et peut être un levier de développement social.</p>
<b>I : Membre du Bureau de quartier (4)</b>	<p>Avec un score de 24 le membre du Bureau du Quartier possède une réelle influence sur les autres parties prenantes.</p>
<b>J : Un Représentant du Marché</b>	<p>Avec son score global de 23, le Représentant du Marché possède une réelle influence sur les autres parties prenantes.</p> <p>On note que ce dernier n'exerce aucune influence sur le Secteur Public.</p>
<b>K: Un représentant des jeunes</b>	<p>Il exerce une réelle influence pour la réalisation du projet, même si cette capacité d'influence n'est pas exercée sur le Notable du Quartier.</p>
<b>L: Habitant du Quartier</b>	<p>Mise à part le Chef de Quartier Adjoint, L'Habitant du Quartier n'exerce quasiment aucune influence pour la réalisation du projet sur les différentes parties prenantes. Il obtient le score global le plus faible (8). Il s'agit surtout d'une absence de volonté d'exercer une quelconque influence. Les Habitants du Quartier Livulu ne croient pas dans le projet de développement urbain.</p>
<b>M: Chef de Rue</b>	<p>Dans l'ensemble, le Chef de Rue arrive à influencer toutes les parties prenantes sauf le membre du Bureau de Quartier.</p>

Partie prenante	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
<b>N: Représentant du Secteur Public</b>	Avec son score global de 21, le Représentant du Secteur Public possède une réelle influence sur les autres parties prenantes. On note que le Secteur Public n'a aucune influence sur le Secteur Privé, pour ces derniers le secteur public n'arrive pas à être influent dans la dynamique de réalisation du projet.
<b>O : Notable</b>	Il exerce une faible voir aucune influence sur la majorité des parties prenantes. Il obtient un score global d'influence pour la réalisation du projet de seulement 14.

### 3.11.4 Diagramme des axes

La combinaison du degré du pouvoir d'influence des parties prenantes au regard du projet PDUR-K et du degré d'intérêt à son égard est fournie par le diagramme des axes suivant :



**Graphique 34 : Diagramme des axes – quartier Livulu**

Toutes les parties prenantes possèdent un pouvoir d'influence les uns sur les autres. Le chef de quartier adjoint, un membre du bureau du quartier et le représentant du secteur privé manifeste un intérêt total pour la réalisation du projet. Le quadrant bleu montre clairement que la majorité des parties prenantes du quartier Livulu ont un pouvoir d'influence et expriment un fort intérêt pour la réalisation du projet. Une habitante du quartier et la représentante des femmes vulnérables possède un pouvoir d'influence fort élevé mais manifeste peu d'intérêt pour le projet

comme si elles n'y croyaient plus et semblent résignées. Cette situation risque de se transformer en réaction négative. La menace est réelle pour elles.

### 3.11.5 Le phénomène de compensation et d'auto renforcement

Dans la matrice d'influence-d'intérêt, les scores obtenus par l'ensemble des parties prenantes sont élevés. Il n'y a pas beaucoup de place pour les mécanismes de compensation. Toutefois, les deux faibles scores obtenus par le chef de quartier adjoint à savoir, auprès des représentants des acteurs publics et privés sont largement compensés par l'apport en influence pour le représentant du secteur privé des représentants (O.N.G), bureau de Livulu, bureaux du quartier 2, bureau de quartier 7, femme qui travaille sur le marché, pour le représentant du secteur public la part d'un client viendra des représentants de la société civile, des bureaux de quartier et du secteur privé. C'est différents apports générés par des mécanismes compensatoires vont maintenir quasiment tous les scores d'influence à un niveau très élevé.

MECANISMES DE COMPENSATION DES INFLUENCES QUARTIER LIVILU																
Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
A : Chef de quartier Adjoint	A		2	2	3	2	2	2	1	2	3	2	2	3	1	2
B : Un Représentant de la société civile	B	2		2		2	2		↑	2	2	3	2		2	
C : Un représentant d'une ONG	C	2			2		2	3	2		2	3			↑	2
D : Un Représentant de groupe vulnérable femme (Médecin)	D			2		3			↑				2			
E : Une représentante des Femmes vulnérables (vendeuse de pain)	E	3							↑	2	2					
F : Un Membre du Bureau de quartier (1)	F	3	2	2	3	2		2	↑	2	2	2	2	3	2	
G : Membre du Bureau de quartier (2)	G	3	3		2				2	2	3	2	2	3	2	2
H : Un représentant du Secteur Privé (3)	H	3	2	2		2	2		↑	2	3	2	2	3	2	
I : Un membre du Bureau de quartier (4)	I	2	2			2	2		2					2	2	2
J : Un représentant du marché	J	2	3		2	3	3	2	2							
K : Un représentant de jeune	K	2		2	2		2	3						2		
L : Un Habitant du quartier	L	2														
M : Un Chef de rue	M	3	2	2	3		2	2			2	3	2			
N : Un représentant du secteur public	N		2	3		2		2			2		2	2		
O : Un Notable	O		2		2						2	2				

### 3.11.6 Le mécanisme de renforcement de l'influence

Le mécanisme de renforcement de l'influence qu'exerce une partie prenante sur une autre pour la réalisation du projet est réel et nous recommandons sa mise en place. À titre d'exemple nous voyons dans notre matrice que le chef de quartier exerce une très forte influence pour la réalisation du projet auprès des femmes vulnérables avec un score de 3, on constate aussi que d'autres parties prenantes exercent sur elles la même influence à savoir par le chef de quartier



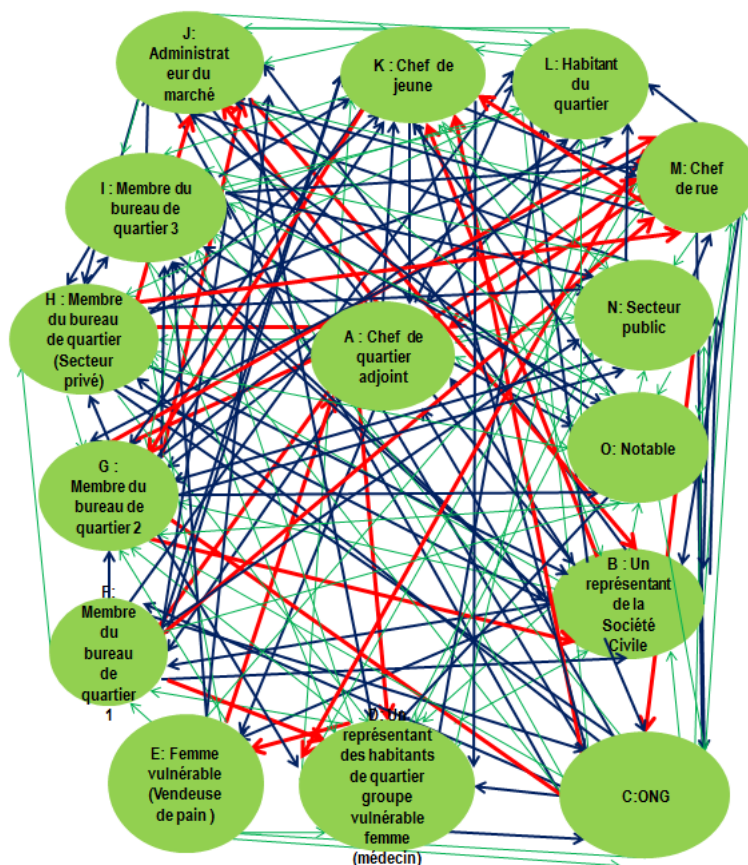
adjoint obtient un flux convergent de 8 parties prenantes pour renforcer son score à l'égard de la société civile (2). Il recevra des flux de renforcement sur presque toutes les parties prenantes.

MECANISMES DE RENFORCEMENT DES INFLUENCES QUARTIER LIVILU																
Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
A : Chef de quartier Adjoint	A		2	2	3	2	2	2		2	3	2	2	3		2
B : Un Représentant de la société civile	B			2	2	2	2	2		2	2	3	2			2
C : Un représentant d'une ONG	C				2	2	2	3		2	2	3	2			2
D : Un Représentant de groupe vulnérable femme (Médecin)	D			2		3	2	2		2	2	2	2			2
E : Une représentante des Femmes vulnérables (vendeuse de pain)	E			2	2	2	2	2		2	2	2	2			2
F : Un Membre du Bureau de quartier (1)	F		2	2	3	2		2		2	2	2	2	3		2
G : Membre du Bureau de quartier (2)	G		3		2	2	2	2		2	3	2	2	3		2
H : Un représentant du Secteur Privé (3)	H		2	2	2	2	2	2		2	3	2	2	3		2
I : Un membre du Bureau de quartier (4)	I		2	2	2	2	2	2			2	2	2	2		2
J : Un représentant du marché	J		3	2	2	3	3	2			2	2	2	2		
K : Un représentant de jeune	K		2	2	2	2	2	3			2	2	2	2		
L : Un Habitant du quartier	L		2	2	2	2	2	2			2	2	2	2		
M : Un Chef de rue	M		2	2	3	2	2	2			2	3	2			
N : Un représentant du secteur public	N		2	3	2	2		2			2		2	2		
O : Un Notable	O		2		2						2	2				

### 3.11.7 La structure des effets

La structure des effets nous montre en premier lieu le cours et l'intensité des flux individuels des effets.

Le chef de quartier adjoint possède le produit TA (29) et TP (30) les plus élevés. Il réunit le plus grand nombre de flux d'effets entrants et sortants et pour des raisons purement techniques nous l'avons fait figurer au centre du diagramme.



**Graphique 35** : Structure des effets – quartier Livulu

La densité des liens exprime l'existence d'un quasi consensus dans le quartier autour du projet. Ce consensus est le résultat d'une forte dynamique d'influence qui cocerne presque toutes les parties prenantes. La dominance de flèches rouges et bleues dans les deux sens montre le niveau fort du degré d'influence exercé ou subi par presque toutes les parties prenantes. Elles sont fortement impliquées pour le projet ils y portent un fort intérêt et possèdent un fort pouvoir d'influence mutuelle entre les parties prenantes du quartier Livulu. Le fait qu'il existe une réelle volonté de la part de la quasi-totalité des parties prenantes d'influencer les autres et à son tour d'être réceptifs à l'influence des autres traduit l'existence d'une Société particulière au sein du quartier Livulu ou les liens sont forts et se traduisent dans l'action tel que le soutien à l'égard du projet.

### **3.11.8 Evaluation de diversité et l'égalité**

Selon les parties prenantes du focus group et les résultats de l'enquête quantitative (Volet A), les Kongo constituent le premier groupe, suivi par les Luba et les Swahili. Ces différents groupes travaillent principalement dans le commerce, l'agriculture et les affaires.

### **3.11.9 Les menaces et les opportunités**

Une matrice SWOT mettant en évidence les menaces et les opportunités possibles à rencontrées est élaborée à partir des focus groups. Les résultats sont synthétisés comme suit :

## Matrice SWOT Lemba - Livulu

Points Forts	(S)
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La volonté des jeunes et des femmes du quartier</li> <li>✓ Harmonie sociale malgré la présence de 6 ethnies et groupes sociaux</li> <li>✓ Présence des ONG concernées par l'hébergement des enfants de la rue et des orphelins</li> <li>✓</li> </ul>	

Points Faibles	(W)
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Infrastructure de base vétuste (routes, caniveaux, égouts) à réhabiliter</li> <li>✓ Risques d'inondation et d'érosion</li> <li>✓ Le réseau d'approvisionnement en eau potable est en état vétuste (l'eau potable n'est pas accessible)</li> <li>✓ Pas d'éclairage public</li> <li>✓ Problème d'insécurité</li> <li>✓ Absence de marché</li> <li>✓ Absence de centre de formation professionnelle</li> <li>✓ Manque de latrines publiques</li> <li>✓ Les établissements scolaires et les hôpitaux sont loin du quartier</li> </ul>	

OPPORTUNITES	(O)
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Emploi de la main d'œuvre locale (Réduction de chômage)</li> <li>✓ Une Structure locale de suivi et d'accompagnement de l'exécution du projet</li> <li>✓ Population jeune</li> </ul>	

MENACES	(T)
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence d'un grand nombre d'enfants de la rue</li> <li>✓ le quartier est insalubre ce qui provoque les maladies</li> <li>✓ les règles d'hygiène sont non respectées dans les marchés</li> <li>✓ Manque d'encadrement des jeunes</li> <li>✓ Le manque des services d'urgences hospitaliers, les services de pédiatrie, le service dentaire.</li> <li>✓ Le phénomène de la Kuluna est devenu répandu</li> <li>✓ L'eau potable coûte cher</li> </ul>	

Le quartier Livulu manque de presque tout et concentre toutes les insuffisances et est le miroir de la vie sociale de misère au sens complet du terme. L'insécurité atteint le niveau de tolérance maximum car elle se généralise, s'organise et devient extrêmement violente. Le phénomène Kuluna se répand et touche de plus en plus de jeunes du quartier et recueille et enrôle de plus en plus de jeunes du quartier. L'absence d'éclairage public entretient et amplifie le sentiment d'insécurité. Les conditions sanitaires sont très rudimentaires. Les canalisations débordent en permanence avec la pluie, les déchets sont partout, les eaux stagnantes provoquent de nombreuses maladies, l'eau potable est rare et quand elle existe elle est inaccessible à cause du prix élevé. Tels sont les points faibles du quartier. Pour paraphraser le poète, le sentiment général est à la résignation que la majorité pense que « leur misère d'aujourd'hui est plus grande que celle de hier et encore moins que celle demain ».

**Tableau 53** : Attentes des parties prenantes– Quartier Livulu

Projets	Demandeurs	Bénéficiaires	Priorité
Electrification	Un habitant du quartier	Habitants du quartier	3
Formation et encadrement des femmes et des jeunes du quartier	Retraité de la fonction public Représentant d'une ONG Notable du quartier	Les femmes et les jeunes du quartier	5
Création de centres culturels et sportifs	Chef de rue	Les jeunes du quartier	6
Construction de centres de santé	Médecin dentiste	Habitants du quartier	4
Approvisionnement en eau potable	Chef de jeune dans le quartier Représentant de la fonction public Femme du quartier	Habitants du quartier	1
Canalisation des eaux de ruissellement	Habitant du quartier	Habitants du quartier	2
Construction d'un marché moderne	un administrateur du marché représentant de la fonction publique	Habitants du quartier	7
Les latrines publiques	Habitant du quartier	Habitants du quartier	9
Création d'un système organisé pour la gestion des déchets	Habitant du quartier	Habitants du quartier	8

### 3.11.10 Les risques sociaux potentiels

Le problème de l'insécurité constitue un des points très importants dans le quartier Livulu d'autant plus que les établissements scolaires et les centres de santé sont loin du quartier. On enregistre beaucoup de cas d'agression et de viols. A côté de ça, on note l'absence quasi totale de l'infrastructure de base, l'eau potable est de mauvaise qualité quand elle existe. Le diagramme des axes montre que les parties prenantes du quartier Livulu sont concentrés dans le quadrant haut à droite indique qu'il s'agit de personnes intéressées par le projet et possédant un pouvoir d'influence à l'égard de la réalisation très élevée les uns sur les autres. Il s'agit d'un positionnement dans une zone du diagramme dit stratégique. La consigne consiste à ne jamais

les retourner contre le projet car leur pouvoir d'influence restera élevé mais utilisé dans un sens négatif. La spirale régressive sera facilement enclenchée.

### 3.11.11 Les conflits potentiels

Pour mettre en évidence les conflits potentiels qui peuvent surgir tout au long du processus de réalisation du projet entre les différentes parties prenantes de Livulu, nous avons eu recours à la matrice des conflits suivante :

Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	
A : Chef de quartier Adjoint	A	■															
B : Un Représentant de la société civile	B	■	■														
C : Un représentant d'une ONG	C	■	■	■													
D : Un Représentant de groupe vulnérable femme (Médecin)	D	■	●	■	■												
E : Une représentante des Femmes vulnérables (vendeuse de pain)	E		●	●	■	■											
F : Un Membre du Bureau de quartier (1)	F		■	■			■										
G : Membre du Bureau de quartier (2)	G			■		●	■	■									
H : Un représentant du Secteur Privé (3)	H			■				■	■								
I : Un membre du Bureau de quartier (4)	I	■	■	●	●	■	■	■	■	■							
J : Un représentant du marché	J	■		■				■	■	■	■						
K : Un représentant de jeune	K	■	■	■			■		●	■	●	■					
L : Un Habitant du quartier	L	■	●		■	■	■	■	●	●	●	●	■				
M : Un Chef de rue	M	■				●	■	■	■	●				■			
N : Un représentant du secteur public	N	●	■		●		■	■	●	■		●			■		
O : Un Notable	O	■		■		■	■	■	●	■				●	●	■	

La matrice des effets réalisée sur le quartier Livulu nous a montré que la population constitue un ensemble d'habitants connectés dans un réseau social dense à l'égard de la réalisation du projet de développement urbain.

Les relations de partenariat fort, moyen et faible sont nombreuses dans cette matrice ce qui reflète qu'elles sont réceptives à l'influence réciproque des uns sur les autres à l'égard de la réalisation du projet. (M-A ; F-B ; K-C ; N-G...).

On voit clairement qu'il n'existe pas de grands conflits entre les différentes parties, seulement des petits et des moyens conflits. Le représentant du secteur privé et l'habitant du quartier apparaissent en conflit balbutiant avec la majorité des autres parties. Le nombre très réduit des flammes montre une possible convergence sur le choix des projets à réaliser dans ce quartier.

Concernant le chef quartier adjoint qui la partie prenante ayant le score d'influence le plus élevé, il est en partenariat avec toutes les autres parties sauf un petit conflit avec le représentant du secteur public.

### 3.12 Analyse qualitative des quartiers de Kisenso

#### 3.12.1 Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes

Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes se présentent dans le tableau suivant :

**Tableau 54** : Caractéristiques spécifiques des parties prenantes – Quartiers Kisenso

	Age	Sexe	Profession	Niveau d'instruction
<b>A : Chef de quartier</b>	59	Masculin	Chef de quartier	Supérieur
<b>B: Représentant de la société civile</b>	66	Masculin	Agent de développement	Supérieur
<b>C: ONG</b>	54	Femme	Représentante ONG AGR	Supérieur
<b>D: Chef de jeune</b>	35	Masculin	Fonctionnaire	Secondaire
<b>E: Victime genre et famille</b>	57	Femme		
<b>F : Secrétaire Femme</b>	37	Femme	Secrétaire	Supérieur
<b>G : Représentante des femmes</b>	51	Femme	Enseignante	Supérieur
<b>H:Groupe Social, Ethnie Ou Clan</b>	51	Masculin	Psychologue	Supérieur
<b>I:Secteur Public</b>	61	Masculin	Secrétariat communale	Supérieur
<b>J : Secteur Privé</b>	68	Masculin	Fonctionnaire	Supérieur
<b>K: Professionnel de l'aménagement</b>	67	Masculin	Ingénieur Génie Civile	Supérieur
<b>L : un habitant du quartier (Retraité)</b>	71	Masculin	Retraité	

Les dispositions des parties prenantes dans les focus groups se présentent comme suit :



### 3.12.2 Participation potentielle et intérêt à l'égard des activités prévues dans le projet

Le tableau des intérêts des parties prenantes se présente comme suit :

**Tableau 55** : Intérêts des parties prenantes – Quartiers Kisenso

Parties Prenantes	Intérêts
Chef de quartier	Améliorer les conditions générales de son quartier (Aménagement et équipement des locaux du quartier, des rues, sécurité...) Sécuriser le bureau de quartier.
Représentant de la société civile	Assurer les structures de base dans le quartier (routes, assainissement, déchets, toilettes publiques) Protection du quartier contre l'inondation Agir contre toute forme de vulnérabilité
Représentant d'ONG (4)	Désenclavement du quartier/infrastructures routières/caniveau. Protection des maisons contre l'érosion, renforcement Renforcement du réseau des canalisations, débouchage des égouts Encadrement des jeunes et création des centres pour les enfants des rues Implantation des poteaux pour l'éclairage public
Représentant des jeunes	Encadrement des jeunes Construction des écoles publiques Créer des centres d'encadrement et de formation pour les jeunes Construction d'un centre culturel
Une représentante des femmes vulnérables	Trouver une assistance sociale, un encadrement pour les filles-mères et les femmes vulnérables. Création de structure d'accueil et de soin pour les fille-mères.
Une secrétaire	Diminuer le taux d'analphabétisme et création de centre de formation professionnel et de loisirs pour les jeunes Scolarisation obligatoire
Une représentante des femmes	Centre d'écoute, de soutien et de protection. Aides financières, médicales et matérielles aux victimes
Un représentant d'un groupe social	Mettre en évidence l'existence de groupes ethniques ou l'absence de cette diversité.
Un représentant du secteur public	Construction des égouts, caniveaux, éclairage public, -réparation des routes Entretenir la voie ferrée Construire des châteaux d'eau et des points d'eau dans le quartier
Un représentant du secteur privé	Construction des routes, caniveau
Professionnels de l'aménagement	Réhabilitation des routes et des structures défectueuses Construire des châteaux d'eau et des points d'eau dans le quartier
Un habitant du quartier (Retraité)	Curage de la rivière de N'djili pour éviter le risque des inondations et de l'érosion Electrifier les artères principales du quartier

Les principaux intérêts exprimés en termes de projet à concrétiser tournent principalement autour de la condition de vulnérabilité des femmes et des enfants. Il existe une similitude entre les attentes des principales parties prenantes des quartiers Kisenso et les objectifs du projet PDUR-K. Cette similitude suscite l'intérêt de la part des habitants et forge le soutien attendu et

surtout éveille et nourrit l'espoir et son corollaire l'attente et l'impatience si le projet tarde ou se défie de ses objectifs de départ. Ces parties prenantes représentent des vulnérables or le projet affiche sa lutte contre la misère. Ils sont les alliés face à un même ennemi. Si l'ennemi change l'alliance se désagrège ou le risque social sera vite dépassé car ces parties prenantes n'ont plus rien à perdre.

### 3.12.3 Matrice d'influence d'intérêt

La matrice d'influence d'intérêt des parties prenantes de Kisenso, se présente comme suit :

Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	Σ TA
A : Chef de quartier	A		1	2	1	2	2	1	1	1	0	2	1	14
B: Représentant de la société civile	B	2		1	2	0	1	2	0	1	1	1	2	13
C: Un représentant de l'ONG (4)	C	3	1		1	1	0	3	1	0	2	1	1	14
D: Un représentant des jeunes	D	1	2	2		0	2	1	0	1	3	2	0	14
E: Une représentante des femmes vulnérables	E	1	1	0	2		2	1	1	2	0	0	2	12
F : Secrétaire Femme	F	2	1	0	1	1		2	1	3	1	0	1	13
G : Représentante des femmes	G	2	1	0	1	3	1		1	2	1	0	1	13
H:Un représentant d'un groupe Social	H	2	1	2	1	3	2	0		1	0	2	1	15
I:Un représentant du secteur Public	I	3	0	3	2	3	3	3	0		2	3	2	24
J : Un représentant du secteur Privé	J	2	1	1	1	1	0	2	1	0		1	1	11
K: Un Professionnel de l'aménagement	K	2	2	1	0	2	1	2	2	1	2		0	15
L : un habitant du quartier (Retraité)	L	0	1	0	1	1	0	3	1	0	2	2		11
	Σ TP	20	12	12	13	17	14	20	9	12	14	14	12	
	TA x TP	280	156	168	182	204	182	260	135	288	154	210	132	

Une lecture horizontale et verticale de la matrice nous donne un score global obtenu par le représentant du secteur public est de (24 – 12). Ceci s'explique par la convergence des différentes influences des autres parties prenantes surtout les plus vulnérables pour la réalisation du projet.

L'analyse de la matrice d'intérêt- Influence est présentée dans le tableau suivant :

**Tableau 56** : Analyse de la matrice d'Intérêt-Influence – Quartiers Kisenso

Partie prenante	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
<b>A: Chef de quartier</b>	Le chef de quartier exerce une faible influence sur la majorité des parties prenantes. Il obtient un score global d'influence de 14 seulement dans un quartier où son profil devrait lui permettre d'être nettement plus influent. Cela est sans doute dû à son intégration par les parties prenantes comme un maillon des autorités publiques.  Le chef quartier est le plus influencé par le représentant de l'ONG et le secteur public.

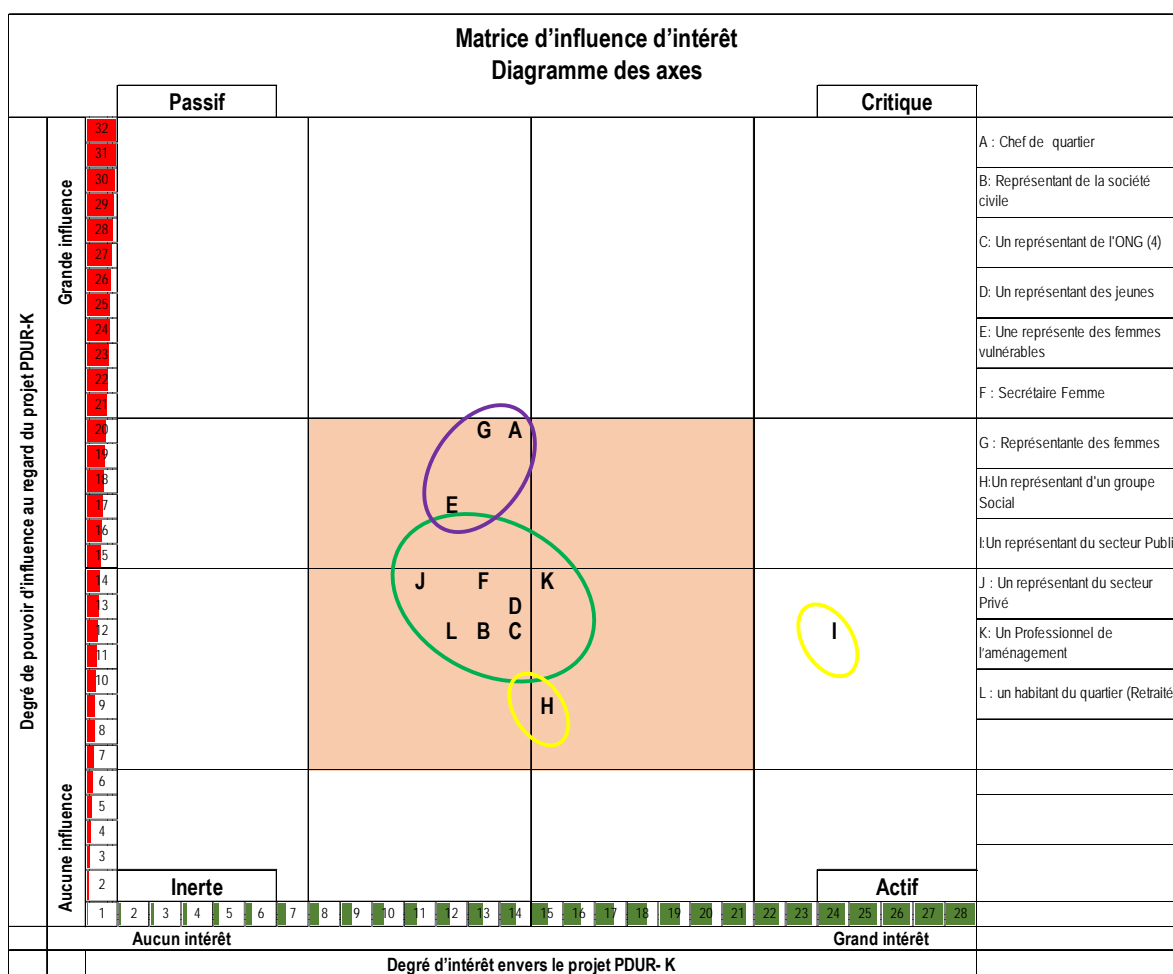


Partie prenante	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
<b>B : Société civile</b>	<p>On note que la société civile n'exerce aucune influence pour l'intérêt de réalisation du projet à l'égard des femmes vulnérables et du groupe social. Elle obtient un faible score auprès de la quasi-totalité des autres parties prenantes.</p> <p>L'influence globale qu'exerce la société civile dans ce quartier sur les autres parties prenantes pour la réalisation du projet est de 13.</p>
<b>C : ONG</b>	<p>L'O.N.G. obtient le score le plus élevé pour l'influence qu'elle exerce sur le chef de quartier ainsi que les femmes qui attendent beaucoup du projet social</p> <p>Par contre elle possède un faible score auprès de la quasi-totalité des autres parties prenantes et aucune influence sur le secteur privé et les femmes.</p>
<b>D : Représentant des jeunes</b>	<p>Dans l'ensemble, il n'arrive pas à être influent dans la dynamique de réalisation du projet pour 6 parties prenantes, il n'a aucune ou très faible influence sauf pour le cas du secteur privé. Il n'est pas considéré comme un levier ou un partenaire influent dans la réalisation du projet ce sentiment est soumis aussi des parties prenantes vulnérables.</p>
<b>E : Femme vulnérable</b>	<p>Leur d'influence en matière d'intérêt pour la réalisation du projet reste faible par rapport aux autres parties prenantes.</p> <p>L'influence globale des femmes vulnérables s'élève à 12, un des scores les plus faibles de la matrice de leur zone.</p> <p>Elle semble se contenter d'influencer les quatre parties prenantes qu'elle juge capable d'être influent pour la réalisation du projet. On note qu'elle n'exerce aucune influence sur l'ONG ni sur le secteur privé et le professionnel de l'aménagement.</p>
<b>F : Secrétaire femme</b>	<p>Elle possède une forte influence pour la réalisation du projet auprès du représentant du secteur public avec un score de 3. Cette influence est réciproque.</p> <p>Toutefois elle reste sans aucune influence sur l'O.N.G. et le professionnel de l'aménagement.</p>
<b>G : Représentante des femmes</b>	<p>L'influence globale des femmes s'élève à 13, un des scores les plus faibles dans. leur zone d'influence en matière d'intérêt pour la réalisation du projet se limite à trois parties prenantes On note qu'elle n'exerce aucune influence pour la réalisation du projet sur l'ONG et le professionnel de l'aménagement.</p> <p>En contrepartie, elles obtiennent le score le plus élevé de la matrice quant aux influences subit par les autres parties prenantes (20)</p>
<b>H : Groupe social</b>	<p>Le groupe social exerce une influence forte sur les femmes vulnérables (3). En contrepartie, il n'exerce aucune influence pour la réalisation du projet à l'égard des femmes.et du secteur privé.</p> <p>Concernant l'influence qu'il subit des autres parties prenantes, il est le moins influencé pour sa zone avec un score global qui vaut 9.</p>
<b>I : Secteur public</b>	<p>Le secteur public obtient le score le plus élevé pour l'influence qu'il exercera sur la majorité des parties .On remarque qu'il n'a aucune influence pour la réalisation du projet à l'égard de la société civile et du groupe social</p> <p>En cumulant les différents scores de l'influence qu'il exerce sur chacune des parties prenantes, le secteur public obtient un score d'influence global pour la réalisation de projets de 24, le score le plus élevé dans notre matrice.</p> <p>On note qu'il est influencé le plus par la secrétaire.</p>

Partie prenante	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
<b>J : Secteur privé</b>	On note que le secteur privé a une très faible influence sur la majorité des parties prenantes. Dans l'ensemble il n'arrive pas à être influent ce qui explique son score global le plus faible dans la matrice (11)
<b>K : Professionnel de l'aménagement</b>	Le professionnel de l'aménagement a une faible influence dans la dynamique de réalisation du projet pour la majorité des parties prenantes Il obtient un score global d'influence pour la réalisation du projet égal à 15.  Il subit le plus l'influence du secteur public ce qui est complètement normale pour une zone où la majorité des infrastructures ont besoin d'une réhabilitation voire une reconstruction.
<b>L: habitant du quartier</b>	L'habitant du quartier n'est pas influent pour la majorité des parties prenantes sauf pour la représentante des femmes où on enregistre un score élevé (3).  Son score global d'influence est l'un des scores les plus faibles dans sa zone (11).

### 3.12.4 Diagramme des axes

La combinaison du degré du pouvoir d'influence des parties prenantes au regard du projet PDUR-K et du degré d'intérêt à son égard est fournie par le diagramme des axes suivant :



Graphique 36 : Diagramme des axes – quartiers Kisenso

Il s'agit d'un cas particulier d'un quartier qui ne croit plus à rien. La quasi-totalité des parties prenantes exprime un faible intérêt pour le projet et possède un faible pouvoir d'influence les uns sur les autres. Ils constituent un ensemble d'individus sans lien ni sensibilité à l'égard du projet, il s'agit là d'un foyer de conflit latent à surveiller.

### 3.12.5 Le phénomène de compensation et d'auto renforcement

Dans ces quartiers Kisenso ; le mécanisme de compensation s'exerce de façon très nette car l'influence du chef de quartier est faible (score 1) envers 7 parties prenantes sur un total de 12 parties prenantes du focus group. Le faible niveau d'influence exercée sur la représentante des femmes sera compensé par un flux compensatoire de 7 parties prenantes dont trois avec un score de (3). L'absence d'influence exercée par le chef de quartier sur le représentant du secteur privé sera compensé par l'effort de 5 autres parties prenantes.

MECANISMES DE COMPENSATION DES INFLUENCES QUARTIER KESENSO													
Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
A : Chef de quartier	A		1	2	1	2	2	1	1	1	0	2	1
B: Représentant de la société civile	B	2	↑		2			2	↑	↑	↑		2
C: Un représentant de l'ONG (4)	C	3	↑		↑			3	↑	↑	2		↑
D: Un représentant des jeunes	D		2	2			2	↑	↑	↑	3	2	↑
E: Une représentante des femmes vulnérables	E		↑		2		2	↑	↑	2	↑		2
F : Secrétaire Femme	F	2	↑		↑			2	↑	3	↑		↑
G : Représentante des femmes	G	2	↑		↑	3		↑	↑	2	↑		↑
H: Un représentant d'un groupe Social	H	2	↑	2	↑	3	2	↑	↑		↑	2	↑
I: Un représentant du secteur Public	I	3	↑	3	2	3	3	3	↑		2	3	2
J : Un représentant du secteur Privé	J	2	↑					2	↑				
K: Un Professionnel de l'aménagement	K	2	2			2		2	2		2		
L : un habitant du quartier (Retraité)	L							3			2	2	

### 3.12.6 Le mécanisme de renforcement de l'influence

La matrice nous indique que le chef de quartier exerce une forte influence pour la réalisation du projet auprès du représentant de l'ONG avec un score de 2, on constate aussi que d'autres parties prenantes exercent sur lui la même influence à savoir le représentant des jeunes, le représentant du groupe social et le représentant du secteur public. Le cumul de ces multiples influences se renforce et la résultante de l'influence globale exercée sur le représentant de permettra de maintenir ce score à son plus haut niveau. Il en est de même de l'influence

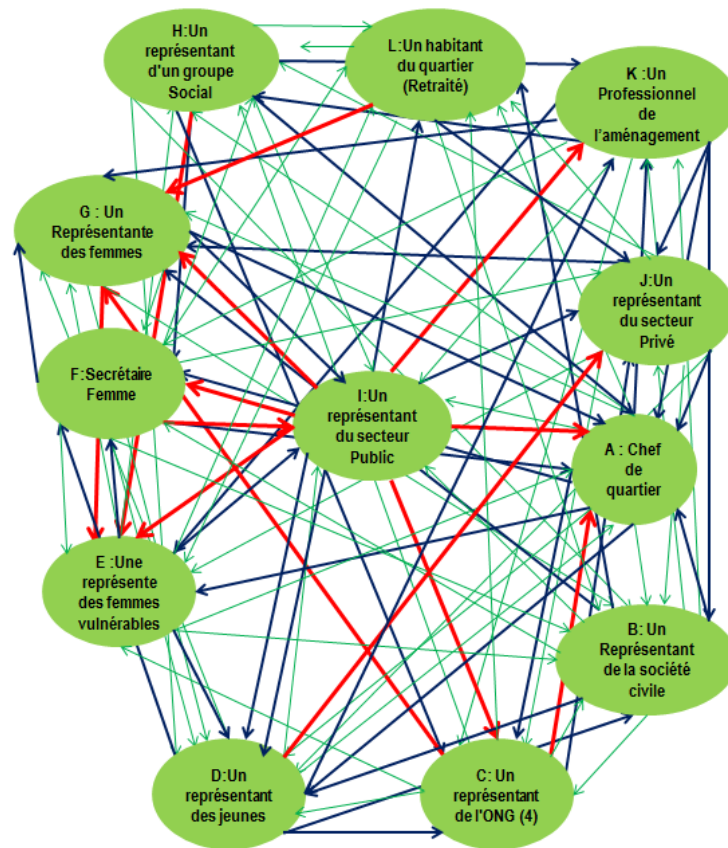
qu'exerce le chef de quartier sur la représentante des femmes vulnérables qui pourra être renforcée par l'influence qu'exercent aussi les parties prenantes G, H, I, K sur elle. Le même mécanisme agira sur le représentant de l'ONG et le professionnel de l'aménagement.

MECANISMES DE RENFORCEMENT DES INFLUENCES QUARTIER KESENSO													
Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
A : Chef de quartier	A			2		2	2					2	
B: Représentant de la société civile	B			↑		↑	↑					↑	
C: Un représentant de l'ONG (4)	C			↑		↑	↑					↑	
D: Un représentant des jeunes	D			2			2					2	
E: Une représentante des femmes vulnérables	E			↑		↑	2					↑	
F : Secrétaire Femme	F			↑		↑	↑					↑	
G : Représentante des femmes	G			↑		3	↑					↑	
H:Un représentant d'un groupe Social	H			2		3	2					2	
I:Un représentant du secteur Public	I			3		3	3					3	
J : Un représentant du secteur Privé	J					↑						↑	
K: Un Professionnel de l'aménagement	K					2						↑	
L : un habitant du quartier (Retraité)	L											2	

### 3.12.7 La structure des effets

La structure des effets nous montre en premier lieu le cours et l'intensité des flux individuels des effets.

Le représentant du secteur public possède le produit TA (24) et TP (12) les plus élevés. Il réunit le plus grand nombre de flux d'effets sortants et pour des raisons purement techniques nous l'avons fait figurer au centre du diagramme.



**Graphique 37** : Structure des effets – quartier Kisenso

Il s'agit d'une matrice des effets de type périphérique. La partie prenante centrale qui est le représentant du secteur public ne constitue pas un nœud de flèches rouges à score élevé. D'ailleurs le milieu de la matrice est clairsemé. Ceci indique que cette partie prenante est centrale uniquement parce qu'elle reçoit ou émet des flèches rouges mais jamais dans les deux sens, excepté pour la relation avec la représentante des femmes (secrétaire). Il ne pourra être pris comme un meneur du projet au sein du quartier de kisenso. On voit se constituer autour de certaines parties prenantes des petits pôles d'influence (chef de quartier (A), la représentante des femmes (G), la représentante des femmes vulnérables). D'autres petits pôles de moindre influence se structurent autour du représentant des jeunes de la société civile, du professionnel de l'aménagement et du représentant d'une O.N.G.).

### 3.12.8 Evaluation de diversité et l'égalité

D'après les parties prenantes dans les focus group et l'enquête quantitative (Volet A), la composition sociale du quartier est dans une très large majorité formée par les Kongo avec néanmoins un groupe social des Yanzi assez important.

### 3.12.9 Les menaces et les opportunités

Une matrice SWOT mettant en évidence les menaces et les opportunités possibles à rencontrées est élaborée à partir des focus groups. Les résultats sont synthétisés comme suit.

## Matrice SWOT Kisenso

Points Forts (S)	Points Faibles (W)
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Structure éducative Structure de Santé.</li> <li>✓ Harmonie sociale malgré la présence de plusieurs ethnies et groupes sociaux.</li> <li>✓ Solidarité familiale.</li> <li>✓ Existence d'une structure éducative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manque des institutions administratives.</li> <li>✓ Absence des centres de formation professionnelle pour les jeunes.</li> <li>✓ Pas d'écoles publiques.</li> <li>✓ Le phénomène d'érosion.</li> <li>✓ Pas de marché.</li> <li>✓ Taux d'alphabétisme élevé.</li> <li>✓ Présence de la prostitution et des enfants de la rue.</li> <li>✓ Loyer très cher.</li> <li>✓ Pas de décharge publique pour les déchets ménagères.</li> <li>✓ Mauvaise qualité d'eau potable.</li> <li>✓ Habitat vétuste</li> <li>✓ Infrastructure de base délabrée (routes, caniveaux, égoûts)</li> <li>✓ Quartier enclavé lors de la saison pluvieuse.</li> <li>✓ Pas d'électricité</li> <li>✓ Pas d'éclairage public (existence de poche d'insécurité)</li> <li>✓ Absences des institutions de micro finances.</li> </ul>
OPPORTUNITES (O)	MENACES (T)
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Population jeune</li> <li>✓ Existence des ouvriers migrant d'autre pays</li> <li>✓ Présence des églises</li> <li>✓ Potentiel agricole important.</li> <li>✓ Potentiel touristique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence des enfants de rue.</li> <li>✓ Banditisme nocturne des enfants</li> <li>✓ Défaillance au niveau de l'éducation sanitaire.</li> <li>✓ Absence de système de transport public.</li> <li>✓ Eau contaminée de la rivière de Ndjili</li> <li>✓ Contamination du sol.</li> <li>✓ Les parties prenantes ne sont pas impliquées.</li> <li>✓ Absence des opportunités de formation professionnelle.</li> <li>✓ La main-d'œuvre locale n'est pas valorisée</li> <li>✓ La migration des familles suite à l'insécurité vers les autres communes.</li> </ul>

Avec un taux d’alphabétisme élevé, l’absence d’écoles publiques et de centre de formation pour les jeunes et un chômage chronique les quartiers de Kisenzo n’offre pas beaucoup de perspectives positives pour ces jeunes. La prostitution de jeunes filles est très élevée dans le quartier. L’état de délabrement des infrastructures de base (route, canalisations, évacuation) l’absence d’éclairage public, l’absence de décharge publique, l’effet néfaste des érosions vu le caractère enclavé du quartier durant la saison des pluies, la vétusté des habitats rendent morose la vie sociale dans le quartier. La migration de plus en plus grande des familles suite à l’insécurité vers d’autres communes est un signe fort de la gravité de la vie sociale dans les quartiers de Kisenzo.

Ce qui ressort de l’analyse qualitative du quartier est le sentiment de résignation qui envahit toutes les parties prenantes. Ceci se traduit par une inertie de saisir la moindre opportunité pour s’en sortir. Il faudrait prendre en charge les habitants du quartier et éviter qu’ils ne basculent vers le rejet du projet et constituer un apport facile en cas de conflit qui se déclenche dans un autre quartier.

**Tableau 57** : Attentes des parties prenantes– Quartiers Kisenzo

Projet	Demandeur	Bénéficiaire	Priorité	Observation
<b>Réhabilitation des routes</b>	CCD, Société civile	Population du quartier Les pratiquants de la route Exploitants des engins	1	
<b>Curage et dragage de la rivière de N’djili</b>	Chef du quartier, Secteur public, Repr des femmes, Société civile	Les riverains La population du quartier les commerçants Tous les habitants de Kinshasa	1	
<b>Construction des écoles publiques</b>	Repr des femmes, ONG, Société civile, chef de groupe	Les enfants du quartier et environ	6	
<b>Entretenir la voie ferrée</b>	CCD	La population du quartier les voyageurs les habitants de Kinshasa	7	
<b>Electrifier les artères principales du quartier</b>	Repr des femmes, CCD, Société civile	La population du quartier et environ les femmes la police les infrastructures sociale et communautaire	2	Kisenzo gare Route de la paix route de la Savane

Projet	Demandeur	Bénéficiaire	Priorité	Observation
<b>Créer des centres d'encadrement et de formation pour les jeunes</b>	ONG, Représentant des femmes, chef de groupe, <b>social</b>	Les jeunes du quartier et environ les femmes vulnérables les handicapés	3	à quartier Nsola à quartier Dingi dingi à Kisenso Gare
<b>Construire un centre culturel</b>	ONG, chef de groupe	Les jeunes du quartier et environ les femmes	4	à quartier kabila
<b>Construire des châteaux d'eau et des points d'eau dans le quartier</b>	Repr des femmes, chef de groupe, CCD	La population du quartier et environ les femmes du quartier	5	
<b>construction des canaux de drainage, digues et passerelles pour la protection contre l'érosion</b>	Repr des femmes, Chef du quartier, chef du groupe	les habitants du quartier	1	

### 3.12.10 Les risques sociaux potentiels

L'environnement sanitaire, écologique, les infrastructures de base, l'environnement sécuritaire sont quasiment absent dans le quartier Kisenso. Les jeunes ont intégré la forme de vie qu'ils mènent, les conditions dans lesquelles ils vivent et on voit apparaître une certaine forme de lassitude voire de résignation. Lister les points faibles ne servirait à rien car tout est à faire ou refaire.

Le diagramme des axes du quartier Kisenso montre une très forte concentration autour de la moyenne du niveau d'intérêt et du pouvoir d'influence sur les autres parties prenante. Cette situation d'attentisme peut dans l'hypothèse d'une dérive vers un désintérêt total à l'égard du projet soit évoluer en développant un pouvoir d'influence élevé actif et surtout négatif. Dans un scénario de mécontentement, les habitants du quartier Kisenso pourront facilement être manipulés ou suivre volontairement les initiatives de conflit prises dans d'autres quartiers.

### 3.12.11 Les conflits potentiels

Pour mettre en évidence les conflits potentiels qui peuvent surgir tout au long du processus de réalisation du projet entre les différentes parties prenantes de Kisenso, nous avons eu recours à la matrice suivante :



Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
A : Chef de quartier	A	■											
B: Représentant de la société civile	B		■										
C: Un représentant de l'ONG (4)	C		●	■									
D: Un représentant des jeunes	D	●	■		■								
E: Une représenté des femmes vulnérables	E	■		●		■							
F : Secrétaire Femme	F	■	●	🔥	■	■	■						
G : Représentante des femmes	G		■	●	●		■	■					
H: Un représentant d'un groupe Social	H							●	■				
I: Un représentant du secteur Public	I		●				■		●	■			
J : Un représentant du secteur Privé	J		●	■	■		●			●	■		
K: Un Professionnel de l'aménagement	K	■		●	●				■	■		■	
L : un habitant du quartier (Retraité)	L	●	■	●		■	●		●	●			■

La matrice des conflits réalisée sur le quartier Kisenso nous a montré que la population constitue un ensemble d'habitants connectés dans un réseau social dense à l'égard de la réalisation du projet de développement urbain.

On voit clairement qu'il n'existe pas de conflit latent sauf pour le cas des représentants des ONG et la secrétaire. Cette dernière possède une relation de fort partenariat avec le secteur public. Elle est la seule de ce genre pour cette zone d'étude.

Les petits conflits majoritairement présents dans la matrice reflètent une relation un peu tendue entre les différentes parties prenantes concernées (C-B ; D-A ; G-D ; L-F...).

Pour le reste, un partenariat faible ou moyen les réuni, ceci montre qu'ils sont réceptifs à l'influence réciproque des uns sur les autres à l'égard de la réalisation du projet.

### 3.13 Synthèse de l'analyse qualitative (Volet B)

#### 3.13.1 Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes

Les caractéristiques spécifiques des parties prenantes se présentent dans le tableau suivant :

**Tableau 58** : Caractéristiques spécifiques des parties prenantes – Synthèse

Parties Prenantes	Nombre	Genre	
		Homme	Femme
<b>Chefs de quartier / Chefs de rue</b>	17	13	4
<b>Représentants de la société civile</b>	10	9	1
<b>Représentants des ONGs</b>	10	8	2
<b>Représentantes des femmes vulnérables</b>	16	1	15
<b>Représentants des groupes vulnérables Jeune /Enfant</b>	11	8	3
<b>Représentants des habitants de quartier groupe vulnérable</b>	8	6	2
<b>Représentants des Groupes Sociaux</b>	8	6	2
<b>Représentants du secteur public</b>	8	8	0
<b>Représentants du secteur Privé</b>	11	10	1
<b>Représentants de l'église</b>	8	8	0
<b>Des Décideurs politiques</b>	7	7	0
<b>Des spécialistes de l'aménagement</b>	7	6	1
<b>Des Habitants des quartiers</b>	18	13	5
<b>Total</b>	139	103	36

Les parties prenantes apparaissent comme le centre matriciel de toute dynamique au sein de son quartier. Il tire ce positionnement du niveau de connaissances pèsera par la quasi-totalité des parties prenantes, de sa lecture de la réalité, des enjeux de la pertinence de ses analyses et de manière globale, de son niveau d'expertise.

À cela j'ajoute sa volonté de dialogue voire associer les autres parties prenantes à la vie du quartier dans sa diversité. Ses caractéristiques lui procurent une réelle légitimité. La mise en place d'une relation durable, évolutive et synergétique avec les parties prenantes est incontournable pour la réussite de la phase de conception, d'adhésion et d'appropriation du projet. Cette relation souhaitée prendre la forme d'un dialogue non configuré à l'avance. Plusieurs formes de dialogue peuvent être retenues simultanément et adaptées spécifiquement à telle ou telle partie prenante Prise individuellement. Les différents résultats obtenus nous ont permis de proposer un profil plus affiné sur chaque partie prenante et de préciser son niveau d'intérêt à l'égard du projet et sa capacité d'influencer les autres parties prenantes pour la concrétisation du projet.

À partir de toutes ces clarifications nous présentons dans le tableau ci-dessous les différentes formes de dialogue en fonction des parties prenantes des quartiers de la zone d'étude du projet.

**Tableau 59 : Les relations avec les parties prenantes – Synthèse**

Parties prenantes	Entretien	Communication	Implication	Partenariat
<b>Profils</b>	-Non actives -Aucun intérêt	-Peu actives -Potentiellement intéressées.	-Intérêt fort pour le projet. -Pouvoir d'influence fort	-Intérêt fort pour le projet. -Pouvoir d'influence fort -Veulent une relation solide et durable dans le moyen et long terme
<b>Chefs de quartier / Chefs de rue</b>				Il s'agit d'un partenaire clé. Une relation durable inscrite dans la durée est recommandée.
<b>Représentants de la société civile</b>			Degré d'influence fort et un intérêt fort.	
<b>Représentants des ONGs</b>		Moins influant mais intéressé.		
<b>Représentantes des femmes vulnérables</b>			Degré d'influence fort et un intérêt fort.	
<b>Représentants des groupes vulnérables Jeune /Enfant</b>		Moins influant mais intéressé.		
<b>Représentants des habitants de quartier groupe vulnérable</b>			Degré d'influence fort et un intérêt fort	
<b>Représentants des Groupes Sociaux</b>			Degré d'influence fort et un intérêt fort.	
<b>Représentants du secteur public</b>		Moins influant mais intéressé.		
<b>Représentants du secteur Privé</b>		Moins influant mais intéressé.		
<b>Représentants de l'église</b>			Degré d'influence fort et un intérêt fort.	
<b>Décideurs politiques</b>			Degré d'influence fort et un intérêt fort.	
<b>Spécialistes de l'aménagement</b>	Pas actifs sur le projet			
<b>Des Habitants des quartiers</b>		Moins influant mais intéressé.		

### 3.13.2 Participation potentielle et intérêt à l'égard des activités prévues dans le projet

L'adhésion et l'appropriation par les habitants des quartiers ciblés par la zone d'étude du projet PDUR-K suivent un processus évolutif, cumulatif et auto-renforçant que nous avons pu mettre en évidence dans notre enquête qualitative.

Certaines parties prenantes peuvent manifester d'emblée un intérêt qui se traduira par un soutien plus ou moins ferme et manifeste. Toutefois, une certaine opposition chez d'autres parties prenantes peut émerger et s'exprimer de manière graduelle ou tout azimut. Nous avons mis en évidence les contraintes qu'elles pourraient éventuellement produire sur le processus d'intégration, d'adhésion et de participation.

Tout projet de développement urbain comme celui du PDUR-K est par essence porteur d'espoir, et offre de réelles opportunités pour la population ciblée. Nous avons mis en évidence les plus saillantes d'entre elles en mettant en évidence les intérêts de chaque partie prenante à l'égard du projet.

**Tableau 60** : Intérêts des parties prenantes – Synthèse

Parties Prenantes	Intérêts
<b>Chef de quartier</b>	-Améliorer les conditions générales de son quartier (Aménagement et équipement des locaux du quartier, des rues, sécurité...) -Sécuriser le bureau de quartier.
<b>Représentant de la société civile</b>	Assurer les structures de base dans le quartier (routes, assainissement, déchets, toilettes publiques) Agir contre toute forme de vulnérabilité
<b>ONG</b>	- Encadrement des jeunes vulnérables dans des structures réhabilitées et modernisées.
<b>Représentant des habitants de quartier d'un certain niveau éducatif et potentiellement affectée par les inondations et autres...</b>	-Désenclavement du quartier/infrastructures routières/caniveaux. -Protection des maisons. -Renforcement du réseau des canalisations, débouchage des égouts
<b>Représentant des habitants de quartier « groupe vulnérable »: femme</b>	-Trouver une assistance sociale, un encadrement pour les filles-mères et les femmes vulnérables. -Création de structure d'accueil et de soin pour les fille-mères.
<b>Représentant des habitants de quartier « groupe vulnérable »: Jeune/Enfant de la rue</b>	-Diminuer le taux d'analphabétisme - loisirs jeunes (créer des centres de jeunes, activités sportives et culturelles). - scolarisation obligatoire
<b>Représentant des habitants de quartier « groupe vulnérable »: victime</b>	- centre d'écoute, de soutien et de protection. - Aides financières, médicales et matérielles aux victimes
<b>Représentant d'un groupe social ou ethnie ou clan</b>	Mettre en évidence l'existence de groupes ethniques ou l'absence de cette diversité.
<b>Représentant du secteur public.</b>	-Construction d'égouts, caniveaux, éclairage public, points d'arrivée d'eau -réparation des routes

Parties Prenantes	Intérêts
Représentant du secteur privé	-centres de formation, développement du réseau de transport, éclairage
Représentant de l'Eglise	Encadrement des jeunes et enfants de la rue. Faire face à la délinquance.
Décideur politique	-accès à l'emploi, création de bureau d'emploi, santé publique
Professionnels de l'aménagement	Réhabilitation des routes et des structures défectueuses
Habitante travaillante	- Aménagement du marché, éclairage, sécurité,

Ces intérêts lorsqu'ils se caractérisent par le projet PDUR-K deviennent des soutiens qui s'expriment de diverses manières par les parties prenantes. Ces soutiens peuvent être directs ou procéder par pallier. Soutenir suppose l'appui, l'encouragement et l'implication. Le soutien suppose aussi l'existence de liens affectifs forts qui s'inscrivent dans la durée et favorisent l'adhésion et l'appropriation du projet par les habitants.

Certaines parties prenantes peuvent montrer une opposition au projet. Les raisons sont multiples allant de la non-adéquation de leurs besoins au projet, la localisation géographique éventuelle des travaux, le favoritisme anticipé d'un quartier sur un autre. Toutes ces raisons et d'autres ont été mis en évidence dans notre enquête qualitative pour les circonscrire. Nous avons développé ce mécanisme dans la partie consacrée aux risques sociaux.

Les contraintes s'expriment lorsque le projet s'oppose aux intérêts de certaines parties prenantes. Tout projet même de développement social se heurte en amont dès sa phase de conception à des difficultés qu'il est nécessaire de cerner et d'évaluer. En effet certaines d'entre elles peuvent constituer en s'aggravant de véritables freins au projet. Nous avons mis en évidence les contraintes susceptibles de ralentir un projet de développement social tel que le PDUR-K.

Les opportunités sont plurielles et touchent toutes les parties prenantes. Les opportunités sont en effet nombreuses et variées car le projet de par sa configuration sociale et dans une approche de développement, couvre un large éventail de secteurs d'activité et cible plusieurs parties prenantes notamment les plus vulnérables. Les opportunités chargent les motivations, alimentent les attentes et en font des leviers initiateurs d'action. Ceci peut se transformer en impatience si le démarrage du projet tarde car le temps des concepteurs du projet social et celui des bénéficiaires n'est pas le même.

### 3.13.3 Synthèse d'influences-intérêts des parties prenantes

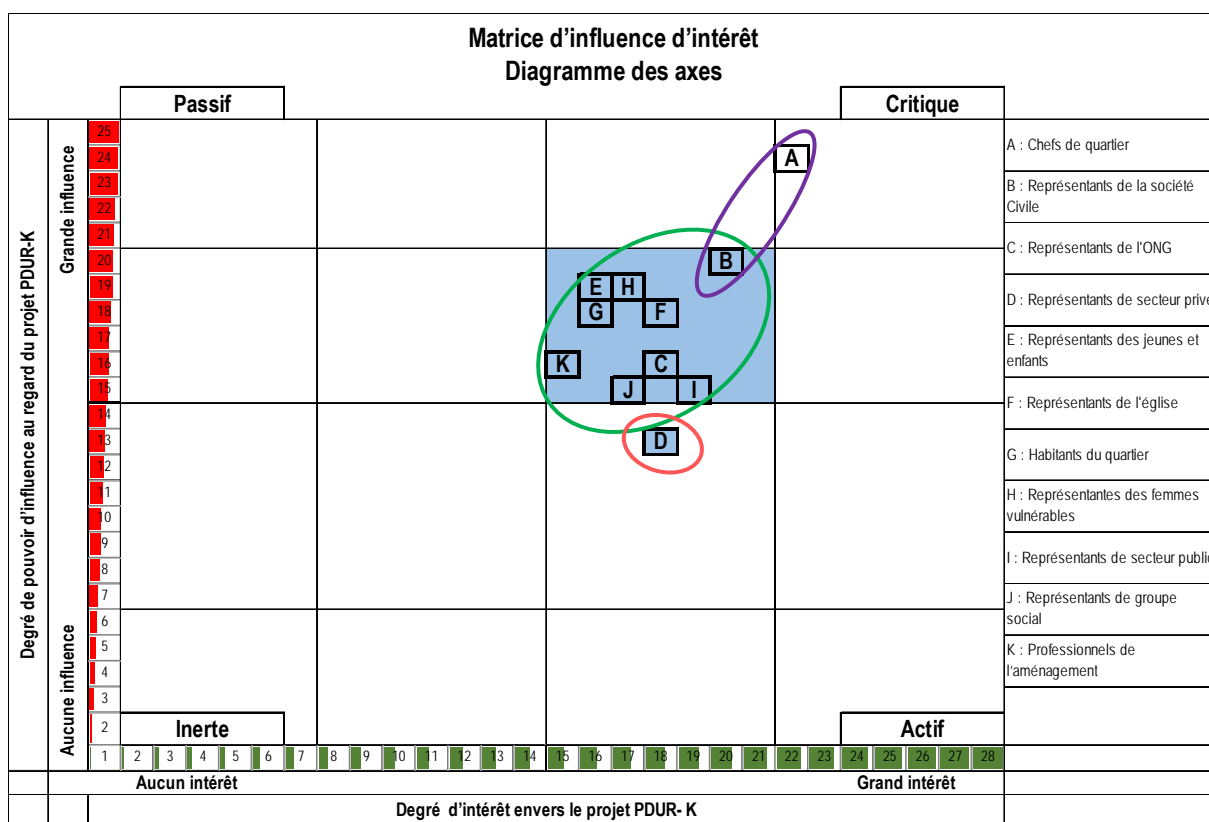
Nous présentons dans le tableau suivant une lecture pour chaque partie prenante du niveau d'influence d'intérêt qu'elle exerce ou qu'elle subit de la part des autres parties prenantes au niveau individuel mais aussi au niveau global.

**Tableau 61** : Analyse de la matrice d'Intérêt-Influence – Synthèse

Parties prenantes	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
<b>A : Chef de quartier</b>	<p>Le chef de quartier exerce une forte influence sur la femme vulnérable victime, qui attend beaucoup du projet social mais pense que c'est le chef du quartier qui en tant qu'autorité locale est le plus à même d'aider à la concrétisation du projet quel que soit la nature de la gravité du préjudice ou de la violence subie.</p> <p>On remarque aussi que le chef de quartier exerce une faible influence pour la réalisation du projet à l'égard des jeunes et enfants vulnérables. Ceci peut être dû au côté hors système et en dehors de la société des jeunes et enfants pour désormais la société se résume et s'exprime dans la rue. Pour eux le chef de quartier représente l'opposé de leur vision de leur vie.</p>
<b>B : Société civile</b>	<p>La société civile exerce une forte influence auprès des personnes vulnérables (jeunes, enfants, femmes affectées par les inondations). Ces derniers estiment que la société civile est un facteur déterminant dans la réalisation du projet, d'où cette sensibilité à l'égard de cet intérêt partagé.</p> <p>On note aussi que la société civile n'exerce qu'une faible influence envers les notables, secteur Privé, public, l'église est un score faible (1) à l'égard du décideur politique. Ceci montre que la société civile veut exercer son indépendance dans ses actions dans le quartier à l'égard du système en place et toutes ses composantes.</p>
<b>C : ONG</b>	<p>L'O.N.G. possède dans certains quartiers une très faible capacité d'influer les autres parties prenantes pour la réalisation du projet.</p>
<b>D : Habitant notable</b>	<p>Il possède une forte influence pour la réalisation du projet auprès de la quasi-totalité des parties prenantes</p>
<b>E : Femme affectée par les inondations</b>	<p>On note qu'elle n'exerce aucune influence pour la réalisation du projet sur le représentant du secteur public et privé ni sur l'église et encore plus surprenant sur le professionnel de l'aménagement sachant qu'elles sont victimes d'inondations.</p>
<b>F : Groupe vénérable jeune /enfants</b>	<p>Mise à part le chef de quartier, le groupe vulnérable des jeunes/enfants n'exerce quasiment aucune influence pour la réalisation du projet sur les différentes parties prenantes. Il s'agit surtout d'une absence de volonté d'exercer une quelconque influence. Les jeunes ne croient pas dans le projet de développement urbain. Dans ses interventions spontanées les représentants des jeunes enfants vulnérables insistent sur les promesses non tenues, <i>"les jeunes ont perdu espoir"</i>.</p>
<b>G : Groupe vulnérable, femme victime</b>	<p>Leur zone d'influence en matière d'intérêt pour la réalisation du projet se limite à trois parties prenantes : le chef de quartier, la société civile et l'habitant notable. Pour les autres parties prenantes, elle exerce une influence faible voire aucune. Les femmes vulnérables semblent se contenter d'influencer les trois parties prenantes qu'elles jugent capable d'être influent pour la réalisation du projet.</p>
<b>H : Groupe social, ethnie</b>	<p>Le groupe social exerce une influence forte sur les parties prenantes (notable, jeunes enfants, secteur privé et public, l'église et les décideurs politiques) et exerce une très faible influence sur le reste des parties prenantes et une influence faible pour la réalisation du projet à l'égard notamment de la société civile et de l'O.N.G.</p>
<b>I : Secteur public</b>	<p>Il est surprenant de noter que dans des quartiers où les infrastructures de base sont absentes ou à refaire entièrement (routes, canalisations, écoles, centre de formation, modernisation du marché, terrain de sport...) que le secteur public n'arrive pas à influencer avec force les autres parties prenantes. Il n'exerce d'ailleurs aucune influence pour la réalisation du projet sur ses parties prenantes comprenant les plus vulnérables. Il s'agit ici d'un manque de crédibilité de la part de la population du</p>

Parties prenantes	Interprétation des scores de la matrice d'Intérêt-Influence
	quartier sur la capacité du secteur public à influencer sur la réalisation du projet. Elle identifie comme faisant partie des autorités du pays.
<b>J : Secteur privé</b>	On note que le secteur privé n'exerce aucune influence sur toutes les parties prenantes vulnérables. Pour ces derniers, il n'est pas créateur d'emploi ou de formation et ne peut être un levier de développement social.
<b>K: L'église</b>	Dans l'ensemble, l'église n'arrive pas à être influente dans la dynamique de réalisation du projet, elle n'a aucune ou très faible influence. L'église n'est pas considérée comme un levier ou un partenaire influent dans la réalisation du projet ce sentiment est émis aussi des parties prenantes dites vulnérables.
<b>L: décideur politique</b>	Il exerce dans l'ensemble et sur la majorité des parties prenantes une bonne influence pour la réalisation du projet, même si cette capacité n'est pas partagée par les parties prenantes dites vénérables.
<b>M: professionnel de l'aménagement</b>	Exerce une faible voire aucune influence sur la majorité des parties prenantes. Cela est sans doute dû à son intégration par les parties prenantes comme un maillon du système en place.
<b>N: habitante qui travaille</b>	L'habitante qui exerce un travail possède une source de revenus et exerce une réelle influence sur les autres parties prenantes. On note que sa capacité d'influence est faible chez les personnes vulnérables comme s'ils la considèrent comme ne faisant plus partie des vrais vulnérables vu son activité commerciale sur le marché.

### 3.13.4 Diagramme des axes



Graphique 38 : Diagramme des axes – Synthèse

Le chef de quartier apparaît comme le Maillon clé du dispositif des parties prenantes. Il possède souvent le plus haut pouvoir d'influence et exprime la plus forte sensibilité en termes d'intérêt à l'égard du projet dans la plupart des quartiers de la zone d'étude.

La lecture du diagramme nous montre que la majorité des parties prenantes dans 7 quartiers exerce cumulativement une réelle capacité d'influence pour la réalisation du projet .Elles le veulent ce projet et sont prêts à le défendre.

### **3.13.5 Le mécanisme de compensation:**

---

La lecture du tableau des mécanismes de compensation des influences globales des dix quartiers nous permet d'émettre les remarques suivantes :

- Le représentant de la société civile a contribué à 3 reprises dans la compensation des scores faibles obtenus par le représentant de l'O.N.G (voir la figure ci-après). D'ailleurs la société civile a compensé à 15 reprises les faibles scores obtenus par les diverses parties prenantes sur les dix quartiers.
- La représentante des femmes vulnérables a contribué à 4 reprises dans les 10 quartiers dans la compensation des scores faibles obtenus par le représentant des groupes vulnérables jeunes et enfants (voir la figure ci-après). D'ailleurs la représentante des femmes vulnérables a compensé à 19 reprises les parties prenantes dans les 10 quartiers.
- Le représentant du secteur privé a contribué à 5 reprises dans les différents scores obtenus par le représentant de l'église (voir la figure ci-après). D'ailleurs le représentant du secteur privé a compensé à 19 reprises les faibles scores obtenus par les parties prenantes sur les 10 quartiers.



MECANISMES DE COMPENSATION DES INFLUENCES GLOBALES DES DIX QUARTIERS														
Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	Σ TA
Chef de Quartier / Chef de rue	A		1	1						1			1	4
Représentant de la Société Civile	B			3	1	4	3		1		1		2	15
Représentant ONG	C		2		1	4	2			2	2		3	16
Représentant des femmes vulnérables	D		3	2		4		1	1		4		4	19
Représentant des groupes vulnérables jeune et enfant	E		2	3				2	1	2	3		1	14
Représentant des groupes vulnérables	F		2	3		1		1			3	2	1	13
Représentant d'un Groupe Sociale	G		3	1		2				1	3		1	11
Représentant du secteur Public	H			2	2	2		1		2	2		2	13
Représentant du Secteur privé	I		1	3	2	3		1	1		5	1	2	19
Représentant de l'église	J		3		2	3	1						1	10
Spécialité de l'aménagement	K		1	3	1	1		1		2	1		1	11
Représentant des habitants du quartier	L		2	4	1	2		2		1	4			16
	Σ TP		20	25	10	26	6	9	4	11	28	3	19	

Graphique 39 : Matrice de compensation des influences– Synthèse

### 3.13.6 Le mécanisme de renforcement de l'influence

La lecture du tableau des mécanismes de renforcement des influences globales des dix quartiers nous permet d'émettre les remarques suivantes :

- Le représentant de la société civile a contribué à 7 reprises dans le renforcement des scores faibles obtenus par la représentante des femmes vulnérables (voir la figure ci-après). D'ailleurs la société civile a renforcé à 23 reprises les faibles scores obtenus par les diverses parties prenantes sur les dix quartiers.
- La représentante des femmes vulnérables a contribué à 6 reprises dans le renforcement des scores obtenus par le représentant des habitants du quartier dans les 10 quartiers (voir la figure ci-après). D'ailleurs la représentante des femmes vulnérables a renforcé à 20 reprises les parties prenantes dans les 10 quartiers.

MECANISMES RENFORCEMENT DES INFLUENCES														
Parties prenantes		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	Σ TA
Chef de Quartier / Chef de rue	A		2	1	3	1	1	1	2			1	3	15
Représentant de la Société Civile	B	2		2	7	2	3	2			1	1	5	23
Représentant ONG	C	1	4		5	3	2	1	1				5	21
Représentant des femmes vulnérables	D	1	4	1		2	2	1	1		1	2	6	20
Représentant des groupes vulnérables jeune et enfant	E	1	2	2	4		2	2			1	2	5	20
Réprésentant des groupes vulnérables	F		2		2	1				1			1	7
Représentant d'un Groupe Sociale	G		2	1	4		2		1	1		1	5	17
Représentant du secteur Public	H	1	3	1	5	3	1			1		3	3	20
Représentant du Secteur privé	I	1	1	1	3	2		1	2			1	6	17
Représentant de l'église	J		3		5	2	2	1		2			3	18
Spécialite de l'aménagement	K		2		1				1	1			2	7
Représentant des habitants du quartier	L		4		6	2	2	2	1	2	1	3		23
	Σ TP		29	9	45	18	17	11	9	8	4	14	44	

Graphique 40 : Matrice de renforcement des influences– Synthèse

### 3.13.7 La structure des effets

L'enchevêtrement dense que reflètent les différentes structures des effets réalisées pour tous les quartiers montre l'existence d'un réseau interconnecté en termes d'influence et d'intérêt à l'égard du projet. Cette structure corrobore les résultats obtenus dans les mécanismes de compensation et de renforcement précédemment présentés. Les habitants globalement veulent le projet PDUR-K et se mobilisent pour s'influencer mutuellement en vue de sa réalisation. Il ne faut pas se focaliser sur les effets à fortes intensités (flèche rouge) sans avoir une vision complète que la structure des effets nous procure car, des flux d'influences de moyenne voire de faible intensité peuvent en s'agréant avoir de fortes répercussions positives sur la suite du projet.

### 3.13.8 Diversité et l'égalité dans la zone d'étude

Dans tous les quartiers de la zone de l'étude, il n'y a à proprement parlé ni diversité ni égalité sociale. La situation des enfants et des jeunes est très précaire dans tous les quartiers « Leur espoir vient de la rue, leur malheur aussi » affirme une partie prenante représentante de la société civile. Nullement liés à des groupes sociaux, ethnies ou clans à connotation culturelle et historique, le ciment fédérateur ils le trouvent dans la dynamique de survie dans la rue. Leur groupe social se construit et se solidifie là-bas. Le statut social qui leur est attribué à la naissance ne constitue pas un ascenseur social. Les parents étant en majorité pauvres, les enfants

hériteront de cette pauvreté. « Nous savons faire de nombreux enfants, mais nous ne savons pas les nourrir et les faire grandir ». La situation des femmes, est beaucoup plus compliquée car elle lutte pour elle, pour ses enfants et pour sa famille dans son ensemble. La représentante des femmes affirme « Nous n'étions pas riches dans ma jeunesse mais nous n'avions jamais faim, aujourd'hui une jeune fille vend son corps juste pour un sandwich ».

Carte d'identité des sociétés traditionnelles, un homme sans clan est un homme malheureux car il est dans la condition d'esclave. On voyage avec son identité clanique bien ancrée dans sa tête. Un clan est immuable sauf situation de servitude larvée. La population semble bien intégrée socialement mais la pauvreté durable, la rue comme seul espoir pour les jeunes, la prostitution pour les filles et la maltraitance pour les femmes ouvriront des cicatrices sociales porteuses de regroupements revendicatifs que les ressorts claniques et ethniques favorisent.

### **3.13.9 Synthèse des plates-formes de participation et consultation au niveau des quartiers**

---

La totalité des parties prenantes des focus groups ont affirmé ne pas être au courant de l'existence de plateformes et de mécanismes de participation mis en place lors de projets similaires ou assimilés qui pourraient être utilisés aujourd'hui dans le PDUR-K. Deux parties prenantes nous ont parlé de la phase de consultation qui précède l'élaboration du plan de développement communal. Unanimement, les parties prenantes ont affirmé que cette consultation est formelle et fortement politisée et encadrée et ne peut en aucun cas servir de modèle. Le projet de la ceinture routière réalisée par les chinois a été aussi discuté dans les focus group et à l'unanimité les parties prenantes ont affirmé qu'il a été négocié directement par les autorités du pays et demeure à ce jour inachevé.

Ils saluent la démarche choisie pour la réalisation du PDRU-K et souhaitent s'y impliquer. Toutefois, ils espèrent sa réalisation très prochainement.

Des initiatives de consultation participatives ont été réalisées, dans notre zone d'études nous citerons les plus importants :

Dans le cadre de l'élaboration du Plan d'Action de développement de la commune de Ndjili, l'approche participative a été élaborée dans les secteurs suivants : Education civique, Assainissement et Projet de réhabilitation des routes par la technologie "DO-NOU".

Le plan de développement pour la Commune de KISENSO a été élaboré en ayant recours au diagnostic participatif. Ce diagnostic est basé sur la Matrice de la National Agricultural Research Organization « NARO »

Dans le cadre de l'élaboration du plan opérationnel annuel la commune de KIMBANSEKE plusieurs campagnes de sensibilisation et des réunions d'information aux populations ont été faites.

### **3.13.10 Les menaces et les opportunités**

---

Pour mettre en évidence les menaces et les opportunités que peut rencontrer ou faire émerger le PDUR-K dans la zone d'étude, nous avons élaboré à partir des focus groups une matrice SWOT globale qui intègre les principaux points forts, point faibles, menaces et opportunités :

Selon la matrice SWOT globale de tous les quartiers de la zone d'étude (présentée ci-après) que la liste des points faibles couvre tous les activités, toutes les dimensions de la vie sociale et toutes les infrastructures de base ainsi que les dimensions sanitaires, de santé et de l'environnement.

Une sélection par priorités dans l'élaboration de la PDUR-K et qu'il fallait prendre un certain nombre de précaution :

- L'adéquation entre les priorités proposées par les parties prenantes et retenues dans le projet final.
- La localisation géographique des sous-projets risque d'éveiller de la méfiance faisant naître du scepticisme à l'égard de ces choix au sein d'un même quartier voire entre quartier et de là sur le projet de son ensemble.
- Les sous-projets non retenus en totalité ou retenu dans un autre quartier peuvent engendrés des mécontents de la part de ceux qui les ont formulés. Ces mécontentements peuvent être des foyers de conflits voire de menaces latentes.

Les menaces sont elles aussi nombreuses et variées. Elles portent dans tous les quartiers sur l'insécurité qui va de la petite délinquance individuelle au banditisme armé et organisé. Cette délinquance couvre les différentes formes de violence à l'égard des femmes et des jeunes filles, des conflits familiaux et générationnels. L'état délabré des infrastructures de base, l'aspect rudimentaire des soins de santé et du cadre sanitaire constituant, comme nous l'avons vu, eux aussi des foyers de menaces sociales au sein de la zone d'étude

Pour atténuer les effets potentiellement négatifs des points faibles et ceux des menaces, le projet PDUR-K devrait s'appuyer sur les points forts notamment en termes de cohésion sociale, et d'éviter pour chaque parties prenante son attachement au projet et sa disponibilité à l'accompagner dans sa réalisation. Cette démarche suscitera l'adhésion et l'appropriation du projet par la population.

## Matrice SWOT de la Zone d'étude

Points Forts (S)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Harmonie sociale malgré la présence de plusieurs ethnies et groupes sociaux.</li> <li>• Structure éducative</li> <li>• Structure de Santé</li> <li>• Population jeune</li> <li>• Structure administrative</li> <li>• Présence des Administrations et Associations</li> <li>• Présence des écoles primaires et secondaires</li> <li>• Intégration des autres nationalités dans le quartier</li> <li>• Solidarité familiale</li> <li>• La volonté des jeunes et des femmes du quartier</li> <li>• Présence des ONG concernées par l'hébergement des enfants de la rue et des orphelins</li> <li>• ONG dans le domaine agricole et dans encadrement femmes et enfants</li> </ul>

Points Faibles (W)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombreuses constructions anarchique</li> <li>• Infrastructure de base vétuste à réhabiliter</li> <li>• Risques d'inondation et d'érosion</li> <li>• Pas d'éclairage public</li> <li>• Problème d'insécurité, banditisme</li> <li>• Nombeux enfants dans la rue et mères-filles</li> <li>• Absence de marché</li> <li>• Absence de centre de formation professionnelle</li> <li>• Manque d'implication de la femme dans la société</li> <li>• Absence d'un centre de santé</li> <li>• Conditions économiques misérables, chômage</li> <li>• Conflits entre jeunes et vendeuses</li> <li>• nombre institutions éducatives insuffisant</li> <li>• manque d'hôpitaux publics</li> <li>• manque de structures administratives</li> <li>• Mauvaises conditions de travail</li> <li>• Présence des prostitués et des sorciers</li> <li>• faible présence des ONG</li> <li>• Les frais de scolarité élevés</li> </ul>

OPPORTUNITES (O)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population jeune</li> <li>• Existence des ouvriers migrant d'autre pays</li> <li>• Présence des églises</li> <li>• Potentiel agricole important</li> <li>• Potentiel touristique</li> <li>• Existence de la main d'œuvre locale qualifiée à travers les centres de formations</li> <li>• Existence des écoles</li> <li>• Existence du marché</li> <li>• Existence d'une Structure locale de suivi et d'accompagnement de l'exécution du projet</li> <li>• Solidarité de la population locale</li> <li>• Terre fertile favorable à l'agriculture</li> <li>• Population avec un bon niveau d'instruction</li> <li>• Présence de centres d'attraction pour les jeunes</li> </ul>

MENACES (T)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence des enfants de rue.</li> <li>• Banditisme nocturne des enfants</li> <li>• Défaillance de l'éducation sanitaire.</li> <li>• Le phénomène des Enfants sorciers.</li> <li>• Conflit de génération</li> <li>• Absence de système de transport public.</li> <li>• Eau contaminée de la rivière de Ndjili</li> <li>• Contamination du sol.</li> <li>• Les parties prenantes ne sont pas impliquées.</li> <li>• Absence de formation professionnelle.</li> <li>• La main-d'œuvre locale n'est pas valorisée</li> <li>• La migration des familles due à l'insécurité</li> <li>• Conflits fonciers.</li> <li>• quartier insalubre provoque les maladies</li> <li>• règles d'hygiènes non respectées dans les marchés</li> <li>• pas d'encadrement des jeunes</li> <li>• manque des services d'urgences hospitaliers, pédiatrie, dentaire</li> <li>• chèreté de l'eau potable</li> <li>• déchets entraine maladies</li> <li>• vandalisme, drogue, prostitution, alcool</li> <li>• terrain accidenté sujet aux catastrophes naturelles</li> </ul>

### **3.13.11 Les risques sociaux potentiels**

---

Les risques sociaux potentiels viennent en priorité des plus vulnérables. Pour cela nous avons formulé certaines recommandations :

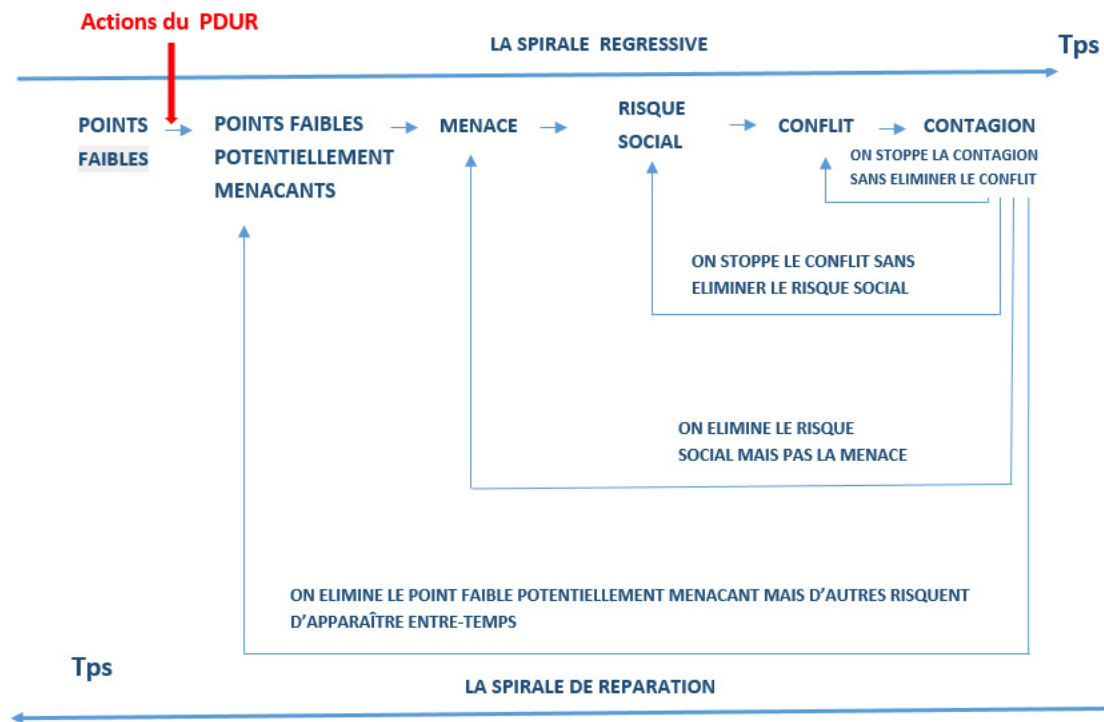
- Faire des jeunes un levier de développement et impulser une spirale positive qui s'auto alimente par effet d'entraînement et surtout par effet miroir en instaurant dans le mental des jeunes « que ça marche » qu'ils peuvent s'en sortir ils peuvent quitter la rue et que l'horizon n'est pas fatalement la rue, la violence et le banditisme.
- Transformer un large potentiel de savoir-faire acquis sur le terrain par un apprentissage vicariant voire par un « débrouillardisme » qu'impose la survie dans la rudesse de la vie de rue.
- Il faudrait canaliser ce potentiel à travers la mise en place des centres de formation professionnelles pour la maîtrise et l'approfondissement de métiers aussi précis que possible tels que la réparation des automobiles, des vélos et des motos. L'artisanat qui demeure un secteur balbutiant au regard du potentiel qu'offre la richesse et la diversité des ressources du pays dans ce domaine.

Pour les jeunes et les enfants vulnérables Le plus important c'est la puissance psychologique du premier pas qu'il fera en quittant la rue, comme nous l'avons mentionné.

Il existe des similitudes et des liens dynamiques entre les points faibles dont la plupart sont notoirement connus et les menaces.

Si tout point faible ne se transforme pas en menace, certains d'entre eux sont dans une logique socio-spatio-temporelle de réelles menaces et de bombes à retardement social.

Le processus évolue de la manière suivante :



Graphique 41 : Spirale régressive

### 3.13.12 Les conflits potentiels

Les matrices des effets réalisés nous ont montré que la population constitue un ensemble d’habitants connectés dans un réseau social dense à l’égard de la réalisation du projet, la matrice de conflit nous le confirme.

Les conflits potentiels sont divers et variés allant du latent à celui déjà incontrôlable. Nous suggérons d’agir simultanément sur la prévention et sur la thérapie anti conflit avant qu’il ne se transforme en contagion.

Nous recommandons « La Médiation Sociale » comme régulateur de conflit qui pourrait surgir au cours du processus de conception et d’exécution du projet PDUR-K.

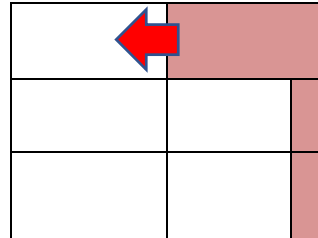
Qu’elle soit préventive ou curative, proactive ou réactive, la médiation sociale tente de renouer les liens brisés par le conflit et /ou en établir d’autres en vue d’instaurer une zone de discussion et amorcer une tentative de résolution d’un conflit social souvent complexe.

« L’art de la palabre » d’origine africaine et le confucianisme ont remis au goût du jour il y a deux décennies la médiation sociale pour juguler puis éteindre puis panser une plaie sociale avec comme objectif la mise en état des différents liens abimés ou détruits lors du conflit social. On s’est rendu compte que la manière la plus efficace pour traiter un problème social c’est d’en parler. Bénévoles à son origine et réservé à des sages indépendants, impartiaux et non contestés par aucune partie prenante du conflit. La médiation s’est depuis professionnalisée.

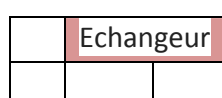
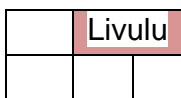
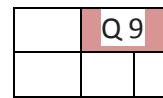
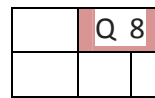
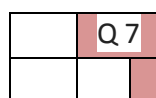
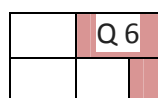
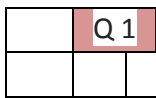
### 3.13.13 Le risque de contagion

Les différents diagrammes des axes réalisés dans l'étude qualitative montrent qu'elles se répartissent selon deux principaux modèles :

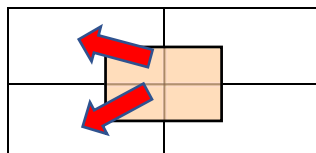
- **Les stratégiques.** Elles possèdent un pouvoir d'influence élevé et un intérêt élevé. Les parties prenantes stratégiques se situent dans la zone colorée du diagramme des axes.



En cas de conflit les parties prenantes stratégiques peuvent quitter la zone d'intérêt pour le projet et garder leur pouvoir d'influence non plus à l'égard du projet mais désormais pour faire barrage au projet. Si ce scénario se concrétise et si le processus de repli est engagé, le conflit devient inéluctable.

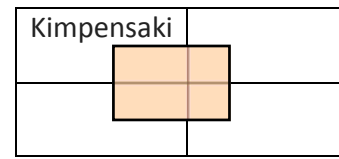
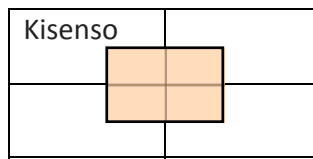
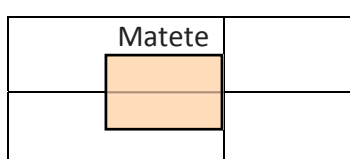


- **Les indécis.** Elles sont repliées autour du point médian. Les parties prenantes des indécis se situent dans la zone colorée du diagramme des axes.



En cas de conflit, les parties prenantes dites « des indécis » auront le choix entre deux options

- Soit poursuivre le repli vers la zone des non-intéressés par le projet et n'ayant aucun pouvoir d'influence sur les autres parties prenantes. Peut-être même en n'ayant plus la motivation de le faire. Cette option fait des indécis une proie facilement manipulable par d'autres protagonistes du conflit.
- Soit elles optent pour un déplacement vers la zone des parties prenantes stratégiques déçues.

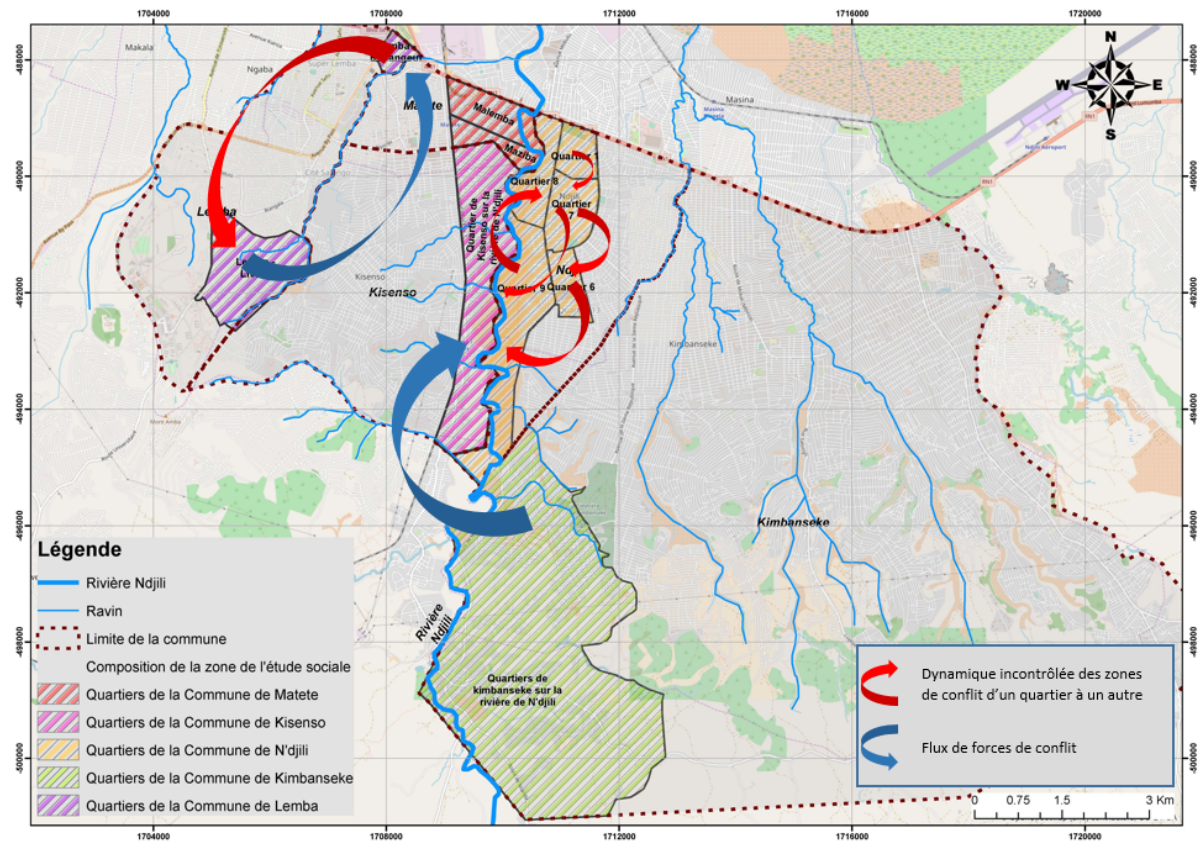




Que les parties prenantes soient fortement motivées pour la réalisation du projet et possédant un réel pouvoir d'influence des uns sur les autres pour la réalisation du projet. Cette dynamique s'appuie sur des liens d'influence forts qui peuvent aussi servir à faire émerger de l'insatisfaction et glisser le mécontentement vers la pente d'une spirale régressive non voulue au départ et incontrôlée sur sa finalité et la forme qu'elle prendra.

- **Le processus de contagion**

La contagion va toucher de proche en proche les quartiers similaires comme indiqué dans la carte ci-dessous.



**Graphique 42** : Carte des flux de contagion– Synthèse

Les flèches rouges indiquent la dynamique incontrôlée des zones de conflit d'un quartier à un autre. Les quartiers 1,6,7,8,9 de la commune Ndjili sont similaires dans la configuration de leurs parties prenantes en termes d'intérêt et de capacité d'influence Des uns les autres à l'égard de la réalisation du projet. Le phénomène aggravant est la proximité géographique. Il en est de même pour les deux quartiers Livulu et Echangeur. Les deux quartiers Mateté et Kimpanseke vont subir ces deux flux de forces de conflit et essayer de les attirer dans l'action. Leurs prédispositions étant fortes, les deux quartiers peuvent facilement basculer et devenir une partie prenante du conflit. Toute la zone sera contaminée et la masse critique de sécurité largement franchie.

### 3.13.14 La spirale du développement d'un projet social-La spirale régressive

L'objectif de cette étude est de soutenir la préparation participative du Projet de Développement Urbain et de Résilience de Kinshasa (PDUR-K).

Les objectifs spécifiques à l'enquête qualitative portent principalement sur l'identification des principaux intervenants, leurs caractéristiques spécifiques ; leur participation potentielle ou intérêt dans les activités prévues par le projet, y compris leur possible soutien ou opposition ainsi que les contraintes et les opportunités qu'elles représentent.



Graphique 43 : La spirale régressive - Synthèse

Ces cinq mots-clés (intérêt, soutien, opportunités, opposition et contraintes) constituent le centre de gravité matriciel de notre enquête qualitative. Il s'agissait pour nous de tracer notre fil conducteur, de mettre en évidence les intérêts divers que le projet suscite.

L'adhésion et l'appropriation du projet par la population de la zone d'études sont indispensables pour transformer l'intérêt en soutien, condition nécessaire mais certes pas suffisante pour la réalisation du projet dans de bonnes conditions sociales en mettant en évidence le large spectre d'opportunités qu'il comporte pour chacune des parties prenantes. Enfin, tout projet social attise presque naturellement les tensions, focalise sur lui les contraintes et peut engendrer des oppositions de nature, d'acuité, d'intention différentes, variables et évolutives dans le temps.

Notre étude qualitative définit chacun de ces cinq concepts et les place dans un continuum chronologique. La deuxième couronne qui portera cette dynamique de soutien et d'adhésion à l'égard du projet concerne les parties prenantes qui sont le point de départ et d'arrivée de tout le projet. Elles diffèrent dans leurs caractéristiques spécifiques, dans leurs attentes, dans l'intérêt qu'elles auront du projet et de la capacité d'influence qu'elles pourraient avoir sur les autres parties prenantes pour la concrétisation du projet.

Le projet PDUR-K ne se fait pas pour les parties prenantes, il se fait avec les parties prenantes dans une approche participative intégrative de développement commun et partagé. L'enquête qualitative a montré au travers de différents focus groupe que le chef de quartier est la pierre angulaire de la vie du quartier. Il ne doit pas sa légitimité à un pouvoir hiérarchique qui le place en situation de dominateur mais d'une légitimité largement partagée par les habitants du quartier. Il constitue un « hub » social qui régule la vie dans le quartier et joue de facto son rôle de courroie de transmission avec les autorités communales.

D'autres parties prenantes jouent un rôle important dans le processus de soutien et d'adhésion au projet : La société civile, l'habitant notable, le représentant des groupes sociaux, les décideurs politiques. L'impact, en termes d'influence à l'égard du projet, de l'église, des O.N.G. est variable selon les quartiers. Les personnes dites vulnérables et même extrêmement vulnérables aux résultats de l'enquête qualitative constituent le point central des parties prenantes. Tout émane des personnes vulnérables en terme de besoin, de demande, d'attente, de ressources diverses, d'actions précises à leur égard et tout converge vers leur satisfaction qui ne peut prendre qu'une seule forme, leur extraction de cette spirale infernale de violence, de vie au quotidien sans horizon et de les insérer dans une dynamique de développement et de progrès même de manière incrémentale.

Comme il s'agit d'une vie sociale avec ses diversités et même ses contradictions, les parties prenantes ne constituent pas un ensemble homogène. Elles portent à l'égard du projet un regard pluriel qui peut exprimer un désintérêt ou peut-être de la simple curiosité, d'une attente qui peut comporter uniquement des intérêts personnels s'articulant autour de motivations avouées ou publiquement affichées. Il peut s'agir aussi d'une volonté d'action dans l'urgence pour quelque chose qu'elle considère comme crucial et qui ne peut plus durer. Enfin le regard peut porter sur un intérêt plus collectif dont pourrait bénéficier une large partie voire la totalité des habitants du quartier. Cet ensemble de ressentis constitue la troisième couronne de notre spirale de développement de notre étude qualitative.

Chaque ressenti est chargé émotionnellement et ne pourra se décharger qu'à travers la satisfaction ou l'insatisfaction, il se peut qu'elle se décharge à travers l'émergence de forces ambivalentes d'une dissonance cognitive sociale ou carrément faire naître un sentiment de regret et de déception.

Ces différents ressentis selon leurs spécificités et leur intensité vont constituer des liens et des forces attractives de certaines parties prenantes les unes vers les autres et selon l'adéquation du contenu du projet final et de leurs attentes initiales, être des gagnants ou des perdants. L'agrégation sociale au sein du quartier se fera ainsi à partir de cette résultante gagnant ou perdant, qui est souvent perceptuelle donc subjective et individuelle. Selon l'adéquation des besoins individuels au projet et les incidences directes ou indirectes du projet, l'agrégation des parties prenantes pourra revêtir plusieurs formes.

On aura ainsi quatre types de groupements : Groupement d'intérêt, groupement d'opposition, groupement de bénéficiaires, groupement des exclus. Chaque groupe possédera en son sein les forces propres de rétention qui nourrit ce groupement et peut le transformer en force d'action. Cela dépendra de la solidité des liens, de la durée de ce groupement, de la lecture qu'ils auront des apports du projet, des points faibles et leur multiplication constatée qu'il aura à résoudre.

Un focus peut avoir lieu sur un ou quelques points faibles et risque d'engendrer un risque social qui pourra sans une intervention rapide, ciblée et adéquate se transformer en menace de conflit avec, comme nous l'avons vu, des risques réels de contagion. Les réponses et les solutions seront tributaires de la capacité du projet à apporter des solutions à un ensemble de problèmes que les parties prenantes ont répartis dans les focus groups en champ de priorités.

Sept champs prioritaires ont ainsi été précisés :

- L'habitat et les conditions rudimentaires des logements,
- La sécurité à rétablir d'urgence sous peine de faire échouer tout le projet,
- L'environnement insalubre porteur de maladies diverses,
- Les services sociaux et de santé précaires sont nettement insuffisants pour assurer le minimum vital en termes de soins, d'hygiène et de salubrité,
- L'éducation qui demeure le principal ascenseur social,
- Enfin des infrastructures de base quasiment inexistantes tant pour les axes routiers, les canalisations, l'électricité pour ne citer que les plus urgentes.

Même s'il répond à la totalité de ces attentes le projet PDUR-K restera insuffisant s'il n'entraîne pas un changement comportemental, un changement mental de la vie sociale, en un mot la culture du changement, la culture de l'humain, la culture de la famille et la culture du développement. Cette dimension culturelle constitue la dernière couronne qui protège et pérennise la spirale du développement social et inscrira le projet PDUR-K comme une première phase de décollage social urbain des quartiers de sa zone d'intervention.

## 3.14 Mécanisme de gestion de conflits dans le cadre de PDURK

### 3.14.1 Introduction

D'après les documents techniques du projet PDURK et en rappelant le fait que la durée de ce dernier projet est relativement longue (estimé à 11 ans), il serait souhaitable de mettre en place un mécanisme de gestion de conflit. En s'inspirant des expériences des pays développés, il ressort que la médiation sociale peut constituer un des meilleurs remèdes de gestion de conflit dans le cadre de la réalisation des projets de développement urbain dans les grandes villes surpeuplées. Toutefois, nous tenons à rappeler que la médiation sociale est définie comme un processus de création et de réparation du lien social et de règlement des conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente (**médiateur**), à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions, de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose.

Cette définition a été complétée par deux principes directeurs :

- **Aller vers** l'utilisateur, l'habitant dont on sait que l'essentiel de sa difficulté est de ne plus se déplacer, même pour faire valoir un droit légitime, ou encore de fuir quand la gestion d'un conflit nécessite d'affronter la réalité.
- **Faire avec** les personnes et non à leur place car seule l'autonomie et la responsabilisation permettent de trouver les solutions durables aux problèmes.

### 3.14.2 Le rôle de médiateur

Le Médiateur est avant tout le facilitateur d'un dialogue social. Pour réussir sa mission le médiateur doit justifier des qualités suivantes : Le professionnalisme, l'expertise, la sagesse, la confidentialité, la confiance, la neutralité, l'indépendance et l'impartialité et la disponibilité.

Les étapes des actions à réaliser pour les médiateurs se présentent comme suit :

Tableau 62 : Rôle des médiateurs

Démarche et étapes	Acteurs	Taches /responsabilités
Mise en place de la démarche générale	Coordinateur des médiateurs	Analyse de la demande de médiation Explicitation des démarches possibles Accord préliminaire Clarification du travail de médiation Accord sur les règles à observer
Avant la séance		
Au bureau	Coordinateur des médiateurs	Recevoir les plaintes au niveau du bureau
Sur terrain	Médiateur	Identification des conflits sur place
En début de séance		
Mettre en confiance les participants	Médiateur	Développement de la reconnaissance mutuelle et de la communication
Pour une séquence		
1. Cadre général Quelle problématique? Quelle attente?	Médiateur	Résumé et vérification des informations connues du médiateur Recueil d'informations relatives à la motivation, aux attentes, états émotionnels, préoccupations des parties

Démarche et étapes	Acteurs	Taches /responsabilités
		Reformulation des buts
2. La situation Que se passe-t-il ? Qu'est-ce qui a déjà été tenté?	Médiateur	Recueil des faits Identification et reconnaissance des caractéristiques des conflits présents (manifestes et sous-jacents)
3. L'analyse Comment comprendre ce qui se passe? Quelles hypothèses ? Quelle synthèse ? Quels objectifs spécifiques viser ?	Médiateur	Clarification des positions, besoins, et intérêts de chaque partie Développement de la compréhension réciproque des intérêts des parties Détermination des priorités Délimitation des zones d'accords possibles
4. Les options Qu'est ce qui peut être fait ? Quelles ressources peut-on mobiliser ?	Médiateur	Expression des options connues / voulues pour satisfaire les intérêts Création de nouvelles options
5. L'action Qu'est-ce qui sera fait ? Quel plan d'action ? Comment réussir ?	Médiateur	Appréciation des options en regard des intérêts présents et des conséquences, coûts, bénéfiques Clarification des critères de décision Accord sur les options retenues Planification de la mise en œuvre
6. Bilan	Médiateur	Vérification de l'engagement Feed-back
Après la séance		
Mise en œuvre d'actions	Médiateur	Application de l'accord Reconnaissance légale de l'accord si nécessaire
Séance après la mise en œuvre d'actions		
Suivi d'actions : retour d'information	Coordinateur des médiateurs et médiateur	Contrôle et renforcement de l'accord
A la fin de la démarche		
Conclusion	Coordinateur des médiateurs et médiateurs	Bilan

Selon les résultats du volet B « Enquête qualitative » de la présente étude sociale, nous proposons de mettre en place les médiateurs suivants pour chaque commune.

**Tableau 63** : Types des médiateurs

Médiateur	Rôle
<b>Agent de prévention et médiation</b>	Médiateur affecté aux espaces publics et à l'habitat
<b>Femmes-relais</b>	Médiatrices s'adressant particulièrement aux femmes vulnérables (victimes de viol)
<b>Médiateur de rue</b>	Médiateur s'adressant plus particulièrement aux jeunes, aux enfants de la rue et aux prostitués
<b>Correspondant de Nuit</b>	Médiateur en activité de la tombée du soir jusqu'au milieu de la nuit. Il s'adresse aux sorcelleries, aux prostitués, ...
<b>Correspondant réseau éducatif</b>	Médiateur en activité au sein et aux abords des établissements scolaires, intervenant au sein d'un établissement pour favoriser la vie scolaire,
<b>Médiateur de résilience</b>	intervenant aux groupes vulnérables aux catastrophes naturelles (inondation)

Médiateur	Rôle
Médiateur de santé	intervenant auprès des patients et acteurs de la santé (ateliers santé-ville)
Médiateur école parents	favorisant le rapprochement entre l'école et les parents
Médiateur du secteur commercial	intervenant auprès des commerçants et des marchés

### 3.14.3 Composantes de la médiation sociale et coût

Nous propose de créer un bureau de la médiation sociale au niveau de chaque commune. Le bureau doit être équipé par des bureaux avec ordinateurs (soit un bureau par médiateur) pour le traitement et le suivi des dossiers et d'une salle de réunion. Ce bureau doit être proche des quartiers de la commune.

Le coordinateur des médiateurs, doit être permanent au bureau pour recevoir les plaintes.

L'évaluation des coûts d'investissement et de fonctionnement annuel pour la mise en place des médiations sociales au niveau des 5 communes concernées par le projet PDURK se présentent comme suit :

**Tableau 64** : Evaluation du coût de la médiation sociale

	Quantité	Prix unitaire USD	Prix total en USD
<b>Acquisition des équipements et matériels du bureau</b>			
Meubles du bureau	5	5 000.00	25 000.00
Ordinateurs	5	10 000.00	50 000.00
Equipements électriques	5	5 000.00	25 000.00
Des équipements divers pour les médiateurs	5	5 000.00	25 000.00
Formation	1	30 000	30 000.00
<b>Coût d'investissement total</b>			155 000.00
<b>Frais de fonctionnement annuel</b>			
Location des bureaux (y compris eau et électricité)	5	7 000.00	35 000.00
Consommable des bureaux	5	10 000.00	50 000.00
Salaires annuels des médiateurs	5	10 000.00	50 000.00
Divers (transport, ...)	5	5 000.00	25 000.00
<b>Total de fonctionnement annuel</b>			160 000.00

## 4. Cadre de Suivi & Evaluation des activités sociales

---

### 4.1 Le suivi

---

Le suivi des activités sociales s'appuiera sur un système d'information articulé autour d'un ensemble de rapports et de tableaux de bords élaborés à l'échelle de la commune par les médiations sociales et consolidés et analysés à l'échelle centrale au niveau d'un Observatoire social créée au sein de PDURK et travaillant en étroite collaboration avec le DUAS.

Cet observatoire comprend un coordinateur ou chargé de mission (sociologue/socio-économiste) et des experts de suivi-évaluation intervenant ponctuellement en cas de besoin. Son rôle consiste à :

- Assurer la mise en place des instruments de sauvegarde sociale élaborés dans le cadre de projet PDURK, tels que le CPRP, PAR, CGES et PGES
- Assurer la mise en place progressive d'un réseau de médiations sociales au niveau de la zone de projet par le biais :
  - o Pilotage de la création d'une médiation sociale par chaque commune concernée par le PDURK,
  - o Accompagnement et assistance technique des médiateurs (Encadrement, formation, renforcement de capacité des médiateurs)
- Centraliser et analyser les rapports élaborés par les médiateurs et les rapports de suivi-évaluation. Cette analyse va servir comme une donnée d'entrée à prendre en compte dans l'exécution des composantes du projet PDUR-K
- Assurer la mise en œuvre de l'approche participative du projet PDUR-K

L'Observatoire devrait produire et présenter d'une façon régulière, selon un calendrier précis et défini à l'avance, les rapports suivants :

- Un tableau de bord, à cadence trimestrielle.
- Un rapport annuel portant sur l'évolution de l'état social et l'analyse de l'approche participatif du PDUR-K
- Les plans de formations et de renforcement de capacité.

#### ***Le tableau de bord trimestriel***

Il consiste en une note synthétique, présentant et commentant la variation des indicateurs significatifs (du trimestre et d'une année mobile), reflétant les implications de la population et le progrès de l'approche participatif envers le projet.

#### ***Le Rapport annuel***

Le rapport annuel devrait représenter un des piliers fondamentaux de l'activité de l'Observatoire. Son objectif est de fournir un cadre complet et intégré de l'impact de PDURK sur l'aspect social dans l'année considérée.



Il devra notamment traiter de :

- L'analyse SWOT des médiations sociales
- La synthèse des rapports d'évaluation élaborés par les médiations sociales ;
- Les besoins de la population non satisfaits et leur évolution, en fonction des caractéristiques démographiques et géographiques (par commune, par quartier) ;
- Les projets réalisés dans l'année, les progrès enregistrés, les difficultés rencontrées ;
- La mise à jour du système suivi-évaluation de l'aspect social du projet PDURK

## 4.2 L'évaluation

---

L'évaluation vise à déterminer par des indicateurs mesurables, la pertinence, l'impact, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des interventions et les contributions de l'intervention aux résultats obtenus.

La démarche d'évaluation proposée se base sur les quatre types d'indicateurs suivants.

- *Indicateurs de Réalisation*. Les activités et les pratiques qui sont mises en œuvre. Ces indicateurs permettront de chiffrer, de quantifier l'ampleur de l'action qu'on mène, les moyens qu'on mobilise (objectif opérationnel).
- *Indicateurs de Résultats*. Les effets immédiats de l'action qui a été menée par les médiateurs. Ils mesurent la réussite de l'action. Ces indicateurs permettent de préciser, d'estimer les résultats qu'on pense obtenir et qui seront propres à l'activité qui a été menée (objectif spécifique).
- *Indicateurs d'impact*. Les changements dans les comportements ou dans les situations qu'on peut raisonnablement imputer à l'action. Ces indicateurs traduisent la contribution de l'activité menée aux changements plus généraux recherchés par la structure (objectif global).
- *Indicateurs de Contexte*. Ils caractérisent les comportements ou les situations dans le cadre desquels intervient l'action. Ces indicateurs donnent des éléments de références pour comparer et relativiser les résultats

Ces indicateurs sont liés aux actions qui vont être menées par l'observatoire social et les structures de la médiation sociale au niveau de chaque commune.

### **Le fonctionnement de l'observatoire social**

Les indicateurs de suivi-évaluation de fonctionnement de l'observatoire social se présentent comme suit :

- **Les indicateurs de réalisation**
  - Nombre de structures de médiation sociale mises en place
  - Nombre de médiateurs recrutés par commune

- **Les indicateurs de Résultats**

- Le taux de conformité de l'application des instruments de sauvegarde sociale par rapport aux directives de la Banque Mondiale
- Taux de progrès de l'efficacité de la Médiation sociale
- Taux de performance des médiateurs selon les indicateurs, de proximité, de gestion de conflit, ...

### **La présence active de proximité**

Les médiateurs vont à la rencontre des habitants, se font connaître et reconnaître en particulier des populations fragilisées ou isolées (femmes vulnérables, les enfants de la rue, etc.), y compris à leur domicile, afin d'aller au-devant des besoins latents à révéler ou exprimés. Cette démarche consiste à aller vers, rassurer, prévenir, informer et orienter.

- **L'indicateur de réalisation**

- Nombre de personnes rencontrées, informées et / ou orientées

- **Les indicateurs de Résultats**

- Taux d'habitants ayant le sentiment d'avoir été bien compris par les médiateurs, le sentiment d'avoir été associés à la prise de décision, le sentiment d'avoir obtenu une réelle prise en charge et un suivi de leur demande
- Taux d'habitants satisfaits par la réponse apportée par les médiateurs
- Nombre d'habitants prêts à solliciter à nouveau le médiateur

### **La gestion de conflits en temps réel ou sur un temps différé**

Les médiateurs agissent tant sur les conflits en temps réel, observés sur les espaces ouverts au public, qu'en temps différé sur sollicitation directe d'un habitant ou d'un partenaire.

- **Les indicateurs de réalisation**

- Nombre de médiations réalisées
- Nombre de personnes concernées

- **L'indicateur de Résultat**

- Taux de personnes pour lesquelles un accord a été trouvé

### **La concertation avec les habitants et les parties prenantes**

Les médiateurs participent et organisent des réunions de concertation avec les habitants et les parties prenantes afin de favoriser l'expression de chacun, les échanges, les débats, voire de faire remonter et/ou descendre les attentes, les contraintes et les propositions d'amélioration de la vie quotidienne et du cadre de vie. Ces réunions vont appuyer l'approche participative du projet PDURK.

- **L'indicateur de réalisation :**
  - Nombre de réunions de concertation
  - Nombre de participants conviés
- **Les indicateurs de Résultats :**
  - Taux d'habitants effectivement présents aux réunions sur des thématiques les concernant
  - Écart entre les attentes de la population et les projets programmés par le PDURK

### **La veille technique**

Les médiateurs relèvent les dysfonctionnements et les dégradations, les signalent et les transmettent à l'Observatoire social qui à son tour le signale aux services appropriés et compétents du PDURK. Ils se renseignent sur les suites données et en informent, le cas échéant, les requérants.

- **Les indicateurs de réalisation**
  - Nombre de dysfonctionnements et dégradations signalés
  - Nombre de suivis des dysfonctionnements et dégradations signalés
- **L'indicateur de résultat**
  - Réparations effectuées par les services compétents (réactivité)

### **La sensibilisation et/ou la formation**

Les médiateurs participent ou engagent des actions de sensibilisation, de qualification et de diffusion d'informations contribuant à l'évolution des comportements et des pratiques de l'ensemble des acteurs (habitants, partenaires, institutions...).

- **L'indicateur de réalisation**
  - Nombre de personnes sensibilisées et/ou formées
- **Les indicateurs de résultat**
  - Nombre de participants aux réunions d'information ou de sensibilisation organisées par les médiateurs
  - Taux de satisfaction des participants aux actions de sensibilisation/formation menées par les médiateurs
  - Changement de comportement de la population

Le plan de suivi évaluation se présente dans le tableau suivant.

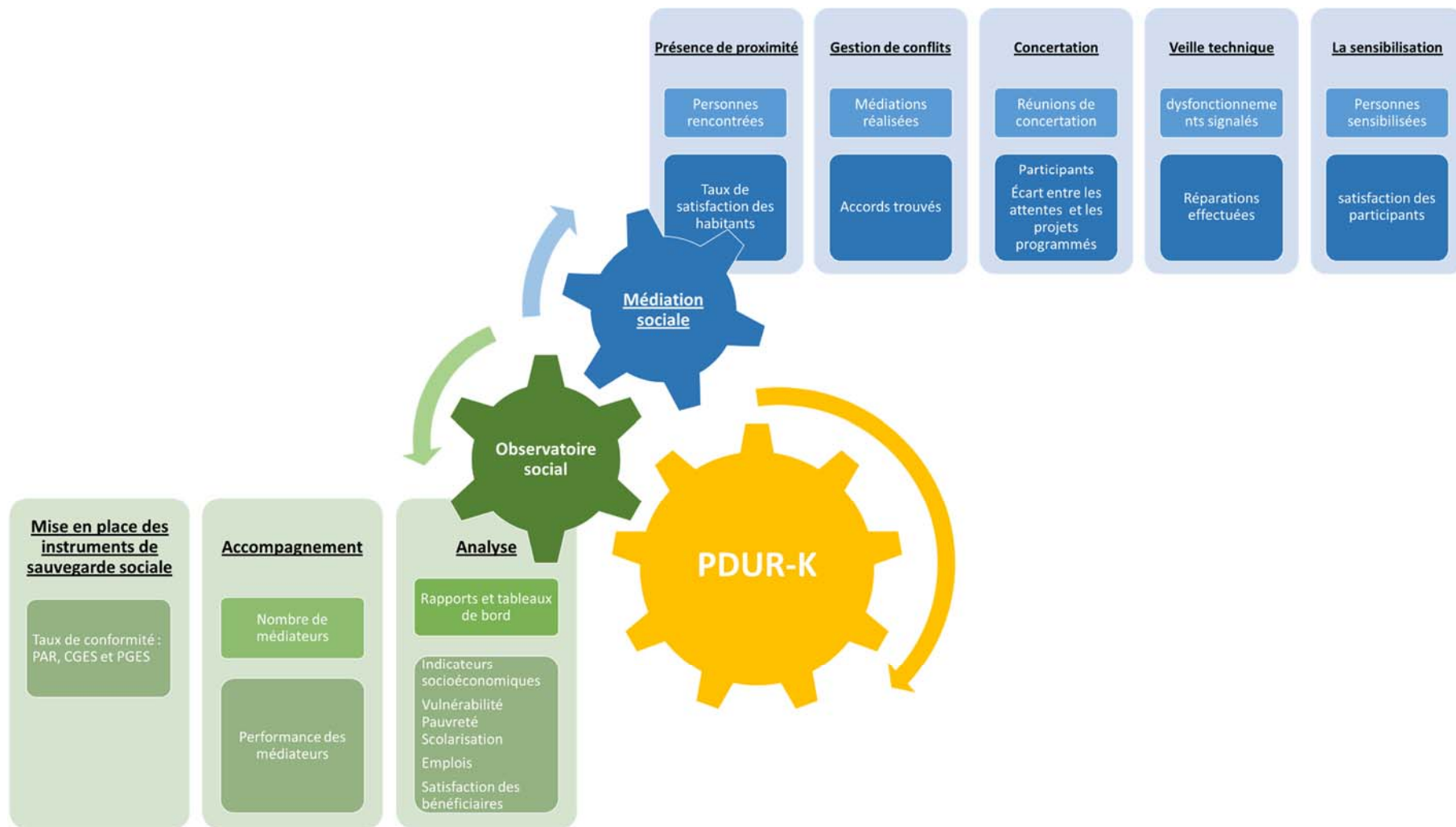
Tableau 65 : Plan du Suivi & Evaluation

Activité / Résultat	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultat	Indicateurs d'impact	Éléments de contexte
<b>L'Observatoire Sociale" est fonctionnel</b>	Le bureau de l'Observatoire social est fonctionnel <i>Source : PDURK</i>	Le taux de conformité de l'application des instruments de sauvegarde sociale par rapport aux directives de la Banque Mondiale <i>Source : Rapport d'activité de l'Observatoire social</i>	Taux de satisfaction de la population pour le projet PDURK <i>Source : enquête de satisfaction</i>	Le projet PDURK tient compte des attentes de la population
	Nombre de structures de médiation sociale mises en place <i>Source : Rapport d'activité de l'Observatoire social</i>	Taux de progrès de l'efficacité de la Médiation sociale <i>Source : Rapport d'activité de l'Observatoire social</i>	La progression du réseau de médiations sociales dans la zone de projet <i>Source : Rapport de l'Observatoire social</i>	Niveau de recrutement des médiateurs
	Nombre de médiateurs recrutés par commune <i>Source : Rapport d'activité de l'Observatoire social</i>	Taux de performance des médiateurs selon les indicateurs, de proximité, de gestion de conflit, ... <i>Source : Rapport d'activité de l'Observatoire social</i>	Evaluation des formations effectuées dans le cadre de renforcement des capacités des médiateurs <i>Source : Rapport d'activité de l'Observatoire social</i>	La mise en place progressive d'un réseau de médiations sociales
			Evaluation de l'impact social du projet PDURK : - Taux de vulnérabilité - Taux de pauvreté - Baisse du nombre : des femmes vulnérables (victimes de viol), des jeunes et aux enfants de la rue, des prostitués, les accusations de sorcellerie... - Taux de scolarisation - Emplois créés par le PDURK <i>Source : enquête</i>	
<b>La présence active de proximité</b>	Nombre de personnes rencontrées, informées et / ou orientées	Taux d'habitants ayant le : - sentiment d'avoir	Taux d'avancement de la mise en œuvre du processus de l'approche	La population est informée par la mise en

Activité / Résultat	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultat	Indicateurs d'impact	Éléments de contexte
	<b>Source : base de données de la structure</b>	été bien compris par les médiateurs - sentiment d'avoir été associés à la prise de décision - sentiment d'avoir obtenu une réelle prise en charge et un suivi de leur demande <b>Source : enquête</b>	participative du projet PDURK <b>Source : Rapport de l'Observatoire social</b>	place de la structure de la médiation sociale
		Taux d'habitants satisfaits par la réponse apportée par les médiateurs <b>Source : enquête</b>	Appropriation de la démarche de médiation par les habitants Amélioration de la vie en collectivité (Renforcement de la cohésion sociale) <b>Source : enquête</b>	Prise en compte des attentes de la population dans le cadre du projet PDURK
		Nombre d'habitants prêts à solliciter à nouveau le médiateur <b>Source : enquête</b>		La mise en œuvre de l'approche participative du projet PDURK
<b>La gestion de conflits en temps réel ou sur un temps différé</b>	Nombre de médiations réalisées <b>Source : base de données de la structure</b>	Taux de personnes pour lesquelles un accord a été trouvé <b>Source : base de données de la structure</b>	Taux de non-retour au conflit à 2 mois Réduction des lieux de conflit <b>Source : base de données de la structure</b>	
	Nombre de personnes concernées <b>Source : base de données de la structure</b>	Taux de conflit liés à la réalisation du projet PDURK <b>Source : base de données de la structure</b>	Contribution du projet PDURK à la résolution des conflits	
<b>La concertation avec les habitants et les parties prenantes</b>	Nombre de réunions de concertation <b>Source : base de données de la structure</b>	Taux d'habitants effectivement présents aux réunions sur des thématiques les concernant <b>Source : suivi par les médiateurs</b>	Augmentation du nombre d'habitants s'impliquant davantage dans le projet PDURK <b>Source : enquête</b>	Niveau d'implication de la population
	Nombre de participants conviés	Écart entre les attentes de la	Augmentation du nombre d'habitants ayant	

Activité / Résultat	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultat	Indicateurs d'impact	Éléments de contexte
	<i>Source : base de données de la structure</i>	population et les projets programmés par le PDURK <i>Source : base de données de la structure</i>	bénéficié du projet PDURK <i>Source : enquête de satisfaction</i>	
<b>La veille technique</b>	Nombre de dysfonctionnements et dégradations signalés <i>Source : suivi par les médiateurs</i>	Réparations et interventions effectuées par les services compétents <i>Source : Rapport d'activité de l'Observatoire social</i>	Baisse du nombre de plaintes	Nature des dégradations et évolution
	Nombre de suivis des dysfonctionnements signalés <i>Source : suivi par les médiateurs</i>			
<b>La sensibilisation et/ou la formation</b>	Nombre de personnes sensibilisées et/ou formées <i>Source : suivi par les médiateurs</i>	Nombre de participants aux réunions d'information ou de sensibilisation organisées par les médiateurs <i>Source : suivi par les médiateurs</i>		
		Taux de satisfaction des participants aux actions de sensibilisation/formation menées par les médiateurs <i>Source : suivi par les médiateurs</i>		
		Changement de comportement de la population <i>Source : suivi par les médiateurs</i>		

Le schéma suivant présente l'articulation portant sur les suivi-évaluation des activités du dispositif proposé.



**Graphique 44** : Schéma d'articulation du système d'informations portant sur le suivi-évaluation de l'approche participative de PDURK